



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et de Littérature Françaises

THÈSE

En vue de l'obtention du diplôme de

DOCTORAT EN SCIENCES

Option : Sciences du langage

Analyse pragmatique du discours journalistique algérien d'expression française : le positionnement identitaire de l'énonciateur.

« Cas du quotidien : Le soir d'Algérie »

Présentée et soutenue par : HAMMI Chafia

Sous la direction du :

Dr GUERID Khaled

Co-dirigée par :

Dr REFRAFI Soraya

Les membres du jury :

Président :	Pr. DAKHIA Abdelouahab	Université de Biskra
Rapporteur :	Dr. GUERID Khaled	Université de Biskra
Examineur :	Dr. DOURARI Lakhdar	Centre U. de Barika
Examineur :	Dr. BENAZOUZ Nadjiba	Université de Biskra
Examineur :	Dr. MANSEUR RAOUF	Centre U. de Barika
Examineur :	Dr. SAKER Amina	Université d'Oum El Bouaghi



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et de Littérature Françaises

THÈSE

En vue de l'obtention du diplôme de

DOCTORAT EN SCIENCES

Option : Sciences du langage

Analyse pragmatique du discours journalistique algérien d'expression française : le positionnement identitaire de l'énonciateur.

« Cas du quotidien : Le soir d'Algérie »

Présentée et soutenue par : HAMMI Chafia

Sous la direction du :

Dr GUERID Khaled

Co-dirigée par :

Dr REFRAFI Soraya

Les membres du jury :

Président :	Pr. DAKHIA Abdelouahab	Université de Biskra
Rapporteur :	Dr. GUERID Khaled	Université de Biskra
Examineur :	Dr. DOURARI Lakhdar	Centre U. de Barika
Examineur :	Dr. BENAZOUZ Nadjiba	Université de Biskra
Examineur :	Dr. MANSEUR RAOUF	Centre U. de Barika
Examineur :	Dr. SAKER Amina	Université d'Oum El Bouaghi

Dédicaces

Je dédie ce travail de recherche à :

Mes parents pour tout ce qu'ils m'ont donné

Mon cher mari

Mes adorables enfants

Remerciements

Tout d'abord, je remercie Dieu le Tout Puissant et le Miséricordieux.

Je remercie mon directeur de recherche, le docteur : GUERID Khaled et ma co-directrice de recherche Dr. REFRAFI Soraya qui m'ont soutenu et orienté tout au long de l'élaboration de cette thèse en m'apportant un appui considérable par leurs conseils et leurs recommandations.

Je ne manquerai pas d'adresser également mes remerciements à mon professeur Pr KHENNOUR Salah qui a suivi avec beaucoup d'intérêt mon travail et qui m'a orienté durant toute ma recherche.

Je tiens aussi à remercier mes parents, pour leur soutien infaillible, leur patience et l'intérêt manifesté pour mon travail. Je leur souhaite santé, bonheur et longue vie.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail de recherche.

Enfin, je remercie toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

Introduction générale	11
------------------------------------	----

CHAPITRE 1 : Les Actes de Langage, Cadre théorique et épistémologique

Introduction	19
--------------------	----

1. Naissance de la théorie des actes du langage/de parole (*speech acts*)21

1.1 La notion de performatif.....	24
1.1.1 Degrés de performativité.....	25
1.1.1.1 Les performatifs purs.....	25
1.1.1.2 Les quasi-performatifs	26
1.1.1.3 Les énoncés intermédiaires (Mixtes).....	27
1.1.1.4 Les énoncés intermédiaires (Primaires).....	27
1.1.2 Les actes de langage.....	28
1.2 John R. SEARLE	29
1.2.1 Actes de langage et valeurs illocutoires	30
1.2.2 Actes de langage et forces illocutoires	33

2. Notion de discours (essais de définition).....37

3. Le texte.....40

3.1 Le cadre étroit de la phrase	40
3.2 Texte vs phrase	41

4. Les caractéristiques du discours42

4.1 Le discours est orienté	42
4.2 Le discours est interactif	42
4.3 Le discours est pris dans un inter-discours	43

5. Les principes du discours43

5.1 Le principe de coopération	43
5.2 Le principe de pertinence	43
5.3 Le principe de sincérité	44

6. Les lois du discours	44
6.1 La loi d'informativité	45
6.2 La loi d'exhaustivité	45
6.3 Les lois de modalité	46
Conclusion	47

CHAPITRE 2: Modèles d'analyse des actes du langage & points de vue énonciatifs

Introduction	49
1. La sémiologie de la communication	50
1.1. Schéma de Jakobson	51
1.2. Schéma de la communication de C. Kerbrat Orecchioni	53
2. Modèles d'analyse des actes de langage dans la presse écrite	56
3. Énonciation et actualisation du discours	58
3.1. Pour une théorie du sujet de l'énonciation et de sa relation au discours	59
3.1.1. Stratification de l'instance énonçant dans les articles de presse écrite	61
3.1.2. Responsabilité et énonciation médiatique	64
3.2 Les traces d'inscription langagière : l'appareil formel de l'énonciation comme Objectivation d'une instance d'émission	65
3.2.1 Les indices de personne	67
3.2.2 Les indices de temps et de lieu	68
3.3 Les indices de jugement et les positionnements énonciatifs	70
3.3.1 De la modalisation énonciative dans les éditoriaux	71
3.3.2 La subjectivité ; marques d'inscription du sujet ou objets du discours	74
4. Relation entre locuteur et allocataire	77
5. Types de discours et positionnements énonciatifs	78
5.1 Le discours direct	78

5.2 Le discours indirect et narrativisé	80
5.3 Le discours indirect libre	80
Conclusion	82

CHAPITRE 3 :« *Le Soir d'Algérie* »&écriture journalistique

Introduction	84
1. « <i>Le Soir d'Algérie</i> », le journal en question	85
1.1 Création et historique.....	87
1.2 Contenu et format	87
1.3 Tirage	87
2. Epistémologie et histoire du journal	88
3. Format tabloïd	89
3.1 Caractéristiques du format	89
3.2 Sens figuré	90
4. Les genres journalistiques	93
4.1 Le commentaire et l'éditorial	96
4.1.1 Méthode de travail	97
5. Le journalisme, rôles et fonctions	98
5.1 Les principales fonctions du journal	99
5.1.1 L'utilité	99
5.1.2 La distraction, le rêve et l'émotion	99
5.1.3 Le sentiment d'appartenance	99
5.1.4 L'effet miroir	99
5.1.5 L'analyse critique	99
6. Le mot journalistique	100
6.1 Court	100
6.2 Concret	100
6.3 Connu	101
6.4 Précis	101

7. La phrase journalistique	101
7.1 Courte	101
7.2 Avec l'essentiel au début	101
7.3 Simple	102
7.4 Au présent.....	102
8. Suppression des redondances	102
9. Le pouvoir du verbe	103
10. Écrire en résumé	103
11. Une formule mnémotechnique : C.L.A.I.R	104
12. L'habillage de l'article	104
12.1 Les fonctions d'un titre de presse	105
12.1.1 La fonction référentielle	105
12.1.2 La fonction conative ou métalinguistique	106
12.1.3 La fonction poétique ou séductrice	107
12.2 Le surtitre	110
12.3 Le sous-titre	111
12.4 Le chapeau	111
12.5 L'intertitre	111
12.5.1 Reposer l'œil	113
12.5.2 Relancer l'intérêt	113
12.5.3 Baliser la lecture	113
12.6. La construction de l'article	114
12.6.1 Réfléchir avant d'écrire	114
12.6.2 Quatre questions pour un plan	114
12.7 Conseils donnés aux journalistes au moment de l'écriture	116
12.8 Conseils pour bien relire	117
12.8.1 Dégraisser	117
12.8.2 Couper	118
12.9 Les 10 commandements du rédacteur	120

13. Du bon usage des temps de l'indicatif dans la presse écrite	121
13.1 Présent	121
13.2 Imparfait	122
13.3 Passé simple	123
13.4 Passé composé	123
13.5 Passé antérieur	124
13.6 Plus-que-parfait	125
13.7 Futur simple	125
13.8 Futur antérieur	125
Conclusion	127

CHAPITRE 4 : De l'énonciation dans la chronique « *pousse avec eux !* »

Introduction	129
1. Points de vue énonciatif/stylistique	130
2. Enonciation et actualisation du discours	132
2.1 Pour une théorie du sujet de l'énonciation et de sa relation au discours.....	133
2.1.1 Enonciation et responsabilité	135
2.1.2 L'énonciation, une objectivation de l'instance d'émission et de traces d'inscription langagière.	138
2.1.2.1 Les indices de personne	145
3. Les modalités	146
4. Modalisation et point de vue	147
4.1 Les procédés de modalisation	148
4.1.1 Un vocabulaire péjoratif	149
4.1.2 Un vocabulaire mélioratif	149
5. Les adjectifs	151
5.1 Les adjectifs objectifs	153
5.2 Type d'adjectif	154
5.2.1 Adjectifs dénotant un état ou une appréciation particulière	154

5.2.2	Adjectifs dénotant une appartenance ethnique ou religieuse	155
5.2.3	Adjectifs relevant l'appartenance ou trait géographique	155
5.2.4	Les Adjectifs numériques	155
5.2.5	Les adjectifs de couleurs et de justice	156
5.3	Les adjectifs subjectifs	156
5.3.1	Les adjectif affectifs	157
5.3.2	Les adjectifs évaluatifs	159
5.3.2.1	Les adjectifs évaluatifs non axiologiques	160
5.3.2.2	Les adjectifs évaluatifs axiologiques	162
6.	Les adverbess	163
6.1	Les adverbess de sentiment	164
6.2	Les adverbess d'intensité	165
6.3	Les adverbess d'opinion	166
6.4	Les adverbess de manière	168
7.	Les verbess	172
7.1	Les verbe de sentiment ou expressifs	172
7.1.1	La crainte et l'inquiétude	172
7.1.2	L'espérance	173
7.1.3	Le désir	173
7.1.4	La comparaison	174
7.2	Les verbess d'opinion ou épistémique	174
8.	Les temps des verbess	175
CHAPITRE 5: Vers une pragmatique du discours médiatique dans « <i>pousse avec eux !</i> »		
Introduction		179
1.	Le discours dans la presse écrite	181
1.1	Le discours rapporté	181
1.1.1	Le discours direct	182
1.1.2	Le discours indirect narrativisé	186
1.1.3	Le discours indirect libre	187

2. Effacement énonciatif et discours rapporté	189
2.1. Effacement énonciatif et distanciation	189
2.1.1 Le recours aux sources d'informations	190
2.1.2 Objectivation par le recours aux contextes spécifiques	197
3. La polyphonie énonciative	203
4. Position énonciative du locuteur	203
5. Le discours journalistique, une instance de destination	204
6. Les actes de langage dans le discours	206
6.1 Les directifs	206
6.1.1 Les modes de construction des titres	208
6.2 Les interrogatifs	208
6.3 Les exclamatifs	208
6.4 Les assertifs.....	209
7. Différents types de réactions à une question	214
7.1 Réponses Vs répliques.	214
8. L'aveu d'ignorance.	214
9. La requête	215
9.1 Les formulation indirectes de la requête	215
9.2 Recours au mode impératif	216
9.2.1 Affirmation d'une obligation	216
9.2.3 Affirmation d'un désir	216
10. L'excuse	216
 Conclusion	 218
 Conclusion générale	 220

Bibliographie	230
Annexe	238

INTRODUCTION GENERALE

Le langage, une faculté inhérente et universelle de l'humain. Il est inné et réfère à des facultés psychologiques et cognitives permettant de communiquer à l'aide d'un système de communication quelconque. En effet, tout acte de langage produit essentiellement un échange langagier effectué entre deux ou plusieurs locuteurs, comme il permet l'instauration d'un fait interactionnel entre les divers partenaires de l'acte énonciatif. L'énonciateur, qui se constitue ainsi comme sujet, se définit par sa subjectivité qui, elle, se définit par la permanence de sa conscience. Or, cette conscience de soi implique nécessairement l'existence de l'autre, ce qui implique par ailleurs que le dialogue est la condition primordiale de toute communication.

Cette communication repose essentiellement sur les deux volets de l'énonciation qu'on peut illustrer avec E. Benveniste¹ qui en proposant une analyse des temps des verbes du français, explique que ces derniers se distribuent en « deux sujets distincts et complémentaires ». Cette dichotomie traduit ou « manifeste deux plans d'énonciation différents : celui du discours et celui de l'histoire ». De ce fait, deux plans d'énonciation sont à considérer : l'énonciation historique et l'énonciation du discours. La première sera réservée à la langue écrite, ce qui constitue une matière grise pour notre travail de recherche, étant donné qu'il est réalisé dans cette optique avec l'étude de la chronique quotidienne « *Pousse avec eux* » du journaliste du quotidien algérien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* ». Cette énonciation se caractérise par un récit d'événements passés. Alors qu'il précise encore qu' « *il s'agit de la présentation des faits survenus à un certain moment du temps* »². Ce qui est important c'est qu'il insiste sur le fait que dans l'énonciation de type historique, « il n'y aucune intervention du locuteur ».

En somme, cela s'applique de manière similaire à notre chronique puisque le rédacteur en question se distancie souvent de ce qu'il relate comme événements et incidents, qu'ils soient politiques, économiques, culturels ou sportifs. Dans ce sens, Benveniste insiste sur le fait que l'énonciateur n'utilise jamais les déictiques « *je, moi, tu* » ou « *ici, maintenant* ». C'est donc le règne de la troisième personne. Il précise que les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici, les événements semblent se raconter eux-mêmes.

¹BENVENISTE, (1966), « *Les relations de temps dans les verbes français* », in « *Problèmes de linguistique générale* » Tome n° 1, pp.237-250

² Op, cit p : 239

Pour le second type d'énonciation, en l'occurrence celle du discours, qui par opposition à la première, se définit comme « *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre de quelque manière* ». ³

L'une des disciplines qui vise l'étude de ces effets interactionnels est la pragmatique, une discipline nouvelle qui s'est développée au cours des années soixante-dix. Son champ d'investigation est l'étude des relations unissant la langue en tant que système à son emploi en situation. En effet, le sens d'un mot n'est pas uniquement celui de l'énoncé, il se produit selon les co-textes de communication toujours spécifiques aux interlocuteurs de cette opération d'échange. Dans cette nouvelle approche, nous allons étudier de manière minutieuse les actes de langage (promesse, ordre, insinuation...), les connecteurs logiques (car, cependant, mais...), les embrayeurs, soit de personne (je, tu...), de temps ou de lieu (maintenant, ici...), les présupposés et les sous-entendus, ainsi que l'emploi des temps verbaux qui renvoient à la situation d'énonciation. ⁴

Cette étude nous mènera à accorder une importance au contexte d'émission et de réception de l'énoncé au détriment de toute interprétation sémantique, et cela contrairement à ce pensent d'autres linguistes qui estiment que la sémantique joue un rôle crucial et prépondérant dans toute interprétation discursive. « *Tout acte de communication est un objet d'échange entre deux instances : l'une d'énonciation, l'autre de réception dont le sens dépend de la relation d'intentionnalité qui s'instaure entre celles-ci.* » ⁵

Toutefois, la pragmatique va au-delà du fait de l'acte de communication; elle va s'intéresser d'une manière plus précise et plus succincte à l'étude de la relation unissant les signes à leurs usagers et à leurs emplois, puisque les lexicographes insistent sur l'importance de l'usage et de l'impact de toute langue dans une situation de communication quelconque ; « *La tâche de la pragmatique est, dès lors, d'explicitier le processus de l'interprétation pragmatique* » ⁶.

Le discours est une production oratoire, il consiste à chercher le rapport existant entre celui qui parle et celui qui écrit, « *il est l'expression verbale de la pensée, un écrit qui traite*

³Ibid p241

⁴Chiss J-L, Filliolet J, Maigne D, « *Introduction à la linguistique française* », Tome I, « *Notions fondamentales, Phonétique, lexique* ». Ed, Hachette Supérieur, Paris, 2001.

⁵ Charaudeau P : « *Les discours d'information médiatique, la construction du miroir social* », NATHAN Paris, 1997, p, 15.

⁶Anne Reboul, Jacques Moeschler : « *La pragmatique aujourd'hui, une nouvelle science de la communication* », Ed. Seuil , 1998, p. 68.

méthodiquement d'un sujet, une œuvre littéraire ou simplement toute suite de paroles ordonnées»⁷

Dans les dernières années, le mot discours a été employé comme un terme de même sens que texte et parole en situation et qui représentent proprement deux activités paradoxales : l'une orale et l'autre écrite. De ce fait, « *le discours, dont le but, mise à part les différences entre auteurs, était de comprendre la différence entre une collection de phrases sans lien et un texte bien formé* ». ⁸ Et cela, parce que l'activité de l'analyse du discours est une activité inconsciente et inséparable de l'exercice de la langue: chaque être humain est en train d'analyser chaque jour son journal, ses lettres et tout ce qu'il entend de la part des autres.

Le discours reste ainsi une manière de s'exprimer, un mode de parler pour montrer un point de vue ou une vision dans un domaine précis. C'est pourquoi, nous allons essayer, lors de notre travail, d'étudier un discours spécifique destiné à une grande catégorie de la communauté linguistique. Cela s'effectue en prenant en compte l'émergence de la globalisation et la mondialisation du système médiatique grâce aux moyens technologiques de communication qui ont permis aux individus d'avoir des champs de communication plus larges et plus importants.

S'agissant du discours journalistique, ce dernier est un discours professionnel par excellence, il est émergé dans un milieu social soutenu, d'où un vocabulaire précis et une syntaxe bien choisie et recherchée et qui se manifestent dans le langage de la presse. Le discours journalistique permet de ce fait d'évoquer une autre stratégie discursive, parole publique ayant un pouvoir est devenue avec le temps un instrument très fort de persuasion et de délibération.

Le contexte agit donc sur la production des discours, celui-ci en retour le reconstruit à chaque lecture. Il est de ce fait indispensable à la communication, et à l'origine de toute construction langagière. Selon Sperber et Wilson, « *l'interprétation des énoncés se fait par des processus inférentiels qui ont pour prémisses la forme logique de l'énoncé et d'autres informations, ces autres informations constituant ce qu'ils appellent le contexte* ». ⁹

Le choix de notre thème est motivé par une tendance stratégique du quotidien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* », le journal est la sphère parfaite de la presse écrite et l'espace privilégié de la représentation des exigences et les différentes réflexions de

⁷Christian Baylon, Xavier Mignot, *Initiation à la sémantique du langage*, NATHAN, Paris, 2000, p. 196.

⁸ Op, cit, p. 197.

⁹Anne Reboul, Jacques Moeschler, *La pragmatique aujourd'hui, une nouvelle science de la communication*, Ed. Seuil, 1998, p, 69

la vie publique algérienne, c'est pourquoi, le français a eu un statut relativement spécifique surtout dans un pays comme le nôtre.

Etant donné qu'une thèse représente généralement un vecteur de formation à travers l'étude approfondie d'un sujet bien déterminé, nous avons ciblé la thématique abordée dans ce travail suite à une motivation personnelle, celle d'une lectrice fidèle de ce quotidien en général et la chronique de Hakim LAALAM en particulier, vient s'ajouter à ceci et à cela ; le profil d'une enseignante en sciences du langage dont les préoccupations portent essentiellement sur deux domaines, celui de l'analyse du discours et celui de la sociolinguistique. Cela nous a poussé à examiner avec rigueur, tantôt douteuse, tantôt minutieuse les modes d'exposition du français en Algérie, d'inventorier les différentes manifestations de la subjectivité du scripteur, d'analyser les orientations socio-pragmatiques du discours et de voir comment les faits analysés serviraient dans le perfectionnement linguistique des lecteurs d'abord et dans les apprentissages sociaux par la suite.

A cet égard, nous avons voulu cerner le style et le point de vue du journaliste ainsi que la langue utilisée dans ces articles journalistiques, cette langue qui se situe devant une situation paradoxale, la confection des différents aspects fondamentaux de qualité de ce métier surtout pour manifester la crédibilité et la fiabilité de la presse algérienne, considérée parmi les presses libres dans le monde arabe et même en Afrique.

L'intitulé de notre thèse : Analyse pragmatique du discours journalistique d'expression française (cas du quotidien "Le Soir d'Algérie" renferme l'objet de cette étude qui paraît, d'après le corpus choisi (la chronique du journaliste Hakim LAALAM « *Pousse avec eux* ») d'emblée explicite. En effet, le texte journalistique en général est un multi texte constitué d'une mosaïque d'informations et la partie bleue ciel à la dernière page illustre cette diversité. Dans cet espace, nous pouvons distinguer surtout ; le périphrase de la chronique (dénomination, indicateurs de genre ou de rubrique...) qui est relativement fixe, et le périphrase de l'article (les unités verbales : surtitre, titre, sous-titre ; les unités verbo-iconiques, les unités iconiques) qui constitue l'essentiel du message informatif.

L'autonomie fonctionnelle et significative de cette chronique alimente bien des perspectives divergentes de la notion de ses textes. Nous pouvons a priori, affirmer qu'il s'agit d'une unité autonome par rapport aux autres articles du même journal: elle constitue une hypostructure d'une hyperstructure. Autrement dit, elle est mise en présence à la dernière page avec la célèbre chute répétée dans toutes ses chroniques, à savoir ; « *Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.* », sans oublier sa force commerciale, voire marketing.

la complexité dans la production discursive des articles journalistiques en Algérie ou ailleurs, en français ou dans n'importe quelle autre langue, réside dans la prise en considération des mécanismes systématiques qui contribuent en force à la compréhension des différentes situations de communication. Or, il s'agit d'étudier les relations qui existent entre ce genre discursif et leurs scripteurs (journalistes). Le discours journalistique comme toutes autres figures discursives, n'est pas seulement l'expression d'une pratique sociale, mais en est une dimension constitutive.

Dans cette perspective et pour en avoir une idée plus cernée et plus concise, nous nous appuyons dans notre travail de recherche sur l'un des quotidiens d'informations les plus importantes dans le paysage médiatique algérien et dont les différentes analyses qui seront entreprises dans le présent travail serviront d'illustration à l'idée émise plus haut.

Pour y parvenir, nous nous sommes penchés sur un questionnement fondamental qui servira de problématique à notre présente recherche et que nous formulons comme suit : quelles sont les particularités du discours journalistique algérien? Quels sont les actes du langage réalisés dans ce genre de discours ? Comment ces actes de langage peuvent-ils concrétiser, par leurs formes langagières, le positionnement identitaire de l'énonciateur ?

Pour cerner la problématique dans toute son acuité et dans le but de prendre en compte ses différents aspects et composantes, nous nous appuyons dans notre travail sur un ensemble de paramètres qu'elle renferme et que nous présentons ici sous forme d'un ensemble d'hypothèses.

Premièrement, le discours médiatique essaye toujours de reproduire la situation de communication réelle. En conséquence, il présente nécessairement les traces de l'énonciateur en mettant en œuvre une interprétation de l'opinion publique. Il porterait un vecteur idéologique par sa transmission des connaissances et communique des informations. A partir de cela, le terrain idéologique pourrait-il insuffler un écho au point de vue énonciatif plutôt que social ? si le discours journalistique est un discours objectif, authentique et crédible pourrait-il avoir des traces énonciatives propres à l'énonciateur ?

Deuxièmement, le discours journalistique est une énonciation pure sur sa pratique et sur son domaine de compétence. En fait, le processus de transformation de l'information change d'une situation de communication à une autre selon la source de l'énonciation. Dans ce cas, il y a des conditions internes discursives qui gèrent la production de l'énonciation, si la

pragmatique permet d'étudier les techniques discursives, l'interlocuteur pourrait se référer à la théorie des actes du langage pour traiter le discours médiatique ?

Troisièmement, le discours journalistique constitue un support de représentation linguistique, culturelle et sociohistorique d'un territoire bien déterminé car les journalistes algériens de formation francophone exercent leur profession dans un contexte plurilingue et pluriculturel dans lequel le français se retrouve dans un état d'antagonisme face à d'autres langues.

Dans cette optique, une question majeure relative à l'idéologie s'impose avec insistance, ce qui nous permettra de comprendre comment une idéologie telle que celle du journaliste peut être véhiculée dans ses écrits et de connaître également les aspects d'ordre linguistique et culturel que renferme le discours et qui peuvent avoir un impact sur les lecteurs.

L'objectif de notre recherche à travers une étude pragmatique de ces articles médiatiques est donc orienté vers les textes journalistiques dont l'étude permet d'élaborer des indices relatifs aux comportements langagiers afin de cerner toute la dimension communicationnelle de ces derniers, en essayant de distinguer particulièrement les traits importants du contexte et d'autres traits d'égale importance.

Notre étude sera ancrée en science de l'informations et de communication, pour cette raison notre démarche sera fondée sur un présupposé pragmatique en mettant en œuvre l'approche énonciative ; où on se propose de retrouver les particularités des marques énonciatives des journalistes. Au niveau de notre étude, nous sommes amenés donc à observer un acte langagier spécifique en utilisant des énoncés à des moments d'énonciation particulières.

Le corpus consiste à recenser quelques discours écrits en expression française publiés dans notre journal « *Le Soir d'Algérie* », à travers la chronique nommée « *pousse avec eux !* », durant la période connue par le HIRAK pendant quatre mois, du mois de Février jusqu'au mois de Mai. Nous avons choisi cette période car elle représente un événement important qui focalise et concentre l'intérêt de tous les citoyens/lecteurs potentiels et qui constitue une bonne partie de toute actualité dont traitent tous les autres journaux. Par ailleurs, les journalistes considèrent informer les lecteurs avec plus d'émotions, de commentaire à « *chaud* ».

Ce travail vise surtout à mettre en valeur cette pratique de la subjectivité dans la production journalistique de la chronique « *pousse avec eux !* » de Hakim LAALAM dans le quotidien *Le soir d'Algérie*. A cet effet, nous avons commencé cette étude par la partie

théorique qui couvrent en trois chapitres, le premier est consacré à une étude générale de la notion du discours ainsi que sa relation avec la théorie des actes de langage. Le deuxième se concentre sur la problématique de l'énonciation et sa relation avec le discours journalistique, dans ce chapitre, nous allons certes poser le problème du sujet énonciateur dans les articles journalistiques, mais il faudrait aller au-delà afin de pouvoir voir comment fonctionne la subjectivation du discours dans notre corpus et examiner la question de la manifestation de la subjectivité dans les Articles en question.

Dans le troisième chapitre nous présenterons le journal étudié « Le soir d'Algérie », sur lequel nous avons fait une description générale qui a pris son corps formel ainsi que son aspect historique, nous allons également aborder la notion de genres journalistiques comme moyen de différenciation et de précision des divers aspects du journalisme. Quant à la deuxième partie sera réservée pratiquement à la partie pratique, qui se base essentiellement sur l'analyse des articles de la chronique « pousse avec eux ! » écrits par le journaliste algérien Hakim LAALAM.

En première phase, nous avons procédé à un repérage et à l'identification des différentes traces linguistiques de la subjectivation et qui marquent également la présence de l'énonciateur dans son discours.

Dans la deuxième phase, il sera question, d'étudier les actes de langage récurrents dans les différents articles de presse choisis de notre corpus, ainsi que les procédés de l'objectivation optés pour toute analyse du discours journalistique.

La présente étude n'a évidemment pas la prétention de circonscrire tous les aspects liés à la thématique et aux différentes contraintes qui y sont associées, mais se limite uniquement à des réflexions qui pourraient éclairer même d'une faible lueur, l'un des plus importants volets des travaux effectués sur l'analyse du discours

PREMIER CHAPITRE

Les Actes de Langage

Cadre théorique et épistémologique

Introduction

Aujourd'hui, la référence à la pragmatique est incontournable. Cependant, en s'appuyant sur l'approche pragmatique, nous pouvons déterminer les traces linguistiques ainsi les éléments discursifs qui apparaissent dans le discours. La pragmatique se focalise sur l'usage du langage, c'est-à-dire le rapport existant entre le contexte et la signification.

Cette discipline est en vérité une branche de la linguistique, cependant elle s'intéresse beaucoup plus aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le co-texte de leur emploi, voire de production/réception. Cet objectif serait l'un des principales visées des études ciblant la mise en exergue de la cohérence propre du langage naturel. Intra-muros de son d'étude et d'investigation, cette approche s'intéressera aussi aux phénomènes de dépendances contextuelles propres aux termes indexicaux, en d'autres termes ceux qui, à l'instar de « *je, ici ou maintenant* », ont leur référence déterminée par des critères reliés au co-texte d'énonciation.

Il convient de dire que l'instauration d'un fait interactionnel entre les divers partenaires de l'acte énonciatif où le sujet parlant se constitue comme sujet et implante un autre sujet interlocuté. C'est-à-dire que le sujet se définit par sa subjectivité qui, elle, se définit par la permanence de sa conscience. Or, cette conscience de soi implique nécessairement l'existence de l'autre. Ce qui implique par ailleurs que le dialogue est la condition primordiale de toute communication. « *Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet en renvoyant à lui-même comme "je" dans son discours. De ce fait, "je" pose une autre personne, celle qui, toute extérieure qu'elle est à "moi" devient mon écho quand je dis "tu" et qui me dit "tu" »¹⁰. Cette insistance sur les deux instances du discours « je » et « tu » fonde le dialogue.*

Nous allons progressivement passer de la linguistique de la langue vers la linguistique de la parole (c'est la remise en cause de la dichotomie saussurienne langue/parole et un tournant épistémologique dans les études linguistiques). Parmi les linguistes énonciatifs, Emile Benveniste a posé, dans son article « La nature des pronoms » (1956), les jalons de la théorie énonciative sans la nommer. Dans l'article « l'appareil formel de l'énonciation » (1970), il explique les fondements de l'énonciation. Benveniste se réclame du structuralisme

¹⁰BENVENISTE, E. (1966) :« *Problèmes de linguistique générale* », Gallimard, Paris.p145

de Saussure et rend hommage à Roman Jakobson. Cependant il remet en question la dichotomie langue /parole, opposition introduite de façon opératoire par Saussure. Il dit en l'occurrence que « *rien n'est dans la langue qui n'ait d'abord été dans le discours* ». On lui reproche cependant de mélanger l'activité de langage et le monde.

1. Naissance de la théorie des actes du langage/de parole (*speechacts*)

Les philosophes classiques considèrent les phrases comme représentant des états de choses qui peuvent être vrais ou faux. Alors qu’Austin, le philosophe britannique dans son ouvrage intitulé : « *How to do things with words* », (*Comment faire des choses avec des mots ?*) (1962), titre magistralement traduit en « *Quand dire, c’est faire* » (1970), sonne comme un manifeste. L’arrière-plan des conférences regroupées dans cet ouvrage et en effet polémique : il s’agit pour Austin de s’élever contre le privilège généralement accordé par les philosophes du langage aux énoncés de type *statement* (qu’Austin préfère dire « *constatifs* »), et corrélativement, à la question du vrai et du faux ; de s’élever donc tout à la fois contre l’« *illusion constative* », et contre l’impérialisme de la sémantique « *véri-conditionnelle* », en mettant en pièce « *le fétiche vérité-fausseté* »¹¹.

« *Quand dire, c’est faire* », plutôt que d’opposer la parole à l’action, il convient de considérer que la parole est elle-même une forme d’action : telle est l’hypothèse qui fonde la pragmatique linguistique, et plus particulièrement la théorie des actes de langage, élaborée il y a près d’un demi-siècle par John Austin. L’ouvrage présente d’abord les aspects les plus « *classiques* » de cette théorie, puis il envisage les remaniements et enrichissements apportés à la notion d’acte de langage par la perspective interactionniste : dire, c’est faire, mais c’est aussi faire faire ; parler, c’est échanger, et c’est changer en échangeant. Pour tous ceux qui considèrent qu’on ne peut décrire la langue sans envisager son fonctionnement dans la communication, la notion d’acte de langage est centrale et fonda¹²mentale. Or elle n’avait jusqu’à présent jamais fait l’objet d’un travail de synthèse qui à la fois incorpore différentes approches de la notion, et l’applique à divers types de discours (dialogue littéraire, conversations naturelles, échanges médiatiques). L’ouvrage se destine à tous ceux qui, dans les différents secteurs des sciences humaines et sociales, s’intéressent au fonctionnement des langues et des discours.

Austin est l’initiateur de cette nouvelle théorie qui va prendre pour objet d’analyse le langage ordinaire par laquelle, il montre aussi que la fonction principale du langage n’est pas essentiellement la description du monde, mais aussi l’accomplissement des actions. Cette théorie est développée par la suite par J.-R. Searle dans deux ouvrages « *Les Actes de Langage* » (1972), et « *Sens et expression* » (1982). Le développement le plus récent de la

¹¹Austin, Searle et Ducrot, « *Dire et ne pas dire* », Herman, Paris, 1972, p. 14.

pragmatique linguistique est la *pragmatique cognitive* (issue de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson) qui réduit l'importance des actes de langage et qui simplifie la théorie.

C'est ici le point de départ de la recherche d'Austin qu'il précise dans sa 8^e conférence:

« *Les philosophes du langage ordinaire objectent que ce ne sont pas les phrases en tant qu'entités grammaticales qui représentent des états de choses et sont vraies ou fausses : on se sert des phrases dans un contexte donné pour dire des choses vraies ou fausses. Il faut donc distinguer la phrase en tant qu'entité grammaticale et l'énoncé fait au moyen de cette phrase : c'est l'énoncé contextuellement situé, non la phrase qui représente un état de choses simplement vrai ou faux.* »¹³

Dans sa première conférence¹⁴, Austin établit le concept de « *performatif* » ou énonciations performatives qu'il veut distinguer des énonciations qui sont des « *affirmations* » qui ont pour critères d'être vraies ou fausses : ce sont des énonciations visant à faire quelque chose d'accompli (à parier, se marier). En même temps que l'énoncé est produit, un acte est réalisé "je vous marie", dit le maire, par exemple.

Austin conclut ensuite qu'il ne suffit pas d'utiliser uniquement les mots producteurs d'une énonciation performative pour que l'action soit accomplie, il faut aussi que le contexte soit approprié (la réunion obligatoire des personnes concernés à la Mairie afin de pouvoir célébrer leur mariage, et ce en la présence d'un représentant municipal habilité à réaliser cet acte). Par contre, si ce contexte n'est pas approprié, voire absent, l'énonciation ne sera pas fautive comme pourrait l'être une affirmation mais elle n'a pas abouti à ses fins, elle est « *malheureuse* » car elle s'est dénouée par un échec.

Cependant, Austin renoncera à sa célèbre distinction, à savoir, le performatif vs le constatif (une affirmation classique) en s'apercevant par la suite que certains énoncés sont mi-performatifs ou mi-constatifs. En d'autres termes, on peut accomplir les mêmes actes avec ou non un performatif :

Exemple

🚦 Je te promets de le faire-----performatif

Peut-être équivalent à :

🚦 Je le ferai-----constatatif

¹³ Trad. Française par G. Lane (1970) : « *Quand dire, c'est faire* », Seuil, p. 112.

¹⁴ Ibid.

Par conséquent, il va élaborer une théorie générale de la parole comme action. Dans sa nouvelle théorie, tous les énoncés, sont investis d'une fonction pragmatique.

Austin propose donc que dire quelque chose c'est toujours au moins :

✚ Production d'un son (un acte phonétique), l'énonciation est d'abord, une phonation '*phone*' ;

✚ Production lexicale d'un vocabulaire selon une norme grammaticale, marquée d'une intonation qui lui est propre. C'est donc, faire un acte phatique ; l'énonciation est alors une production de phème '*phème*' ;

✚ L'emploi d'un phème dans un sens précis, c'est faire donc un acte rhétique ; l'énonciation est par conséquent une production rhématique (*rhème*).

La théorie des actes de langage (**A. L.**) s'oppose à la conception descriptive du langage qui veut que :

- ❖ La fonction première du langage serait la description de la réalité. Or, nommer les objets du monde ;
- ❖ Les énoncés déclaratifs sont toujours vrais ou faux. Austin défend l'idée que :
 - la fonction du langage est aussi d'agir sur la réalité ;
 - les énoncés déclaratifs ne sont ni vrais ni faux, mais réussis ou non.

Austin distingue donc :

- ❖ Les énoncés constatifs qui décrivent le monde.

Exemple

- Le soleil brille.

- ❖ Les énoncés performatifs qui accomplissent une action.

Exemple

- Je te promets que je viendrai.

Les constatifs sont vrais ou faux (le soleil brille ou non), alors que les performatifs sont réussis ou non.

Un énoncé performatif est réussi :

- ❖ Si l'énoncé s'adresse à quelqu'un ;

- ❖ Si l'énoncé est compris du récepteur, c'est-à-dire s'il y a correspondance entre ce qui est dit et ce qui est fait.

Exemple

- dire « *je ne suis pas content* » en colère / en riant.¹⁵

A la source de la théorie austinienne des actes de langage, il y a en effet la « *découverte* » du performatif.

1.1. La notion de performatif

Comparons les énoncés suivants :

- J'ouvre la porte (A) ;
 - Je déclare la séance ouverte (B).
- L'énoncé (A) décrit une action, qu'elle soit réalisée, non réalisée ou en voie de réalisation au moment même de l'énonciation. L'énoncé peut-être donc vrai ou faux même non accompli.
- L'énoncé (B) ne décrit rien en réalité, il n'est donc ni vrai ni faux ; il réalise (*performe*) une action par un seul acte énonciatif. Dire dans ce sens, c'est faire, ou, au moins ; prétendre faire, ce faire prétendu ne devient effectif que lorsqu'il est réussi.

Un énoncé performatif est donc, un énoncé réussi, accomplit l'acte qu'il dénomme. Or, par cet énoncé le sujet parlant fait ce qu'il dit, ou il fait en disant (cas de l'exemple n° 1), ou accomplir automatiquement un acte, celui de promettre, même si l'énoncé est marqué par la sincérité ou non par le « je ». Cependant, il n'est ni vrai ni faux même si ce (*je*) ne tiens pas à ses paroles (cas de l'exemple n° 2).

Exemples

- (1) Je me promène.
- (2) Je te promets de venir.

Ces définitions et autres ont posé de sérieux problèmes à Austin et qu'ils lui ont permis par la suite de faire une subdivision détaillée des classes de performativité.

¹⁵Austin travaille sur des énoncés déclaratifs, affirmatifs, de 1^{re} pers. Sg, à l'indicatif présent, voix active, non descriptifs.

1.1.1. Degrés de performativité

1.1.1.1. Les performatifs purs

Ce genre d'énoncés est centré autour d'un verbe conjugué à la première personne du singulier au présent de l'indicatif.

Exemples

- ✚ Je parie (au jeu).
- ✚ Je parie qu'il ne viendra pas.
- ✚ Je vous remercie pour ce bel exposé et j'ouvre tout de suite la discussion.

Un énoncé performatif à la première personne du présent cesse de l'être à un autre temps et à une autre personne. « *J'ai parié* » et « *il parie* » ne sont pas des performatifs ; ils ne font que décrire des actions (1970 : p.86).

Les exemples donnés par Austin sont regroupés en deux catégories selon que le verbe en question est un verbe de parole (ou *dicendi*)-----série(2)-----ou ne l'est pas----série (1) :

- (1) Je baptise ce bateau le *Queen Elizabeth*
 - Je donne et lègue ma montre à mon frère
 - Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain
 - Je contre (au bridge), je vous congédie, je vous pardonne, etc.
- (2) Je te promets / permets / t'ordonne / te conseille de venir
 - J'accepte, Je refuse, Je proteste ! Je le jure ! etc.

Les verbes de parole, qu'ils soient employés transitivement ou non, sont de généreux pourvoyeurs de formules performatives. Par ailleurs certains verbes performatifs ne sont pas des verbes de parole « *baptiser* » ne dénote pas une activité de parole, mais un acte qui peut et même doit se réaliser en partie par des moyens linguistiques, ce n'est pas la même chose¹⁶.

¹⁶C. K. ORECCHIONI (2003) : « *Les actes de langage dans le discours* », Paris, Nathan/VUEF, p. 10.

1.1.1.2. Les quasi-performatifs

Ce type d'énoncés est caractérisé par la tournure : je (+ tu) + verbe à l'indicatif présent mais de façon non évidente, voire suffisante, toutefois nécessaire. Austin note que les « *performatifs purs* » peuvent se prêter à diverses manipulations telles que¹⁷ :

a. L'ellipse (ou la « réduction »)

Exemples

✚ La séance est ouverte.

✚ A voté ! coupable !

Dans ces deux exemples, nous constatons l'élosion de l'introductif « *je déclare* ».

b. La transformation passive ou impersonnelle

Exemples

✚ Les voyageurs sont avisés que... ;

✚ Vous êtes autorisé par la présente... ;

✚ Il est formellement interdit d'entrer dans les cuisines.

c. L'addition d'un modalisateur ou d'un autre préfixe¹⁸

✚ Je dois m'excuser.

✚ Puis-je vous demander de ne pas fumer ?

✚ J'aimerais vous remercier.

✚ Laisse-moi te prévenir que...

✚ Je vous présente mes excuses.

✚ Je vous prie d'agréer mes salutations les plus sincères.

Dans les deux derniers exemples, les énoncés accomplissent des actes d'excuse ou de salutation, et non de présentation ou de prière ; dans ce sens Austin écrit : « *Je propose d'appeler*

¹⁷ Ibid., p.11.

¹⁸ Dans la littérature post-austinienne ces emplois sont souvent appelés *hedgedperformatives*(voir Fraser, 1975).

(une énonciation de ce type) une phrase performative ou une énonciation performative »¹⁹. Dans ce sens, Austin un acte d' « appellation » plus qu'un acte de « proposition » où le verbe introducteur sera considéré comme un simple préfixe adoucisseur.

1.1.1.3. Les énoncés intermédiaires (Mixtes)

Ce sont selon Austin des énoncés *mixtes*, qu'ils situent au centre ou au mi-chemin entre le performatif et le constatif. Ils ne dénomment pas explicitement l'acte qu'ils effectuent. A ce titre, on peut citer l'exemple suivant : « Je m'excuse » ou « je vous remercie », au lieu de dire de manière performative pure : « Je suis désolé » ou « Je vous suis reconnaissant ».

1.1.1.4. Les énoncés intermédiaires (Primaires)

Par opposition aux énoncés explicites, cas des exemples : « Je t'ordonne de fermer la porte », de même « Ferme la porte » qui accomplissent un acte de proche en proche et dit explicitement, Austin soulève d'autres énoncés dotés d'une force illocutionnaire, ou illocutoire, traduits de l'anglais *illocutionary*²⁰. Au terme de cette recherche, il affirme que : « *la question du performatif finit par s'absorber dans la problématique plus générale des actes illocutionnaire* »²¹.

Il serait utile donc de maintenir une distinction de principe entre les principes qui accomplissent des actes en les dénommant explicitement, et les autres énoncés, qui accomplissent des actes par d'autres moyens plus implicites : « *utiles corrélativement de réserver " performatif " à la première catégorie, et de parler dans tous les autres cas " d'actes illocutoires" »*²².

En outre de ce problème de polysémie, et même en se tenant aux critères austiniens, il paraît justifié d'admettre, avec Austin justement, l'existence de *quasi-performatifs* et de *semi-performatifs*, c'est-à-dire d'une continuité de fait entre les catégories théoriques du performatif et du non-performatif²³. En tout cas, la théorie des *speech acts* a pour vocation de s'intéresser à

¹⁹ John R. Austin., op. Cit., p. 41.

²⁰ Pour ce qui est par exemple des deux ouvrages de Searle « *Les actes de langage* » et « *Sens et expression* », le traducteur du premier a choisi *illocutionnaire*, alors que le traducteur du second a préféré *illocutoire*.

²¹ Austin, cité par C. K. ORECCHIONI (2003) :Op. Cit., p. 12.

²² Austin, cité par C. K. ORECCHIONI (2003) :Op. Cit., p. 13.

²³ Mentionnons aussi le cas très particulier des *pseudo-performatifs*, comme « je t'embrasse » énoncé au téléphone ou par écrit : quand dire, ce n'est pas vraiment faire...

tous les moyens par lesquels s'exerce la fonction agissante inhérente au langage, donc aux réalisations implicites aussi bien qu'explicites de valeurs illocutoires²⁴. Austin s'engage résolument dans la voie d'une théorie générale des actes de langage.

1.1.2. Les actes de langage

A partir de ses conférences, Austin baptise une réelle théorie complète des actes de langage, mettant en exergue toutes les composantes des *speech acts*, où les successeurs n'ont qu'à les suivre ou approfondir ces recherches. On déduit donc l'existence de :

- a.** L'affirmation selon laquelle tous les énoncés sont dotés d'une force illocutoire, y compris les « *constatifs* » ;
- b.** Prémisses de distinction entre trois types d'actes, en l'occurrence ; les locutoires, les illocutoires et les perlocutoires (8^e, 9^e et 10^e conférences).
- c.** Essai de classification des diverses valeurs des actes illocutoires que peut subir une quelconque énonciation (12^e conférences) et retiendra cinq classes énumérées comme suit :
 - 1) Les *verdictifs* ou actes judiciaires par le fait de prononcer un jugement (un verdict) : acquitter, considérer comme, calculer, décrire, analyser, estimer, classer, évaluer, caractériser, condamner, décréter, etc.
 - 2) *Lesexercitifs* formulant un jugement ou une décision en faveur ou à l'encontre d'une suite d'actions : ordonner, commander, plaider pour, supplier, recommander, implorer, conseiller, nommer déclarer une séance ouverte, avertir, proclamer, exhorter, pardonner, etc.
 - 3) *Les promissifs*(ou *commissifs*) dont l'objectif est d'obliger le locuteur à l'adoption d'une certaine conduite. En d'autres termes, ils engagent ce dernier à une suite d'actions déterminée : promettre, faire le vœu de, s'engager par contrat, garantir, jurer, passer une convention, embrasser un parti, garantir, jurer de...
 - 4) *Les comportatifs*ou les "*comportementaux*", dits aussi (*behabitives*) : il s'agit des réactions au comportement des autres, aux événements qui les concernent.

²⁴Austin, cité par C. K. ORECCHIONI (2003) :Op. Cit., p. 14.

Ils expriment l'attitude du locuteur envers la conduite antérieure ou imminente de quelqu'un : s'excuser, remercier, féliciter, souhaiter la bienvenue, critiquer, exprimer des doléances, bénir, maudire, porter un toast, boire à la santé, protester, défier, mettre au défi de, déplorer, etc.

- 5) *Les expositifs* qui souvent utilisés dans l'exposition des idées, défendre par argumentation, clarifier. Ils sont utilisés pour exposer des conceptions, conduire une argumentation, clarifier l'emploi des mots, assurer les références : affirmer, nier, répondre, objecter, concéder, exemplifier, paraphraser, rapporter des propos, expliquer, etc.

Austin a conclu comme suit : « *J'ai présenté un programme, c'est-à-dire que j'ai dit ce qui doit être fait, plutôt que je n'ai fait quelque chose (...)* »²⁵.

1.2. John R. SEARLE

Searle travaille sur un concept peu utilisé par Austin : *les speech acts*. C'est avec cette expression qu'il intitule son ouvrage apparu en 1969 (en français actes de langage, 1972). Austin et Searle parlent bien du même phénomène et ils considèrent que tout énoncé linguistique fonctionne comme un acte particulier, visant à produire un certain effet et à causer une modification dans la situation communicationnelle.

Les travaux qui se basent sur la théorie des actes de langage partent du principe que l'on peut faire des choses par la simple production d'énoncés langagiers. Effectivement, tous les énoncés possèdent implicitement ou explicitement une valeur d'acte. Même les assertions ne se contentent pas de faire savoir à l'auditeur ce que le locuteur pense à propos de quelque chose, mais elles visent à influencer d'une manière ou d'une autre sur la manière de voir « quelque chose ». De cette façon,

Tout énoncé est ainsi doté d'une charge pragmatique, certes plus ou moins forte et évidente selon le cas, mais toujours présente. En d'autres termes : le « *contenu propositionnel* »

²⁵Austin, cité par C. K. ORECCHIONI (2003) : Op. Cit., p. 15.

ne s'actualise jamais seul, il est toujours pris en charge par une « *valeur illocutoire* » de nature variable²⁶.

1.2.1. Actes de langage et valeurs illocutoires

Searle comme Austin considère que tout énoncé linguistique fonctionne comme un acte particulier (ordre, question, promesse, etc.), en d'autres mots, il vise à produire certain effet afin d'entraîner certaine modification de la situation interlocutive.

- a. L'acte locutoire, ou acte de dire quelque chose ;
- b. L'acte illocutoire, ou acte effectué *en disant quelque chose*, (dire pour changer) ----- dire + faire (ce que je dis + ce que je cherche) : c'est l'accomplissement de l'acte.
- c. L'acte perlocutoire, ou acte effectué *par le fait de dire quelque chose*.

Exemple :

🚦 Qu'as-tu fait ce matin ?

J'effectue un acte locutoire dans la mesure où je combine des sons et des mots, auxquels vient s'associer un certain contenu sémantique (identifiable au contenu propositionnel) ; j'effectue aussi un acte illocutoire dans la mesure où cette suite a pour but avoué d'obtenir du destinataire une certaine information ; j'effectue enfin un acte perlocutoire si cette énonciation sert des fins plus lointaines et cachées, comme embarrasser l'interlocuteur, ou lui de manifester de l'intérêt.

Souvent reprise, diversement interprétée, la triade austinienne pose bien des problèmes, en ce qui concerne surtout l'endroit où il convient de faire passer la frontière entre « *illocutoire* » et « *perlocutoire* ».

Une première interprétation consiste à expulser le perlocutoire de l'énoncé lui-même, en l'assimilant aux effets réellement obtenus par l'énonciation de l'énoncé. Si **L** dit **A** d'aller fermer la porte, l'acte illocutoire d'ordre aura par exemple pour effet perlocutoire que **A** s'exécute et aille fermer la porte, cet effet comportemental pouvant s'accompagner de divers effets cognitifs et psychologiques (sentiment d'humiliation, d'agacement ou de satisfaction). Le texte d'Austin autorise une telle interprétation, ainsi que celui de Searle dans un passage tel que celui-ci :

²⁶C. K. ORECCHIONI remarque en outre : Certains énoncés, en revanche, étant dépourvus de tout contenu propositionnel, se réduisent à leur valeur illocutoire, comme les interjections, ou certains rituels tels que les salutations.

« Si l'on considère la notion d'acte illocutionnaire, il faut aussi considérer les conséquences, les effets que de tels actes ont sur les actions, les pensées ou les croyances, etc. Par exemple, si je soutiens un argument je peux persuader, ou convaincre mon interlocuteur ; si je l'avertis de quelque chose, je peux l'amener à faire ce que je lui demande ; si je lui fournis une information je peux le convaincre, l'éclairer, l'édifier, l'inspirer, lui faire prendre conscience. Les expressions notées en italique ci-dessus désignent des actes perlocutionnaires »²⁷

Mais on peut aussi considérer que la perlocutoire réside déjà dans l'énoncé, sous la forme d'effets voulus ou « prétendus » (intended) ___ et c'est alors que les choses se compliquent, car les valeurs illocutoires sont elles aussi « prétendues » par l'énoncé(elles correspondent à l'intention que le locuteur manifeste à travers la formulation de son énoncé). Pour distinguer les deux types de valeurs, on aura alors recours à la notion de règle, ou de convention :

« (Les actes illocutionnaires) sont déterminés par des règles spécifiques du discours (c'est une règle que les énoncés de telle forme, prononcés de telle façon, s'ils sont adressés, dans tel type de circonstance, à des auditeurs déterminés obligent ces auditeurs à répondre ; leurs énonciation, si les conditions requises sont réalisées, constitue alors l'acte illocutionnaire de question). Les actes perlocutionnaires en revanche font intervenir des lois dans le champ d'application déborde de beaucoup le discours. »²⁸

Par exemple ils font intervenir des ressorts psychologiques ou cognitifs relevant des systèmes de croyances, des mécanismes de la persuasion, ou du fonctionnement des affectes²⁹.

Plus concrètement, certains tests ont été proposés pour discriminer ce qui relève de l'illocutoire et du perlocutoire :

Le test de *tryto*proposé par Leech(1983,p.204):

- (1)She tried to persuade me to accompany her

²⁷Austin John L., Op. Cit., p. 62.

²⁸Ducrot O., « Introduction aux Actes de langage », p .16.

²⁹C. K. ORECCHIONI (2003):Op.Cit., p. 23.

- (2) She tried to ask me to accompany her

En (1), *try* implique que l'énoncé n'a pas atteint sa visée perlocutoire ; en (2), c'est l'acte locutoire et non illocutoire qui pour telle ou telle raison n'a pas pu avoir lieu: *try* peut porter sur un acte perlocutoire comme « *persuader* », mais non sur un acte illocutoire comme « *demander* ».

Le test de *peut-être* proposé par J-Anscombe (1980, p.67) :

- (1) Je vais *peut-être* te vexer, mais Pierre travaille mieux que toi.
- (2) Je vais *peut-être* te faire un reproche, mais Pierre travaille mieux que toi.

L'énoncé (2) est à coup sûr plus bizarre que (1), ce qui tend à prouver que dans « *Pierre travaille mieux que toi* », la valeur de reproche relève de l'illocutoire (elle est incontestablement inscrite dans l'énoncé), alors que la valeur de « *vexation* » n'est qu'un effet secondaire, et nettement plus aléatoire, que l'énoncé est susceptible de produire sur **A**.³⁰

A cet effet, Austin déclare : « *Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite(...)* ; *deuxièmement, ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et conformément à ces règles qu'ils se réalisent.* »³¹

Il appelle *illocutionary force* (en français *force illocutoire*) la composante de l'énoncé qui lui donne sa valeur d'acte. A cet effet, il cite les exemples suivants :

- (1) -Jean fume beaucoup.
- (2) - Jean fume-t-il beaucoup ?
- (3) - Fume beaucoup, Jean ?
- (4) - Plût au ciel que Jean fumât beaucoup !

³⁰Ibid., p. 24.

³¹ J. R. SEARLE (1972), « *Les actes de langage* », Hermann, coll. Savoir, Paris, p. 52.

Nous remarquons que les quatre énoncés ont le même contenu propositionnel dont le sujet de référence est (Jean) et le même prédicat (fumer beaucoup), cependant, ils s'opposent par leurs forces illocutoires, respectivement, on aura :

- (1) – Assertion ;
- (2) - Interrogation (question) ;
- (3) - Ordre ;
- (4) - Expression de souhait.

1.2.2. Actes de langage et forces illocutoires

Searle appelle force illocutoire l'élément dans l'énoncé qui lui donne sa valeur d'acte. Cette force agit dans le contenu propositionnel de l'énoncé. Observons ces trois énoncés :

- Olivier lit beaucoup.
- Olivier lit-il beaucoup ?
- Lis beaucoup, Olivier.

On peut dire que ces trois énoncés possèdent le même contenu propositionnel (sujet – Olivier / prédicat – lire beaucoup). Ils ont cependant des forces illocutoires différentes : le locuteur n'aligne pas seulement des mots de la langue française mais il dit effectivement quelque chose. Un locuteur, en énonçant la première phrase, fait une assertion. Dans la seconde, il pose une question (interrogation), alors que dans la troisième, il donne un ordre.

Il est donc important de distinguer les actes de langage, qualifiés aussi d'acte illocutoire, et les forces illocutoires. Les premiers concernent les différentes actions qu'on peut accomplir par le langage (l'action d'ordonner par exemple) et les deuxièmes correspondent, dans une certaine proposition, à la composante qui rend possible à l'énoncé de fonctionner comme un acte particulier. L'énoncé « lis beaucoup, Olivier » possède une force illocutoire d'ordre.

En analysant des propositions semblables, Searle en tire la conclusion que, lorsqu'un locuteur énonce l'une de ces phrases, il accomplit au moins trois actes distincts:

- a.**Enoncer des mots (morphèmes, phrases) – effectuer des actes d'énonciation ;
- b.**Référer et prédiquer – effectuer des actes propositionnels ;

C. Affirmer, poser une question, donner un ordre, etc. – effectuer des actes illocutionnaires.

Ces actes ne sont pas vus comme des actes indépendants que les locuteurs exécutent simultanément, comme on pourrait simultanément boire, écouter de la musique et écrire. Searle à ce propos écrit :

« Lorsqu'on accomplit un acte illocutoire, on accomplit par le fait même des actes propositionnels d'énonciation. Il ne faudrait pas non plus déduire de ceci que les actes d'énonciation et les actes propositionnels sont aux actes illocutionnaires ce qu'acheter un billet et monter dans un train sont au fait de partir faire un voyage en train. Il ne s'agit pas de moyens servant à une fin. Je dirais plutôt que les actes d'énonciation sont aux actes propositionnels et illocutionnaires ce que, par exemple, écrire un « X » sur un bulletin de vote est au fait de voter. »³²

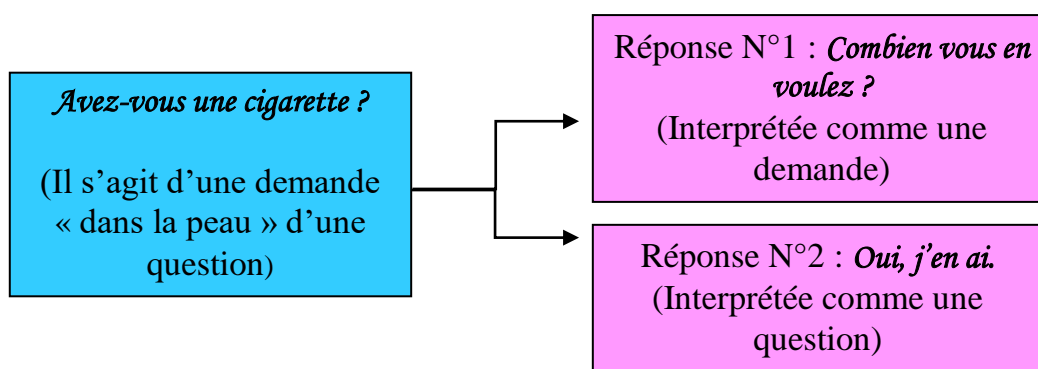
La notion d'acte perlocutoire proposée par Austin est très importante pour ce travail. Si le locuteur insiste sur un argument, il peut persuader ou convaincre son auditeur. S'il l'avertit de quelque chose, il peut l'effrayer ou l'inquiéter. S'il lui demande quelque chose, il peut l'amener à faire ce qu'il lui demande. Il est important de remarquer que sans l'acte perlocutoire, la persuasion n'aura pas lieu. Comme il signale que ce n'est pas toujours de la même façon que le discours aura lieu.

Normalement nous attendons que le locuteur prononce une proposition et signifie exactement ce qu'il a voulu dire. C'est-à-dire le locuteur a l'intention de produire un effet illocutionnaire chez le récepteur et celui-ci reconnaît cette intention grâce à des connaissances déjà existantes dans la proposition. Pourtant, ce mécanisme apparemment simple n'a pas toujours lieu et parfois le discours est compris différemment. Quelques éléments comme l'ironie, les insinuations, les allusions et les métaphores empêchent cette perfection de la compréhension et mènent la signification vers d'autres chemins.

³²SEARLE, 1972, Op. Cit., p. 61.

D'après lui toujours, dans certains cas, quand le locuteur émet un énoncé, il signifie ce qu'il a voulu dire en y ajoutant d'autres informations. Il donne comme exemple l'énoncé « *Je veux que tu fasses cela* »³³. Cet énoncé peut être interprété incidemment comme une assertion, alors qu'il a voulu d'abord signifier une demande ou plutôt un ordre qui nécessite, de facto, une exécution.

Dans ces cas et autres, la proposition octroie une force illocutionnaire qui indique un type d'acte illocutoire, mais qui peut aussi indiquer un autre type d'acte illocutoire. C'est un acte réalisé indirectement à travers les formes linguistiques typiques d'autres actes.



Cette phrase a deux forces illocutionnaires, car un acte est réalisé sous la forme d'un autre acte typique. Searle qualifie ce phénomène « *d'acte de langage indirect* ». Devant ces phrases qui peuvent signifier effectivement deux choses liées aux deux forces illocutoires existantes, on se demande comment il est possible pour le sujet parlant de dire quelque chose en signifiant beaucoup plus que ce que la phrase propose, et comment l'allocutaire peut comprendre cette subtilité ?

Marmaridou explique (2000 : 167) que la structure cognitive des actes de langage peut donner lieu à des effets de prototypes dans cette catégorie, de sorte que le discours le plus proche du prototype est attaché à son caractère conventionnel, tandis que les actes de langage moins proches du prototype sont plutôt soumis à des normes de nature socioculturelle. De

³³-« I want you to doit» (Searle 1995:168).

cette façon, les actes de langage indirects sont établis sur la base d'une convention sociale et de savoirs communs partagés par les interlocuteurs.

Searle avait déjà suggéré que certaines phrases pouvaient être expliquées par le fait qu'elles concernent des conditions de félicité d'actes de langage employés indirectement, mais il avoue que ces suggestions sont incomplètes et il essaie de développer de nouvelles propositions explicatives. En dépit de ces incertitudes, une chose est certaine : dans les actes de langage indirects, le locuteur communique plus que ce qu'il dit, et grâce à des connaissances partagées, locuteur et allocutaire peuvent se comprendre. Searle rappelle que l'existence de certains principes de la conversation coopérative (Grice), tout comme le contexte, sont essentiels pour expliquer les actes de langage indirects.

Searle a trouvé quelques points pour que l'auditeur comprenne ce que le locuteur a voulu dire en disant « *peux-tu atteindre le sel?* ». Ainsi, on peut poser cette question, mais on ne peut pas dire « *Le sel est fait de chlorure de sodium* » pour remplacer la première phrase, car notre aptitude à passer le sel est une condition préparatoire pour passer effectivement le sel. Pourtant, il est évident que la question n'est pas auto-suffisante, car ce ne sont pas toutes les questions sur nos capacités qui concernent une demande. L'allocutaire a besoin de quelques indices pour savoir quand la phrase est seulement une question sur les capacités de l'autre, et quand elle est une demande / réquisition cachée derrière une question sur les habilités.

Le principal mécanisme d'interprétation qui permet le décodage des actes de langage indirects sont les célèbres maximes conversationnelles du linguiste Paul Grice (1975), qui selon lui, tout échange conversationnel entre un locuteur et un destinataire suppose un minimum d'entente, un minimum d'effort coopératif. L'échange entre les deux participants ne suit pas n'importe quelle voie, il implique le respect de règles communes. Grice soutient que les participants engagés dans un échange sont censés observer un principe de coopération. Il précise ce principe par quatre catégories de maximes dites « *conversationnelles* » :

a. Maximes de quantité

1. Que votre contribution soit aussi informative que nécessaire ;
2. Que votre contribution ne soit pas plus informative que nécessaire.

b. Maximes de qualité

1. Ne dites pas ce que vous croyez être faux ;

2. Ne dites pas les choses pour lesquelles vous manquez de preuves.

c. Maximes de relation

1. Etre pertinent.

d. Maximes de manière

1. Éviter de vous exprimer de façon obscure ;
2. Éviter l'ambiguïté ;
3. Etre bref ;
4. Etre ordonné.

Le respect de ces maximes va orienter l'interprétation des énoncés lors de l'échange verbal. Le destinataire, supposant que son locuteur est coopératif, devra ajouter des informations au contenu littéral d'un énoncé pour comprendre ce qu'il communique. Grâce à ces informations supplémentaires des « *implicatures* ». Elles se rencontrent classiquement lorsque le locuteur semble ne pas accomplir une des maximes :

X : Tu es allé voir la directrice ?

Y : J'ai travaillé à plein temps jeudi.

D'après le sens littéral de la réponse, le locuteur Y semble transgresser la maxime de relation et ne pas se conformer au principe de coopération. Pour faire disparaître la transgression de la maxime, le destinataire doit développer quelques « *implicatures* », et le locuteur doit prévoir que le destinataire est capable de les développer.

- Qui travaille à plein temps n'a pas de temps libre ;
- Qui n'a pas de temps libre peut être empêché d'aller voir quelqu'un ;
- Donc, Y n'est pas allé voir la directrice. (*implicature*).

Ces « *implicatures* » permettent que la communication n'échoue pas, même en cas de transgression des maximes. Il est important de noter que moins un acte de langage est conventionnel et connu, plus il aura besoin du contexte pour mettre en lumière sa force illocutoire.

2. Notion de discours (essais de définition)

Le discours est production oratoire, il consiste à chercher le rapport existant entre celui qui parle et celui qui écrit, « *il est l'expression verbale de la pensée, un écrit qui traite méthodiquement d'un sujet, une œuvre littéraire ou simplement toute suite de paroles ordonnées* »³⁴. Comme il est polysémique. Maingueneau, donne six définitions de ce concept³⁵ :

- a.** Dans les dernières années, le mot discours été employé comme un terme de même sens que parole en situation et texte, qui représentent proprement deux activités paradoxes : l'une orale et l'autre écrite. De fait, « *le discours, dont le but, mise à part les différences entre auteurs, était de comprendre la différence entre une collection de phrases sans lien et un texte bien formé* ». ³⁶Tout simplement, c'est parce que l'activité de l'analyse de discours est une activité inconsciente et inséparable de l'exercice de la langue : chaque être humain est en train d'analyser chaque jour son journal, ses lettres et tout ce qu'il entend des autres. Il est donc synonyme de la parole saussurienne (définition qu'on retrouve dans la linguistique structurale). De l'opposition langue /parole, on a retenu que l'opposition était fondée sur le fait que la langue est quelque chose de figer par contre la parole est synonyme de l'expression libre de l'individu. De là, on considéré le discours comme synonyme de parole ;
- b.** Le discours est une suite linguistique de dimension supérieure à la phrase. Ce serait une suite linguistique transphrastique, un message pris globalement ;
- c.** Le discours est « *l'ensemble des règles d'enchaînement des suites de phrases composant l'énoncé* » (Harris « *analyse de discours* ») ;
- d.** Le discours est, selon Guespin, Langages n°23, p.10, « *l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* » ;

³⁴Christian Baylon, Xavier Mignot, *Initiation à la sémantique du langage*, NATHAN, Paris, 2000, p. 196.

³⁵Maingueneau. D : « *Analyse du discours* », Hachette Université, Paris, 1976, p. 11

³⁶-Op, cit, p. 197.

e. Benveniste oppose le discours au récit³⁷ ;

f. La dernière définition oppose la langue comme un ensemble fini relativement stable alors que le discours, lui, est le lieu où s'exerce la créativité et où est pris en charge la contextualisation (rôle du locuteur dans l'argumentation).

Maingueneau relève d'autres usages qui sont moins reçus par les linguistes notamment Derrida pour lequel « *le discours est n'importe quel ensemble de signes* » et Foucault dans « *Archéologie du savoir* » qui utilise le terme de discours à propos de productions discursives sans analyser et définir ce terme.

De cette polysémie d'utilisation du terme « *discours* », Maingueneau (p : 16) conclut qu' « *un discours n'est pas évidence, un objet concret offert à l'intuition mais le résultat d'une construction* ». Il part du constat que la communication dépasse le stade de la phrase et s'inscrit plutôt dans le cadre de la conversation et le dialogue qui sont le mode de déroulement le plus courant de l'acte de communication. La conversation et le dialogue sont soumis à d'autres contraintes, à d'autres modes d'organisation, d'autres modes d'enchaînements que ceux que l'on trouve au sein de la phrase.

Le deuxième point sur lequel insiste Maingueneau est celui selon lequel il faut tenir compte, dans la prise en charge de la nouvelle définition de l'unité de langages, des conditions de productions langagières qui impriment nécessairement leur influence sur la production linguistique (remise en cause de la phrase et insistance sur la notion de discours). Il conclut par une proposition : « *on considérera plutôt le discours comme le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structuration transphrastiques en fonction des conditions de production* »³⁸ (prise en compte du niveau linguistique des conditions de productions langagières).

Ce terme est dans la langue courante polysémique car il renvoie souvent à un ensemble d'énoncés solennels. Il est souvent associé à une forme du langage dirigé dans un but précis est orienté pour des fins déterminées au préalable, supposant certainement une

³⁷Benveniste E., « *Delasubjectivitédulangage* » in *problèmesdelinguistiquegénérale*, T. 1, 1966, pp. 258-266.

³⁸Maingueneau D., Op. Cit., p. 16.

stratégie particulière, qui dépend surtout des objectifs supervisés, soumis à une rhétorique qui lui est liée, ainsi qu'un système qui permet sa reproduction et sa reprise.

Autrement dit, le terme « *discours* », particulièrement riche, puisqu'il permet l'intégration d'une approche historique, voire sociologique, tout en gardant à l'esprit que le discours est avant tout un acte de communication complexe, ayant une visée précise, qui peut cependant échapper à son auteur.

Dans un même discours, en effet, plusieurs types de sous-discours peuvent se superposer, s'emmêler simultanément, et l'on rejoint ici aussi la notion de polyphonie : c'est quand plusieurs « voix » font entendre au discours, et ce dernier garde bien souvent son littérarité (son caractère littéraire), de leur concurrence de leur contradiction.

Bref ; de leur « *je* » entre elles, jeu au sens ludique (de là vient en partie l'ironie d'un texte), ou de leur sens mécanique (leur « fiction », leur concurrence produit des effets). Cette définition du terme « *discours* » a son emploi dans les sciences du langage, notamment la pragmatique, qui a dégagé un certain nombre de caractéristiques et de lois de la communication, dont voici un aperçu :

3. Le texte

Mainueneau a montré comment la notion de texte a émergé à partir d'une certaine insatisfaction³⁹ :

3.1. Le cadre étroit de la phrase

Il prend plusieurs exemples pour montrer l'étroitesse du cadre phrastique.

- ✚ Le couple questions /réponses (échanges donc dialogue). La réponse est un énoncé déterminé par un énoncé antérieur qui s'articule sur le dernier mais pas n'importe lequel ;
- ✚ Les anaphoriques (ou éléments qui reprennent un autre segment du discours par exemple les pronoms personnels) qui montrent bien que la relation sémantique est

³⁹Mainueneau D : Op. Cit., pp. 154-155.

bien une relation inter phrastique. Ils ont valeur de reprise d'un terme antérieur mais aussi valeur d'identification :

Exemples

- Il aime sa sœur à la folie. Cela est déplaisant.

« *Cela* » renvoie à un contexte sémantique antérieur. Cette affection pluralité de signifiés que seul, la passion, le contexte, l'extralinguistique ainsi que la perversion permettront de déterminer « *les problèmes que soulèvent les anaphores mettent en jeu des phénomènes syntaxiques et sémantique complexes* », nous dit Maingueneau ⁴⁰.

- ✚ Le problème de la coordination et de la subordination (la coordination peut exprimer la subordination). Cela conduit progressivement à élargir le cadre de l'analyse.

3.2 Texte vs phrase

On reproche au discours, à l'analyse énonciative de s'inscrire toujours dans la linguistique du monologue (conception monologique de la communication. Ce ne sont pas des analyses de discours interactionnels).

Plusieurs définitions de la notion de texte ont été données⁴¹ :

- ✚ Selon l'école praxématique de Montpellier, le texte est « *une suite dénoncés oraux ou écrits posés par leur producteur comme un ensemble complet et autonome* » (définition donnée dans « *Introduction à l'analyse textuelle* ».

Les praxématiciens trouvent que cette définition s'éloigne de la définition traditionnelle (texte-----texeri-----tissu = enchaînement d'idées et production de mots : ex : c'est un tissu de mensonges) et de la définition du texte qu'ils considèrent comme un produit. Ils réintroduisent la notion d'acte de production. Le texte est vu comme un objet fixé dans son statut transcendant et atemporel par l'écriture dans la définition traditionnelle.

⁴⁰Ibid., p. 156.

⁴¹ cf. Courtés et Greimas : « *Dictionnaire de sémiotique* », Hachette Université, 1979.

✚ Dans la définition moderne, on prend en ligne de compte, les conditions de productions.

▪ Avant

- Unicité du discours ;
- Passivité du lecteur.

▪ Maintenant

- Plurivocité du discours ;
- Remise en compte du producteur ;
- Remise en question de la producteur /récepteur.

C'est une nouvelle conception de la notion du texte qui va avoir des répercussions en littérature et en linguistique (étude des langues naturelles). F, François précise que « *le terme 'texte' renvoie généralement au maniement de la langue écrite, ici, au contraire, il s'agit d'étudier tout message oral ou écrit indépendamment de sa longueur en le remplaçant dans ses conditions d'échanges.*»⁴²

4. Les caractéristiques du discours

L'étude du discours ne relève pas de la syntaxe, mais il mobilise des structures assez complexes qui se concentrent sur les conditions de production des énoncés. Cela s'affecterait sans mettre à l'écart ses conditions de réception. En réalité le discours a de diverses caractéristiques quand peut citer comme suit selon leur degré de gravité.⁴³

4.1 Le discours est orienté

Non seulement parce qu'il est construit en fonction d'une visée, mais, parce qu'il est une forme d'action sur autre. Toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger...) qui vise à modifier une situation : c'est ce que J.L. Austin ⁴⁴appelle : « *des actes de langage* » mais que l'on appelle aussi « *actes des paroles* » ou « *actes de discours* ». ⁴⁵

4.2 Le discours est interactif

⁴² François F., « *Linguistique et analyse de texte* », ch.8, in *Linguistique*, PUF, 1980.

⁴³-Charaudeau. P., « *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)* », éd. Hachette, p. 101, 1983.

⁴⁴Austin J.L.

⁴⁵ Ibid.

Cette caractéristique est évidente sous sa forme orale (le dialogue entraîne une interaction), mais elle ne s'y réduit pas. Il y a une interactivité fondamentale (ou dialogue), dans tout texte, car le discours qu'il met en place prend en considération son destinataire.

Pour souligner l'importance de ce destinataire, on le qualifie souvent de « *co-énonciateur* », puisqu'il participe à la production des énoncés : dans l'acte d'écriture comme dans toute communication, on sait ou on imagine à qui l'on s'adresse, par conséquent, cela influe sur le contenu de ce qu'on dit.

4.3 Le discours est pris dans un inter-discours

Il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un itinéraire. Autrement dit, un discours ne prend souvent de sens que par rapport à un autre discours.⁴⁶

Et l'on trouve ses catégories fécondes dans l'analyse d'un texte de « *parodie* » (prendre un discours pour le ridiculiser), « *commentaire* » (« *dialoguer* » de manière polémique avec un autre discours), « *commentaire* » (mettre son discours au service d'un autre), « *citation* » (reprendre un discours), etc.

5. Les principes du discours

Grice fait dépendre les lois du discours à une sorte de méta-principe, le principe de coopération « *que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptée de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé* ». ⁴⁷

Nous commencerons par distinguer trois principes généraux : principe de coopération, de pertinence et de sincérité, avant de relever des lois plus spécifiques.

5.1 Le principe de coopération

Ce principe chez Grice est le statut d'un méta-principe. Les sujets parlants qui communiquent s'efforcent de ne pas bloquer l'échange, de faire aboutir l'activité discursive.

⁴⁶- Charaudeau. P., op. Cit., p. 103.

⁴⁷-Convention, Cambridge (Mass), Harvard University Press, 1969.

Les protagonistes de l'énonciation reconnaissent et se reconnaissent, leurs droits comme leurs devoirs attachés à l'élaboration de l'échange dans la mesure où il faut être deux pour conserver, le sujet le plus égoïste est bien obligé de s'y soumettre.

5.2 Le principe de pertinence

C'est un principe de grosse pointure plus que celui de coopération. Ce serait l'axiome fondamental de l'échange verbal : Toute énonciation implique une pertinence, elle produit l'information convenable qui stipule qu'un énoncé n'est à saisir, que s'il est approprié au contexte énonciatif.⁴⁸C'est-à-dire ; qu'il doit s'intégrer aux attentes prédéterminées qui intéressent son destinataire. Ainsi « *il pleut* » ; sera moins pertinent dit comme simple constat qu'en réponse à la question d'un interlocuteur qui veut savoir s'il doit ou non arroser son jardin. Il s'en suit que l'évaluation de la pertinence dépend des destinataires : le locuteur fait de son mieux pour produire l'énoncé le plus pertinent possible.

5.3 Le principe de sincérité

Toute énonciation est présumée sincère, dont les locuteurs sont censés s'assurer que ce qu'ils tiennent vrai, n'ordonner que ce qu'ils veulent réaliser, ne demander que ce dont ils veulent effectivement connaître la réponse. En d'autres termes, les locuteurs sont supposés adhérer à leurs propos et y croire. Ils s'engagent dans l'acte de discours qu'ils doivent accomplir. (Ils sont censés dire ce qu'ils pensent et assumer ce qu'ils disent).

Ce principe implique et engage l'énonciateur dans son discours, il doit faire preuve de bonne foi et rapporter les faits comme ils se sont produits dans la réalité sans essayer de les trahir. Cette loi fait partie de ce que P. Charaudeau nomme « *le contrat d'authenticité* », ou de ce qu'il appelle « *le contrat énonciatif* » propre aux genres discursifs informationnels.⁴⁹

6. Les lois du discours

Ce sont les conventions tacites ou implicites entre les gens, mais de façon pragmatique. Lorsque je parle, il faut qu'il y ait quelqu'un ou quelques uns qui m'entende (ent). Comme, il y a des lois qui régissent et assurent les conversations. Cette coopération

⁴⁸ Voir à ce sujet le livre de P. Charaudeau : op. Cit., 1983, p. 101.

⁴⁹Ibid.

entre les (s) locuteurs et l'allocutaire(s) (la maxime de coopération est indispensable dans la communication), qui serait régie par des lois ; un ensemble de normes, une sorte de code que Grice appelle « *maximes conversationnelles* », issues de la dérivation du sous-entendu, que nous avons élaboré précédemment. Nous utiliserons ici le terme d'O. Ducrot, lois du discours.

Ces « *lois* » jouent un rôle considérable dans l'interprétation des énoncés et définissent une sorte de compétence pragmatique (d'autres disent « *une compétence rhétorique* »). Il ne s'agit pas de lois comparables à celles qui régissent la grammaticalité des phrases, mais de normes que l'on est supposé respecter quand on joue le jeu.

6.1 La loi d'informativité

A côté de ces principes généraux, on peut mentionner des lois du discours les plus spécifiques qui portent sur le contenu des énoncés. La loi d'informativité est l'une des plus utilisée. Sa devise est ; parler pour informer, puisqu'elle exclut qu'on parle « *pour ne rien dire* ». ⁵⁰

De ce fait, les énoncés doivent apporter des informations nouvelles au destinataire. Quand un énoncé n'apporte rien de neuf, c'est que l'information se trouve à un autre niveau et que l'énoncé veut transmettre un autre contenu (on dit une chose qui n'apporte rien, pour dire autre chose de manière violée). Cette loi atteste qu'une nouvelle ne peut être retenue que si elle dit quelque chose de nouveau au destinataire. Une nouvelle qu'il ne possède pas déjà, qui vient s'ajouter à ses informations déjà encaissées.

6.2 La loi d'exhaustivité

La loi d'exhaustivité est le fait de donner l'information essentielle et maximale en fonction de la situation, et cela sans masquer quelques détails aux lecteurs, de préférence qu'elle soit de façon condensée et brève, pour ne pas nuire à son destinataire (cas des titres). Cette loi est intégrée chez P. Charaudeau dans la deuxième composante du contrat énonciatif qu'il baptise sous le nom de « *contrat sérieux* », cette convention morale stipule que « *tout sujet informateur a une obligation de transmission d'information (...) et à l'obligation d'objectivité* ». ⁵¹

⁵⁰- Charaudeau .P : op. Cit, 1983, p. 101.

⁵¹-Charaudeau . P : op. Cit, 1983, p. 101.

Par conséquent, il ne doit pas laisser penser un seul instant que l'évènement dont il a la responsabilité de rapporter et imprégner de sa subjectivité, mais plutôt qu'il est le fruit de la vérité employée au service de la mise en scène de la réalité.⁵²

A cet effet le scripteur utilise plusieurs techniques comme par exemple l'emploi d'énoncé délocutif,⁵³ qui ont un caractère d'irréversibilité, ou bien l'emploi du présent qui a pour but la production d'«*un effet d'actualisation existentielle*»⁵⁴, c'est-à-dire de récré (récréation) ce qu'appelle P. Charaudeau «*l'illusion du direct*».

6.3 La lois de modalité

L'énonciateur doit s'exprimer clairement et sans ambiguïté, il recherche théoriquement la clarté, la concision, etc. les lois du discours obligent les scripteurs ou les titreur à être stricts dans le choix de leurs mots et de leurs titres, mais aussi, ils sont régis par la soumission irréfutable à l'économie langagière.

Cela peut s'effectuer en optant aux tournures et aux formules les plus simples et les plus directes, pour ne pas induire les lecteurs en erreur, ou les encombrer avec l'abus de détails, qui peut provoquer l'indifférence.

Ces lois définissent bien évidemment un discours classé « *idéal* », celui qu'on suppose dans l'absolu, l'acte de communication (qui vise à priori la compréhension la plus rapide et la plus totale entre ses différents partenaires).

A partir de ces éclaircissements, il semblait que les moyens de communication jouent un rôle très important, plutôt primordial et à long terme, dans la création et la structuration des opinions. Cela se réalise par le biais de leur pouvoir subliminal.⁵⁵ Cette étape fera donc, partie

⁵²-Cette mise en scène commence au niveau des titres qui annoncent ce travail de représentation et qui obligent le lecteur à considérer par évidence les faits comme des « *évènements réels* ».

⁵³-Ce type d'énoncé a pour caractéristique de présenter l'évènement comme une évidence, un fait posé et rapporté sans altération, un événement que l'on ne peut pas changer.

⁵⁴-P. Charaudeau : op., cit, 1983, p.114.

⁵⁵-Freud parle à propos d'un sujet annexe, qui est le langage publicitaire (langage qui exploite les mêmes techniques que le discours médiatique), de langage hypnotique dans lequel « *des pensées contradictoires, non seulement ne se distinguent pas, mais encore se juxtaposent, se condensent et forment un compromis que nous n'admettrions jamais dans la pensée normale* » (*l'interprétation des rêves*), voir à ce sujet l'article de « *tautologie* » dans l'encyclopédie Universalis 9 multimédia.

intégrante de notre travail, que l'on va développer plus en détail dans les rubriques qui vont suivre.

Conclusion

Pour conclure notre premier chapitre, nous pouvons attester que la subjectivité, la modalité se réalise à travers des indicateurs linguistiques qui permettent d'observer l'attitude énonciative du locuteur devant ce qu'il énonce.

Dans le cas de notre recherche sur le discours journalistique, certes, il s'agit d'analyser les informations émises par le journal, mais il s'agit également d'analyser comment les actants de l'énonciation se positionnent en s'appuyant et travaillant sur les dispositifs énonciatifs.

DEUXIEME CHAPITRE

Modèles d'analyse des actes du langage & Points de vue énonciatif

Introduction

Définir clairement l'analyse du discours et limites est devenu une tâche très difficile parce que cette dernière possède une pluralité des visées complexes qui sont toujours en situation de développement. Cet objet est en effet interdisciplinaire, il faut attendre donc les années 60 pour discerner ses frontières, pour que les courants linguistiques se dessinent et façonnent l'actuel champs de l'analyse du discours, de cela s'ajoute également un renouvellement de travaux et l'apparition d'autres approches.

Cette diversité, cependant, ne fait que refléter la multiplicité parfois antinomique de points de vue et c'est sans doute parce que l'objet du discours est désormais situé en position centrale et incontournable dans toutes les sciences.

L'énonciation n'est pas un objet d'étude récent car ses aspects linguistiques se trouvent déjà dans la grammaire et la deixis. Ainsi, ce domaine d'étude a connu son essor surtout avec les travaux d'Emile Benveniste qui se basent sur l'existence d'un sujet qui donne du sens à son discours.

L'énonciation est une activité linguistique liée par son énonciation qui annonce son discours à un moment donné.

Nous essayerons dans ce chapitre d'éclaircir toutes les nuances qui distinguent l'énoncé aussi que le discours et l'énonciation : « *il s'agit en fait du même objet, et la différence réside dans la mise en perspective de cet objet* »⁵⁶

L'objet discours ne se confond pourtant ni avec ses conditions de production et ses déterminations (contextes, conditions socio-institutionnelles). Dans ce cadre, le sujet occupe une position privilégiée dans le discours, il porte la marque de la subjectivité auquel Orrechioni rejoint la conception de Benveniste et affirme que la subjectivité constitue une caractéristique intrinsèque du langage et que : « *la subjectivité est partout dans le langage* »

.⁵⁷

⁵⁶Orrechioni.p 34

⁵⁷ Orrechioni , p 173

1. La sémiologie de la communication

Elle est née avec Eric Buysens qui sera l'un des ses premiers partisans. Des linguistes comme Georges Mounin, (*Introduction à la sémiologie*, Ed. Minuit, Paris, 1970), Luis J. Prieto, (*Messages et signaux*, P.U.F., Paris, 1966, « *La sémiologie* », in A. Martinet, *Le langage*, Coll. La Pléiade, 1968), Jeanne Martinet (*Clefs pour la sémiologie*, Seghers, Paris, 1973) ont travaillé à définir une sémiologie de la communication et à constituer ses principes et ses fondements.

Les signes évocateurs à eux-mêmes de sens, sont explicites par les fonctions qu'ils remplissent dans les différentes sociétés où ils existent et dans lesquelles ; ils feront l'objet de la sémiologie. " *La sémiologie peut se définir comme l'étude des procédés de communication, c'est-à-dire des moyens utilisés pour influencer autrui reconnu comme tels par celui qu'on veut influencer*".⁵⁸

Donc, pour E. Buysens, la sémiologie est une étude qui vise la communication par les moyens qu'elle utilise afin d'influencer et agir sur autrui comme objectif de première tâche que doit accomplir cette science. " *Le point de vue sémiologique nous oblige à revenir à la fonction primordiale des langages : agir sur autrui*", en parlant, en agissant.⁵⁹ La langue ne sert pas à révéler le monde mais à influencer l'autre.

Par conséquent, faire part de la communication intentionnelle, de ce qui précède pour E. Buysens ainsi que pour J. Prieto, « *la sémiologie doit s'occuper des faits perceptibles associés à un certain état de conscience, réaliser ce fait pour qu'un autre individu comprenne le but de ce comportement et reconstitue dans sa propre conscience ce qui se passe dans celle du premier* ». ⁶⁰ Dire c'est faire, le sens est un mode d'action sur autrui ; parler est une forme d'action afin de changer une situation ; agir sur l'autre, c'est un désir d'agir sur autrui. G. Mounin voit aussi que la sémiologie n'est présente que seulement dans le cas de la communication.

⁵⁸E. Buysens, *La communication et l'articulation linguistique*, Presse universitaire de Bruxelles, 1967, p.11.

⁵⁹ Idem, p.12.

⁶⁰L.J. Prieto, op. cit., p.94

Alors nous pouvons résumer ce qu'on vient de citer comme suit : il y a processus sémiologique quand il y a :

- Intention de communication de la part du locuteur ;
- Intention reconnue par le récepteur du message.

« *On ne peut jamais être pris dans un processus de communication à son insu, ni émetteur, ni comme récepteur* ». ⁶¹Cela montre que la sémiologie de la communication est en pivot sur deux axes principaux :

- un premier axe linguistique, ou verbal, explicité dans le schéma de communication de R. Jakobson, dont la condition quasi-nécessaire est le fait qu'il y ait le même code entre l'émetteur et son récepteur avec une transmission du message dotée d'une certaine simplicité et clarté.

Par ailleurs, chaque élément composant ce célèbre schéma est suivi d'une fonction qu'il doit accomplir

1.1. Schéma de Jakobson

Le schéma de Jakobson est un modèle décrivant les différentes fonctions du langage. Il a été développé à la suite des études de Karl Bühler, dont le modèle se limitait aux fonctions émotive, conative et référentielle.

⁶¹E. Buysens, op.,cit, p.20

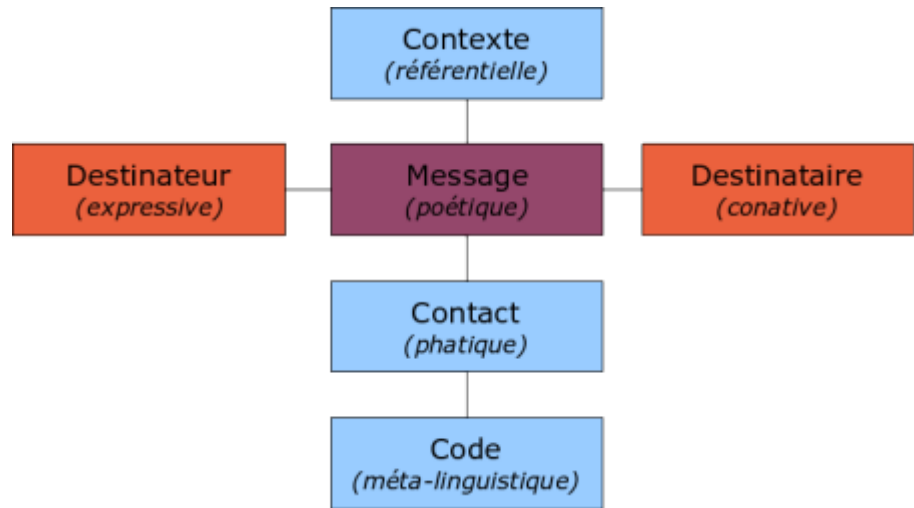


Schéma de la communication verbale, d'après Jakobson⁶²

A chacun des six facteurs inaliénables à la communication correspondent six fonctions du langage (mises entre parenthèses). En conséquence, il l'a modifié de la manière suivante :

Schéma N°2

Emetteur ———— *Message* ———— → *Récepteur* (R. Jakobson)
 (Actif) (Passif)

Enonciateur — (Actif) ———— *énoncé* ———— → *Co-énonciateur* (Actif) (E. Benveniste)

Dans ses travaux il s'efforce à décrire la communication humaine, en prenant en considération les éléments exposés dans ce schéma. Pour lui, « *tout acte de parole met en jeu un message et quatre éléments qui sont liés : l'émetteur, le récepteur, le thème du message (le référent) et le code utilisé. La relation entre ces quatre éléments est variable.* »

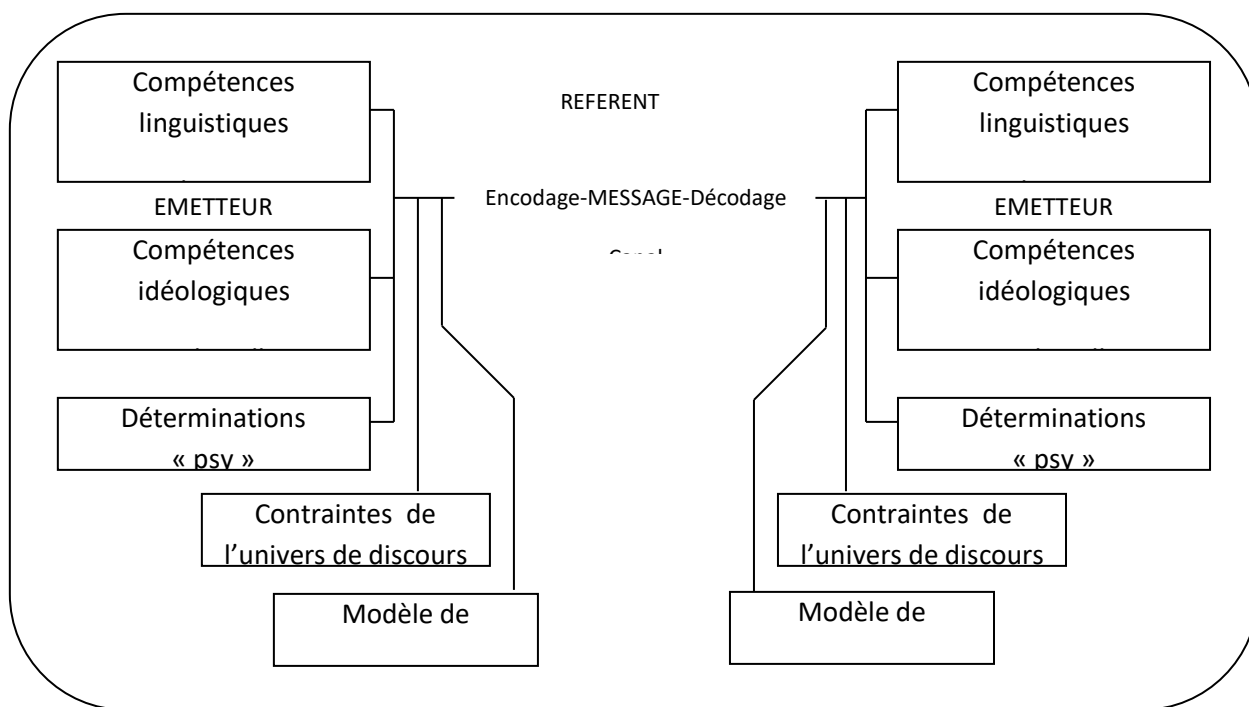
Néanmoins, ce schéma a été critiqué par la suite, revu et corrigé par E. Benveniste sous prétexte qu'il n'y a aucune coopération entre ses interlocuteurs, c'est que le rapport qui unit les deux protagonistes de la communication est plus que pragmatique et exécutif, il faut qu'il y ait échange et participation, caractérisé par un aspect passif de la part du récepteur. On remarquera donc que ce schéma est centré sur une structure d'échange et de permutation des rôles. Ce qui crée un certain dynamisme et activité chez les deux acteurs de la communication.- cette communication s'appuie en second lieu sur un deuxième axe non

⁶² D'après Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

linguistique, reposant sur les systèmes extralinguistiques classés par G. Mounin et E. Buyssens en trois catégories principales :

2.1.1.4. Schéma de la communication de C.KerbratOrecchioni

Schéma N°3



Commentaire

Le schéma N° 1 de R. Jakobson a donné naissance à ce schéma N°3 fondé et baptisé par C. KerbratOrecchioni, le remodelant pour contribuer par cet apport à la théorie de la communication et faire d'elle une activité complète, active et complexe. En effet plusieurs paramètres sont remis en jeu, et cela en fonction de

C. Kerbrat.Orecchioni préconise une nouvelle orientation fait que chaque acte de communication est un acte inédit antérieurement et unique proprement à ses interlocuteurs. Tout d'abord, toute une langue est appropriée et partagée par tous les utilisateurs de la même communauté Linguistique qui exercent en même temps leur pratique de langue, néanmoins les deux protagonistes d'une conversation même s'ils appartiennent à la même communauté linguistique ne peuvent pas s'exprimer de la même manière tout simplement ils n'ont pas la même idéologie linguistique, culturelle, politique, économiqueet c'est ce qui remet en

jeux une inégalité de leur compétence, qui s'identifie avec « l'archi français d'une « archi-locuteur- allocutaire »

De ce fait, la communication est un jeu de réajustement permanent qui touche de code linguistique

A ce sujet, Orrechioni déclare qu' « en parlant à un nouvel interlocuteur, chacun essaye toujours délibérément ou involontaire.

En outre, en 1975, P.Bousolier s'y arrêter avec force sur cette idée « langue commune » joue un rôle idéologique bien précis : elle sert à masquer pour l'apparence euphorisante d'une harmonie imaginaire l'existence de tensions, d'affrontements et d'oppressions bien réels »²

Cette idée également renforce la distinction qu'à dégagée O.Ducrot autre sens signification, il déclare : « J'appelle signification une valeur sémantique attachée à la phrase, et » sens », celle de l'énoncé, c'est-à-dire l'ensemble des actes de langage (...) que le locuteur prétend accomplir au moyen de son « énonciation » : le sens de l'énoncé constitue ainsi une présentation partielle de l'énonciation par l'énonciateur ».¹

En effet la langue a comme un objectif principal la communication entre les différents membres de la communauté linguistique ayant une propre interprétation idéologique.

En fait, les mots construisent une composante lexicale où se rencontrent le plus massivement les divergences idiolectales, ils sont dotés de significations spécifiques au service d'une création de multiples situations d'échanges d'idées, cependant, ces mots incarnent aussi de nombreux sens selon la situation d'énonciation visée.

Cela, s'établit pour assurer ce que Cathrine Orecchioni appelait une intercompréhension partielle.

Par ailleurs, l'émetteur doit forger son idéologie et ses idées et c'est à ses récepteurs de la remodeler Selon la convention entreprise entre ces deux partenaires.

En ce sujet, Orecchioni ajoute « la communication verbale autorisait une intercompréhension partielle ».

En fait, l'un de ces partenaires doit imposer son propre idiolecte et s'est le plus fort qui peut s'imposer

²Boundien.

¹C.K.O : op.cit,1999,p 17.

La mise en œuvre de cette communication implique l'existence de deux idiolectes et non pas un code unifié cela veut dire : « *idérialisation théorique qu'implique le fait d'identifier la compétence du locuteur à celle de l'auditeur* ». Donc le sens subit a des changements et il s'identifie selon la compétence du locuteur.²

C.Kerbat Orrechioni revient une autre fois à ce qu'elle a appelé la compétence implicite qui doit comporter les deux partenaires. Elle précise que le choix d'une

C.Kerbat Orrechioni revient une autre fois à ce qu'elle a appelé la compétence implicite qui doit comporter les deux partenaires. Elle précise que le choix d'une quelconque communication est lié par un ensemble d'aptitudes « *on pourrait même considérer que chacun des deux idiolectes Comportant deux aspects : compétence du point de vue de la production, compétence du point de vue de l'interprétation*³

D'autre part, le mécanisme des deux opérations l'encodage et le décodage d'un discours fonctionnement selon la propre culture, idéologie des deux et le rôle énonciatif de chaque partenaire.

Parler une telle langue n'est pas seulement la maîtriser, mais on doit connaître la culture et les conditions auxquels vit l'interlocuteur

Orrechioni ajoute également de la compétence d'un sujet. En effet, la compétence est selon elle : « *la somme de toutes ses possibilités linguistiques, l'éventail complet de ce qui est susceptible de produire et d'interpréter.*»

Toutefois le décodeur d'un discours doit se baser sur un ensemble de contraintes pour arriver à la fin à l'interprétation du message ciblé.

Les compétences linguistiques qu'on a parlées au-dessus devraient être associées, d'une part, déterminations psychologique et psychanalytiques qui facilitent bien évidemment la tâche de l'interlocutaire, et, d'autre part des compétences culturelles et idéologiques qui permettent également le récepteur à faire une adaptation avec les données visualisées et ses propres conditions.

²Yon 1978, p 71 in énonciation/ Orrechioni, p18.

³énonciation, p 19.

A l'aide de toutes indications tangibles dans l'énoncé et avec toutes les connaissances qu'elles soient langagières ou contextuelles le décodeur peut accéder approximativement au sens encodé afin que son interprétation soit authentique.

A ce propos, Orrechioni confirme : « *en vue d'un acte énonciatif les sujets, émetteur et récepteur font fonctionner des règles générales qui régissent les processus d'encodage et de décodage, et dont l'ensemble une fois explicité* »(ce qui encore loin d'être le cas).

Par conséquent, l'interprétation des différents énoncés s'appuient forcément sur l'association d'un ensemble des éléments qui mènent la reconstruction du sens, cela, nous même à dire aussi que cet échange d'interaction entre l'émetteur et le récepteur du message nécessite une collaboration entre eux afin que chacun d'eux attend l'autre .

2 . Modèles d'analyse des actes de langage dans la presse écrite

La question des rapports entre les médias, leur public et le contexte de production est avant tout linguistique. Le sens que l'on donne ou que l'on suppose donner à ces rapports est sans doute l'ajustement au public et auco-texte. L'information ainsi que le discours médiatique deviennent donc le résultat d'une négociation tacite entre les médias et leurs publics. Par négociation, on entend parler d'une coopération. Ce principe a chez Grice le statut d'un méta principe où les sujets parlants s'efforcent de ne pas bloquer l'échange afin de faire aboutir l'activité discursive. En effet, chacun des protagonistes se reconnaît et reconnaît à son co-énonciateur les droits et les devoirs attachés à l'élaboration de cet échange. Dans la mesure où il faut être deux pour converser, le sujet le plus égoïste est bien obligé de s'y soumettre⁶³.

Le discours journalistique doit donc être perçu comme un acte de langage. Or cet acte met en exergue une production langagière impliquant non pas seulement les relations entre les protagonistes de l'interlocution, au contraire, celles entre le producteur de l'énoncé, à savoir le journaliste et le monde, en l'occurrence du public. Alors que les éléments sémiologiques d'une situation de communication se trouvent dans la situation elle-même et ne se manifestent que dans ou par le langage, la situation de communication dans les médias écrits se dégage l'obstacle de la déficience interactive que ces médias et leurs discours doivent dépasser.

⁶³ Il faut refuser de croire que le sens est une donnée conventionnelle dans l'absolu. Dans l'interprétation de l'énoncé, un certain nombre d'éléments involontaires, un certain nombre de bruits de l'émission apportent des informations au destinataire. Cela veut donc dire que l'énonciation est au moins aussi importante que l'énoncé lui-même.

Le discours écrit pour Benveniste (1974 : 88) en revanche, pour peu qu'il réunisse les éléments de l'instrument linguistique de l'acte énonciatif, représente une situation d'interlocution immédiate. Kerbrat-Orecchioni (1998) demande un dépassement de la conception abstraite, "*non-adressée*" des communications écrites. Pour elle, les pratiques écrites sont sémantiquement, voire stylistiquement "*marquées*", induisent une réaction, et sont donc des interlocutions. En fait, nous sommes à la recherche de traits linguistiques qui vont constituer l'objet d'étude de discours effectifs, produits dans le cadre "*normal*" d'une communication et reflet de ce cadre. Le fait linguistique doit donc porter les marques de la situation énonciative, celles de l'investissement du locuteur dans son discours.

Dans cette tendance, il faut refuser de croire que le sens est une donnée conventionnelle dans l'absolu. Or, dans l'interprétation de l'énoncé, un certain nombre d'éléments involontaires, voire inconscients et un certain nombre de bruits de l'émission apportent des informations au destinataire, comme ils peuvent l'affecter. Cela veut donc dire que l'énonciation est au moins aussi importante que l'énoncé lui-même. L'objectif est de retrouver les traces d'inscription des catégories énonciatives dans les énoncés, de leur donner une interprétation, et aussi de voir les formes de subjectivation dans le langage.

Cela suppose qu'on admette un état de langue normale, objectivée et qui serait le Degré zéro d'écriture selon (Roland Barthes), état qui correspondrait, dans la dichotomie saussurienne, à la langue. C'est dire qu'il existe un niveau de la langue qui se réduirait à la construction de la référence, le discours se réduisant à son contenu propositionnel.

Quant à Oswald Ducrot (1993), il parle de la partie isolable de la signification qui soit une pure description de la réalité. Or, pour lui, cette distinction du subjectif et de l'objectif dans le langage est davantage théorique. En admettant avec Jean-Claude Coquet (1984) le primat des discours effectifs sur la langue, on reconnaît que l'instance énonçante, qui engendre le discours, oriente la sélection des éléments sémiologiques des énoncés.

Dans ce chapitre, nous allons certes poser le problème du sujet énonciateur dans les articles journalistiques, mais il faudrait aller au-delà afin de pouvoir voir comment fonctionne la subjectivation du discours dans notre corpus et examiner la question de la cohérence argumentative des articles en question.

Simone Delesalle (1986 : 7) avait déjà élaboré le programme de l'analyse énonciative : Seront ainsi évoqués les éléments proprement linguistiques, discrets ou non, qui ne peuvent être compris que par référence au plan énonciatif : le problème du sujet de l'énonciation, le

rôle de l'interlocuteur, et le rapport de l'énonciateur à son énoncé ; et ce dans une prise en charge historicisée des phénomènes tels que les actes de langage, les indexicaux, la construction de la référénciation, la performativité, le dialogisme sous ses différentes formes ou l'hétérogénéité du discours. Cette analyse a comme point d'aboutissement la conception de la cohérence textuelle comme un rapport constant à l'instance d'énonciation (Janetta Ouzounova, 1996 : 137). Cette cohérence implique des choix linguistiques et métalinguistiques de la part du locuteur.

Ces choix, cette subjectivité, pour Kerbrat-Orecchioni (1980 : 180) signifient un obligatoire rapport d'intentionnalité dans les échanges et donc un engagement mutuel des instances d'énonciation dans la production des signes. Il s'agit d'abord de comprendre les "*observables*" de l'énonciation et le(s) effet(s) recherché(s) ou possible(s) sur les interlocuteurs : qui parle dans un journal ? Ensuite, pour donner une plus grande ampleur à cette étude des stratégies énonciatives, et plus globalement à celle de la pragmatique d'une subjectivité discursive liée au genre, il convient de jeter un regard sur les modalités stylistiques dans lesquelles les données (construites) d'un style individuel et qui seront distinctes des choix stylistiques aux valeurs socioculturelles.

Ceci place d'emblée le sujet au centre de l'énonciation, puisque nous devons classer et dégager l'interprétation des formes d'expression de cette énonciation : marques d'énonciation, choix linguistiques, structures de subjectivité des énoncés.

3. Énonciation et actualisation du discours

La notion d'énonciation vient du latin "*enuntiatio*" qui désignait en général le lien qui existait entre ce qui est dit et celui qui le dit. La notion a d'abord été philosophique, grammaticale avant d'être au centre des préoccupations linguistiques. L'approche énonciative s'est développée avec les discours aussi bien de Platon, d'Aristote que ceux de Husserl et Kant sur le sujet du langage. L'énonciation linguistique s'est fixée dans les années 1920 avec des post-saussuriens comme Albert Sechehaye, Charles Bally, Gustave Guillaume, Émile Benveniste entre autres. Elle représente l'ensemble des actes qu'effectue le sujet parlant pour construire, dans un énoncé, un ensemble de représentations communicables. Elle repose sur l'intuition que les déterminations du langage humain se trouvent dans l'énonciation et non dans des réalités abstraites préconstruites comme la langue ou la proposition. Elle reconnaît par conséquent le lien de la langue et de la parole, l'implication des protagonistes de l'acte de langage dans l'étude du langage. Ainsi, on insiste sur le caractère actif et individuel ainsi que sur le caractère intentionnel de l'acte de communication.

Sur le plan théorique, Émile Benveniste (1966 : 238-245) se veut systématique en établissant l'appareil formel de l'énonciation comme un classement des points d'ancrage énonciatifs qui structurent la communication dans les circonstances de sa production, car l'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation (ibid., 1974 : 80). L'analyse du discours doit alors commencer par une mise en place du statut intra-textuel des différents actants de la communication (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 159), à travers un certain nombre de paradigmes. Par exemple, l'article journalistique est un discours écrit que nous assimilons, sur le plan dialogique et dans la taxinomie de Catherine Kerbrat-Orecchioni, au dialogue, qui est tout discours adressé qui n'attend pas de réponse, du fait du dispositif énonciatif où il s'inscrit, ou des normes particulières qui régissent son fonctionnement (1998 : 15). Autrement dit, l'article journalistique ressemble à une bouteille à la mer, jamais assurée de sa destination ni de son destinataire.

En outre, avec Oswald Ducrot (1984) et la recherche de la responsabilité des actes locutoires, vient la nécessité du dépassement des tensions nées de la conception benvenistienne de l'énonciation. Ceci pour permettre d'accéder à la construction de la modalisation, de la responsabilité énonciative et des points de vue dans le discours en interaction.

Par ailleurs, même s'il faut reconnaître que le dialogisme "*externe*" du genre est embryonnaire, à partir des discours rapportés (du discours représenté, de l'interdiscursivité) récurrents ici, force est de constater le dynamisme d'un dialogisme "*interne*" aux énoncés articles journalistiques. Ces paramètres constituent l'essentiel de notre analyse énonciative.

3.1. Pour une théorie du sujet de l'énonciation et de sa relation au discours

Si l'énonciation se noue autour de la situation d'énonciation et se veut son point de départ, il appert qu'elle met au premier plan l'instance d'énonciation qui lui donne forme et sens. Baylon et Mignot (ibid. : 43-44) affirment qu'à la base, il n'y a de sens que dans le cerveau des communicants. Si la situation se veut le point de départ de l'énonciation, il reste qu'elle est centrée sur le sujet parlant, qui est l'encodeur du sens dont nous parlons. Ce pôle de production de l'énoncé est désigné sous une multitude de dénominations mettant en vue un aspect ou un autre de sa caractérisation : sujet parlant, scripteur, locuteur, énonciateur, destinataire ou émetteur.

Émile Benveniste conçoit l'énonciation comme un acte d'appropriation linguistique, la manière dont un sujet s'énonce. Il suit en cela l'intuition saussurienne de la parole, acte

individuel de volonté et d'intelligence (F. De Saussure, 1916: 30). Comme l'analyse Mathieu Valette (2004), les définitions successives que la linguistique a données des notions jumelles parole/énonciation mettent en évidence deux composantes : acte/individu; et donc actualisation/sujet parlant.

Celui qui énonce est de ce fait la source de production de l'énoncé et le repère du mécanisme énonciatif au sein de cet énoncé. On fait ainsi le sujet centre de la linguistique : Or c'est bien le sujet dans la langue que les linguistes ont à tâche d'analyser. (Rabatel, 2005 : 135). Il permet l'actualisation de l'énoncé, et donc le passage du virtuel à l'actuel, de la langue à la parole de manière transitionnelle et non oppositive. L'énonciation est donc un acte, un acte de langage dont les marques définissent les modalités intersubjectives, elle est donc un acte pragmatique. Une autre conception de l'énonciation a cours, que Benveniste a structurée par un appareil formel : l'énonciation comme le surgissement du sujet⁶⁴ dans l'énoncé (Jean Dubois, 1969 : 100), un surgissement qui est observable par des indices, on parle aussi de traces, de marques.

Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau (2002 : 224) remarquent une ambivalence du JE de Benveniste, producteur de l'énoncé et énonciateur, c'est-à-dire instance impliquée dans l'acte d'énonciation en train de se faire et qui n'a pas d'existence indépendamment de cet acte. C'est avec Ducrot (ibid.) que va s'établir de façon nette une distinction entre le locuteur, siège des mécanismes d'actualisation déictique et l'énonciateur, siège de l'actualisation modale.

Ce d'autant plus que l'acte d'énonciation ne nécessite pas toujours d'être assumé. Des textes sans marques linguistiques formelles mettent quand même en scène des expressions linguistiques et des réalités discursives projetées par une instance énonçante. Jean-Claude Coquet (1993 : 13) admet une instance dépourvue de jugement et donc d'intentionnalité comme instance énonçante : c'est l'instance non-sujet.

Pour que le discours garde sa cohérence, il doit y avoir un rapport constant à l'instance qui l'énonce. Ainsi, le statut indicial n'est qu'une étape vers le statut instanciel. Seul ce dernier statut, par la présence ou l'absence de jugement permet de reconnaître le sujet du non-sujet.

Actualiser le discours c'est ainsi le poser comme l'acte d'un sujet protéiforme, d'une hétérogénéité énonciative. Il est nécessaire de stratifier l'instance énonçante, de voir ses manifestations dans le discours à travers les formes linguistiques systématisées par

⁶⁴ Ceci a été développé par Arrivé (1999)

Benveniste à travers l'appareil formel de l'énonciation. Il convient donc de mettre en évidence les éléments du passage du virtuel de la langue à l'actuel de la pragmatique discursive.

3.1.1. Stratification de l'instance énonçante dans les articles de presse écrite

Énonceur, locuteur ou énonciateur dit-on ? Le statut du locuteur dans les textes écrits, surtout médiatique a toujours été assez complexe. Un journal met en scène une hétérogénéité de sources. Le parcours le plus courant de la communication par l'article de presse consiste pour l'auteur d'un article à proposer un titre, un sous-titre, un chapeau ou intertitre qui peuvent être corrigés par le responsable ou un membre de la rédaction ou le maquettiste, pour respecter les impératifs d'espace ou pour des raisons d'efficacité. La complexité énonciative du support rend caduque une catégorisation de l'instance de production qui se figerait au locuteur et à l'énonciateur.

Patrick Charaudeau (2006), parlant des caractéristiques du dispositif de l'information médiatique, renvoie à une instance de production composite comprenant divers acteurs aux rôles bien déterminés : le chercheur d'information, le pourvoyeur d'information, le transmetteur d'information, le commentateur d'information et le provocateur de débat. Comment analyser cette pluralité de l'instance de production dans les articles en les mettant en rapport avec les spécificités du genre et des situations de communication ?

En admettant que nommer c'est segmenter la réalité au moyen des signes, et que ces signes ne prennent sens qu'à partir des communicants, il est aisé d'affirmer que les dénominations servant à évoquer les participants à la communication par le langage ont une incidence sur les contenus des énoncés. Le plus souvent, on distingue le couple locuteur/auditeur pour les communications orales et le couple scripteur/lecteur pour les communications écrites. Du moment où on constate l'imbrication de l'oral et de l'écrit, des termes génériques de chaque instance auraient été plus efficaces. Le couple émetteur/récepteur par contre a le défaut d'être un peu trop lié à la technologie. Quant au couple destinataire/destinataire, sa généralité est insuffisante puisqu'un destinataire par exemple n'est pas toujours celui que l'on a l'intention de toucher, mais peut être quelqu'un qui fortuitement saisit le message. Il faut donc adapter la nomenclature des communicants, à l'image même de la communication, en rapport avec le genre.

En principe, le travail du linguiste, et nous devons l'admettre avec Antoine Culioli (1986), consiste en la reconstruction d'une ontologie inobservable (la langue et tout le

processus de "création"⁶⁵) à partir d'un matériau tangible (*le texte*). Il conçoit donc l'étape de l'actualisation comme un processus ontologique qui, dans sa théorie des opérations énonciatives occupe les niveaux I et II⁶⁶.

Pour Christian Baylon et Xavier Mignot (ibid.:13) la dualité énonceur/receveur marque la dissymétrie entre la personne à l'origine de l'énoncé, qu'elle prononce ou écrit, et la personne à qui il parvient, par l'ouïe ou par la vue, et qui lui attribue un sens. Ces auteurs mentionnent en outre la distinction de l'énonceur et de l'énonciateur, celle de l'élaboration et de l'émission de l'énoncé face à la prise de l'énoncé à son compte, la revendication de la responsabilité de l'énoncé.

L'énonceur élabore un énoncé, une séquence de signes, à partir d'intentions significatives (Baylon et Mignot, ibid. : 42). Dans notre étude, nous ne voulons retenir que cet aspect de l'énonceur comme concepteur du discours, producteur des sens, la source de Shanon et Weaver.

L'énonceur est par conséquent l'être discursif à l'origine de l'énoncé, celui qui participe à sa conception : c'est le véritable metteur en scène de l'énoncé, statut que Ducrot accordait plutôt au locuteur. Chaque énonceur est une motivation suffisante du locuteur. On retrouve des traits de cette instance dans le niveau I du système de représentation de la théorie des opérations énonciatives de Culioli, l'instanciation. Ce niveau est celui de la cognition, des activités affectives et sensori-motrices, de l'expérience physico-culturelle du monde. Il est aussi le siège de la mémoire discursive, celle des interdiscours. Cette instance appartient au plan puissance du discours chez Gustave Guillaume, le plan de l'idéation, celui de la visée des discours et des choix linguistiques, bref, celui de la compétence communicative. Dans ce sens, Janeta Ouzounova, (1996 : 3) affirme que:« *L'instance se révèle à partir d'une expérience subjective, le pouvoir de signifier commence avant la prise en charge par le jugement de cette même expérience* ».

J.C. Coquet (1996) suppose d'ailleurs aussi qu'il y a dans le langage une instance de production, un moi premier dans lequel on perçoit, à côté d'une instance projetée, celle qui se matérialise dans la communication, qui est dotée du pouvoir d'assumer un jugement. Dans ce phénomène de double instance, l'une, par la parole (ici l'écrit) donne corps à l'autre. Kronning (2002) détache aussi une instance correspondant à l'énonceur, le locuteur source, distinct

⁶⁵ Arrivé et alii (1986)

⁶⁶ Le niveau I est celui des opérations mentales, des notions, l'instanciation et le niveau II est celui de l'agencement des marqueurs, des traces textuelles, l'énonciation.

d'instances comme le locuteur de l'énoncé et le locuteur du discours. Chaque journaliste, chaque membre de la rédaction du journal agit comme sujet énonçant unique d'une globalité énonciative complexe liée au support. Il est de ce fait une complexité singulière qui se construit pour une autre complexité collective. Il constitue de facto un énonceur potentiel et, au moment où il intervient dans l'élaboration de l'article, il devient un énonceur actif. L'énonceur dans la construction cet article est un mutant (il voudra par exemple "*arranger*" sa pensée pour être en conformité avec la ligne éditoriale du journal⁶⁷).

Ce plan puissancier n'est ainsi nullement disjoint du plan d'effet. Le plan de l'effecton est celui de la perception du discours par l'interlocuteur comme émanant d'un sujet, autrement dit, c'est le second aspect de la vision que Baylon et Mignot avaient de leur énonceur, l'instance de l'émission de l'énoncé : appelons-la "*locuteur*". Ce sujet constitue à quelques nuances près chez Oswald Ducrot le "*Locuteur λ*" (locuteur du discours), sujet de la production de l'énoncé et le "*Locuteur-L*" (locuteur de l'énoncé), sujet de la référence et des points de vue exprimés. Autant l'énonceur n'a pas de réalité discursive et sa virtualité lui refuserait un véritable statut linguistique dans la hiérarchisation des instances de l'énonciation, autant le locuteur voit sa concrétisation à travers le discours proprement dit ou par des marques formelles inscrites dans l'énoncé. Autrement dit, le locuteur a la particularité d'être l'instance d'objectivité, la manifestation définitivement physique de/par l'énoncé, celle dont les marques objectives donnent une forme et une référence à la situation de communication (et au mode d'organisation énonciatif du discours, en suivant le sens que Ducrot donne au Locuteur-L).

On peut alors attribuer au locuteur la référence "*délocutée*", la représentation de soi dont on parle, le support d'indexation dans l'énoncé, la référence-source à partir de laquelle s'effectue le calcul des personnes et des temps et se mettent en place la deixis et les plans d'énonciation. Il est l'instance de production effective de l'énoncé (le sujet parlant), et agit par la parole sur le destinataire, c'est donc lui en principe qui émet les actes de langage. Il est un élément de la "*subjectivité*". Ce locuteur correspond au journal, conçu comme locuteur collectif. Ses marques sont autant d'éléments d'actualisation et qui servent parfois de support de la modalisation de l'énoncé.

Sans doute, le locuteur peut-il dans certains énoncés s'assimiler à l'énonciateur, mais entre celui qui produit l'énoncé et celui qui assume tout ce qui est dit dans cet énoncé, il y a une différence nette. L'énonciateur est la source du jugement, des plans de l'énonciation. Les

⁶⁷ Cette entité surdéterminante de l'énoncé est elle-même le produit d'une énonciation.

opérations de l'énonciateur sont celles « *qui sont liées à une modélisation, et ne sont pas, en tout cas pas directement, de nature cognitive* » (Franckel J.-J. et Lebaud D, 1992 : 90). L'énonciateur peut être dissocié des marques formelles d'indication déictique et apparaître dans l'énoncé à travers un certain nombre de "*subjectivèmes*". Quand cependant l'actualisation déictique concorde avec l'actualisation modale on parle de "*subjectivité*".

Le journal matérialise les intentions de communication d'un collectif énonceur, mais aussi l'implication de l'énonciateur, complexité pouvant être autonome de l'énonceur et même du locuteur-journal, source des jugements.

Dans le cadre du discours rapporté et des discours polyphoniques, on a une double locution. Pour Laurence Rosier, le discours rapporté est « *la mise en rapport de discours dont l'un est un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non* » (1999 : 125)

Les repères du locuteur du discours évoqué sont facilement identifiables dans le discours direct. Dans le discours indirect et indirect libre, les marques de subjectivité deviennent très fines à cause de la nature linguistique du discours. Par contre le discours du rapporteur devient important et, à travers un certain nombre de marques, on peut saisir le rapport qu'il établit avec les propos qu'il rapporte (le discours emprunté), son degré d'adhésion, d'implication dans ces propos. Cet aperçu théorique ne peut néanmoins se comprendre qu'avec la réalité des discours dans les articles de presse.

3.1. 2. Responsabilité et énonciation médiatique

La responsabilité est une notion philosophique en partie liée à la morale. Dans un journal, espace de communication publique, et dans les formes de l'exposition langagière, une implication des journalistes est nécessaire pour valider les comportements langagiers. Quelle est la responsabilité du journaliste dans ce qui paraît dans un journal dès lors que toute une équipe entre dans sa confection ? La question est davantage complexe lorsque Culioli affirme qu'il n'y a pas d'énoncé sans énonciateur. Qui parle est responsable de l'énoncé dans un journal ?

Selon Sophie Moirand (2006), ce ne sont pas les interlocuteurs qui interagissent directement dans la presse, alors il y a, « *surplombant la diversité des intervenants et la diversité des scripteurs, une responsabilité singulière, celle de l'instance socio-institutionnelle du journal* ». Autrement dit, la responsabilité dans la presse est essentiellement éditoriale sur le plan de la justice, elle incombe au locuteur.

Le statut informationnel est indéterminé et semble fonctionner comme si l'article de presse était une construction collective [Nous = Je+(Tu) +(Lui)], et que l'indétermination des énonces régissait l'usage du pluriel en titre. Les énonces vont subsumer leurs personnalités au bénéfice de l'abstraction qu'est le journal qui, en situation d'énonciation et de contact avec le lecteur, devient locuteur (l'instance énonçante, et aussi le sujet qui "*s'engage*" à échanger avec le lectorat). On pourrait gloser ce nous par un "*Notre équipe de rédaction*". A ce moment, l'énonceur partage avec d'autres personnes des liens d'appartenance corporative. Au regard de la taxinomie des instances de production de discours médiatiques de Charaudeau, on a affaire à un chercheur-pourvoyeur-transmetteur d'informations.

Toujours est-il que l'énonceur marque la personne du locuteur, le JE et sa présence dans le discours. L'instance socio-institutionnelle locutrice laisserait donc se manifester l'expression d'unités discursives particulières. Cela signifie que la référence du locuteur-journal peut être une référence d'un sujet, d'un énonceur particulier. Cela rend compte de la complexité du cadre participatif et énonciatif quant à ce qui concerne les médias écrits nos quotidiens algériens d'expression française. L'énonceur est le chercheur et le pourvoyeur d'informations. La conception benvenistienne des instances d'énonciation ne parlait pas d'énonceur ni de son statut, mais on peut lire dans les évolutions du concept d'énonciation différentes acceptions dont la principale était de positionner l'instance du locuteur comme point référentiel, celui qui donne sa substance au signe vide qu'est le déictique. L'analyse énonciative tient donc compte de la production du sujet énonçant en situation.

Dans tout article et quel que soit son genre textuel, le locuteur-journal est une instance de repérage des faits, il se présente comme sujet d'une expérience perceptive, sa présence donne comme une garantie d'objectivité, d'authenticité à la référence. Paradoxalement, le contrat de lecture oblitère que la compétence et les commentaires du nous ont une telle charge cognitive qu'il ne peut être qu'un "*sujet évaluant*", le produit d'une subjectivité. Il va alors commenter l'information et provoquer le débat.

3.2. Les traces d'inscription langagière : l'appareil formel de l'énonciation comme objectivation d'une instance d'émission

Quand on ne s'en tient qu'au caractère informatif de l'article journalistique, la fonction représentative devrait faire du récit, selon la taxinomie de Benveniste, le registre énonciatif principal de notre corpus. Le journaliste serait "*énonciativement*" absent et le dialogisme avec le lecteur serait très peu manifeste. Certes traditionnellement, dans les articles journalistiques, on remarque souvent l'emploi du présent de l'indicatif où les éléments sont mis en liaison

avec la situation énonciative. Mais dont leur perspective accomplie du procès dans le temps, ils tendent plus à se charger de valeurs narratives. L'action devient la référence au détriment de (l'état de) son aboutissement. Sous le prisme de Charaudeau (2006), on ne saurait dire avec exactitude si le dispositif énonciatif mis en place est un contrat de communication médiatique ou s'il s'agit plutôt *d'un contrat d'énonciation journalistique*⁶⁸. Toujours est-il que la *délocutivité*, malgré la présence du présent de l'indicatif, correspond à l'enjeu de neutralité de l'énoncé. Ce présent, prend les valeurs de "*l'aoriste*" de Benveniste. Nous sommes dans ce cas dans l'information et non pas dans la communication.

Pour étudier la communication, il faut pouvoir se placer dans les conditions qui président à la production des énoncés (la situation de communication). Des structuralistes comme Otto Jespersen ou Roman Jakobson ainsi qu'Émile Benveniste se sont attelés à une construction théorique de l'énonciation, en opposition avec l'énoncé. Ils vont concevoir la mise dans la chaîne du discours de l'instance énonçante [appelons-la "*Locuteur*", comme Benveniste (1974) et Ducrot (1984)], son appropriation des faits évoqués, sa position par rapport auxdits faits, à travers un ensemble de signes appelés déictiques. La valeur des termes appelés déictiques ou deixis ou "*shifters*" selon les termes de Jespersen ou embrayeurs de Ruwet, est fonction de leur actualisation dans l'énoncé où ils apparaissent. En d'autres termes, les unités déictiques forment une classe de mots promus à l'existence par l'acte d'énonciation (Benveniste, 1974). De l'acte individuel de production dont les mécanismes devaient intéresser le linguiste (selon le projet de la notion d'actualisateur de Bally), l'énonciation devient l'impact du sujet dans le texte.

Émile Benveniste (1966) parle d'indiciels et distingue les indiciels de personne, les indiciels temporels et les indiciels spatiaux. Ceux-ci correspondent à des séries paradigmatiques pronominales, à des indices d'ostentation (pronoms, adverbes, déterminants à base démonstrative), à des marques temporelles égocentrées (verbales et adverbiales). Ils situent par rapport au "Moi", "Ici" et "Maintenant" du sujet parlant. En plus des deixis indiciels, les deixis anaphoriques permettent de leur côté de référer anaphoriquement à un élément en contexte : Le contexte joue alors, dans le discours, un rôle analogue à la situation, créant une série d'"*ancrages*" pour la suite (Fuchs C. et Le Goffic P., 1992 : 133)

⁶⁸ La situation de communication médiatique est relative à un acte de communication, à une instruction discursive, et renvoie aux caractéristiques du dispositif impliquant une instance de production médiatique et une instance de réception-public, reliés par une visée d'information. Le contrat d'énonciation journalistique, relatif au positionnement énonciatif du sujet journaliste, est la façon dont cet énonciateur journalistique met en scène le discours d'information à l'adresse d'un destinataire imposé en partie par le dispositif et en plus imaginé et construit par lui.

3.2.1. Les indices de personne

Ce sont les indices de la première personne et de la deuxième personne. La relation je/tu permet de se poser comme sujet dans le discours, en relation avec un destinataire. La première personne du pluriel est une « *désignation autique de celui qui parle : c'est le nom propre du locuteur* » (Benveniste, 1974 : 200). Ouzounova estime que « *la catégorie pronominale est envisagée dans un rapport nécessaire quand celui-ci est posé avec une instance personnelle assumant sa parole* ». (1996 : 2). Le journal étant un locuteur collectif, le pronom personnel "**Je**" n'y apparaît que lorsqu'on rapporte, les paroles d'un personnage en le nommant.

Le nous "*interne*" associe l'énonceur, qui ne dépasse pas l'expérience perceptive, et un locuteur dont la caractéristique est le sentiment d'association avec l'interlocuteur. Il s'agit probablement de la communauté de la rédaction. Le "*nous*"énonceur (ou plutôt interlocuteur) comprend le destinataire et lecteur des écrits du journal. L'article peut s'orner d'un second "*nous*", locuteur, qui est au contact du public, par lequel on exprime l'expérience du "*nous*" premier, et peut-être l'évaluer. Par le "*nous*" aussi on peut désigner exclusivement la rédaction, le locuteur-journal et il participe à la construction d'un ethos discursif.

Pour comprendre l'usage du vous dans l'énoncé, il faut le considérer comme relevant d'une propriété du discours du titre de presse que Kronning (2002) appelle discours de "*la catégorie médiative*". Cela signifie que le locuteur reprend une information empruntée à un énonceur donné (dans ce cadre appelé locuteur-source). Les journaux essaient de présenter de chacun sa lecture de l'article. Nous pouvons également penser à ce genre d'énoncés comme des interprétations de discours en circulation dans le sens de Laurence Rosier (2005 : 160), « *un discours (qui) doit avoir fait l'objet de plusieurs transmissions et progressivement s'imposer comme une évidence, par sa transmission* ». Ces interprétations donnent lieu à des discours nouveaux sur le sujet, discours qui positionnent le locuteur comme source et transmetteur d'information. La particularité de l'allocutaire ici c'est qu'il ne peut répondre directement à son interlocuteur, la situation de communication immédiate entre le journal et ses lecteurs refusant la co-locution. La conséquence de cette pseudo co-locution est la valeur de vérité générale attribuable à l'énoncé, valeur que l'on reconnaît aux maximes ainsi qu'aux proverbes. Cette valeur se retrouve même dans les énoncés moins impératifs.

Pour conclure, on peut dire que le locuteur-journal peut aussi manifester assez souvent une certaine identité par les pronoms personnels de la première personne du pluriel. Ces marques grammaticales indiquent tantôt le caractère collectif de l'ontologie du locuteur, tantôt

visent à manifester un locuteur social, ayant des traits identitaires avec ses lecteurs-destinataires. Comme on peut remarquer dans un article une faible proportion de pronoms de la deuxième personne, cela illustre le souci constant du locuteur de ne pas se disjoindre de ses lecteurs. Le sentiment d'appartenance à une entité commune, à une communauté est un facteur du sentiment d'interpellation et d'adhésion du lecteur par/aux les sujets développés et donc un argument d'attraction.

3.2.2. Les indices de temps et de lieu

Les unités de repérage, des points d'ancrage du texte à la situation d'énonciation, outre ceux de la personne forment un véritable système autour des marqueurs de la temporalité et ceux de la localisation spatiale. Ils permettent d'assigner des "*valeurs référentielles*" aux éléments de l'énoncé par rapport au sujet de l'énonciation. Entre ces unités et le contexte, se noue une relation d'interdépendance et Calame (1986 : 15) pense qu'il y a non seulement échange entre le contexte signifiant de production du discours et ce discours même, mais il y a constitution mutuelle par l'intermédiaire du sujet parlant et énonçant, de l'un par l'autre, de l'un dans l'autre. Il ne s'agit donc pas seulement d'examiner le statut du sujet et de son contexte situationnel dans le discours, on devra également déterminer l'influence dudit contexte sur le comportement linguistique, sur la perception du sujet. Les unités linguistiques du système indiciel du temps et de l'espace se rencontrent dans la catégorie des verbes (et des temps) et des adverbes.

La référence énonciative envisage un procès dans l'une des époques du temps. Le temps dont il s'agit n'est pas du temps "*indivis*", mais bien un temps actualisé, "*le temps triparti*" (Imbs, *ibid.* : 248), c'est-à-dire un temps dont la localisation se fait en une série d'époques se succédant sur la ligne progressive du temps. Les divisions sont obtenues à partir d'un point d'origine. Le point d'origine dans le système dit de "*l'appareil formel de l'énonciation*" est le présent, pas le présent "*réel*", pas celui de la coïncidence avec le moment de production du discours (parce que la communication ici est différée), mais un présent "*absolu*".

A partir du moment de l'énonciation, on peut alors envisager l'avenir. Les indices comme *bientôt* sont des marques de la situation d'un moment à venir non encore déterminé par rapport au jour, à la période de parution (d'énonciation) du journal. C'est la prépondérance du temps psychologique, insaisissable qui amène l'annonce de la situation encore incertaine. Dans des cas, on peut rencontrer des exemples où :

- a- L'avenir peut s'exprimer par le futur simple, temps très souvent associé à la valeur de vérité. Gustave Guillaume le nomme d'ailleurs futur catégorique, distinct entre autres d'un futur hypothétique (le conditionnel) ;
- b- La valeur de certitude attribuée à certains verbes peut venir d'une circonstance précisée en titre par exemple, dans un raisonnement faussement déductif ;
- c- Le futur périphrastique partage les valeurs du futur catégorique, le modal portant imperceptiblement lesdites valeurs. Le futur périphrastique renforce le caractère absolu du procès ;
- d- L'évocation récurrente de ces procès à-venir peut être interprétée comme la volonté de protéger son public des mensonges et des non-dits institutionnels. Le journal apparaît comme remplissant de réelles missions de service public ;
- e- L'accompli, en rapport avec l'espace-temps de l'énonciation, est marqué par des adverbes comme dernier. Il indique la situation d'un événement accompli par rapport à d'autres faits similaires et par rapport au moment de l'énonciation ;
- f- Le repère est le moment où l'on parle, le dernier est donc le plus proche de ce moment-là. Actualiser des faits, c'est les classer dans le temps ;
- g- Le passé composé situe dans un passé avec une incidence psychologique au présent ;
- h- L'usage du présent de l'indicatif est problématique car, comme nous l'avons vu, il a souvent la valeur narrative, itérative et même la valeur de vérité générale. Quand bien même le présent serait celui de l'énonciation, il est difficile de circonscrire le moment dit de l'énonciation. La communication écrite étant une communication différée, il est très difficile que les faits soient exactement concomitants au temps de l'écriture ou au temps de lecture. Il ne peut s'agir dans l'absolu du jour de la lecture (celle-ci pouvant être de longtemps différée), mais est-ce le jour de parution ?
- i- Le procès peut relever de l'accompli. Un participe passé adjectif épithète sera la marque de l'accompli. Le passif permet de mettre en exergue la victime de l'action ;
- j- Des déictiques anaphoriques peuvent servir à la situation du contenu du journal dans la situation de communication immédiate. On se réfère ainsi à des "objets" perceptibles par les interlocuteurs.
 - o Exemples :
 - **Voici** le futur président de l'Algérie ;

- Toute l'actualité politique dans **ce** journal.

Ces déictiques (**voici, ce**) illustrent à suffisance l'acception que cette catégorie de mots n'a de sens que par rapport à une référence situationnelle ou contextuelle. On situe le contenu de l'éditorial par rapport au contenu des autres éditoriaux dans les journaux, par rapport aussi aux précédentes publications des journaux (**ce**) et aussi par rapport à un élément sensé être perçu par le destinataire. Cette auto-référenciation marque comme nécessaire la démarcation de la doxa⁶⁹, positionner le journal en rupture avec les discours en circulation, et donc inviter le lecteur à se rapprocher du "bon" journal. Malgré l'imprécision du point de référence, les anaphoriques affirment la présence de la réalité désignée dans un espace que le lecteur est "naturellement" capable de situer : l'intérieur du journal, en plus signalé par le numéro de page à la suite. Ces déictiques sont autant de promesses de récit et d'analyse qui rendent indispensable la lecture suivie du journal. Les déictiques assurent à la fois les fonctions de cohérence intertextuelle et des fonctions commerciales.

Ainsi, la difficulté de la saisie du présent de l'indicatif vient de la particularité du temps opératif dans les écrits dits "oralisés". Du temps opératif "indivis" de Gustave Guillaume que l'on a dans les situations de communication directe, on a ici des temps opératifs séquentiels à cause des contraintes matérielles et de la spécificité du support.

- Le temps de l'énonciation est-il donc le moment de conception-réalisation du journal ?
- Est-ce le jour de la parution ?
- Est-ce le jour de la vente ?

En réalité, il existe psychologiquement un espace-temps d'actualité dont les limites ne sont pas fixes⁷⁰, mais dont l'axe de rotation est le jour de parution du journal.

3.3. Les indices de jugement et les positionnements énonciatifs

Nous avons admis que les repères objectifs permettent d'identifier le locuteur-journal comme lieu de référence des marques d'énonciation. Nous avons cependant distingué ce

⁶⁹Le terme de doxa, (du grec δόξα) désigne selon dictionnaire Bailly l'«*opinion*», l'«*avis*» ou le «*jugement*» et dans un sens étendu la «*réputation*». Le mot «*doxa*» tire son origine du grec dokéo (δοκέω) qui signifie «*sembler*», «*paraître*» ou «*avoir l'apparence*».

⁷⁰ Patrick Charaudeau (2006) dit à ce propos que le temps des médias n'a pas d'épaisseur [...], et l'événement qui s'y trouve est comme un îlot perdu dans un espace archipélique dépourvu de tout principe de cohérence.

producteur d'énoncé des sources d'éventuels jugements qui se manifestent, suivant ainsi la voie déjà tracée par Ducrot.

- Comment concevoir cette instance ?
- Quels sont les différents aspects sous lesquels se présente la modalisation énonciative ?

3.3.1. De la modalisation énonciative dans les éditoriaux

Les indices de jugement ou modalités de l'énoncé marquent le sentiment du locuteur à l'égard de ce dont il parle. Il peut s'agir de son degré de certitude, de l'évaluation de ce dont il parle ou de la nuance que l'on apporte à son énoncé en termes de jugements de valeurs ou en termes d'appréciation, de motivation, d'engagement, de proclamation, d'indication intentionnelle de ses sources d'information. Mais la modalisation n'est pas toujours du locuteur, en d'autres mots, le sujet modal n'est pas absolument le sujet énonçant. Or, nous savons que Benveniste a théorisé l'énonciation principalement autour de l'inscription des marques du *ego*, *hic* et *nunc* dans l'énoncé et également comme un acte qui est le fait du locuteur, qui mobilise la langue pour son compte. Ce faisant, la dualité de cette théorie a négligé le dialogisme interne des énoncés.

Lorsqu'on parle de dialogisme interne, on entend la manifestation de la réversibilité et de la différence de l'autre du locuteur (sujet énonçant) qui est un énonciateur (sujet appréciant), possiblement polémique, les deux instances étant inextricables dans certains énoncés. Antoine Culioli se démarque de Benveniste⁷¹ et de cette réduction de l'énonciation à la recherche des traces textuelles de l'activité de parole. Dans sa pensée, l'énonciation est un processus de construction du sens métalinguistiquement restitué à partir de l'énoncé (cf. Valette, 2004 : 817). Il reconstruit un sujet abstrait, sujet de la modélisation, identifiable au terme d'une remontée à un repère-origine, qui n'est pas nécessairement la source de l'acte de locution. C'est également cette vision duale de l'instance énonçante qui a amené Ducrot (1984) à concevoir une instance autonome, source du point de vue exprimé dans un contenu propositionnel qu'il va appeler énonciateur, distincte du locuteur. « *J'appelle énonciateur ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis* » (1984 : 121)

⁷¹ Notons que la théorie de Benveniste a souvent évolué, mais on n'a retenu que le Benveniste de 1974 et son appareil formel d'énonciation.

L'énonciation pour lui est certes un acte, mais surtout le produit de cet acte, et elle se confond avec l'énoncé. Jeanne-Marie Barberis (citée par Rabatel, 2005 : 119) a le même souci d'aller plus loin que l'appareil formel de l'énonciation pour systématiser les marques de l'énonciation et retrouver l'origine énonciative de l'énoncé. La présence du locuteur et de l'interlocuteur dans l'énoncé signalée par les pronoms personnels, Benveniste ne montre que les deux pronoms personnels du 1^{er} et du 2^{eme} personne ont un statut différent de ceux de 3^{eme} personne.

En effet, et Selon lui toujours, ces deux pronoms personnels représentent les deux protagonistes de toute énonciation le « je » c'est l'énonciateur et le « tu » à qui l'énonciateur énonce son message, ces personnes qui n'ont pas de contenu sémantique mais constituent seulement des réalités de discours. Par contre le il »représente un élément extérieur en dehors de l'énonciation, c'est une non-personne, par ce que chacun, construit à la fois la production et la réception de l'autre.

A ce propos il définit : « *la subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à ce posé comme sujet* ». Elle se défini, nom par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences récuse qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience ».

Voici la structuration hiérarchique des pronoms personnels selon Emile Benveniste (19.

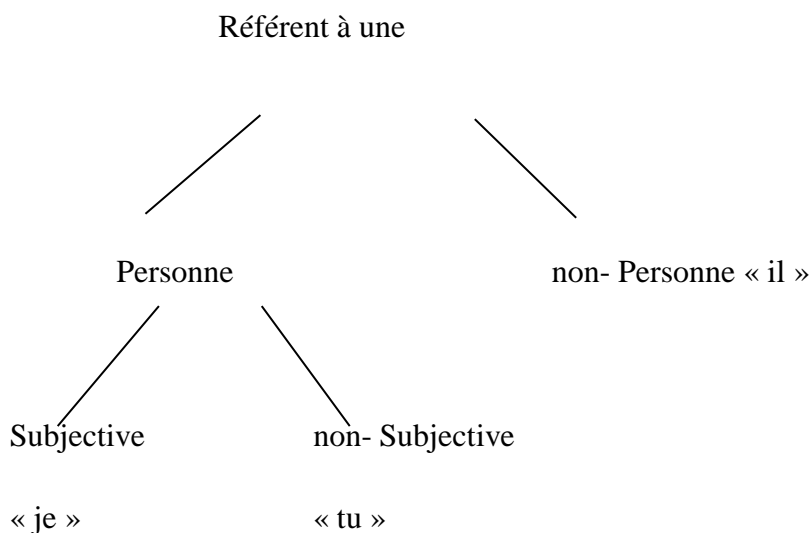


Figure : (1) pronoms personnels

Sans les deux premières personnes, il y à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne. *« je désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de « je » disant « je », je ne puis ne pas parler de moi. A la 2^{eme} personne « tu » est nécessairement désigné par « je » et ne peut être pensé hors d'une situation posée à partir de « je », et en même temps, « je » énonce quelque chose comme prédicat de « tu ».*⁷²

Le linguiste continue à chercher les statuts que s'occupent les (2) pronoms personnels le « je » et le « tu » ne peuvent pas se référer à une réalité de discours que Benveniste l'appelle « très singulière ».

« je » désigne toujours la personne qui prend la parole dans la présente instance de discours contenant « je » et « tu » est la personne à qui « je » dit « tu » dans la mesure où tous les différents locuteurs utilisent ces formes.

Il critique également les énonces qui contiennent deux « je » donc nous serons en face deux instances successive de discours nous ne serons pas sur si le 2^{eme} ne s'agit pas d'un discours rapporté.

Cela, amène Benveniste à proposer les définitions suivantes :

« je signifie la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je ».

« [...]On obtient une définition symétrique pour tu, comme « l'individuel locuteur ».

Dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique « tu ».

En conséquence, il critique dans tout l'unicité de ces pronoms comme catégorie homogène universel existante dans toute langue. Parallèlement, il revendique existence d'autres unités appartenant à cette même catégorie (pronoms personnels) les pronoms démonstratifs, les pronoms indéfinis, les pronoms interrogatifs.

⁷²Dominique Chapon et Emma Drieu(2003), « Les grandes théories de linguistique » Armand Colin, France,p173

A propos de la temporalité dans le discours Benveniste affirme :

« De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps, le présent est proprement la source du temps, il est cette présence au monde que l'acte de l'énonciation rend seul possible, car, qu'on veuille bien y réfléchir l'homme ne dispose d'aucun autre moyen de vivre le « maintenant et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde »⁷³ (Benveniste.1966.p83)

Benveniste dans ses études observe que toute énoncé du type (je+verbe au présent de l'indicatif) sert à réaliser un fait et non pas de la décrire par exemple « je renonce » réalise l'action de renoncer, en revanche « j'ai renoncé. » Ne réalise pas une action, mais l'a décrit. Il affirme que l'énonciation est responsable de certaines catégories de signes dont elle a donné existence, parce qu'ils ne pourraient pas exister dans l'usage cognitif de la langue. Ces entités qui émanent de l'énonciation n'existent que dans le réseau d'individus.

3.3.2. La subjectivité ; marques d'inscription du sujet ou objets du discours

La subjectivité n'est par conséquent pas à réduire à des marques d'inscription du sujet dans son discours. Elle va exprimer le point de vue, une position, une attitude du locuteur/énonciateur à partir du mode de donation des référents objets du discours.

Les points de vue dépendent de l'identité des sujets en présence dans la communication, de leurs statuts et des rapports qu'ils entretiennent, des visées pragmatiques du propos, de l'univers de discours thématisé dans les propos échangés, de la situation de locution, du support de transmission de la parole, bref de la situation de communication. En plus de cette situation, l'orientation argumentative d'une référenciation, c'est-à-dire la façon d'organiser, de construire son discours conditionnent le point de vue. Les points de vue ont donc des entités sémantiques porteuses d'une source. Cela suppose qu'un énoncé cumule une valeur dénotative présentant des états de faits et une valeur interprétative exprimant des jugements d'êtres discursifs vis-à-vis des objets de discours dénotés.

La signification énonciative, et donc l'interprétation, ne peut, en outre, pas faire l'impasse sur un retour au plan ontologique de l'énonciation. **Le niveau III** des théories d'opérations énonciatives, et cela Culioli ne l'admet pas de manière formelle (1999 : 9), il doit intégrer les éléments du **niveau I**, et la signification des occurrences partirait d'un niveau *puissanciel* du langage. Néanmoins, l'énonciateur est intrinsèquement lié à *l'énonceur* : NØlke et Olsen (2000 : 50), dans le cadre de la SCAPOLINE, ont adopté la notion d'êtres discursifs

⁷³ Benveniste , p83.

pour "*saturer*" sémantiquement celle d'énonciateur. Ces êtres correspondent à la prise en compte de l'incarnation sémantique de telle ou telle source de point de vue. On peut les associer à un locuteur virtuel ou à un non-locuteur en fonction des mises en jeu énonciatives. Ce qui veut dire qu'il est difficile de comprendre un énoncé sans s'intéresser à l'aspect cognitif de sa source, à l'expérience culturelle et à l'histoire affective qui l'a fait naître. D'où la notion d'*être du discours* qui associe directement l'instance de *l'énonceur* à celle de l'énonciateur. Le contenu analytique de l'énonciation devient par conséquent un rapport entre l'origine de l'énoncé (imagination et construction) et le sens "*propre*" de cet énoncé, la situation de communication et la situation d'énonciation, l'acte de communication et l'acte d'énonciation. On doit aller plus loin pour voir dans ce repère-origine de l'énoncé et donc en *l'énonceur* un simple support, l'effet de discours.

Le Cercle de Bakhtine conçoit en général le dialogisme comme les relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ou ceux qu'il est possible de produire. Selon Authier-Revuz (1984 : 99), toute parole est déterminée en dehors de la volonté d'un sujet, et que celui-ci est "*parlé plutôt qu'il ne parle*". Le discours du sujet n'est donc que le produit de l'interdiscours, la subjectivité du sujet étant donc une représentation de discours entendus ou imaginés. L'activation de ces discours est fonction de la pragmatique énonciative.

Dominique Maingueneau (2005 : 66), à propos de l'analyse du discours énonciatif déclare que « [...] *son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui se noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique.* ». Ainsi, l'analyste doit accorder une place importante à la notion de genre de discours ou contrat de communication : L'intérêt de l'analyse du discours est d'appréhender le discours comme une intrication d'un texte et d'un [individu dans un] milieu social (ibid.).

Dans la même dynamique, Patrick Charaudeau (2006) établit comme base d'analyse que le positionnement du sujet énonciateur dépend des données de la situation dans laquelle se trouve le sujet communicant. La production de la signification n'opère donc pas seulement à la source, c'est-à-dire au niveau de l'intention, mais ses données relèvent d'une structuration et d'une négociation de sens entre acteurs de la communication. Ces données sont donc d'ordre socio-communicationnel parce qu'elles déterminent l'identité des partenaires de la communication, la relation qu'ils entretiennent entre eux, la visée pragmatique qui motive la prise de parole. Ces données fonctionnent dans un cadre instaurant des places et des relations

autour d'un dispositif (ibid.) qui les déterminent réciproquement de même qu'il détermine le propos échangé, le support matériel de transmission et les circonstances matérielles selon le type de situation locutive.

Le discours d'information médiatique, dans le cadre d'un titre de presse, parce qu'il est fonction de la diversité des objectifs pragmatiques, de la complexité de la hiérarchie des relations entre les sujets de la communication, des thèmes abordés, révèle des postures énonciatives diverses et complexes.

La posture que l'on ne rencontre pas souvent dans le genre, sauf dans le cas de discours directs, est la posture dite du "*author*" par Goffman (1981 : 144) ; celle qui consiste pour le locuteur de s'engager dans ce qui est dit, d'être la source du discours qu'il assume entièrement. Cela signifie que ce type de discours comporte des marques de repérage du locuteur et de la situation d'énonciation et des marques de subjectivité attribuées au locuteur. L'auteur a tendance à prendre à la fois les traits de notre énoncéur en ce qu'il est le point source des sentiments, des choix lexicaux, de l'énonciateur en ce qu'il est la source des jugements et du locuteur parce qu'il produit les énoncés.

Par ailleurs, la contrainte de crédibilité de l'information entraîne une recherche d'objectivité dont l'une des formes est l'énonciation délocutive. Ce plan d'énonciation est plus couramment connu comme "*effacement énonciatif*", et Petit Jean (1987) l'a qualifié d'énonciation "*élocutionnement neutre*". Pour autant, la tentation de subjectivité reste présente. Ainsi, des postures énonciatives de Goffman, émerge le "*principal*" qui, dans le type d'énoncé à effacement énonciatif, va correspondre à l'image de soi dans le discours. Le "*principal*" est la source d'un point de vue qui se manifeste sous la forme de l'effacement énonciatif. Il peut correspondre au point de vue du locuteur en tant que tel ou du locuteur être du monde et, au-delà de lui, au sujet parlant (Rabatel, 2005 : 126). Il permet également de distinguer les points de vue développés par rapport à la position du locuteur dans les cas de points de vue anti-orientés ou par rapport au contexte de production pour les points de vue co-orientés. Il convient à l'exposition de jugements d'autorité, de la doxa, et symbolise la symbiose entre le sujet énonçant et le sujet modal. Son importance est de favoriser la hiérarchisation des énonciateurs en scène.

En fait, le "*principal*" pose le problème des relations entre les instances énonciatives. Pour ne pas encombrer ce que l'on appelle couramment le locuteur, nous l'avons divisé en deux plans : un plan puissanciel qui est celui des imbrications psycho-socio-ethno-linguistiques productrices des énoncés auquel nous avons donné la dénomination "*énoncéur*".

Le "*Locuteur*" est l'instance de matérialisation de l'énoncé, de la référence formelle à la source d'énonciation. C'est d'ailleurs du fait de la conjonction de ces deux instances comme Locuteur que l'on a pu voir celui-ci comme un metteur en scène, "*le fantasme d'un moi tout puissant*" (Bakhtine, 1975), une sorte de deus "*exmachina*" des relations avec les énonciateurs, et cela n'a pas permis de saisir sa relation avec ceux-ci. Toutes ces postures de Goffman montrent à suffisance l'importance de la diversité des discours et des énonciateurs, celle de leur hiérarchie dans l'analyse des énoncés. Mais ces positions ne sont pas aussi cloisonnées que cela dans la réalité discursive. Quelles relations donc entre la dynamique des formes discursives et celle des énonciateurs pour l'énoncé dans l'article de presse ?

4. Relation entre locuteur et allocataire.

En ce sens, les mots permettent dans certains sens de transférer l'affectivité du locuteur qu'il en fait et c'est ce que Robert Laffont (1976) souligne de considérer tous les mots de langue comme des « praxèmes » c'est-à-dire qu'ils connotent à des degrés divers les différents « praxis » (technologique, socioculturelle) caractéristique de la société qui les manipule et qu'ils charrient toutes sortes de jugements interprétatifs « subjectifs » Inscrit dans l'inconscient linguistique de la communauté .

ce qui nous intéressent dans notre travail, ce sont les manifestations individuelles de la subjectivité langagière, donc, on reprend la problématique d'Orrechioni citée dans la page 70 « *lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de la verbalisation d'un objet référentiel, réel ou imaginaire et que pour ce faire il doit sélectionner certains unités dans le stock lexical et syntaxique que lui impose le code, il a en gros le choix entre deux types de formulation :*

- le discours « objectif » qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'une énonciation individuelle.
- le discours « subjectif » dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (je trouve ça moche) on se pose explicitement (c'est moche) comme source évaluative de l'assertion

L'axe d'opposition objectif/subjectif n'est pas dichotomique mais graduel car les lexèmes sont chargés d'une dose plus ou moins forte de subjectivité.

5. Types de discours et positionnements énonciatifs

5.1 Le discours direct

Un personnage se fait le porte-parole d'un autre locuteur. Il présente un cas d'hétérogénéité discursive et rapporte un discours tel qu'il a été formulé et prononcé, conserve la spontanéité et l'authenticité du discours historique. Ce discours dans les éditoriaux est marqué par des indices typographiques comme les guillemets, les tirets, les deux points, la mise à la ligne ou un grand espacement. Ces signes marquent l'indépendance syntaxique du **(DD)** par rapport au verbe introducteur, quand il y en a un. Il est en effet souvent introduit par un support qui indique l'identité de celui qui parle et la manière dont il parle. Dans ce cas, les paroles rapportées sont en position COD du verbe de parole. Parfois le verbe introducteur est masqué, pour la rapidité des enchaînements et pour les rapprocher davantage de l'oral. Les points d'exclamation ou les points d'interrogation, les indices de l'énonciation sont repris pour garder le mimétisme du contexte d'énonciation.

« Le discours (ou style) est direct quand un narrateur, répétant les paroles de quelqu'un, les reproduit telles qu'elles ont été dites : le discours direct maintient notamment toutes les formes liées à la personne de celui qui parlait ou à celle du destinataire (pronoms), au lieu où le locuteur parlait (opposition ici/là-bas), au moment où il parlait (temps des verbes) »⁷⁴.

De ce fait, on comprend que le porte-parole présente un cas d'hétérogénéité discursive et rapporte le discours tel qu'il a été formulé et prononcé, conserve la spontanéité l'authenticité du discours historique.

Le discours de l'éditorial est marqué est souvent marqué par la présence des indices typographiques comme les guillemets, les tirets, les deux points, la mise à la ligne ou un grand espacement. Ces signes marquent l'indépendance syntaxique du **(DD)** par rapport au verbe introducteur, quand il y en a un et marque l'objectivité, la fidélité, la distanciation du journaliste. Il est en effet souvent introduit par un support qui indique l'identité de celui qui parle et la manière dont il parle.

⁷⁴ LAROUSSE, (2012): « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Paris, p.151.

Dans le (DD), le locuteur, quand il parle, il ne parle pas uniquement au journaliste ou au journal, mais il s'adresse par ses moyens à son public, à ses opposants comme à ses adhérents. Il manifeste sa liberté, son indépendance et même son courage de prise de position face à tel ou tel fait.

Quand le discours doit garder l'authenticité de ses sources et que le locuteur-rapporteur veut dévoiler plusieurs plans, face ou partie d'un riche entretien, nous pouvons assister à une alternance de discours direct et de discours narrativisé, le (DN) étant l'idée, le résumé de segments longs le tout donnant une impression générale de (DD) à forme énumérative.

Quant à la polyphonie, elle est passée au point où on ne distingue plus l'instance d'énonciation. D. Maingueneau et P. Charaudeau (2002 : 194) recommandaient d'abandonner « *l'idée que le discours direct serait plus 'fidèle' que le discours indirect et qu'il reproduisait des paroles effectivement tenues* ».

Cette alternance de types de discours montre le besoin d'efficacité, par la recherche de la maîtrise par les journaux de la substance de propos des auteurs. Cette efficacité réside à la fois dans la capacité à amener le lecteur à l'intégration directe dans la communication avec l'énonciateur premier, et ce, dans la possibilité que le message conserve sa crédibilité ainsi que sa tangibilité, mais également dans le maintien du caractère synthétique du support.

5.2 Le discours indirect et narrativisé

Dans le discours narrativisé (DN), le locuteur/énonciateur rapporte non pas des paroles, mais un acte locutoire, c'est-à-dire un ensemble de paroles prises comme événement. Autrement dit, on laisse le lecteur imaginer le récit des paroles citées, dont on n'a qu'une paraphrase lointaine. On parle également du DN en termes de psycho-récit.

D'après le dictionnaire Larousse 2012 :

« Le discours est indirect quand la phrase répétée et non pas reproduite telle quelle dans le récit, mais introduite par un subordonnant, généralement que (c'est-à-dire transformée en un syntagme nominal). Cette transformation entraîne aussitôt la disparition des marques d'énonciation je, vous, tu et impose des références de lieu et de temps non plus par rapport avec la personne qui a prononcé la phrase, mais avec la personne qui fait le récit en répétant les paroles »⁷⁵.

⁷⁵LAROUSSE, (2012): « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* » : Op., cit, pp. 151-152.

Dans le discours narrativisé (**DN**), le locuteur/énonciateur rapporte non pas des paroles, mais un acte locutoire, c'est-à-dire un ensemble de paroles prises comme évènement. Autrement dit, on laisse le lecteur imaginer le récit des paroles citées, dont on n'a qu'une paraphrase lointaine. On parle également de (**DN**) en termes de psycho-récit.

La différence entre le (**DN**) et le (**DI**) demeure au niveau du (**DN**), là où il n'y a pas d'hétérogénéité énonciative, c'est-à-dire que seul le point de vue du locuteur-journaliste constitue la voix du texte.

Par contre dans le (**DI**), nous n'avons qu'un seul locuteur certes, mais le discours citant et le discours cité renvoient à deux énonciateurs différents. Le journaliste peut incorporer l'énonciation du locuteur représenté dans son propre énoncé. De ce fait, l'énoncé sera doublement subjectif, il s'agira donc de hiérarchiser les points de vues manifestant. Il est à constater que dans les articles de presse, et à cause de leur condensation constructive, un *verbumdicendi* (L. Rosier, 1999) est suivi d'une subordonnée complétive ou interrogative. Ce *verbumdicendi* ou verbe introducteur qui permet de résumer ou plutôt de rapporter les propos de quelqu'un est souvent éliminé dans les deux discours, soit (**DI**) ou (**DN**).

A ce propos, Maingueneau affirme : « *dès lors qu'il n'y a plus qu'une seule situation d'énonciation, celle du discours citant, au discours indirect le discours cité n'a plus d'autonomie* »⁷⁶.

Le discours narrativisé, comme le discours indirect, provoque très souvent des contestations et des interprétations polémiques ou conflictuelles, étant donné qu'il est détaché de son contexte ou décontextualisé, c'est-à-dire déraciné ou éradiqué de ses conditions d'émission ou de production. Cette exclusion de contexte peut désorienter le lecteur, et ce en accusant l'énonciateur de médisance. C'est d'autant plus que la prise en charge énonciative semble être le fait de l'énonciateur-journal.

5.3 Le discours indirect libre

Vuillaume, dans *La Signalisation du Discours indirect libre* (2000), revenant sur les formes du (**DIL**) et s'inspirant de Bally, énonce un certain nombre d'indices qui permettent de caractériser ce style. Il regroupe ces indices selon qu'ils sont d'ouverture, de clôture ou internes. Pêle-mêle, quelques-uns de ces indices sont : le (**DIL**) est différent de (**DI**) par l'absence de marqueurs de subordination. Il marque une moins nette rupture au récit que le

⁷⁶D. MAINGUENEAU : Op., cit., p. 119.

(DD). Il s'agit d'un mélange entre les paroles d'un personnage, ses pensées et l'intervention du locuteur-journaliste lui-même. Même si on rencontre les deux points ou l'alinéa, comme dans notre exemple, la ponctuation marquant l'indépendance syntaxique et énonciative du (DD) est relative, la vivacité du (DD) est maintenue entre autres par l'interrogation et l'exclamation, on garde en outre l'aspect interprétatif du (DI), les personnes, les temps, les déictiques sont ceux du DI.

D'après le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage ce type de discours est supposé comme suit : « *dans le discours indirect libre, la substitution de pronoms et de référents je/ici/maintenant une fois faite, on supprime (on n'exprime pas) le subordonnant introduisant le discours indirect proprement dit* »⁷⁷.

Le (DIL) se caractérise par un ensemble d'indices qui permettent l'identification de son style ; qu'on peut énumérer comme suit :

- a- L'absence de marqueurs de subordination, il s'agit d'un mélange entre les paroles d'un personnage, ses pensées et l'intervention du locuteur-journaliste lui-même ;
- b- la subjectivité apparaît dans les articles de presse en (DIL) puisque l'élément introducteur peut orienter péjorativement ou méliorativement l'énoncé, comme il peut établir un certain degré de certitude par rapport aux propos rapportés ;
- c- L'emploi fréquent des adjectifs, des adverbes et la nominalisation dans les articles de presse écrite en Algérie ;

Le journaliste-rapporteur doit se distancier nettement de son discours qu'il doit citer, mais avec une prise en charge et une appropriation totale de l'information diffusée. L'oblitération des verbes dans les articles avec une conjugaison aux temps de l'indicatif pour permettre aux lecteurs de mesurer de degré de leur certitude. Le journaliste de sa part aussi se permet au jeu de l'ambiguïté avec son lecteur afin d'inclure ce dernier et le rendre adhérent de ses propos avec des sources tangibles qui garantissent la crédibilité de ses écrits. Quant aux interrogations, elles marquent l'incertitude, quelques fois des rumeurs.

Toutes les postures énonciatives montrent bien qu'un enjeu pesant et important se joue par l'emploi et le choix des vocables utilisés par le journaliste en général et dans les éditoriaux en particulier. L'objectif réside dans la captation des lecteurs pour des fins commerciales

⁷⁷LAROUSSE, (2012): « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* » : Op., cit, p. 152.

dites « *marketing* ». Tout cela doit figurer nécessairement et obligatoirement dans nos éditoriaux, et ce, par ; l'effacement, la distanciation, l'adhésion, le rejet du journal est du journaliste important peu par rapport à l'image qu'ils veulent donner d'eux même. Toujours les articles essaient d'agir et faire réagir l'autre, positivement possible que négativement sur les lecteurs surtout potentiels.

Conclusion

En conclusion, la problématique de l'énonciation est devenue une activité incontournable dans l'analyse du discours, dans la mesure où nous devons prendre en considération l'appareil formel de la langue organisée à partir des sujets qui veulent agir leurs interlocuteurs et faire voir le monde à travers sa conception.

En effet, le langage ne se contente pas d'être la réflexion d'une pensée ou un instrument de communication, destiné seulement à transmettre des informations mais aussi à un échange entre deux protagonistes énonciation et allocutaire est une activité qui installe tout un travail entre les actants de l'énoncé.

TROISIEME CHAPITRE

« **Le Soir d'Algérie** »

&

l'écriture journalistique




Introduction

Nous allons commencer par la présentation du journal en question. « *Le Soir d'Algérie* » qui est un quotidien National d'expression française et de l'information. Il est l'un des principaux quotidiens de la presse algérienne. C'est un journal généraliste, son contenu traite plusieurs sujets, politiques nationaux et internationaux, il renferme des rubriques économiques, culturelles, sportives et de détente.

Comme nous allons aborder la notion de genres journalistique comme moyen de différenciation et de précision des divers aspects du métier de journaliste, ainsi que leurs particularités de ce genre qui imposent certaines précisions. nous avons essayé de mettre en exergue la mise au point du journaliste sur un sujet d'actualité de préférence, autrement dit, il provoque un certain nombre d'informations supposées nécessaires afin d'explicitier suffisamment l'évènement évoqué pour que le lecteur puisse s'en faire une idée précise.

Par ailleurs, le chroniqueur inscrit son objet dans un espace sociopolitique très spécifique à la société algérienne par lequel il essaie de démontrer que sa chronique constitue le moyen idéal, voire privilégié d'accès aux représentations. Il s'impose que nous devons nous intéresser aux influences du paysage linguistique et social algériens sur ses chroniques quotidiennes et aussi à l'inverse. En d'autres termes, à la manière dont la langue de ses articles dans « *Le Soir d'Algérie* » est reçue dans le paysage sociolinguistique algérien. Il s'agit donc d'une étude pragmatique qui, axiomatiquement épouserait la (socio)linguistique d'un type particulier d'énoncés et de chronique.

1.« *Le Soir d'Algérie* », le journal en question

Pays	:	 Algérie
Langue	:	Français
Périodicité	:	Quotidien
Genre	:	Généraliste
Diffusion	:	70 800 exemplaires en 2006 à titre d'exemple
Date de fondation	:	3 septembre 1990
Ville d'édition	:	<u>Alger</u>

Un nouveau directeur de publication pour le Soir d'Algérie

Publié par **LSA**, le 16.06.2019, 11h00

Le Soir d'Algérie informe ses fidèles lecteurs de la nomination de Nacer BELHADHOUDJA comme nouveau directeur de la publication, en succession à notre cher et regretté Fouad BOUGHANEM qui nous a quittés, à tout jamais, le 05 juin 2019. Directeur de la rédaction du journal entre 1993 et 1996, puis de 2000 à nos jours, le choix porté sur Nacer BELHADJOUJIA, un journaliste au riche parcours par ailleurs, est un gage de stabilité pour l'équipe rédactionnelle et la garantie de la continuité de la ligne éditoriale du Soir d'Algérie telle que ses fondateurs l'ont conçue depuis sa création et telle que ses lecteurs la connaissaient sous la conduite du regretté Fouad BOUGHANEM.

Site web	:	ISSN 1111-0074
		Site web http://www.lesoirdalgerie.com

1.1. Création et historique

Fondé le 3 septembre 1990, *Le Soir d'Algérie* fut l'un des tout premiers quotidiens de la presse privée algérienne. D'abord journal du soir, le quotidien finira par s'aligner sur ses concurrents en paraissant le matin à compter 6 octobre 2001⁷⁸. *Le Soir d'Algérie* a payé un lourd tribut pendant la *décennie noire*. Un attentat terroriste le 11 février 1996 à Alger détruira le siège du journal et coûtera la vie à Allaoua AÏT MEBAREK, son rédacteur en chef, Mohamed DHORBAN, son caricaturiste-chroniqueur, et Mohamed DERRAZA, chargé des pages de détente. Yasmina DRICI, correctrice, sera également assassinée à Rouiba la même année².

Le 23 août 2003, *Le Soir d'Algérie* fait partie des six quotidiens algériens suspendus de parution. La raison officielle est le non paiement de dettes à l'imprimerie nationale. *La Fédération internationale des journalistes (FIJ)* parlera de décision politique³. *Le Soir d'Algérie* revient dans les kiosques une dizaine de jours plus tard, le 02 septembre 2003.

1.2. Contenu et format

Le journal utilise le *format tabloïd* (41 cm x 29 cm environ). La phrase "Quotidien indépendant" est apposée en bas du titre du journal.

Le Soir d'Algérie est un quotidien généraliste qui traite aussi bien de politique que de loisirs, de sport, d'économie ou d'actualité internationale. Parmi les rubriques phares du journal⁷⁹, citons:

- ***Periscoop***, page quotidienne consacrée aux bruits de couloir, indiscrétions et informations brèves.
- ***Le Soir Numérique***, page consacrée à l'informatique et aux nouvelles technologies.
- ***Le Coup de Bill'art du Soir***, chronique culturelle de Kader Bakou.
- ***Le Magazine de la femme***, page animée par Hayet Ben consacrée à la cuisine, conseils beauté,...
- ***Soir Retraite***, page hebdomadaire consacrée aux retraités et aux questions liées à la retraite.

⁷⁸ Ce document provient de :

« http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le_Soir_d%27Algérie&oldid=97421026 ».

⁷⁹ Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* ». Op., cit.

- ***Pousse avec eux***, la fameuse chronique irrévérencieuse de Hakim Laâlam qui se termine toujours par la phrase suivante: "*Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.*"⁸⁰

1.3. Tirage

Les derniers chiffres officiels remontent à l'année 2006. *Le Soir d'Algérie* affichait un tirage de 70 800 exemplaires selon le Ministère de la communication algérien. Ce chiffre la classe en 6ème position des tirages de la presse quotidienne algérienne et en 4ème position si l'on ne tient compte que des quotidiens francophones.

En juillet 2007, le quotidien arabophone « *El Khabar* » a publié un sondage réalisé par l'institut IMMAR. Ce sondage classe « *Le Soir d'Algérie* » en 3^e position des quotidiens les plus lus de la région du centre de l'Algérie (qui englobe l'Algérois, la Kabylie et la Mitidja). *Le Soir d'Algérie* se classe 4^e pour la région sud, 6^e pour la région ouest et 7^e pour l'est du pays.

 Journaux et magazines en Algérie	
Quotidiens arabophones	<i>Akhabar El Youm</i> • <i>AkherSaâ</i> • <i>Al Fadjr</i> • <i>An Nasr</i> • <i>Ech Chaâb</i> • <i>Echorouk</i> • <i>El Bilad</i> • <i>El Djazair News</i> • <i>El Djoumhouria</i> • <i>El Khabar</i> • <i>El Massa</i> • <i>En Sawt Al Ahrar</i> • <i>Wakt El Djazair</i> • <i>El Youm</i> • <i>El Oumma El Arabia</i>
Quotidiens francophones	<i>Alger républicain</i> • <i>Algérie News</i> • <i>El Acil</i> • <i>El Moudjahid</i> • <i>El Watan</i> • <i>Horizons</i> • <i>L'Authentique</i> • <i>L'Expression</i> • <i>L'Écho d'Oran</i> • <i>La Dépêche de Kabylie</i> • <i>La Nouvelle République</i> • <i>La Tribune</i> • <i>La Voix de l'Oranie</i> • <i>Le Courrier d'Algérie</i> • <i>Le Financier</i> • <i>Le Jeune Indépendant</i> • <i>Le Jour d'Algérie</i> • <i>Le Maghreb</i> • <i>Le Midi libre</i> • <i>Le Quotidien d'Oran</i> • <i>Le Soir d'Algérie</i> • <i>Le Temps d'Algérie</i> • <i>Les Débats</i> • <i>Liberté</i> • <i>Ouest Tribune</i> • <i>Tout sur l'Algérie</i>
Périodiques	<i>Al Aïla</i> • <i>Al Bassair</i> • <i>Annonces Direct</i> • <i>Batna Info</i> • <i>El Djamila</i> • <i>El Moudjahid Hebdo</i> • <i>IT Mag</i> • <i>L'Actuel</i> • <i>NTIC Magazine</i>

2. Epistémologie et histoire du journal

⁸⁰Ibid.

A l'origine, un journal est tenu par celui qui veut se souvenir des évènements qui lui sont arrivés *journal intime*, ou pour archiver ces évènements *journal de bord*. L'un des exemples les plus représentatifs est le *Journal d'un bourgeois de Paris* tenu par un Parisien entre 1405 et 1449.

Les premiers journaux d'actualités (écrits) se présentaient également sous cette forme chronologique, mais ont rapidement évolué vers une forme plus synthétique, en classant les évènements par thèmes et rubriques. De là est venu le mot *journal* dans son acception de support papier contenant des informations pour une période, remplaçant le mot *gazette* dans une partie de ses usages.

Le premier journal imprimé connu, une gazette hebdomadaire de quatre pages intitulée « *Relation aller Fürnemmenundgedenckwürdigen Historien* » (« *Communication de toutes histoires importantes et mémorables* », parfois appelé *die Straßburger Relation*), est lancée à Strasbourg en 1605 par Johann Carolus¹. Le *Post och Inrikes Tidningar*, ou *POIT*, qui se traduit par *Bulletins d'information nationale*, est un journal suédois fondé en 1645 par la reine Christine de Suède et est le plus vieux journal existant en 2006. Le journal faisait référence en Suède à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle. En janvier 2007, la version papier disparaît au profit d'une seule version web. La dernière édition papier est datée du 29 décembre 2006⁸¹.

En France, le premier journal est *La Gazette*, créée par Théophraste Renaudot, publiée à Paris entre le 20 mai 1631 et le 30 septembre 1915. Avec l'industrialisation de la presse écrite, de grands noms de journaux se sont créés, et le terme a servi à désigner à la fois le support physique de l'information (le *journal en papier journal*) et la société éditrice : le *journal* employant des *journalistes* et des *reporters*. Les plus anciens journaux français encore publiés sont, par ordre d'âge, *Le Figaro* (1826), *La Dépêche du Midi* (1870), *La Croix* (1880), *Le Chasseur français*(1885), *Les Échos*(1904) et *L'Humanité* (1908), *Le Canard enchaîné*(1915). Hormis le troisième, qui est mensuel, et le dernier, qui est hebdomadaire, ce sont des quotidiens.

La façon même de présenter l'information de manière synthétique et thématique a été reprise par d'autres médias : la radio, puis la télévision, qui ont également repris le terme *journal* pour désigner l'émission dans laquelle un *présentateur* donne les informations du jour. Le premier journal télévisé français a été diffusé en 1949 par la R.T.F.

⁸¹Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* » : Op., cit.

3. Format tabloïd

Le format *tabloïd* est un format de journal qui correspond à la moitié des dimensions d'un journal traditionnel. Son format plié est *11 pouce × 17 pouce, soit 280 mm × 430 mm*⁸².

3.1. Caractéristiques du format

Il est né en Grande-Bretagne. Pour des raisons pratiques et de coût de fabrication, de nombreux journaux traditionnels tels que « *The Independent* » et « *The Times* », imprimés en grand format à l'origine, sont récemment passés au format tabloïd. Pour se distinguer des journaux populaires, ces derniers préfèrent se définir comme des « *compact news papers* »⁸³.

En France, le format tabloïd a été longtemps réservé aux titres de la presse gratuite tels que *Métro* et *20 minutes*. Mais de nombreux quotidiens ont peu à peu adopté ce format pratique. C'est le cas de *Nice-Matin*, de *Charente libre*, de *Libération*, de *Havre Libre*, de *La Montagne*, du *Télégramme*, de *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, de *Paris-Normandie* et de *La Voix du Nord*.

Au Québec, *Le Journal de Montréal*, *Le Soleil*, *Le Journal de Québec*, *Le Nouvelliste*, *Le Droit*, *La Tribune* utilisent le format tabloïd, ainsi que les journaux de la presse gratuite et les journaux régionaux.

En Belgique le quotidien *La Libre Belgique* utilise également ce format.

Le format tabloïd est aussi utilisé en Algérie par *Le Quotidien d'Oran* et d'autres journaux.

3.2. Sens figuré

Le terme « *tabloïd* » désigne aussi en anglais, par métonymie, les premiers journaux à avoir utilisé ce format d'impression : les journaux à scandales et la presse *people*. Le terme est parfois repris en français dans ce sens figuré, mais l'Académie française ne reconnaît pas cet emprunt.

⁸³Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* » : Op., cit.

C'est un quotidien national d'expression française et de l'information. Il est l'un des principaux quotidiens de la presse algérienne. Il a été fondé en 1990, suite à l'initiative du gouvernement qui avait décidé d'avancer deux années de salaires à tout journaliste qui décide de se lancer dans la création d'un journal. Il paraissait le soir, aux côtés du journal gouvernemental « *Horizons* », avant de changer son créneau horaire pour devenir le concurrent direct des autres journaux du matin. Il était dirigé par Fouad BOUGHANEM, et dispose de plusieurs bureaux régionaux, dans différentes villes du pays...⁸⁴

Durant la décennie noire, « *Le Soir d'Algérie* » fera face à deux problèmes majeurs: le terrorisme et la censure gouvernementale. Il perdra ainsi plusieurs de ses journalistes en 1996, lors d'un attentat qui a détruit ses locaux à la Maison de la presse à Alger. Son rédacteur en chef, Allaoua AIT MEBAREK, et son chroniqueur et célèbre caricaturiste, Mohamed DHORBAN, ainsi que Mohamed DERRAZA. La même année, une correctrice du journal sera prise pour cible et y laissera la vie. Il s'agit de Yasmina Drissi. D'un autre côté, le gouvernement fait pression sur les journaux dits indépendants et multiplie les embûches à leur rencontre. Evoquant des litiges ou des retards dans le règlement des factures dus à l'imprimerie nationale, le Soir d'Algérie sera suspendu une dizaine de jours, en 2003.

« *Le Soir d'Algérie* » se veut un journal généraliste léger, mais sérieux. Son contenu renferme des pages de politique nationale et internationale, des rubriques économiques, culturelles, sportives et de détente. Son public est constitué essentiellement des cadres moyens, des femmes, des retraités et des étudiants. La répartition de ses rubriques montre son lectorat cible ⁸⁵:

- ✚ ***Periscope***, rumeurs et bruits de couloir, brèves et indiscretions ;
- ✚ ***Le Magazine de la femme***, avec sa cible constituée essentiellement de femmes, ses recettes de cuisines, ses astuces et conseils beauté,...
- ✚ Le Soir Santé, comportant des conseils pour tous, avec des astuces et des remèdes et traitements naturels,...
- ✚ ***Le Bill'art du Soir***, qui est la rubrique culturelle du journal ;
- ✚ ***La rubrique du Numérique***, consacrée à l'informatique et aux nouvelles technologies de l'Information et de la Communication, prisée par les jeunes ;
- ✚ ***Le Soir Retraite***, qui est une page consacrée aux retraités ;

⁸⁴Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* » : Op., cit.

⁸⁵Ce document provient de : Page wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* » : Op., cit.

✚ Et la célèbre chronique « *Pousse avec eux* », du non moins célèbre Hakim Laâlam, ancien présentateur du journal du matin à la radio nationale Alger Chaîne Trois. Occupant le bas de la dernière page, elle attire la majorité des lecteurs du Journal. Avec humour et dérision, le chroniqueur y traite de l'actualité essentiellement nationale, écorchant les hommes politiques et ridiculisant certains de leurs comportements. Se voulant une sorte de sonneur d'alarme, il finit toujours ses papiers par cette phrase : "*Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.*"

Avec tout cela, et en l'absence de chiffres officiels, le tirage du tabloïd « *Le Soir d'Algérie* » tournerait autour de 80.000 exemplaires par jour. Il se situerait en sixième ou huitième position des tirages des journaux quotidiens en Algérie.⁸⁶

"*Le Soir d'Algérie*" est un quotidien indépendant d'expression française, il compte 24 pages, souvent pages 1, 12,13 et 24 sont en couleur.

Page (1), c'est la présentation des titres principaux et d'autres secondaires la dont l'organisation pertinente est d'une importance mondiale. Cette page est considérée comme la vitrine du journal, elle « présente en gros titres les nouvelle qui sont les principales informations du jour, annonçant ainsi le contenu du journal »⁸⁷.

La une, une première page qui englobe les informations les plus importantes, hiérarchisées par ordre d'importance. La nouvelle la plus importante se trouve en haut de la page et prend l'espace le plus important.

A la page (2), il s'agit d'un *périscoop*, là où on peut trouver des commentaires présentés d'une manière plus au moins sarcastique.

Une deuxième partie réservée au sondage quotidien d'un sujet d'actualité toujours avec une interrogation directe « *pensez-vous que...?* » (Oui, non ou sans opinion).

Une dernière partie de cette page, en bas et sur la droite, là où il s'agit d'une caricature traitant toujours des sujets d'actualité et de grand format par une manière ironique assez particulière uniquement au quotidien « *Le Soir d'Algérie* ».

⁸⁶Ibid.

⁸⁷ Voir à ce sujet ., « *approche des genres : la presse* (dossier) », Encyclopédie encarta Multimédia, 2005.

Pages (3), (4) et (5), sont réservées aux sujets d'actualité généralement c'est de l'étalage des titres à la "une". Sur cette surface, on étend cette substance des informations, qu'on expose en détails et qu'on répartit sur la largeur de ces pages afin de montrer, de dévoiler et de mieux informer ses lecteurs. Cette rubrique traite généralement des évènements récents, le plus souvent de politique intérieure et qui touchent de très près à celle-ci. Cette catégorie est généralement suivie par une des rubriques de l'économie, des reportages ou de la religion.

Page (6) et (7), souvent aussi destinées à un usage un peu particulier, celui de la contribution apportée à la réalisation d'une œuvre

Page (8), c'est un espace réservé aux différentes régions du pays, dont chaque jour on en entame une, y compris les informations internationales.

Page (9), page de la culture, avec une colonne à gauche réservée pour "*le coup de bill 'art du soir'*", bill qui signifie une proposition de loi soumise au parlement Anglais, mais ici, à l'art de rédiger et de bien analyser par le journaliste (Kader Bakou), qui essaie de jouer au billard avec un "d", non pas avec un "t", il essaye de faire rouler des mots, pas des billes sur cette surface non pas sur la table à l'aide de sa canne appelée "*stylo*" sans queue (stylographe). En bas de cette page, on trouve souvent une case appelée "*Actu culte*" c'est un mot-valise qui, en réalité composé ou plutôt emboîté ou empaqueté, suite à une troncation de queue et de tête de deux mots : Actualité+ culturelle. Il s'agit des programmes culturels, conférences, concerts, expositions, ventes d'objets d'artisanat et d'art, ou des célébrations d'anniversaires. (date, lieu et horaires).

Pages (11), (12), (16), (21) et (22), ces pages largement exploitées, dans les procédés publicitaires, qui sont en effet, inséparables du circuit de la communication journalistique. La publicité est considérée comme une entité à part entière, et qui met en branle tous les éléments qui entrent dans tout acte d'échange et d'influence. Car la publicité et "*Le soir d'Algérie*" ont beaucoup de points convergents. Ils veulent tous les entraîner l'adhésion, convaincre, persuader, agir pour faire réagir l'autre, positivement dans les meilleurs cas possibles, et pourquoi pas l'influencer.

Puis viennent généralement dans les pages (14) et (15) le sport national et international, toutes disciplines confondues, avec des commentaires accompagnés par des images bien choisies, or, qui correspondent au sujet traité.

Pages (18) et (19), souvent réservés à la détente par des jeux de mot fléchés et des mots fléchés géants, et du jeu d'énumération (colonnes qui abritent le nom ou les noms de personnes connues), cette détente est suivie des solutions des jeux précédents.

En page (24), souvent répartie en deux moitiés : une première est constante ,ou plutôt alternante entre "*Kiosque barbe*" de "Ahmed Halli", "*ici mieux que là-bas*" de "Arezki Metref", "*Les choses de la vie*" de "Maamar Farah", "*Lettre de Province*" rédigée par "Boubakeur Hamidechi", "*Tendances*" par "Youcef Merahi" et "*A fond Perdue*" par "Ammar BELHIMER".

Une deuxième moitié, immuable, constante et durable rédigée par "Hakim Laâlam" ou l'emblème du quotidien "*Le Soir d'Algérie*", dans sa rubrique souvent sarcastique, ludique ,ironique "*pousse avec eux*" et qui persévère dans ses entreprises néologiques, ses opinions qui se suivent et qui se poursuivent toujours avec le même pessimisme et qui tendent à considérer les événements du mauvais côté, dans le présent ou dans l'avenir, même si sa rubrique est en fond bleu-ciel, pacifique ,elle se dénoue éternellement par sa célèbre expression "*Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue*". Le cauchemar signifie, ce pessimisme, qui continue, signifie une durée infinie, dont la fin est indéterminée. La signature de H. laâlam est marquée par cette image du guignol qui fume, involontairement grotesque et de manière ridicule, ce qui explique que c'est une personne qui cherche à amuser par son propre style, mais, pas gratuite.

4. Les genres journalistiques

La définition des genres journalistiques est un moyen de différencier et de préciser les divers aspects du métier de journaliste. En cela, ces définitions sont fort utiles. Elles permettent par exemple de comprendre pourquoi, si je mène une enquête, ma méthode de travail devra être différente de celle utilisée pour faire une synthèse ou un compte rendu.⁸⁸

Cependant, la frontière entre les genres est souvent ténue. Dans la pratique, il n'est pas toujours possible de déterminer avec précision à quel genre on a affaire, d'autant plus que les auteurs de certains articles les mélangent allègrement !

⁸⁸Y. AGNES, (2008)., «*Manuel de Journalisme ; écrire pour le journal* », éd. La découverte, coll. Repères, p. 448.

Genre	Longueur	Emplacement + fréquence	Intention
Brève	1 à 4 phrases, 20 à 100 mots: un seul paragraphe. Parfois, pas de titre.	Se perçoit facilement, emplacement bien défini, fréquence élevée	Doit être d'actualité. Info « brute », mais également de plus en plus souvent, gros travail d'écriture. Répond, au moins, aux questions : qui ? quoi ? quand ? où ?
Filet	100 à 300 mots. Un titre, mais souvent pas de chapeau	Genre de plus en plus fréquent dans les quotidiens et les hebdomadaires	Comme « brève » réponses à : comment ? et pourquoi ?
Synthèse	Souvent 250 – 1000 mots	Plusieurs à chaque parution	Information pure ; décrit et cherche à expliquer
Analyse	Idem	Idem	Explications, éclairage, mise en perspective ; peut faire l'objet de plusieurs articles avec des angles différents
Compte rendu* *sans trait d'union et, au pl. : comptes rendus	Très variable selon l'importance accordée à l'évènement)	Idem	Restitution d'un évènement auquel le journaliste a assisté ou reconstitution d'un évènement (fait divers notamment) qui s'est déjà produit
Reportage	Jusqu'à plusieurs milliers de mots	Variable. Souvent placé en première page d'un cahier intérieur	Description de choses vues, entendues et vécues
			Situation d'évènement. Prend souvent la forme de plusieurs

Enquête	Idem	Idem	articles permettant plusieurs angles. On parle alors de mini-dossier ou de dossier
Interview	Variable. Va de l'interview express à l'entretien approfondi sur une page	En général ponctuelle	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Opinion ; ✚ prise de position
Echo	De 100 à 500 mots	Souvent bien placé, en « une » notamment	Anecdote, fait divers (<i>les chiens écrasés</i>) amusant ou révélateur
Portrait	Variable	Emplacement et fréquence : tantôt réguliers, tantôt occasionnels	Mettre en évidence les caractéristiques d'un acteur de la « grande » ou de la « petite » actualité
Commentaire ----- Editorial	Environ 100 à 500 mots	Variable ----- Un par parution ou moins	Interprétation, Explication ----- Prise de position, engage la responsabilité morale du journal

NB :

- ✚ Nous avons retenu ici une douzaine de genres parmi les plus usités. Certains auteurs en dénombrent une vingtaine, Yves Agnès va jusqu'à en décrire 27 ! ⁸⁹
- ✚ L'« *article* » n'est pas un genre journalistique en soi. Il désigne un texte « *consistant* » dont l'approche journalistique est bien perceptible.
- ✚ L'encadré n'est pas un genre journalistique en soi, mais il puise dans les différents genres. Le dossier et le mini-dossier ne sont pas des genres journalistiques. Le premier est composé de plusieurs articles puisant dans les divers genres et destiné à « *faire le tour* » d'une question ; le deuxième est composé d'un article principal et d'un ou deux articles plus courts, par ex. encadrés.

⁸⁹ Y. AGNES : Op., cit, p.59.

En respectant les règles de toutes rédactions confondues qui codifient le contenu du journal, le journaliste essaie à son tour de garantir une bonne lecture optimale de l'article et donc une bonne transmission et sans aucun bruit (cacographie) des informations qu'il contient. A partir de ces règles dites " *de base* ", nous pouvons détailler l'écriture journalistique ou tout simplement expliciter la structure des articles de notre quotidien préféré « *Le Soir d'Algérie* », et ce en se basant sur la tentative de définition élaborée par Jean-Blaise HELD dans son introduction générale au journalisme en semestre d'automne 2011.

4.1. Le commentaire et l'éditorial

Il s'agit de deux genres proches difficile à nuancer, car ils se confondent souvent, bien que chaque genre a ses propres principes qui leurs sont spécifiques :

Le commentaire a pour but l'interprétation et l'éclaircissement d'un fait en lui donnant un sens. Le journaliste utilise ses propres compétences en outre de ses connaissances pour mettre en exergue sa vision personnelle face à un tel ou tel évènement méritant un tel développement. Le commentaire ne possède nullement pas un coin réservé dans le journal, il peut se trouver n'importe où, généralement placé à côté d'un article informatif⁹⁰, sous forme d'encadré ou accompagné d'un signe distinctif. Cependant dans le notre quotidien en question, sa place est fixe ou peut être sacrée pour les lecteurs habitués.

Le commentaire dans « *Le Soir d'Algérie* » occupe la dernière, accession facile et habituelle pour le lecteur fidèle, une moitié de page réservée sous le nom de : « *Le Soir Panorama* », rédigée quotidiennement par différents journalistes à l'instar de : Ahmed HALLI « *Kiosque arabe* », Youcef MERAHI « *Tendances* » et Boubakeur HAMIDECHI « *Lettre de province* », Arezki METREF « *Ici mieux que là-bas* », Ammar BELHIMER « *A fonds perdus* ». Cela permet aux lecteurs de retrouver le commentaire de manière rapide à chaque parution quotidienne, attirés surtout par des titres colossaux, bien soignés et surtout très bien garnis par leurs accroches (premières phrases de l'article).

⁹⁰Yves AGNES: Op., cit, p.63.

4.1.1. Méthode de travail

- ✚ Se concéder longuement du temps. Un éditorial, un commentaire doivent se développer pour acquérir certaine maturité, de plus ils ne doivent pas s'écrire « *à la va vite sur le gaz* ».
- ✚ L'objectif sera d'éclairer et non d'informer car le lecteur est censé connaître les faits et les évènements au préalable.
- ✚ Réfléchir d'avance sur les réactions ou plutôt les échos envisageables de la part des lecteurs ainsi qu'à leur développement au sein de la société et leurs répercussions prévisibles ou imprévisibles.
- ✚ Construire son canevas argumentatif selon un plan minutieux; envisager et prévoir de façon rigoureuse sa conclusion : l'itinéraire doit être tracé au début pour éviter tous les imprévus et les mettre à l'écart, on doit parfaitement savoir où l'on va et à quoi l'on veut arriver.
- ✚ Ecrire avec un style sans style pour qu'il soit à la portée de tout le monde, mais il doit rester vif avec un vocabulaire journalistique personnel et précis surtout; le choix des mots est très intéressant, voire indispensable en évitant toute formule qui risque de faire mouche et éblouir la compréhension du lecteur.⁹¹
- ✚ On peut par ailleurs se contenter de l'à-peu-près, mais avec une certaine vigilance, voire distanciation.
- ✚ L'emploi fréquent des figures de rhétorique afin de fuir la censure et toute tentative de médisance, cela peut protéger en quelque sorte le journaliste qui peut se cacher derrière ses non-dits.
- ✚ Faire appel aux proverbes et au dicton dans ses titre, cas de ces exemples mis en vigueur avec des points de suspension, et ce afin d'inclure et d'inculper le lecteur.

5. Le journalisme, rôles et fonctions

Le journalisme est un métier de médiation, alors que les journalistes sont des personnes dites "*médiateurs*" (en anglais "*a neutral*" ou "*mediator*"). Il « *consiste à recueillir et traiter des informations à destination d'un public [...]. Le métier de journaliste comporte*

⁹¹Jean-Blaise HELD: Op., cit, p. 18.

*donc deux pans indissociables : la réception et la recherche des informations d'une part ; leur mise en forme sous forme de journaux écrits, parlés, télévisés, d'autre part. »*⁹² Cela implique un travail d'interprétation et de « *digestion* » de la matière informative, et une parfaite maîtrise de la langue (parlée ou orale) ainsi qu'une très bonne dominance technique, intellectuelle, et scientifique de l'information et de l'outil informatique munie d'une parfaite sûreté de recueil et de traitement des informations requises (selon le média concerné).

En outre, le journalisme est un métier de communication. Si l'écrivain écrit pour lui seul ou pour un public virtuel dans l'espace et dans le temps, le journaliste lui, il travaille pour un public réel, voire actuel. Il aura donc à cœur de satisfaire les attentes immédiates de ses lecteurs. Pour ce faire, il doit d'abord sélectionner les informations nécessaires qui peuvent intéresser son public concerné par sa publication et fera preuve par la suite d'une véritable capacité de vulgarisation (dans le bon sens du terme). Bref, le rôle du journaliste est de chercher l'information nouvelle, de la vérifier, la trier, la sélectionner, la mettre en situation et la rendre compréhensible à la fin. Cette fonction est aujourd'hui vitale dans une société où les problèmes sont d'une telle complexité que la population n'est souvent plus capable de les analyser. Dès lors, le constat s'impose : le journaliste de ce début du 21^e siècle ne peut plus être un « *écrivain* » qui cherche l'info la plus « *sexy* ». Il doit être un professionnel, conscient de son rôle sociétal et de sa responsabilité sociale face à un public pluriel et hétérogène et intolérant surtout.

5.1. Les principales fonctions du journal

Elles sont multiples et variées mais d'une importance majeure. Yves Agnès en relève cinq essentielles et qu'on peut énumérer comme suit :

5.1.1. L'utilité

Le lecteur achète un journal ou s'y abonne parce qu'il pense y trouver des informations utiles et nouvelles. Ces renseignements peuvent concerner l'endroit où il vit, sa commune, son département, son canton, la politique, l'économie, le sport, de nouveaux produits, ses loisirs préférés, etc.

⁹²Yves Agnès., « *Manuel de Journalisme ; écrire pour le journal* », éd. La découverte, coll. Repères, 2008, p. 59.

5.1.2. La distraction, le rêve et l'émotion

Le journal qui se voudrait exclusivement utile et vendu en grande quantité ne pourrait survivre sans ces principes. Même la revue d'informatique la plus sèche vend du rêve ! En effet, sans cette fonction de marketing, le journal ne peut s'assurer une certaine longévité car l'argent est le nerf de toute économie.

5.1.3. Le sentiment d'appartenance

Le lecteur parle volontiers de « mon journal ». A ce titre, il s'identifie à cette publication et au-delà marque son appartenance à la « communauté » des lecteurs, au groupe social qui lit ce journal. Ce dernier s'approprie le journal en question et devient par le temps un lecteur fidèle et indexé par sa lecture en s'abonnant surtout chez les kiosques.

5.1.4. L'effet miroir

Le lecteur aime qu'on parle de lui, des gens qui lui sont proches physiquement, par l'esprit, par un sujet de préoccupation ou par la relation à un objet, un loisir, une culture. Il apprécie donc de pouvoir symboliquement contempler son image dans le journal.

5.1.5. L'analyse critique

Le journal se doit d'être le reflet de tout ou partie de la vie de ses lecteurs. Mais il doit également apporter des éclairages critiques. Un journal qui n'est qu'approbations, écho de la « *voix de son maître* » devient vite lassant.⁹³

6. Le mot journalistique

« Le choix des mots, c'est surtout le goût des mots. On peut se former le goût, apprendre la circonspection en matière de signes, comme on s'entraîne à distinguer les harmonies subtiles de saveurs, de parfums, de sons ou de couleurs. »⁹⁴:

Le mot journalistique selon Jacques Claret doit être :

⁹³ Yves Agnès, op. Cit., p. 59.

⁹⁴Jacques Claret., « *Le choix des mots* », Presses universitaires de France, 1976, Collection « *Que sais-je ?* », N° 1630, dans l'édition de 1980.

6.1. Court

Statistiquement, les mots abstraits et difficiles sont plus longs que les autres : ils comptent souvent plus de 10 lettres et 3 syllabes et plus ; il faut donc les remplacer par des mots équivalents plus courts.

« *Les mots de plus de quatre syllabes ne peuvent rien dire d'important.* » Roger Caillois

« *Entre deux mots, il faut choisir le moindre.* » Paul Valéry

- « *Trop* » est meilleur que « *excessivement* » ;
- « *Déçu* » est meilleur que « *désappointé* » ;
- « *Trou* » est préférable à « *anfractuosit * ».

6.2. Concret

Il faut parler au c ur,   l' motivit ,   l'exp rience autant qu'  l'esprit et   la rationalit , la lecture sera plus rapide ; dire :

- « *bas de laine* » au lieu de « * pargne* » ;
- « *achat* » au lieu de « *acquisition* ».

6.3. Connu

Connu du lecteur, bien entendu. Les mots les plus simples sont toujours plus efficaces que les mots compliqu s ;  vitez une s rie de vocabulaires sp cifiques : jargons, mots  trangers, patois, archa smes, n ologismes, noms propres, mots techniques, mots savants, sigles, abr viations, mots polys miques.

Quand le lecteur rencontre un mot inconnu de lui dans un texte, il rejette tout le texte car il se dit : ce texte n'est pas pour moi ; et inversement, s'il ne rencontre que des mots connus, des mots de son univers, il est rassur .

6.4. Pr cis

Plus le mot est pr cis, plus il est porteur d'information. Utiliser le verbe « *dire* » est trop g n ral, il y a mille fa ons de dire et il y en a s rement une adapt e au contexte du texte : on peut murmurer, chuchoter, crier, etc. Il s'agit plus que d'une recherche de synonymes ; il faut

chercher ce qu'on appelle les EMS (Equivalents Sémantiques Précis), c'est-à-dire un mot qui veut dire la même chose, en la précisant.

7. La phrase journalistique

Selon Gustave Flaubert, la phrase journalistique doit être⁹⁵ :

7.1. Courte

En moyenne 12 ou 13 mots, pas plus ; entraînez-vous sur cette base-là et vous verrez que ce n'est pas facile ! Comme disait, paraît-il, Georges Clémenceau, alors patron de l'Aurore, à ses journalistes « *Faites des phrases courtes. Un sujet, un verbe, un complément. Pour les adjectifs, vous viendrez me voir* ». « *Je vous écris une longue lettre car je n'ai pas le temps de vous écrire une courte* », écrivait Voltaire à l'une de ses correspondantes.

7.2. Avec l'essentiel au début

Le message principal de la phrase doit se trouver dans sa première partie car c'est elle que le lecteur retient le mieux ; cela sous-entend évidemment de respecter le principe de base : une phrase = une info.

7.3. Simple

La structure de la phrase doit être la plus scolaire possible : Sujet + Verbe + Complément.

- De forme active Informer, c'est agir ; il faut donc préférer des phrases avec des verbes d'action, directs.
- Sans incise, il faut éviter de rajouter une considération de plus, même si on la trouve aussi importante que le premier message ; dans ce cas, utilisons une deuxième phrase ; l'incise est surtout une figure littéraire de style ; on n'écrit pas dans un journal comme dans un livre.

⁹⁵ Cité in HERVOUET Loïc., « *Ecrire pour son lecteur* », ESJ Lille, Coll. J comme journalisme, 1979.

7.4. Au présent

L'utilisation du temps présent sert à mettre le lecteur et le rédacteur dans le même espace-temps de proximité spatio-temporelle. Ce temps présent peut très bien raconter une histoire du passé, du présent ou du futur immédiat.

Enfin, la phrase doit bien sûr être construite avec les mots qui ont les caractéristiques que l'on vient de voir : court, concret, précis... Cette concision de la phrase se retrouve plus ou moins selon les auteurs.

8. Suppression des redondances

En français, le taux de redondance est d'environ 50%, un mot sur deux n'est pas utile à une compréhension immédiate, rapide, de la phrase.

Exemple :

- « Actuellement, dehors, le chien roux poursuit vite le chat gris. »

Le lecteur va surtout retenir

- « Chien poursuit chat »

C'est-à-dire 3 mots sur 10, car cela lui suffit pour comprendre la phrase. C'est le syndrome des « *Oranges pas chères* » du sketch de l'humoriste Fernand Raynaud, célèbre il y a trente ans (il est mort en 1972).

Un épicier veut se faire un peu de pub devant son étal d'oranges ; il commence par écrire sur un panneau « *Ici, on vend de belles oranges pas chères.* » Puis il se dit que c'est trop long, redondant et il commence à rayer les mots en trop :

- « *Ici* » : bien sûr que c'est ici, ce n'est pas ailleurs ; rayé;
- « *On vend* » : évident qu'on vend, on ne va pas les donner, ce n'est pas gratuit ! On raye ;
- « *De belles* », je ne vais quand même pas dire qu'elles sont pourries, mes oranges! Allez, on raye ;
- « *Pas chères* », je ne vais pas raconter qu'elles sont hors de prix ! On enlève ;

Il ne reste plus que « *Oranges* » sur son panneau ; il regarde son étal uniquement rempli d'oranges : on voit bien que ce ne sont pas des bananes ! Il raye aussi et il ne reste plus rien sur le panneau.

9. Le pouvoir du verbe

Une phrase c'est d'abord un verbe. « *Elle vaut ce que vaut son verbe* » nous explique l'ESJ de Lille⁹⁶. Si le verbe est mou, la phrase est molle, elle s'alanguit ; s'il est tonique, elle est nerveuse, active. S'il est passe-partout, elle n'existe pas. En dopant les verbes d'un texte, on dope le texte. Il faudra éviter bien sûr les verbes creux être, faire ou les verbes passe-partout : occasionner, entraîner, décider, permettre, s'inscrire dans, viser à. Littré s'est amusé à recenser 82 sens possibles du mot faire : il en a sûrement oublié.

10. Écrire en résumé

C'est écrire avec le modèle anglais « *The Shorter, The Better* » comme disent les Anglo-Saxons. Si l'on essaie de résumer tout ce que l'on vient d'apprendre, il faut retenir les quelques points suivants : Il faut écrire :

- a. **Dense** : pas de redondances ni de répétitions ; l'adjectif affaiblit le verbe, affadit le substantif ;
- b. **Concret** : priorité au concret sur l'abstrait dans le choix du vocabulaire, à l'actif sur le passif dans les tournures de phrases ;
- c. **Illustré** : il faut utiliser des exemples, des images, des formules qui vont renforcer le concret et la proximité ;
- d. **Précis** : pas de termes vagues, polysémiques ou approximatifs ; pas d'impropriétés. On verra un peu plus loin dans ce texte que écrire court et efficace, c'est aussi :
- e. **Sélectionner** : choisir des infos, dans un angle aussi précis et aussi étroit que possible, en faisant jouer au maximum les lois de proximité et de comparaison ;
- f. **Hierarchiser** : ordonner les infos, selon un plan adapté, en excluant le plus possible le plan chronologique ;
- g. **Montrer** : faire apparaître le plus tôt possible ces infos, sans introduction et sans redondances ;

⁹⁶ PUISEUX Alain et TRENTSAUX Jacques., « *De si belles phrases* », ESJ-Médias pour 01 Informatique, ESJ Lille, 18 septembre 1998.

11. Une formule mnémotechnique : C.L.A.I.R

Une formule qu'on trouve dans les guides du CFPJ⁹⁷

- **C** : comme centré, au cœur d'un article il y a un message principal et un seul ;
- **L** : comme lisible ; l'écriture de l'article doit être accessible à tous les lecteurs ;
- **A** : comme actuel ; ce n'est pas seulement l'actualité générale, c'est aussi être en rapport avec les besoins du moment du lecteur, au moment où il va le lire ;
- **I** : comme immédiat ; l'article rentre dans le vif du sujet dès la première ligne ;
- **R** : comme rigoureux ; l'information utilisée dans l'article doit être aussi exacte que possible.

12. L'habillage de l'article

Écrire un article, ce n'est pas seulement aligner des lignes de texte les unes en dessous des autres, c'est aussi utiliser un certain nombre d'accroches supplémentaires destinées à attirer le lecteur. Il vaut mieux connaître leur usage dans un journal pour imaginer ensuite comment on pourra l'appliquer dans le cadre de documents de travail à rédiger au bureau.

12.1. Les fonctions d'un titre de presse⁹⁸

Le mot titraillie en presse définit tout ce qui se passe autour d'un titre, le titre lui-même mais aussi éventuellement le surtitre, le sous-titre ou l'intertitre. On connaît peut-être l'anecdote suivante attribuée à Tristan Bernard : « Un apprenti écrivain apporte le gros manuscrit d'un roman auquel il ne manque plus que le titre et prie le maître de lui en fournir un après lecture. Lorsque le jeune homme revient quelques temps après, Tristan Bernard, qui n'a évidemment pas ouvert le manuscrit, lui demande : « *Est-ce qu'on parle de tambour dans votre roman ? Et de trompette ? Non ? Alors appelez-le « sans tambour ni trompette »*⁹⁹. Certes, c'est une anecdote plaisante, mais elle montre que le titre constitue une partie restreinte, toutefois, indissociable du texte

Tout titre donc constitue un acte de parole performatif, c'est un pouvoir en soi. Primo, parce qu'il nous promet savoir et plaisir. Secundo, il est facile à mémoriser suite à sa taille minime en général, il se grave facilement et rapidement dans nos mémoires, et ne peut être

⁹⁷ VOIROL Michel., « *Guide de la rédaction* », CFPJ, 6^e édition, Paris, 1997.

⁹⁸ « *Les fonctions des titres de presse* » citées par Dr SLAIM Laid dans sa thèse de doctorat intitulée : « *Approche linguistique des titres à la une du quotidien algérien francophone « Le Soir d'Algérie* », à l'université LHADJ Lakhdar de Batna (Algérie), pp. 49-52.

⁹⁹ J. P. GOLDENSTEIN, (1992): « *Lire les titres. Entrée en littérature* », Éd. Hachette, Paris, p. 68.

effacé ridiculement par le temps, mais peut l'être par l'atteinte d'une maladie. Tertio, il est allusif parce qu'il ne dit pas tout et ne dit pas rien, sa petite taille ne lui permet nullement pas de combler cette fonction. Cependant, il peut nous orienter, nous guider, bref, c'est une sorte de balisage qui éclaire notre lecture. Comme il peut nous dérouter quelques fois, car on rencontre parfois des titres de journaux avec une information qui n'existe même pas dans l'article, voire avec une info contradictoire avec l'article et qu'on appelle des titres de « *faux fléchage* », ou « *sur-vendeurs* », par exemple dans la presse populaire mais là il s'agit aussi souvent d'un jeu avec le lecteur qui s'amuse de l'exagération et en redemande quand même. A cet effet, le titre de presse peut avoir plusieurs fonctions qu'on peut détailler comme suit :

12.1.1. La fonction référentielle

Cette fonction est dite aussi « *désignative* » (Genette 1987), « *appellative* » (Grivel 1973), « *dénomminative* » (Mitterrand 1979) et (Bokobza 1984, Dardel 1988) « *déictique* », car elle sert à « *impliquer* » chez (Kantorovicz 1986). Le titre doit informer les lecteurs du sujet et de la situation à laquelle renvoie le contenu global de ce qui suit, c'est-à-dire le texte. En général, « *la référence nominale* »¹⁰⁰ est le constituant fondamental et formel d'un titre. C'est le fait de choisir un nom plutôt qu'un autre. Ce nom propre est le prince des signifiants pour R.Barthes : « *Un nom propre doit être toujours interrogé soigneusement (...). Ses connotations sont riches, sociales et symboliques.* »¹⁰¹

Par conséquent, un titre n'est référentiel que lorsqu'il nomme : (Nom propre + titre). Cependant, il peut y avoir des titres qui ne comportent pas de noms propres, ce serait méconnaître l'essentiel. Or, le titre fait partie de son référent, le nom propre n'est guère essentiel ou du lieu qu'il désigne : « *On ne s'étonnera donc pas qu'un changement de titre comporte un changement dans le texte et supprime, par le rapport de désignation qu'avait le titre originare* ». ¹⁰² En outre le titre désigne l'ensemble du texte et fonctionne comme un nom propre. Sélectionné du même langage du roman, il est l'élément métalinguistique du texte. Ce nom propre renvoie au référent qui est le livre et non à l'être humain, là par exemple, *Tombéza* a comme référent l'œuvre elle-même, mais il se réfère au personnage dans le contexte de l'histoire. Il existe deux sortes de titre :

- a. Titre subjectal : il désigne le sujet du texte ;

¹⁰⁰ L. ROSS, (1990) : « *L'écriture de la presse : L'art d'informer* », éd. Gaëtan Morin, Québec, p. 57.

¹⁰¹ R. BARTHES, (1985) : « *L'aventure sémiologique* », p.335.

¹⁰² M. VIROL: Op., cit, p. 106.

- b. Titre objectal : il désigne le texte comme objet.

12.1.2. La fonction conative ou métalinguistique

Elle vise la détermination chez le lecteur d'un comportement actif, afin de modifier ses connaissances et ses acquis. C'est le fait de subir de nouvelles connaissances, distinctes de celles déjà acquises au préalable. Dont l'objectif sera le raffinage de la bonne et de la mauvaise connaissance. Ce qui implique une autre fonction, celle de nouveauté ou de rhématique.

A ce propos, Jespersen distingue la fonction de « *nexus* »¹⁰³ où le terme secondaire qui ajoute quelque chose de nouveau au premier terme, par sa forme graphique autant que par sa formulation (notamment les mots clés ou génériques qui le composent). D'ailleurs, un titre doit accrocher le regard du lecteur au premier niveau de lecture, lors de l'arrivée sur le bloc, et lors du défilement rapide de cette page, ou lors de la lecture du titre dans onglet d'agrégateur, de *diggs-like* contenant déjà des articles classés par thèmes. L'important serait de les feuilleter en un clin d'œil et en un laps de temps jugé assez insuffisant. Par ailleurs, le lecteur peut sélectionner les articles sur lesquels il compte revenir. La qualité des titres est donc, un élément indispensable et non négligeable dans une tâche pareille.

Toutefois, on peut trouver ce que Van Dijk (1985) appelle : « *SkewedHeadling* », où le thème du texte est promu au rang du thème principal : la raison peut être idéologique ou politique. Partant du fait qu'il contient souvent un code moral ou social, or, une pratique de lecture analytique est nécessaire pour en dégager ses valeurs. Le choix opéré sur le référent du titre aurait évidemment une signification et une désignation, dans la mesure où tous les titres cachent une vision sur le monde, et tendent vers une culture qui peut être révélée par le contenu. Cette visée peut être religieuse comme dans le titre « *Les agneaux duseigneur* » qui donne à lire sur une idéologie musulmane ou chrétienne.

Cette fonction est illustrée par R. Barthes : « (...) *Il (le titre) complète un capital idéologique* »¹⁰⁴. Comme le confirme S. Bokobza : « *Il y a toujours autour du titre de certaines œuvres un enjeu idéologique, puisque la pâleur de certains titres ne pouvait s'expliquer que par la peur de nommer la réalité, une lecture idéologique qui voudrait*

¹⁰³ L. ROSS: Op., cit, p. 57.

¹⁰⁴R. BARTHES., Op., cit, p. 335.

analyser l'esthétisme en rapport avec une situation historique précise, devra aussi dégager le vrai titre d'une œuvre ». ¹⁰⁵

En guise de récapitulatif de ces deux citations, on peut dire que le titre est très riche bien chargé et bien dosé sémantiquement, tant qu'il s'instaure comme le témoin fiable d'une prise de position et de conscience de certaines circonstances, qu'elles soient individuelles ou collectives.

12.1.3. La fonction poétique ou séductrice

Parmi les fonctions primordiales d'un titre, est de donner envie de lire, éveiller l'intérêt du lecteur, susciter sa curiosité, son admiration publicitaire et provoquer son envie d'un savoir additionnel. « *Stimuler la curiosité du lecteur* » ¹⁰⁶ . Il est *adéquat* lorsqu'il attire aisément son lecteur potentiel, et « *réussi* » ¹⁰⁷, s'il est authentique à son texte. Cette fonction est apparue juste après la deuxième guerre où les journaux parisiens possédaient leur « *titriers* », ou leur journaliste par excellence spécialisé en la confection et l'élaboration des titres. Ces derniers doivent être axiomatiquement bien ciblés et bien mesurés afin d'attirer les lecteurs. En outre, ce métier est récompensé en chaque fin d'année dans la profession du meilleur titre de l'année. Cette fonction est rattachée par Genette aux effets connotatifs du titre qui s'ajoutent aux effets sémantiques dérivées de la fonction conative ou métalinguistique.

En effet, les titres et les sous-titres sont des éléments décisifs de la mise en page. Ils éclairent ou écrasent le texte, comme ils servent ou desservent par leur forme à la réalisation de l'objectif ciblé. Le lecteur passe d'un titre à un autre, dans la page ou dans les diverses pages sans aucune peine, car ce sont eux qui structurent l'agencement de ces dernières. La manière dont les styles choisis donc, permet de faire ressortir les titres sans écraser l'article (choix des couleurs, des polices, des tailles de lettres et d'interligne, etc.). Le choix des caractères et leur grosseur, ainsi la surface relative occupée par l'ensemble de la titraille permet de hiérarchiser les informations dans une même page ¹⁰⁸.

¹⁰⁵S. BOKOBZA., « *Le nouveau français: théorie et pratique* », p.26, in www.books.google.com/books?

¹⁰⁶ A. PETIT JEAN (1987) : « *Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle* », in Revue « *Langue française* », Numéro 74, Ed. Hachette, Paris, p.73.

¹⁰⁷ G. GENETTE: Op., cit, p. 118.

¹⁰⁸Cité par Dr SLAIM Laid, op., cit, p. 52.

Par conséquent, le titre le plus visible est le plus lisible, est aussi celui que la rédaction veut mettre en valeur. Tout cela revient au choix des mots en fonction des sens qu'ils remplissent ou de leurs valeurs expressives. A ce propos, Léo Hoeck affirme que « *le style du titre est elliptique* »¹⁰⁹, c'est-à-dire qu'il doit avoir une structure syntaxique qui ne dit pas tout, mais qui parle par allusion et sous-entendus. C'est le fait de garder et cacher cette énigme, laisser le lecteur insatisfait et toujours curieux. Ce qui l'incite à lire jusqu'à la fin de l'extrait pour mieux satisfaire cette curiosité affamée. Cette fonction conative ou publicitaire a pour fonction principale ; de mettre en valeur l'œuvre ou séduire des lecteurs potentiels.

En effet, une représentation d'une présentation est par conséquent forcément métalinguistique. Le titre partage un rapport de réciprocité avec le texte dont il fait partie, dans la mesure où ce dernier constitue « *une source d'interrogation dont celui-ci [constituera la réponse]* »¹¹⁰.

En revanche, pour Léo. Hoeck : « *il ne s'agit pas simplement de remplacer les sens possibles du titre par un seul sens, le juste ni de désambiguïser le titre, mais plutôt de voir comment les différents sens possibles sont confirmés dans le co-texte, et comment ils contribuent à fonder le sens pluriel du titre.* »¹¹¹

Enfin, cette fonction, on peut dire que le titre joue un double rôle, puisqu'il essaie toujours, par sa condensation lexicale de satisfaire une attente et un désir du destinataire, c'est-à-dire qu'il offre à l'esprit la jouissance et l'admiration, par le fait qu'il tente souvent de préserver une partie cachée et énigmatique pour stimuler le suspens. Donc, il apparaît comme un élément constitutif de la grammaire du texte. D'autre part, il informe ses lecteurs sur le thème à aborder.

A ce propos, Duchet affirme que : « *le titre déclenche et stimule la curiosité, l'intérêt, le feuillettement, l'achat ou l'empreint (...) il promet savoir et plaisir. De plus, il satisfait une attente, un désir, il complète un capital idéologique [...]* ». ¹¹²

C'est aussi la fonction *apéritive* dont parle Barthes. En tant qu' « *opérateur de marque* », le titre exhibe son texte en marchandise et marque le début de ce texte. « *Le récit*

¹⁰⁹ L. HOECK: Op., cit, p. 54.

¹¹⁰ G. VIGNER, (1980) : « *Une unité discursive restreinte : le titre* », Le Français dans le Monde N°156, p. 30.

¹¹¹L. HOECK., ibid.,p.5.

¹¹² C. DUCHET., Op., cit, p, 91.

est une marchandise, dont la proposition est précédée d'un boniment ». ¹¹³ Ce boniment sert sans doute à tromper puis à séduire son destinataire avec des propos trompeurs et abrégatifs, qui servent d'intermédiaire avec le texte sous forme de très courts résumés, qui indiquent à leur tour aussi le contenu par une formule trop condensée.

Le titre doit jouer avec les mots, avoir des raisons d'être, comme il doit être parlant, et ce, par le fait de répondre aux questionnements inattendus des lecteurs, donc, il doit satisfaire leurs interrogations illimitées de façon brève et claire, les fidéliser, en respectant les lois de proximité pour leur faciliter un accès adéquat.

Comme il doit aussi entraîner ses lecteurs vers le vif du sujet et de façon immédiate afin de leur permettre concentration et assimilation de l'essentiel. Ainsi les doter d'un élan actif aux textes proposés ; par le fait d'être taillé et sur mesure, les surprendre pour apprendre par l'incitation et le choc reliés. Par cela, le titre peut être alors considéré comme « *Le macrosome d'un micrososome ou comme une partie représentant le tout* ». ¹¹⁴

Cet emblème, peut donc aisément constituer, comme tout autre message linguistique, un support fiable de recherche, cela en le mettant en relation avec son co-texte. C'est pour cette raison là, que les titres doivent dépasser la vie éphémère, puisqu'ils sont censés d'avoir une vie longue et éternelle. C'est ainsi qu'on peut les considérer comme étant un ensemble de syntagmes étagés les uns sur les autres, permettant un déchiffrement découpé qui, en répondant à un certain nombre de questions, facilite et guide la lecture ¹¹⁵, mais faut-il le dire, ce qui est pour le lecteur une fonction proleptique, c'est-à-dire d'annonce, est pour l'auteur *analeptique*. Or, c'est un fragment habituellement postérieur à son texte lors de sa rédaction ainsi que lors de sa lecture. Sa fonction métalinguistique et la temporalité mensongère sont aux traits préfaciers.

12.2. Le surtitre

Le surtitre (ou surtitre) est un titre additionnel qui surmonte le titre d'un article de presse, ce segment dont les caractères contrastés par rapport au titre servent à poser le cadre dans lequel celui-ci se développe. Il est sobre, dépouillé et obéit à la règle du parler qui peut dire plus. En principe et en se référant aux manuels d'écriture journalistique, la relation du

¹¹³ R. BARTHES., « *L'aventure sémiologique* », op., cit, p. 335.

¹¹⁴L. VAILLANCOURT dans un article web. Intitulé., « *La rhétorique des titres chez Montaigne* ». p. 77.

¹¹⁵ G. VIGNER, (1980)., « *Une unité discursive restreinte : le titre* », Le français dans le Monde, p.35.

surtitre au titre se fonde autour d'une altérité (caractère de ce qui est autre) sur le plan pragmatique : lorsqu'il est incitatif, il favorise un développement informatif du titre, et lorsqu'il est informatif, le titre est incitatif. L'enjeu étant à la fois une cohérence discursive réciproque, l'accès immédiat au référent et l'économie maximale du langage, le surtitre a un rôle capital dans la construction du titre. Cette conception du surtitre, par ailleurs superficielle, ne nous dit pas quels sont les principaux éléments morpho-dispositionnels, lexicaux et, surtout, quelles sont les fonctions assumées par le surtitre dans la construction du texte-titre.

Les valeurs du surtitre en principe sont des valeurs topiques du moment où ce sont des unités qui n'entrent pas directement dans la structure de l'énoncé - titre. Une reconstruction cognitive permet d'établir le lien axiomatique entre le surtitre et la clause. Néanmoins, ces opérations d'intégration et d'autonomisation étant à la fois sémantiques, logiques, psychologiques, pragmatiques et syntaxiques, il est difficile de penser que l'usage d'une structure peu saturée sur le plan informatif, le surtitre, sera exclusivement topique. Certes, la typographie et la morphologie du surtitre le détachent également de la clause-titre (il n'est souvent lié à elle par aucun item lexical ou autre élément à valeur syntaxique), pour renforcer son caractère topique, mais il arrive que la construction du surtitre se confonde avec une construction thématique.

12.3. Le sous-titre

C'est un élément de la titraille qui suit immédiatement le titre proprement dit ou le titre principal, il vient le compléter en le consolidant. Sur le plan organisationnel, le sous-titre doit respecter la mise en page conventionnelle et adhérer aux exigences de la forme posée et imposée le journal, et ce afin de servir la lisibilité globale qui favorise, au premier abord, une lecture "*périphérique*". Cette lecture apporte une information synthétique sur le fond et la forme du document. C'est pour cette raison là que les marques typographiques des journaux sont très importantes, c'est leurs marques de reconnaissances, leurs bannières, qui les font sortir du lot et les rendent facilement identifiables parmi le flot immense de journaux offerts au lectorat.

Le travail typographique « va de paire avec une simplification de la syntaxe. Les phrases nominales sont nombreuses, les articles manquent souvent, et plus souvent encore les conjonctions de subordination ; les unités sémantiques sont isolées des blancs ».¹¹⁶

Cet habillage permet donc au lecteur de consulter, et de repérer dès la première page l'essentiel du contenu du journal. De même, en feuilletant le journal, il se trouve facilement grâce aux différents éléments de repérage dont les sous-titres font partie intégrante. Le lecteur sait d'emblée où se trouve l'information qu'il recherche et reconnaît le jeu de pistes qu'il doit suivre pour la retrouver.

12.4. Le chapeau

Le chapeau est le terme journalistique qui désigne le sous-titre ou le surtitre. C'est en général un court texte concentrant l'essentiel de l'information de l'article constitué souvent d'une ou de deux phrases écrites en caractères plus petits que le titre, qui expliquent le contenu de l'article. Le journaliste doit prolonger le désir du lecteur en résumant le contenu de l'article de manière attractive (citations, morceaux choisis, anecdotes).

12.5. L'intertitre

« Le titre a amené à lire, l'intertitre va empêcher de fuir »¹¹⁷. Certes, quand on lit, on se fatigue vite, surtout lorsqu'il s'agit d'un long article. Dans ce cas, l'intertitre n'est guère gratuit, au contraire, il a une place un peu moins marginale que l'épigraphe ou le titre. Car il est intérieur au texte et au livre mais fait encore partie du para texte. Même si dans notre corpus ils ne se manifestent plus, on a vu nécessaire de faire appel aux intertitres, puisqu'ils ont eux aussi une charge sémantique assez particulière. Toutefois, ils ne portent pas sens à un lecteur non-engagé dans le texte, ils tendent plus à lui donner quelques pistes de lectures.

Bien trop longs pour en être des formules interprétatives, ils peuvent aussi constituer de véritables chapitres isolés, de petites histoires dans l'histoire globale, des parenthèses dans la longue parenthèse qu'est l'histoire du texte entre prologue et épilogue. Ils embrouillent les pistes du lecteur, non seulement parce qu'ils sont des « expansions imprévisibles »¹¹⁸ mais parce

¹¹⁶ C. ABASTADO (1980)., «Message des Medias», CEDIC, p. 150.

¹¹⁷C. FURET, (1995) ., Op., cit, p. 97.

¹¹⁸R. BARTHES (1966)., « Introduction à l'analyse structurale des récits » .communications N° 8. p. 23.

que leur logique et quelques fois anaphorique, servant de rappel ou d'annonce, mais n'apparaissent pas de manière évidente.

Genette explique que dans certains états de relation entre textes et para textes, les intertitres peuvent poser la question de l'identité de leur énonciateur, ainsi déterminer le statut générique de l'œuvre¹¹⁹ ; véritable zone de transition, entre le texte et l'extra-texte, l'épigraphe, le titre et l'intertitre aident le lecteur « à passer sans trop de difficulté respiratoire d'un monde à un autre »¹²⁰. Avec eux, il est vrai qu'on est non seulement en marge ou au bord du texte, mais aussi dans l'entre deux, avec tout ce que cela comporte de va-et-vient, d'hésitation de non disjonction, d'ambivalence et d'incertitude.

En fonction de la typologie des journaux, l'intertitre se place soit en début de phrase et en caractère gras soit en haut d'un paragraphe et en gras toujours. Comme l'exergue, il doit donner envie au lecteur de poursuivre sa lecture. C'est souvent une phrase ou un mot, qui annonce ce qui va se dire dans le paragraphe qui suit. En somme, se sont des titres qui « coiffent des paragraphes ou des groupes de paragraphes(...) »¹²¹. « Le titre a amené à lire, l'intertitre va empêcher de fuir »¹²². Dans ce cas, l'intertitre n'est guère gratuit, ni laissé et introduit de manière hasardeuse, au contraire, il revêt trois fonctions principales, qu'on essaie d'explicitier en détail.

12.5.1. Reposer l'œil

L'intertitre marque une pause, car on ne peut jamais lire sans marquer d'arrêts, de repos. Ce dernier permet l'aération, et ce, en hachant et en répartissant la lecture entre chaque deux ou trois paragraphes. C'est une action de faire entrer l'air pour le renouveler, dans ce lieu clos du texte, de pause et de reprise dans la lecture, de création et d'invention, de creux blancs dans un monde gris au cours des lignes condensés et serrés. Biologiquement, on lit, on doit respirer, inspirer comme expirer de l'air, prendre des pauses café pour qu'on puisse reprendre avec de nouvelles forces la suite. Il faut donc, se reposer de temps à autre, c'est naturel. Toutefois, on ne doit pas lâcher cette lecture inutilement.

¹¹⁹ G. GENETTE, (1987)., « *Seuils* », Le Seuil, coll. "Poétique", Paris. p. 278.

¹²⁰ Ibid., p. 375.

¹²¹ L. GUERY, (1991)., « *Précis de mise en page* », édition du centre de formation et de perfectionnement des journalistes, p.118.

¹²² Ibid., p. 97.

12.5.2. Relancer l'intérêt

C'est la fonction la plus importante, puisque et suite à la fatigue, on risque la fuite. Donc, un intertitre bien soigné nous empêche de partir par le fait de piquer notre curiosité en stimulant notre attention. C'est la fonction la plus importante à ce niveau de lecture. La passion de départ peut être tranchante et pointue, quant à la suite de la lecture qui peut prendre une tendance dangereuse caractérisée par la fuite.

Cependant, si on intègre un intertitre minutieusement élaboré, qui pique la curiosité des lecteurs, il peut redonner le coup de fouet nécessaire à la relance. Contrairement au titre qui résume ce qui le suit, l'intertitre doit donner un échantillon savoureux, afin de stimuler l'attention des lecteurs. *«Le détail piquant, la formule brillante, la citation d'un chiffre*

étonnant ou d'une image significative, sont les principales formes attractives de l'intertitre. »¹²³.

12.5.3. Baliser la lecture

L'inter joue un rôle crucial de sommaire dans un livre, donc, le lecteur attiré saute immédiatement sur ce qu'il l'intéresse. En plus, d'une manière accessoire, l'intertitre remplit une fonction de repère et de guide, qui oriente la lecture, surtout, si le plan apparaît clairement dans le titre ou dans le chapeau. Ce jeu de mots consiste d'ailleurs, à favoriser une lecture exhaustive et permanente. L'enchaînement et l'articulation logique entre ce qui précède et ce qui assure la continuité logique d'une lecture et d'une analyse strictement soudées et herméneutiques.

C'est pour cette raison, que dans les articles journalistiques longs surtout, on aurait recourt aux intertitres, dans le but d'ancrer et de fixer son lecteur, en lui évitant l'ennui de longues lectures, qui risquent, elles aussi, l'incompréhension et l'ambiguïté, surtout au niveau des derniers paragraphes, puisqu'on arrivant à ce taux des lectures, le sujet lecteur commence à perdre sa concentration ainsi que son attention, et cela à cause de la fatigue de ses yeux.

Par conséquent, il peut faire des interprétations qui seront ensuite classées à côté de la plaque. Or, les intertitres assurent, l'enchaînement adéquat d'une lecture autrement dite

¹²³ L. HERVOUET., *«Ecrire pour son lecteur, guide de l'écriture journalistique »*, édité par l'école supérieure de journalisme de Lille, p. 98.

inhérente et authentique. Ces titres ou ce qu'on appelle intertitres, sont marqués par une mise en page particulière, en outre de ses fonctions citées¹²⁴.

12.6. La construction de l'article

Le journaliste sait comment écrire et quelles sont les multiples fonctions d'un titre de presse, il est dans les *starting-blocks*, comme il a ramassé plein d'infos, il sait aussi à peu près ce qu'il veut dire et à quoi il veut arriver. Il ne faut jamais se précipiter sur l'écriture avant d'être certain d'avoir construit son plan et s'être posé quelques questions simples.

12.6.1. Réfléchir avant d'écrire

Les maîtres mots de la réflexion pré-écriture sont :

- a. Regrouper les infos par catégorie, par contexte, par utilisation possible ;
- b. Hiérarchiser Ensuite les classer par ordre d'importance et mettre les plus importantes sur le devant de la pile, ce sont celles que le lecteur devra lire d'abord
- c. Enchaîner Pour finir, organiser les transitions et les enchaînements et vérifier la fluidité.

12.6.2. Quatre questions pour un plan

a. Cible ?

Pour quels lecteurs va être rédigé le texte ?

- + un ou plusieurs lecteurs ? si plusieurs : regroupages par catégorie ;
- + interne ou externe ?
- + niveau hiérarchique ?
- + résultat recherché ?
- + type habituel de la relation ?
- + degré d'urgence du message ?
- + avec ou sans réponse ? etc¹²⁵.

¹²⁴ Cité par Dr SLAIM Laid., Op., cit. pp. 73-75.

¹²⁵ BROUCKER José., « *Pratique de l'information et écritures journalistiques* », Editions du CFPJ, 1995.

La plupart des journaux mènent des enquêtes lecteurs très précises pour qualifier leurs lecteurs, leurs modes de vie, leurs centres d'intérêt, leur mode de lecture. Ce peut-être des études qualitatives (8 à 10 lecteurs débattent pendant 3 heures avec un animateur) ou 11 quantitatives (plusieurs centaines de lecteurs sont interrogés par téléphone ou mail). Le résultat, c'est une base de données dans lesquelles on va piocher pour affiner la stratégie éditoriale.

b. Contexte ?

Que savent-ils déjà ? Quelles lois de proximité, générales ou spécifiques faire jouer pour intéresser ces lecteurs ?

c. Angle ?

Comme on dit dans les rédactions avec un superbe néologisme: « *Le papier doit être anglé* » ; ai-je bien défini un angle pour ce texte ? Suis-je capable de l'exprimer simplement, par exemple dans un titre ? Certains magazines comme *Capital* exigent que l'angle de l'article soit défini très tôt, pratiquement dès qu'on se lance dans l'enquête et il sera affiné ensuite à mi-parcours. Qu'est-ce que ce fameux angle ? Pour le lecteur, c'est l'endroit où il va débarquer dans le texte un peu comme le coin de côte où un marin pose le pied. Le nombre d'angles est donc infini car il dépend du contexte, de la nature des infos, du public visé, etc. Il est souvent de deux types :

- ✚ événementiel : on choisit d'éclairer un événement, un fait ;
- ✚ prospectif : on met en avant une conséquence.

d. Message ?

- Finalement qu'est-ce que le journaliste a vraiment envie de dire dans ce texte ?
- Quel est le message qu'il veut faire passer ?
- Comment pourrait-il le résumer par oral en deux ou trois phrases seulement, à quelqu'un qui n'y connaît rien ?
- Dans les écoles de journaliste, on dit : quel est le message essentiel ?

Ce qui reste quand on a tout oublié, dit-on à propos de la culture ; c'est valable aussi pour ce qu'on lit. Dans les journaux et les magazines, la conférence de rédaction sert surtout à

cela : un rédacteur s'exprime devant les autres et « *défend* » son sujet en quelques minutes ; s'il n'est pas clair, le sujet est refusé ou repoussé.¹²⁶

12.7. Conseils donnés aux journalistes au moment de l'écriture

a. Toujours commencer top-down

Il faut à tout prix éviter de se mettre à écrire tout le document tout de suite, de peur de perdre des idées. Cela risque de partir dans toutes les directions. Réfléchir à l'idée de départ. Quel est le sujet principal de ma note ? Quel est l'objectif de cette note ? Et ensuite utiliser le principe de la pyramide.

b. Pour bien écrire l'introduction, utiliser la Situation

Commencer sa réflexion par la Situation qui servira d'éclairage pour ensuite poser les autres éléments : Complication, Question, Réponse.

c. Utiliser l'introduction comme référence permanente

Il faut sans cesse revenir à l'introduction pour être certain de la bonne organisation pyramidale et éviter les digressions. Une fois qu'une nouvelle idée est émise à partir de cette organisation, alors on peut se concentrer dessus et l'exploiter au maximum.

d. Toujours mettre la chronologie historique dans l'introduction

Le corps du document ne doit contenir que les nouvelles idées et ces idées doivent se relier entre elles uniquement logiquement. Des rappels historiques ne doivent pas exister à ce niveau car un événement historique ne peut pas être la conclusion d'un cheminement logique.

e. Limiter l'introduction à ce qui est vrai pour le lecteur

L'introduction sert uniquement à dire au lecteur ce qu'il sait déjà. Si vous n'êtes pas sûr de ce qu'il sait présentez-le d'une manière qui lui apparaisse comme vraisemblable.

f. Développez toutes les idées de la ligne-clé

La ligne-clé, dans la pyramide, est le niveau qui est juste en-dessous de l'introduction et qui va déclencher tous les autres niveaux. Si vous y posez une idée vous devez pouvoir répondre en-dessous à toutes les questions que cette idée peut suggérer.

¹²⁶ Copyright Luc Fayard 2005 - lf@neuf.fr - <http://lucfayard.blogs.com>, pp. 16-17.

12.8. Conseils pour bien relire

La relecture de votre texte sera toujours une phase importante : c'est le moment où vous allez appliquer stricto sensu tout ce que l'on vous a appris.

12.8.1. Dégraisser

« Dégraisser », c'est enlever le gras dans les mots, dans les phrases, dans les paragraphes et même dans la structure du texte. Les adverbes, les adjectifs, les conjonctions inutiles, les formules indirectes ou passives, etc. Dégraisser est une très bonne étape, elle vous rapproche de votre texte et de vos idées : « est-ce vraiment cela que j'ai voulu dire ? » On peut aussi restructurer la séquence des idées.

A la relecture, on peut en effet très bien s'apercevoir qu'un autre arrangement des paragraphes est plus efficace que celui prévu au départ, c'est tout à fait normal et cela arrive même souvent. Le résultat, c'est que vous allez « couper » votre texte : il n'en sera que plus dense et plus efficace.

12.8.2. Couper

Les nouvelles de Félix Fénéon (bis)

On va reprendre quelques nouvelles en trois lignes de notre ami Fénéon pour s'inspirer de quelques méthodes de coupes classiques¹²⁷, dont voici quelques exemples tirés des enseignements des écoles de journalisme ESJ et CFPJ :

- a. Supprimer le prénom s'il ne s'impose pas, la profession devient viatique :

Exemple :

« Un bœuf furieux traînait par la longe vers Poissy le cow-boy Bouyoux. Elle cassa. Alors ce bœuf démonta le cycliste Gervet. »

- b. Supprimer la préposition dans le complément circonstanciel de lieu

¹²⁷ TRENTESAUX Jacques et PUISEUX Alain., « Trajectoires », ESJ-Médias pour 01 Informatique, ESJ Lille, 20 novembre 1998.

Exemple :

« *Le feu, 126, boulevard Voltaire. Un caporal fut blessé. Deux lieutenants reçurent sur la tête, l'un une poutre, l'autre un pompier.* »

- c.** Monosyllaber ; c'est le fait de former des mots d'une seule syllabe. Ne parler que par monosyllabes, daigner à peine s'exprimer. Adj. ... Terme dérivé de deux mots grecs se traduisant par : unique et syllabe.¹²⁸

Exemple :

« *Au lieu de 175 000 francs dans la caisse de réserve en dépôt chez le receveur des contributions directes de Sousse, rien.* »

- d.** Supprimer la conjonction de coordination (asyndète). C'est la suppression du terme de liaison entre des mots ou des propositions qui se trouvent cependant dans un rapport de coordination. Exemple : « *Femmes, enfants, parents, il a tout sur les bras.* »¹²⁹

Exemple :

« Madame Fournier, M. Voisin et M. Septeuil se sont pendus : neurasthénie, cancer, chômage. »

- e.** Supprimer la conjonction de subordination (parataxe).

La parataxe est un mode de construction par juxtaposition de phrases ou de mots dans lequel aucun mot de liaison n'explique les rapports syntaxiques de subordination ou de coordination qu'entretiennent les phrases ou les mots. Elle est opposée à l'hypotaxe où des prépositions et des conjonctions assurent l'enchaînement logique des phrases.

- Quand la parataxe de phrases prédomine, on parle de « *style coupé* ».
- Quand la parataxe de mots prédomine, on parle de « *style télégraphique* ».

La parataxe de mots est un phénomène linguistique d'apparition relativement récente en français (fin du XX^e siècle). On en observe la progression dans des formules comme

¹²⁸ <https://www.notrefamille.com/dictionnaire/definition/monosyllabe/>

¹²⁹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/asynd%C3%A8te/6037>

« *relation clients* » au lieu de « *relation avec les clients* » ; ou « *exemplaire papier* » au lieu de « *exemplaire sur papier* »¹³⁰.

Exemple :

« Derrière un cercueil, Mangin, de Verdun, cheminait. Il n'atteignit pas, ce jour-là, le cimetière.

La mort le surprit en route »

f. Phrases nominales, surtout en chute.

Exemple :

« Le syndicat de l'arsenal de Rochefort a décidé de présenter quatre revendications. Le refus ? La grève. »

g. Passé simple et suppression de l'auxiliaire.

Exemple :

« Elle tomba. Il plongea. Disparus. »

h. Participe passé sec et répété.

Exemple :

« Séquestrées, martyrisées, affamées par leur marâtre, les fillettes du Brestois Joseph, enfin délivrées, sont squelettiques. »

i. Et l'ellipse, toujours l'ellipse...surtout pour la chute.

L'ellipse est l'omission d'un ou de plusieurs mots qui, dans une phrase, ne sont pas utiles à la compréhension. On parle d'ellipse chaque fois qu'un élément linguistique (mot, syntagme, énoncé) est considéré comme tronqué par rapport à une forme dite « normale ». On définit la normalité de cette forme soit par rapport à des universaux, réels ou supposés, du langage (la structure sujet-prédicat étant posée comme universelle, il y a ellipse du sujet, en français, dans la forme de l'impératif « sors »), soit par rapport aux structures canoniques de telle ou telle grammaire (étant posé que toute phrase française contient un verbe, il y a ellipse du verbe dans « *Combien ce bijou ?* »)¹³¹.

¹³⁰ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parataxe>

¹³¹ <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/ellipse/>

Exemple :

« Un flacon flottait. Mauritz, de Sèvres, se pencha pour le prendre et tomba dans la Seine. Il est maintenant à la morgue. »

12.9. Les 10 commandements du rédacteur

En résumé, il est recommandé aux journalistes ces dix commandements et qu'ils doivent retenir lors de leurs rédactions:

1. Écrire en pensant au lecteur ;
2. Respecter la loi de proximité ;
3. Donner l'information la plus neuve ;
4. Donner d'abord le message essentiel ;
5. Répondre aux 6 W (Who, What, Where, When, Why, hoW) ;
6. Suivre l'angle défini avant la rédaction ;
7. Utiliser le plus possible le plan en pyramide inversée ;
8. Écrire simplement : sujet, verbe, complément ;
9. Utiliser un vocabulaire clair et précis ;
10. Une bonne attaque et une bonne chute.

13. Du bon usage des temps de l'indicatif dans la presse écrite

Dans la langue de presse une grande quantité de verbes acquièrent un trait stylistiquement expressif. Il en sort que l'utilisation du présent et du futur, dans plusieurs cas, peut indiquer les faits convertis dans tous les trois niveaux temporels. Ce sont surtout les temps du mode de l'indicatif qui structurent le plus les textes journalistiques, par le biais des trois temps simples que sont le présent de l'indicatif, le passé simple, l'imparfait de l'indicatif, et deux temps complexes en l'occurrence le passé composé de l'indicatif et le plus-que-parfait de l'indicatif. Mais indiscutablement, c'est le passé composé et le présent de l'indicatif qui ont la fréquence la plus soutenue. Une bonne Maîtrise donc de certaines formes grammaticales nous permet de nous assurer si l'existence d'un fait est réelle, dans quelle période du temps s'est-elle produite et finalement quel est le sentiment exprimé par le locuteur? Quel mode devrait-on choisir pour mettre en valeur l'hypothèse ou bien la condition?

13.1. Présent

Plusieurs auteurs soulignent l'importance remarquable de l'utilisation du présent de l'indicatif et son rôle primordial d'indiquer que l'action se produit au même moment de la parole. En tout cas, il est à souligner qu'on trouve évidemment des actions faites «*hors du temps*» (du présent absolu) et celles, qui sont empiétées dans la période de l'actualité.

D'après le traité de M. K. Morenet N. N. Teterevnikova, on peut distinguer le présent appelé *d'analyse*, qu'on emploie souvent dans les ouvrages scientifiques, pour distinguer des événements coopérant de base à des déductions théoriques. Dans ce cas là, l'emploi du présent ne comprend aucune nuance expressive spéciale¹³². On rencontre parfois le fait ou le présent de l'indicatif («*présent historique*» ou «*présent narratif*») prend une valeur des temps du verbe dont les actions sont accomplies au passé. Il est très couramment employé dans les discussions spontanées ainsi que par les écrivains comme le moyen de vivacité du texte. Dans ce cas, les faits et les événements sont présentés comme s'ils passaient sous les yeux du lecteur.

D'après O. B. Stanislav, l'auteur emploie le présent historique au moment définitif ou culminant du récit en soulignant la vitesse des événements accomplis au passé en les transférant dans l'actualité et, par conséquent, accordant au récit des traits expressifs.(Stanislav, 2010, 59–62). Il est à dire que l'utilisation du présent de l'indicatif change aussi particulièrement dans la prose contemporaine, depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il est en effet employé dans la description comme le temps essentiel du récit. Selon V. G. Kouznetsov¹³³, il est important de noter aussi que ce n'est plus le présent historique qui est utilisé parmi les formes du passé isolées des traits culminants et de la vitesse du récit. La disparition de l'écartement entre le présent et le passé s'explique par l'emploi du présent dans le récit. On ne rencontre pas des événements faits ou en train de se produire dans le sens grammatical du présent historique ou bien de l'imparfait descriptif. Mais par contre, le présent actualise le récit en lui imposant de la vivacité et un nouveau trait d'animer l'action¹³⁴.

Par conséquent, l'utilisation du présent de l'indicatif par les journalistes doit-être au maximum, c'est un temps très actif, vivant et, en plus, c'est sans risque. On peut facilement

¹³²Moren,M., K., Teterevnikova, N., 1970. «*Stylistique Française*». Moscou. p. 227.

¹³³Kouznetsov, V., G., 1991. «*Les styles fonctionnels du français contemporain* ». Moscou, p. 134.

¹³⁴Gintarė BACIUŠKIENĖ., «*Emploi des temps et des modes dans la langue de presse française d'aujourd'hui* ». Mémoire, Vilnius, 2015.

raconter une histoire passée au présent. En effet, le présent peut exprimer beaucoup de choses : une durée, la répétition, la permanence, le futur, l'action.

13.2. Imparfait

L'imparfait de l'indicatif reste moins visible que le présent. Il paraît dans les annonces nécrologiques en appoint au présent et au passé composé. Techniquement, l'imparfait de l'indicatif « *exprime les faits dans leur déroulement, leur inachèvement, sans que soient définis ni leur début ni leur fin, c'est ce qui fait sa différence avec le passé simple* »¹³⁵. De même, il est dit que « *l'imparfait, à strictement parler, ne réfère pas à un procès 'passé', mais marque la coïncidence entre un procès et un point de repère qui est passé, c'est-à-dire antérieur au moment d'énonciation* »¹³⁶. Sur le plan de la rédaction médiatique, l'imparfait de l'indicatif embrasse à des degrés divers tous les genres mais il recoupe surtout, avec le biais de l'imparfait de narration, les reportages journalistiques.

Toujours à propos de l'imparfait de narration, Dominique Maingueneau écrit qu'il : « *permet d'éviter la distanciation liée au PS (passé simple) sans avoir à recourir au PC (passé composé), qui s'intègre très mal dans une chaîne narrative. Il se rapproche du présent de 'récit', le présent historique, également très employé dans ce genre de discours. [...] A l'instar de l'imparfait consécutif, ces procès dynamiques à l'imparfait attirent surtout des énoncés dont le procès est ponctuel. On comprend la prédilection des journalistes sportifs pour ce procédé dès qu'il s'agit de raconter un match, une course, c'est-à-dire une série d'actions serrées susceptibles de rebondissements permanents* »¹³⁷. L'imparfait serait donc un temps à limiter vraiment aux cas indispensables par nos journalistes.

13.3. Passé simple

Comme l'imparfait de l'indicatif, le passé simple s'oriente dans l'expression de faits passés. Cependant, il se distingue de l'imparfait par les actions qu'il exprime et qui sont entièrement terminées, voire achevées et sans aucune relation avec le moment d'énonciation. Le passé simple « *s'emploie principalement dans la langue écrite, surtout dans les récits où sont présentées des actions successives tombant l'une après l'autre dans le passé [...]. Dans la langue parlée, le passé simple dont certaines formes sont très lourdes, est volontiers*

¹³⁵ Grosse E.U et Siebold. E., « *Typologie des genres journalistiques. Panorama de la presse parisienne* ». Berne : Peter Lang, 1996, p. 40.

¹³⁶ GRUNENWALD, J et al., (1978.). « *Nouvel itinéraire grammatical* ». Paris, Ferdinand Nathan. p. 158.

¹³⁷ Maingueneau Dominique. « *L'énonciation en linguistique française* ». Paris : Hachette, 1995, p. 94.

remplacé par le passé composé». Ce temps fait partie des temps les plus ardues de la langue française puisqu'il est employé surtout dans un langage de type élevé ou littéraire. Dans le discours journalistique, on l'utilise rarement. Il apparaît surtout dans le cadre de narrations historiques où dans la relation de faits divers.

En somme, le passé simple est surtout le temps des textes narratifs ; il remplit cette fonction dans la rédaction informationnelle, il est à éviter au maximum bien qu'il fut longtemps le temps préféré de la narration ; un côté désuet aujourd'hui; lui préférer le passé composé chaque fois qu'on veut relater ou narrer¹³⁸. Qu'en est-il du plus-que-parfait de l'indicatif ? Il manifeste «*une action entièrement accomplie, mais antérieure à une autre action passée exprimée le plus souvent à l'imparfait, parfois au passé simple ou au passé composé [...]. L'action antérieure ainsi exprimée est en général plus reculée dans le passé que celle qu'exprime le passé antérieur*»¹³⁹

13.4. Passé composé

Il est très utile. Le passé composé ; c'est le vrai temps de l'information puisque par définition, le passé simple exprime un passé entièrement révolu alors que le passé composé rattache ce passé au présent de celui qui l'écrit et de celui qui le lit.

Selon Annick Mauffrey et Isdey Cohen dans leur ouvrage intitulé *Grammaire française*, le passé composé est un «*temps caractéristique du discours et du récit oral*»¹⁴⁰. Il a une caractéristique accomplie, puisque l'action qu'il exprime est achevée. De même, «*dans son emploi le plus courant, le passé composé sert à situer un phénomène, une action, un événement dans le passé, par rapport au moment de l'énonciation*»¹⁴¹. De plus, les faits relatés par l'énonciateur peuvent être lointains ou récents. Et au niveau du texte de presse, ces deux horizons temporels du passé composé sont identifiés.

Cependant, ce sont ceux qui relatent des informations «*neuves*» et qui prennent le dessus. Néanmoins, malgré sa valeur fréquente de «*passé récent*», le passé composé «*peut servir comme forme du passé historique*»¹⁴² dans les colonnes de journaux. Hormis l'apport de ses valeurs temporelles, le passé composé remplit une autre fonction, qu'il partage avec le présent de

¹³⁸ Cayron Gaston et alii., «*Grammaire française* ». Paris, Armand Colin, 1962, p. 218.

¹³⁹ Ibid., p. 219.

¹⁴⁰ Annick Mauffrey et Isdey Cohen., «*Grammaire française* », Paris : Hachette Éducation, 1995, p. 225.

¹⁴¹ Grunenwald, J et al., «*Nouvel itinéraire grammatical* ». Paris, Ferdinand Nathan, 1978, p.158.

¹⁴² Grunenwald, J et al, ibid., p. 158.

l'indicatif. En effet, l'usage des citations, exige du journaliste une identification de l'auteur des propos cités. De manière générale, le passé composé se retrouve dans tous les types génériques de la presse écrite. Cependant, il est communément perçu comme étant en adéquation avec le fait divers.

13.5. Passé antérieur

Le passé antérieur, un temps très historique et snob par excellence. Dans le monde de la presse écrite, il est à limiter car ; rappelons-le, qu'il indique l'antériorité immédiate d'une action passée par rapport à une autre également passée.

Ce temps se caractérise par son extrême rareté dans l'écriture journalistique et même en dehors. En effet, certains spécialistes affirment que ce temps est sur le point de disparaître au profit du passé surcomposé. En tout état de cause, le passé antérieur indique « *l'aspect achevé et l'antériorité par rapport au passé simple. Comme celui-ci, il est exclu du langage de la conversation courante...* »¹⁴³. Dans les colonnes de journaux, le passé antérieur apparaît dans certaines séquences narratives racontant un événement dépassé ou expliquant une actualité.

13.6. Plus-que-parfait

Il est très utile, le plus-que-parfait est souvent employé pour indiquer l'antériorité lointaine d'une action, par rapport à une autre du passé. Ex : « *Le gouvernement avait formé des projets dans ce domaine, mais la crise les a remis en question.* » ; ou bien pour ajouter une nuance d'habitude à une antériorité immédiate. « *La messagerie avait bien fonctionné jusque-là et en juin tout le monde était encore content.* ».

Selon Françoise Revaz, le plus-que-parfait de l'indicatif fait partie des temps de base des nécrologies brèves. En raison de sa nature (temps normatif ancré dans le passé), le plus-que-parfait de l'indicatif apparaît dans les représentations d'événements accomplis. Sans être aussi important par sa fréquence que le présent ou le passé composé, il reste quand même passablement utilisé dans les articles de presse.

13.7. Futur simple

C'est parmi les temps les plus utiles dans la presse écrite surtout, il est utilisé aussi pour des phrases dont on veut nuancer le côté impératif. Ex : « *Il faudra bien qu'on s'habitue à ces*

¹⁴³ Ibid., p. 166.

nouveaux outils. ». L'usage du futur simple est beaucoup plus habituel. Ceci est dû au fait qu'il est le seul temps qui se projette dans les événements à venir. Et d'une certaine manière, il symbolise l'anticipation journalistique.

De même, le futur simple s'emploie pour évoquer «une action dans une époque postérieure, non pas au présent, mais à un événement passé, même d'un passé lointain»¹⁵. Ce type de futur est identifiable dans l'écriture informationnelle.

13.8. Futur antérieur

Enfin, le futur antérieur fait également partie des temps de la presse. Il « exprime une action qui sera achevée (aspect accompli) à un moment quelconque du futur (on voit là qu'une action achevée n'est pas nécessairement une action passée) »¹⁴⁴. Cependant, le futur antérieur n'est pas largement repris par les auteurs d'articles de presse, il est très beau à utiliser, à mon sens, c'est le plus beau temps de la langue française, un temps que beaucoup de langues ne connaissent pas tellement, il est fin et nuancé. Ex : « *Quand le professeur aura enfin fini son cours, nous pourrons aller déjeuner.* » c'est ce qu'on appelle une antériorité escomptée dans le futur, ce n'est pas beau ça ! Mais il peut aussi servir à des phrases plus triviales indiquant une fin d'action dans le futur.

Enfin, et pour reprendre le terme de Dominique Maingueneau. Il est « *le plus souvent accompagné d'éléments adverbiaux comme « finalement, tout compte fait, etc ». [...], mais parfois sans adverbe, l'interprétation correcte étant assurée par le contexte [...], on comprend que ce "futur antérieur de bilan" soit associé à des éléments comme « finalement, en définitive, en fin de compte, etc. », qui indiquent que l'énonciateur a atteint la limite, (la « fin ») au-delà des calculs incertains, des doutes... »* »¹⁴⁵.

En guise de cela, nous tirons de cette étude principalement deux enseignements. Le premier indique que les temps de l'indicatif prédominent ceux des autres modes dans les journaux. Le second rapporte que le présent et le passé composé sont les plus affectionnés des journalistes. Cela découle certainement des exigences d'accessibilité et de simplicité régissant le discours médiatique.

¹⁴⁴ Annick Mauffrey et Isdey Cohen, Op., cit, p. 229.

¹⁴⁵ Maingueneau Dominique., Op, cit, p. 106.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous pouvons dire que nous avons pu justifier notre choix au discours journalistique, à la presse écrite au quotidien « *Le Soir d'Algérie* », au genre journalistique, la chronique.

De ce fait, nous allons tenter dans la partie suivante d'étudier les différentes marques linguistiques qui manifestent la présence de l'énonciateur dans son discours, dans la partie immuable et constante rédigée par Hakim LAALAM dans sa rubrique souvent sarcastique, ludique, ironique « *pousse avec eux !* » ce journaliste doté par une curiosité extrême, et qui représente une image d'un artiste qui cherche à amuser par un son propre style. Les chroniques dans lesquelles ces procédés sont apparus, sont placés en annexe afin de faciliter aux lecteurs de les repérer.

QUATRIEME CHAPITRE

De l'énonciation dans la chronique « *pousse avec eux !* »

Introduction

Nous avons travaillé sur un corpus, comportant un nombre important d'articles de presse recensés d'un journal algérien d'expression française très fameux : *Le Soir d'Algérie*. Nous avons fait notre analyse sur la chronique burlesque *pousse avec eux !* de Hakim Laâlam, dans laquelle il évoque des sujets d'actualités avec de nombreux jeux stylistiques, pendant les quatre mois du Hirak du Février au Mai 2019 car c'est une période très particulière sur l'échelle nationale et qui repère un contexte politico-social très spécifique et exceptionnel.

Le genre journalistique marque une grande empreinte de la subjectivité spécifiquement la chronique qui se considère comme la signature personnelle du journaliste d'où il exprime ses réflexions et ses opinions en son nom, sans une implication de la responsabilité du journal.

Dans ce chapitre, nous allons aborder les modalisateurs et les déictiques comme traces de manifestation de la subjectivité dans le discours de la presse écrite.

Néanmoins, nous allons procéder à un repérage et identification des outils linguistiques de la subjectivation et qui marquent également la présence de l'énonciateur dans son discours, par conséquent le journaliste énonciateur établit une image propre à lui et qui lui permet de prendre une position en se manifestant explicitement ou implicitement dans ses énoncés,

Le discours journalistique est susceptible de se manifester dans le choix de divers modalisateurs et modalités : le choix des déictiques, des adjectifs, des adverbes, des verbes et leur impact sur la langue et le raisonnement des autres. Nous consacrons le présent chapitre à une analyse exhaustive d'un point de vue statistique des différentes traces qui marquent le positionnement identitaire de l'énonciateur.

1. Points de vue énonciatif/stylistique

Une question est sûre, celle qui concerne les rapports unissant les médias, leur public et le contexte, certainement, elle est avant tout linguistique. En effet, le sens que l'on peut attribuer à ces relations se résume dans l'ajustement au public-lecteur, voire consommateur à celui du contexte de production. L'information, le discours médiatique deviennent donc, le résultat logique d'une négociation tacite entre le média et le contexte de réception (public). Or, nous entendons par négociation une coopération, une influence réflexive et tacite média-public dans la construction des formes, des contenus discursifs et informationnels qui en portent la trace, mais aussi dans l'inconscient du message. Par ailleurs, il ne faut pas croire que le sens est une donnée conventionnelle dans l'absolu. Dans toute interprétation des énoncés et quelques soient leurs natures, un certain nombre d'éléments involontaires, un certain nombre de bruits viennent affecter, voire perturber la bonne émission des informations au destinataire.

Cela justifie que toute énonciation est au moins aussi importante que l'énoncé lui-même. Le discours journalistique est à l'origine pris et perçu axiomatiquement comme un acte de langage, et tout acte de langage doit mettre en avant une production langagière impliquant non seulement les rapports unissant les protagonistes de l'interlocution, mais aussi, celles qui réunissent le producteur de l'énoncé au monde de production. Les éléments sémiotico-sémiologiques d'une telle situation se trouvent au centre de la situation de la communication en question. Cependant, ils ne se manifestent que par le langage, là où se dégage le handicap de la déficience interactive que ces médias et leurs discours doivent dépasser.

En revanche, le discours écrit pour Benveniste¹⁴⁶, pour peu qu'il réunisse les éléments de l'instrument linguistique de l'acte énonciatif, mime une situation d'interlocution immédiate. Or que Kerbrat-Orecchioni (1998) suggère un dépassement au-delà de la conception abstraite, et qu'on qualifie de « *non-adressée* » des communications écrites. Pour elle toujours, ces pratiques dites écrites sont considérées sémantiquement et stylistiquement « *marquées* » et sollicitent une/des réaction(s), et sont logiquement des interlocutions. En effet, nous serons dans l'obligation de rechercher les traits linguistiques qui peuvent constituer l'objet d'étude de discours effectifs, produits dans le cadre nommé « *normal* » d'une communication ainsi que le

¹⁴⁶E. Benveniste, (1974) : « *Problèmes de linguistique générale* », tome 2, Gallimard, Paris, p. 88.

reflet de ce cadre. Un fait linguistique doit de facto porter les marques de la situation énonciative, celles de l'investissement du locuteur dans son discours. L'objectif serait donc de retrouver les traces d'inscription des catégories énonciatives dans les énoncés, et ce afin de leur donner ou les doter d'une/des interprétation(s) possibles, et de ce fait, voir aussi les formes de subjectivation dans le/du langage journalistique. Cela suppose qu'on admette un état de langue normal, objectivé qui serait « *Le Degré zéro d'écriture* » (Roland Barthes), état qui correspondrait sans doute dans la dichotomie saussurienne langue/parole. Cela explique l'existence d'un niveau de langue qui peut se réduire en la construction d'une référence, or que le discours peut se réduire lui aussi en son contenu propositionnel. Quant à Oswald Ducrot (1993), il parle de la « *part isolable de la signification qui soit pure description de la réalité* ». Pour lui, cette distinction du subjectif et de l'objectif dans le langage est davantage théorique.

Si on admet l'idée de Jean-Claude Coquet (1984) le primat ou le caractère prééminent des discours effectifs sur la langue, on reconnaît sans doute que l'instance énonçante, qui englobe ou renferme le discours, guide la sélection des éléments sémiologiques des énoncés. Dans ce chapitre, nous tenterions de poser le problème, voire le phénomène du sujet énonciateur dans les articles journalistiques du quotidien algérien d'expression française, à savoir « *Le Soir d'Algérie* » dans sa célèbre chronique « *Pousse avec eux !* » de Hakim LAALAM. Mais avant d'entamer cette question, il faudra aller au-delà afin de voir le fonctionnement de la subjectivation du discours dans notre corpus et l'examiner du point de vue de la cohérence argumentative de ses textes. Simone Delesalle avait déjà élaboré le programme de l'analyse énonciative :

Seront ainsi évoqués les éléments proprement linguistiques, discrets ou non, qui ne peuvent être compris que par référence au plan énonciatif : le problème du sujet de l'énonciation, le rôle de l'interlocuteur, et le rapport de l'énonciateur à son énoncé ; et ce dans une prise en charge historicisée de phénomènes tels que les actes de langage, les indexicaux, la construction de la référenciation, la performativité, le dialogisme sous ses différentes formes ou l'hétérogénéité du discours.¹⁴⁷

¹⁴⁷S. Delesalle., (1986)., « *Histoire des conceptions de l'énonciation, Histoire, épistémologie, Langage* », n°8, vol.II, p. 7.

Cette analyse aura sans doute comme objectif la conception de « *la cohérence textuelle comme un rapport constant à l'instance d'énonciation* »¹⁴⁸. Cette cohérence renfermera des choix linguistiques et métalinguistiques de la part du lecteur. Ces choix, cette subjectivité, pour Kerbrat-Orecchioni¹⁴⁹ signifient un obligatoire rapport d'intentionnalité dans les échanges et donc un engagement mutuel des instances d'énonciation dans la production des signes. Pour se faire, il faut d'abord comprendre les "observables" de l'énonciation et le(s) effet(s) recherché(s) ou possible(s) sur les interlocuteurs : qui parle dans cette chronique ? En effet, pour donner une meilleure ampleur à cette étude des stratégies énonciatives, et spécifiquement à celle de la pragmatique d'une subjectivité discursive liée au genre, il serait indispensable de jeter un regard sur les modalités stylistiques dans lesquelles les données (construites) d'un style individuel seront distinctes des choix stylistiques aux valeurs socioculturelles.

Ce genre de questionnement place et d'emblée le sujet au centre de l'énonciation, étant donné que nous devons de prime abord classifier et dégager l'interprétation des formes d'expression de cette énonciation : marques d'énonciation, choix linguistiques et structures de subjectivité des énoncés.

2. Énonciation et actualisation du discours

Cette notion vient du latin *enuntiatio* qui désignait en général le lien qui unit entre ce qui est dit et celui qui le dit. À l'origine, elle a été philosophique, grammaticale avant d'être au centre des préoccupations linguistiques, puis elle s'est développée avec les discours aussi bien de Platon, d'Aristote que ceux de Husserl et Kant sur le sujet du langage. D'abord, elle s'est fixée dans les années 1920 avec des post-saussuriens, à l'instar de ses disciples ; Albert Sechehaye et Charles Bally, ainsi que Gustave Guillaume et Émile Benveniste. En effet, elle représente l'ensemble des actes qu'effectue le sujet parlant pour construire, dans un énoncé, un ensemble de représentations communicables. Comme elle se base sur l'intuition que les déterminations du langage humain se trouvent dans l'énonciation et non dans des réalités abstraites préconstruites comme la langue ou la proposition. Par conséquent, elle reconnaît le lien de la langue et de la parole, l'implication des protagonistes de l'acte de langage dans

¹⁴⁸J. Ouzounova, (1996)., « À propos des instances énonçantes (d'après *La Jeune Parque* de Paul Valéry) » in *Sémiotiques*, n°10, p. 137.

¹⁴⁹C. Kerbrat-Orecchioni, (1980)., « *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage* », A. Colin, Paris. p. 180.

l'étude du langage. Ainsi, on insiste sur le caractère actif et individuel et, nous l'avons évoqué, sur le caractère intentionnel de l'acte de communication.

Sur un plan purement théorique, Émile Benveniste (1966 :) se veut systématique en fondant l'appareil formel de l'énonciation comme un classement des points d'ancrage énonciatifs qui structurent la communication dans les circonstances de sa production. Or, l'énonciation pour lui est « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »¹⁵⁰.

L'analyse du discours doit alors commencer par une mise en place du « *statut intratextuel des différents actants de la communication* »¹⁵¹, à travers un certain nombre de paradigmes. Par exemple, le titre de journal est un discours écrit que nous assimilons, sur le plan dialogique et dans la taxinomie de Catherine Kerbrat-Orecchioni, au *dialogue 2*, qui est « *tout discours adressé qui n'attend pas de réponse, du fait du dispositif énonciatif où il s'inscrit, ou des normes particulières qui régissent son fonctionnement* »¹⁵². Autrement dit, le titre de journal est une interlocution particulière par son mode de fonctionnement et nous nous devons d'abord d'étudier le statut du sujet émetteur et de l'interlocuteur dans le (et possiblement hors du) texte.

En outre, avec Oswald Ducrot (1984) et ses recherches de la responsabilité des actes locutoires engagés par Austin et Searle, vient l'obligation du dépassement des tensions nées de la conception benvenistienne de l'énonciation. Ceci pour permettre d'accéder à la construction de la modalisation, de la responsabilité énonciative et des points de vue dans le discours en interaction. Cependant, la reconnaissance du dialogisme *'externe'* serait plus qu'indispensable du genre est embryonnaire, c'est à partir des discours qu'on appelle rapportés (du discours représenté, de l'interdiscursivité) récurrents ici, force est d'examiner de façon nette le dynamisme d'un dialogisme *"interne"* aux énoncés de la chronique journalistique du quotidien algérien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* » dans la célèbre rubrique de Hakim LAALAM « *Pousse avec eux* ». Ces paramètres constituent l'essentiel de notre analyse énonciative.

¹⁵⁰E. Benveniste, (1966)., op. Cit., pp. 238-245.

¹⁵¹C. Kerbrat-Orecchioni, (1980)., op. Cit., p.159.

¹⁵²C. Kerbrat-Orecchioni, (1998)., « *Les Interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations* », tome1, Armand Colin, Paris, 1^{re} éd. 1990, p. 15.

2.1. Pour une théorie du sujet de l'énonciation et de sa relation au discours

Si nous considérons le dénouement de l'énonciation autour de la situation de production, voire de réception et qui se comme point de départ dans toute interprétation, il apparait qu'elle met au premier plan l'instance d'énonciation qui lui donne forme et sens. Dans cette optique Baylon et Mignot affirment qu'à la base, il n'y a de sens que dans le cerveau des communicants. En fait, si la situation se veut le point de départ de l'énonciation, il reste qu'elle est basée sur le sujet parlant, à savoir le "je", qui est l'encodeur du sens dont nous parlons. Ce pôle premier de production de l'énoncé est désigné sous une multitude de dénominations mettant en vue un aspect ou un autre de sa caractérisation : sujet parlant, scripteur, locuteur, énonciateur, destinataire ou émetteur¹⁵³.

Dans ce sens on peut citer les énoncés qui suivent tirés de la chronique « *Pousse avec eux* » de Hakim LAALAM où le sujet parlant se manifeste de façon visible que lisible :

- Non ! *Je* n'attends pas le 8 mars pour vous dire que vous êtes belles !
- La preuve, *je* vous le balance le 10 !
- *Nous* ne sommes pas une procession de tchadors !
- *J'*ai lu une stupéfaction qui trahit !
- *Je* fume du thé et *je* reste éveillé, le cauchemar continue.

Dans ces exemples, nous remarquons que le journaliste se manifeste de façon claire par l'emploi du pronom personnel "je", hormis, dans le 3^e exemple où il emploie le "nous" par lequel il essaie d'inclure par extension toutes les femmes d'Algérie. Nous pouvons dire ou concevoir ce type d'énonciation comme un acte d'appropriation linguistique qui se réalise par la manière dont un sujet s'énonce. Dans cette optique, E. Benveniste suit en cela l'intuition saussurienne de la parole, *acte individuel de volonté et d'intelligence*¹⁵⁴. Comme l'analyse Mathieu Valette (2004), les définitions successives que la linguistique a données des notions jumelles parole/énonciation mettent en évidence deux composantes : *acte/individu*; et donc *actualisation/sujet parlant*. En fait, celui qui énonce serait de facto l'origine ou la source de toute production d'un tel ou tel énoncé et devient par la suite le repère principal du mécanisme énonciatif au sein de cet énoncé. Dans ce cas, le journaliste est du quotidien algérien « *Le Soir d'Algérie* » est devenu le pivot central de cette assertion, et ce par sa manifestation visible grâce

¹⁵³C. Baylon, & X. Mignot. (1995)., « *Sémantique du langage* », Nathan, Paris, pp. 43-44.

¹⁵⁴F. De Saussure, (1972)., « *Cours de linguistique générale* », Payot, Paris, 1^{ère} éd. 1916, p. 30.

à ses différents emplois du pronom "je". Comme le confirme Rabatel, le sujet centre de la linguistique : « Or c'est bien le sujet dans la langue que les linguistes ont à tâche d'analyser »¹⁵⁵. Il permet l'actualisation, voire la réalisation de cet énoncé, et donc le passage du virtuel à l'actuel, du collectif à l'individuel, donc de la langue à la parole de manière transitionnelle et non oppositive. L'énonciation est donc un acte, un acte de langage dont les marques définissent les modalités intersubjectives, elle est donc un acte pragmatique. Une autre conception de l'énonciation a cours, que Benveniste a structurée par un appareil formel : l'énonciation comme le surgissement du sujet dans l'énoncé¹⁵⁶, un surgissement qui est remarquable et observable par des indices, on parle aussi de traces ou de marques de personnes dans ce sens.

Par ailleurs, et dans ce sens toujours, D. Maingueneau et P. Charaudeau¹⁵⁷ remarquent une ambivalence du "Je" de Benveniste, producteur de l'énoncé et énonciateur, c'est-à-dire instance impliquée dans l'acte d'énonciation en train de se faire et qui n'a pas d'existence indépendamment de cet acte. C'est avec Ducrot que va s'établir de façon nette une distinction entre le locuteur, siège des mécanismes d'actualisation déictique et l'énonciateur, siège de l'actualisation modale.

2.1.1 Énonciation et responsabilité

Tout choix est une liberté, et toute liberté doit être assumée à la fin par l'instance énonçante ou l'énonceur. En effet, la responsabilité est une notion philosophique en partie liée à la morale. Dans un journal comme le nôtre, à savoir « Le Soir d'Algérie » qui constitue un espace privilégié de communication médiatique, voire publique, et dans ses formes de l'exposition langagière, l'implication de ses journalistes est quasi-nécessaire afin de valider les comportements langagiers. Quelle est la responsabilité du journaliste dans ce qui paraît dans ce journal dès lors que toute une équipe entre dans sa confection ? La question est davantage complexe lorsque Culioli affirme qu'« il n'y a pas d'énoncé sans énonciateur ». Qui parle est responsable de l'énoncé dans un journal ?

¹⁵⁵A. Rabatel. (2005) ., « De la part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », in *Marges linguistiques*, n° 9, p. 135.

¹⁵⁶J. Dubois, (1969) « Énoncé et énonciation », in *Langages*, n°13, p ; 100.

¹⁵⁷P. Charaudeau, & D. Maingueneau., dir. (2002) « Dictionnaire d'analyse du Discours », Le Seuil, Paris, p. 124.

Exemple :

- « Faudra quand même qu'on m'explique comment une TV publique peut annoncer l'arrestation de 190 personnes lors de...

...manifestations qu'elle n'a pas couvertes ! »

- « Le bruit strident du rideau qui se baisse. Brutalement. Sans prévenir ! (...) Nous avons cette manie de la fermeture. »

Le : 11/03/2019

- « Quoi les documentaires animaliers ? Ben oui les docs animaliers ! J'assume ! »

Le : 12/03/2019

- « Non ! je n'attends pas le 8 mars pour vous dire que vous êtes belles ! La preuve, je vous le balance le 10 ! (...) J'ai lu une stupéfaction qui trahit ! Elle trahit une méconnaissance profonde de notre société. »

Le: 08/03/2019

Dans ces exemples, le « *me* » et le « *je* » de la subjectivité sont sujet de la prédication et sujet de référence, « *transmetteur de l'information* » selon Charaudeau (ibid.). Mais qui est cet énonceur ?

Tout le journal ne pouvait logiquement pas accompagner le personnage évoqué. Ainsi, si un membre de la rédaction assure et assume tout seul la position d'énonceur, c'est-à-dire la construction discursive, linguistiquement, il est le locuteur, or, c'est le cas du chroniqueur en question du quotidien algérien « *Le Soir d'Algérie* », à savoir Hakim LAALAM. La possibilité existe en effet que le « *nous* » dans le deuxième exemple soit un « *nous* » de modestie et non de majesté. Dans ce cas, il s'agit d'une forme d'atténuation de la subjectivité, forme que l'on retrouve d'ailleurs dans les textes scientifiques. Le « *nous* » peut également désigner une équipe précise, dont on peut trouver les références autonymiques dans les pages intérieures.

De toute façon, il est le lieu d'un projet de parole, et fait l'ontologie du discours anthropomorphique. Malgré tout, juridiquement et socialement, le statut de responsabilité de

la parole est collectif, l'énonceur n'est pas comptable de son intention communicative, comme il peut être le responsable de ce qu'il dit mais irresponsable de ce que comprend son lecteur. En effet, il peut être accusé de médisance, dans ce cas là, il a l'entière liberté de se retrancher derrière son non-dit ou derrière ses sens connotés comme le signale R. Barthes qui considère la connotation comme bruit volontaire, cas de la cacophonie ou celui de la cacographie.

Selon Sophie Moirand (2006), parce que ce ne sont pas les interlocuteurs qui interagissent directement dans la presse, alors il y a, *surplombant la diversité des intervenants et la diversité des scripteurs, une responsabilité singulière, celle de l'instance socio-institutionnelle du journal*. Autrement dit, la responsabilité dans la presse est essentiellement éditoriale sur le plan de la justice, elle incombe au locuteur.

Souvent est-il que l'énonciateur marque la personne du locuteur, le « JE » et sa présence dans le discours. L'instance socio-institutionnelle locutrice laisserait donc se manifester l'expression d'unités discursives particulières. Cela montre que la référence du locuteur-journal « *Le Soir d'Algérie* » doit être une référence patente, voire évidente d'un sujet parlant ou d'un énonceur particulier. Cela met en exergue la complexité du cadre participatif et énonciatif quant à ce qui concerne les médias écrits et surtout dans cette rubrique de H. LAALAM « *Pousse avec eux* ». L'énonceur donc est un chercheur permanent et studieux, voire un pourvoyeur professionnel d'informations. La conception benvénistienne des instances d'énonciation ne citait nullement l'énonceur ni celui de son statut, cependant, on peut déduire suite aux différentes évolutions du concept d'énonciation différentes acceptions dont la principale fut celle du positionnement de l'instance du locuteur comme point référentiel, celui qui donne sa substance au « *signe vide* » qu'est le déictique. L'analyse énonciative prendra de fait la production du sujet énonçant en situation.

Dans ces énoncé, le locuteur-journal est une instance de repérage des faits, il se présente comme sujet d'une expérience perceptive, « *J'assume !* », « *je n'attends pas* », « *je vous le balance* » et « *J'ai lu* », sa présence et son émergence par la première personne du singulier « JE » donne une garantie de subjectivité remarquablement lisible et d'authenticité à la référence. Paradoxalement, le contrat de lecture oblitère s'efface progressivement de façon que la compétence et les commentaires du « JE » ont dans ces exemples une charge cognitive extraordinaire. En effet, il ne peut être qu'un « *sujet assumant* », c'est le produit d'une claire subjectivité par son inculpation. Il va alors s'approprier et assumer l'information afin de

provoquer un débat défiant. D'ailleurs deux éléments d'ironie montrent à suffisance la subjectivité du locuteur-journal au niveau du *dictum* et la possibilité de sa conception comme énonciateur : le choix du mot «*J'assume !*» pour désigner l'engagement personnel du journaliste, qui est en fait un choix, or tout choix est une liberté, de facto, toute liberté doit être assumée. Quant au «*nous*», personne de l'énonciation n'est donc ni une garantie absolue de subjectivité, encore moins celle de l'objectivité. C'est un point de référence renvoyant à la présence du locuteur (et de l'énonceur) dans la communication et dans ce qui est énoncé.

Dans ces exemples, on a toujours deux ontologies discursives différentes, celle d'un énonceur du journal et celle du locuteur-journal. En effet, le premier (l'employé) est le responsable du point de vue, puisqu'il interprète des discours du second (l'employeur). Ce dernier peut nier l'interprétation du propos, mais il ne peut nier la réalité de celui-ci.

Par conséquent, on peut dire que : Énonceur, énonciateur et locuteur, il s'agit de trois instances distinctes de l'énonciation dans un article de presse. Pour mieux comprendre, il convient de revenir sur la théorie du statut de l'instance d'émission.

2.1.2 L'énonciation, une objectivation de l'instance d'émission et de traces d'inscription langagière

Si on ne prend en compte que les caractères informatifs de l'article de presse écrite dans le journal «*Le Soir d'Algérie*», on dira que la fonction représentative devrait faire du récit, selon la taxinomie de l'appareil formel de l'énonciation d'Emile Benveniste, le registre énonciatif principal de notre corpus. Le journaliste serait "*énonciativement*" absent et le dialogisme avec le lecteur serait très peu manifeste.

Exemple :

- Quand on commence un boulot, on le termine jusqu'au bout

Devise de l'artisan (13.03.2019)

Certainement et traditionnellement parlant, par le présent de l'indicatif, les éléments sont mis en liaison avec la situation énonciative. Cependant, cet énoncé, par son objectivité qu'on peut qualifier d'axiomatique, la perspective accomplie du procès dans le temps, tend plus à se charger de valeurs de vérités générales. L'action dans ce sens devient la référence au détriment de (l'état de) son aboutissement. Sous le prisme de Charaudeau (2006), on ne saurait dire avec exactitude si le dispositif énonciatif mis en place est «*un contrat de communication*

médiatique » ou s'il s'agit plutôt d'un « *contrat d'énonciation journalistique* »¹⁵⁸. En d'autres termes, la situation de communication dans le monde de la presse écrite en général et dans « *Le Soir d'Algérie* » en particulier paraît relative à un acte de communication, à une instruction discursive, et renvoie aux caractéristiques du dispositif impliquant une instance de production médiatique et une instance de réception-public, reliés par une visée d'information et d'informations nouvelles surtout. Le contrat d'énonciation journalistique, relatif au positionnement énonciatif du sujet journaliste, est la façon dont cet énonciateur journalistique met en exergue ce discours d'informativité à l'adresse d'un destinataire imposé en partie par le dispositif et en plus imaginé et construit par lui. Cela ressemble à une bouteille dans la mer, jamais sûre d'elle car elle ne connaît ni la destination, ni le destinataire. Toujours est-il que la délocutivité, malgré la présence du présent de l'indicatif, correspond à l'enjeu de neutralité de l'énoncé. Ce présent, prend les valeurs de l'aoriste de Benveniste. Nous sommes dans ce cas dans l'information et pas dans la communication.

Par ailleurs, pour faire une étude objective de la communication, il faut d'abord savoir étudier les conditions de la production, voire de la réception des énoncés (le référent textuel "linguistique" et situationnel "extralinguistique" de cette communication). Des structuralistes comme Otto Jespersen ou Roman Jakobson ainsi qu'Emile Benveniste se sont attelés à une construction théorique de l'énonciation (l'acte de parole), en opposition avec l'énoncé (le produit ou le résultat de cette énonciation). Ils vont concevoir la mise dans la chaîne du discours de l'instance énonçante [appelons-la Locuteur, comme Benveniste (1974) et Ducrot (1984)], son appropriation des faits évoqués, sa position par rapport auxdits faits, à travers un ensemble de signes appelés *déictiques* (Qui désignent un objet " locuteur, lieu, date..." dont le référent dépend de la situation d'énonciation). La valeur des termes appelés déictiques ou *deixis*¹⁵⁹ ou *shifters* selon les termes de Jespersen ou *embrayeurs* de Ruwet, est fonction de leur réalisation, voire leur actualisation dans tel ou tel énoncé de leur apparition. Or, ces unités appelées déictiques constituent en elle mêmes « *une classe de mots promus à l'existence par l'acte d'énonciation* »¹⁶⁰. Benveniste (1966) parle d'*indiciels*, il distingue les *indiciels de personne*, les *indiciels temporels* et les *indiciels spatiaux*. Ceux-ci correspondent à des séries paradigmatiques

¹⁵⁸P. Charaudeau, (2006) : « *Discours journalistiques et positionnements énonciatifs. Frontières et dérivés* », *Semen*, n°22, En ligne.

¹⁵⁹La *deixis* est une notion [linguistique](#) dont la dénomination est directement empruntée au grec δειξις (action de montrer, ou référence). La *deixis* est l'une des façons de conférer son référent à une séquence linguistique ; elle intervient lorsque la compréhension de certaines parties d'un énoncé nécessite une information contextuelle. Un mot ou une expression est *déictique* si son interprétation varie en fonction du contexte, comme c'est le cas des pronoms par exemple.

¹⁶⁰E. Benveniste, (1974) « *Problèmes de linguistique générale* », tome 2, Gallimard, Paris.

pronominales, à des indices d'ostentation (pronoms, adverbes, déterminants à base démonstrative), à des marques temporelles égocentrées (verbales et adverbiales). Ils situent par rapport au Moi - Ici - Maintenant du sujet parlant. En plus des deixis indiciels, les deixis anaphoriques permettent de leur côté de référer anaphoriquement à un élément en contexte : « *Le contexte joue alors, dans le discours, un rôle analogue à la situation, créant une série "d'ancrages" pour la suite* »¹⁶¹. Dans ce cas d'anaphore, le référent est donné par le contexte, soit directement (mention antérieure), soit indirectement (anaphore divergente) ; en cas de deixis, il est donné par la situation d'énonciation, soit directement {in praesentia}, soit indirectement {in absentia}.

- 1- La deixis *in praesentia* fait emploi de la situation immédiate (« Olivier, ferme bien *la/cette voiture* ! » ; (avec pronom sans antécédent) « Attention, ne t'approche pas ! *Il* est dangereux ! »).

Exemples :

- Eh ! Madame eh! Monsieur ! Comme il a été décidé de brigades de nettoyage, il est tout aussi envisageable de charger un comité de vigilance et de sécurité de la manif d'en extraire ces « *instruments de la pagaille* » utilisés par les appareils répressifs de l'Etat pour porter atteinte à l'unité dans les rangs des manifestants !

(Le Soir d'Algérie, « *Pousse avec eux* », 26. 03. 2019)

- 2- La deixis *in absentia* se retrouve dans des expressions situationnelles indirectes qui sont :

- a- la référence ostensive indirecte : le locuteur vise un objet présent dans la situation d'énonciation pour renvoyer au véritable référent. Exemple : « Cet automobiliste a dû être pressé. » Le locuteur pointe l'automobiliste, tout en laissant suggérer que c'est la voiture qui est mal garée, la voiture étant le véritable référent ici.

Exemples :

- J'espère qu'après ce coming out, vous ne me détesterez pas.
- La logique humaine voudrait que l'on intervienne pour que cesse ce « *particide* », ce « *chitaticide* ».

¹⁶¹C.FUCHS, & P. LEGOFFIC, (1992) : « *Les Linguistiques contemporaines : repères théoriques* », Hachette, Coll. « *Langue, linguistique et Communication* », Paris, p. 133.

- J'admets enfin face à vous que je suis en symbiose orgasmique avec cette « tuerie » partisane.(...) Pour cette raison - majeure à mes yeux- j'implore de ne pas intervenir.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 25. 03. 2019)

- b-** la référence démonstrative non gestuelle indirecte : soit l'exemple « *Ce train a toujours du retard.* », prononcé sur le quai d'une gare, sans mention antérieure, par un locuteur qui attend le même train que son interlocuteur.

Exemples :

- Mais, je chemine déjà ! Et pour l'heure, tu me le barres, ce chemin. D'ailleurs ; qui sont ces vénérables vieillards qui t'accompagnent ?
- Dis, l'ancêtre ! Peux-tu me tenir cette calebasse !

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 15. 03. 2019)

- c-** la référence générique : soit démonstrative (« *Donne-moi ce livre !* »), soit pronominale (« *Attention, ils sont dangereux!* » prononcé en présence d'un référent spécifique (des chiens par exemple) pour avertir du danger qu'ils représentent en général).

Exemples :

- Tu vois, là, dans la foule des manifestants ? C'est un magistrat !

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 18. 03. 2019)

- Exemple « *Moad Bouchareb, FLN, marches populaires* ». Ce nom, ce prénom et ce sigle étant donnés ici seulement pour les besoins de la démonstration, bien évidemment. Comme de bien évidemment, bien sûr !
- C'est là, inscrit sur mon tableau :en meeting à Oran, le samedi 23 février2019, Moad Bouchareb a lancé ceci aux marcheurs du 22, donc de la veille.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 23. 03. 2019)

- d-** la référence définie (de situation plus large) : l'identification du référent est acquise par la prise en compte d'éléments constitutifs de la situation d'énonciation ; soit l'exemple

« Le président Chirac s'en prend *au chef de l'État*. » Ici importe le pays dans lequel l'énoncé est prononcé pour ainsi identifier clairement le référent « *chef de l'État* ».

Exemples :

- Chiffrage ! *El fariq* Gaid-Saleh ! Purée ! A lui tout seul, c'est tout une...équipe ! Le: 28/03/2019
- Et nous, nous forons, nous creusons pour découvrir grâce au Docteur Ammar, dit le « *Spéléologue de Neuilly* » le « *Pouvoir Profond* » !
- Le Parti Présidentiel, lui qui n'a de scientifique que sa petite calculatrice et les bilans de sa SCI, sa *Société Civile Immobilière* ?

(Le Soir d'Algérie, « *Pousse avec eux* », 27. 03. 2019)

e- l'emploi du pronom personnel « il » sans antécédent pour viser un référent non présent : « *Il va venir tout de suite !* » (prononcé par la secrétaire du docteur X au patient qui l'attend)¹⁶².

Exemples :

- *Il* nous faut prier très très fort. Parce que la demande est énorme.(...) Peu importe, prions avant qu'*il* ne soit trop tard !

(Le Soir d'Algérie, « *Pousse avec eux* », 03. 03. 2019)

2.1.2.1 Les indices de personne

Généralement, ce genre d'indices fait partie de la première et de la deuxième personne, soit-elle, au singulier (je/tu) ou au pluriel (nous/vous). En effet, la relation qui unit *je* au *tu* permet de se poser comme sujet dans le discours, en relation avec un destinataire. Or, la première personne du pluriel selon Benveniste, elle est une « *désignation autique de celui qui parle : c'est le nom propre du locuteur* »¹⁶³. Quant à Ouzounova, il estime que « *la catégorie pronominale est envisagée dans un rapport nécessaire quand celui-ci est posé avec une instance personnelle assumant sa parole.* » (1996 : 2)¹⁶⁴. Le journal constitue un locuteur collectif, le pronom personnel « *Je* » n'y apparaît que lorsqu'on rapporte, les paroles d'un personnage en le nommant :

¹⁶²<https://fr.wikipedia.org/wiki/Deixis>

¹⁶³E. Benveniste, (1974)., op. Cit., p. 200.

¹⁶⁴OUZOUNOVA, J. (1996) : « *À propos des instances énonçantes (d'après La Jeune Parque de Paul Valéry)* » in « *Sémiotiques* », n°10, p. 2.

Exemples :

Mieux, et là, ceux qui n'avaient pas été encore choqués lorsque j'ai proposé d'écrire à notre tour une lettre à *Boutef* vont l'être assurément (...) Je dévoile : en retour, il faut que nous demandions nous aussi... pardon à Abdelaziz ex-1^{er}, j'évite une volée de bois vert. J'esquive un uppercut. Et je préserve mon visage d'une giclée de crachats (...) Je peux enfin expliquer mon idée : Je souhaiterais que l'on rédige à l'ancien régnant (...) Je le sens à votre mine qui s'apaise.

(Le Soir d'Algérie, « *Pousse avec eux* », 04. 04. 2019)

Dans cet extrait tiré du quotidien algérien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* », on constate clairement que ce journal assume la référence, car il a utilisé le *Nous* : Ce *nous* "interne" par lequel on associe l'énonceur, cela ne dépasse pas l'expérience perceptive, et un locuteur dont la caractéristique est le sentiment d'association avec l'interlocuteur. Il s'agit donc de l'équipe de la rédaction. Le *nous* énonceur (ou plutôt interlocuteur) englobe le destinataire ainsi que lecteur de ces écrits. Le second *nous*, locuteur, qui est au contact du public, va exprimer le soutien du *nous* premier, et peut-être le renforcer dans sa demande. Le *nous* en première instance peut aussi inclure l'ensemble des lecteurs malgré son hétérogénéité, si le journal en question veut réellement insister sur la convergence des idées, sur une "communautarisation" de l'activité d'écriture-lecture. Malgré la présence remarquablement marquée du *nous*, on a par conséquent, une multi-dimensionnalité de la personnalité du sujet énonciateur qui incarne une identité corporative. Dans l'exemple suivant, le *nous* désigne exclusivement la rédaction, le locuteur-journal et il participe à la construction d'un éthos discursif :

- Nous aurions dû le libérer et nous en libérer bien plus tôt. Nous ne l'avons pas fait !

(Le Soir d'Algérie, « *Pousse avec eux* », 04. 04. 2019)

Le journal « *Le Soir d'Algérie* » s'interroge sur l'entité citoyenne et tente de présenter à ses lecteurs "virtuels" une réalité qui est purement algérienne. Il affirme alors son identité territoriale en tant que média algérien dont le public à son tour se veut exclusivement algérien.

Par conséquent, les interlocuteurs locuteurs-journal posséderont de facto un construit commun sur la base duquel le sujet énonciateur fonde ses idées et ses opinions. Ces dernières engageant en plus de ses lecteurs et toute la société algérienne (du moins par l'intention). De ce fait, ces idées et ces opinions pourront être véhiculées de la sorte, avec patriotisme, voire un brin de chauvinisme.

- Et ce n'est pas un chahut de gamins qui va nous faire dévier de notre trajectoire continue dans la continuité

26-02-2019

- C'est notre signature, notre label, notre certification ISO machin chose...

11-03-2019

Dans ces exemples, le locuteur abstrait qu'est le journal « *Le Soir d'Algérie* » est un **JE** s'adressant à des interlocuteurs virtuels. En effet, ses lecteurs ressemblent à une bouteille dans la mère, elle ne connaît ni destination, ni le destinataire. La situation d'énonciation dans le premier énoncé permet l'implicite. Ce qu'il y a de commun entre le locuteur (le JE) et le public (le VOUS), qui constitue la personne bipartite du **nous**, c'est probablement d'être en Algérie et possiblement d'être des Algériens. Le locuteur présent dans cet énoncé décrit la réalité. Cependant, dans le cas du deuxième exemple, le journaliste H. mènera tous les Algériens au Paradis du cachet international de référence (ISO), il s'agit d'une évaluation du locuteur dont les marques sont implicites dans le **nous**, répété trois fois consécutives dans le même énoncé. Cette évaluation a des fins pragmatiques car il s'agit d'orienter favorablement le jugement de ses interlocuteurs.

Le langage, l'énonciation métamorphosent l'environnement ainsi que les représentations mentales tant des lecteurs que celles des auditeurs. Pour cela, l'autonyme **nous** aura l'objectif d'ériger un destin commun entre les lecteurs et leur journal, communauté à laquelle le sujet évoqué par le journaliste, ne semble pas lui appartenir. Le produit en question étant un facteur d'union nationale. Le journaliste joue à son tour sur les sentiments commercio-économiques du pays pour se poser comme sujet Algérien dans la situation algérienne de la parution du journal : l'Algérie est engagé dans une production internationale de ce produit et aucune entité "*nationale*" n'y est insensible, aucune n'est neutre devant les nombreux débats en cours. Comme quoi ce n'est pas un raccourci que de dire que l'image de l'Algérie devant l'étranger est en jeu, un sentiment d'appartenance nationale émerge.

Par ailleurs, lorsque le chauvinisme cède sa place au pédagogisme, notre quotidien « *Le Soir d'Algérie* » journal se soustrait de la réalité de lecteurs pour une meilleure interpellation. Cette dernière peut être directe dans les textes écrits ainsi que le point d'exclamation où l'intonation est marquée par une certaine ascendance et qui formeraient à leurs tours des procédés d'écriture permettant l'oralisation, la modification de la situation de communication.

- J'espère qu'après ce coming-out, *vous* ne me détesterez pas. J'ose même espérer que *vous* continuerez de me faire l'honneur de *vo*tre fidélité journalière. Le: 25/03/2019
- Oui, je sais que c'est pervers, tordu de chez tordu, mais je *vous* ai avertis, je n'allais pas *vous* faire des révélations d'écoliers boutonneux(...) J'admets enfin face à *vous* que je suis en symbiose orgasmique avec cette « *tuerie* » partisane. Le: 25/03/2019

Contrairement au *nous* d'égalité psychologique, le *vous* qui établit une situation de hiérarchie entre les participants à la communication. Pour comprendre l'usage du *vous* dans les énoncés ci-dessus, il faut le considérer comme relevant d'une propriété du discours de presse que Kronning (2002) appelle discours de la *catégorie médiative*. Cela signifie que le locuteur reprend une information empruntée à un énoncéur donné (dans ce cadre appelé locuteur-source).

Nous pouvons également penser ces énoncés comme des interprétations de *discours en circulation* dans le sens de Laurence Rosier, « *un discours (qui) doit avoir fait l'objet de plusieurs transmissions et progressivement s'imposer comme une évidence, par sa transmission* »¹⁶⁵. Ces interprétations donnent lieu à de nouveaux discours sur le thème, discours positionnant le locuteur comme source et transmetteur d'information. La particularité de l'allocutaire ici c'est qu'il ne peut répondre directement à son interlocuteur, la situation de communication immédiate entre le journal et ses lecteurs refusant la co-locution. La conséquence de cette pseudo co-locution est la valeur de vérité générale attribuable à l'énoncé, valeur que l'on reconnaît aux maximes et proverbes. Cette valeur se retrouve même dans les énoncés moins impératifs :

En guise de conclusion, on peut dire que le locuteur-journal manifeste solennellement une certaine identité idéologique par les pronoms personnels de la première personne du pluriel. Ces marques grammaticales expriment souvent le caractère collectif de l'ontologie du locuteur et ciblent à démontrer un locuteur social, comme ayant des traits identitaires avec ses lecteurs-destinataires. Par ailleurs, nous remarquons en face une faible proportion de pronoms de la deuxième personne qui illustre le souci constant du locuteur de ne pas se disjoindre de ses lecteurs. Or, le sentiment d'appartenance à une patrie commune, à un pays unique est un

¹⁶⁵L.Rosier, (1999) : « *Le Discours rapporté. Histoire, théories, pratiques* », Duculot, Louvain-La Neuve, p. 160.

vecteur du sentiment d'interpellation et d'adhésion du lecteur par les sujets développés et donc un argument d'attraction.

2.1.2.2. Les indices de temps et de lieu

En outre des indices de personnes, viennent s'ajouter des unités de repérage et des points d'ancrage du texte à la situation d'énonciation, qu'on peut appeler de marqueurs de temporalité et de localisation spatiale. En effet, ces indices permettent d'assigner des « *valeurs référentielles* » aux éléments de l'énoncé par rapport à l'énonciateur. Entre ces unités et le contexte, se tisse une relation d'interdépendance, or que Calame pense qu'il y a non uniquement échange entre le contexte signifiant de production du discours et ce discours même, mais il y a une reconstitution mutuelle caractérisée par méditation du sujet parlant, voire énonçant, de l'un par l'autre et de l'un dans l'autre¹⁶⁶. Il ne s'agit donc pas seulement de constater le statut du sujet et de son contexte situationnel dans le discours, mais nous devons absolument délimiter l'impact dudit contexte sur le comportement linguistique, sur la perception du sujet. Les unités linguistiques du système indiciel du temps et de l'espace s'entrecroisent dans le carrefour de la catégorie des verbes (et des temps) et des adverbes.

Par conséquent, la référence énonciative constitue un procès dans l'une des époques du temps. Le temps dont il s'agit n'est pas du temps « *indivis* », mais bien un temps actualisé, le *temps triparti*¹⁶⁷. En d'autre terme, c'est un temps dont la localisation se fait en une série d'époques se succédant sur la ligne progressive du temps. Les répartitions sont obtenues suite à un point d'origine. Ce point dit d'origine dans le système est appelé « *l'appareil formel de l'énonciation* » est le présent, pas le présent "*réel*", pas celui de la coïncidence avec le moment de production du discours (parce que la communication ici est différée), mais un présent "*absolu*".

A partir du moment de l'énonciation, nous pouvons donc envisager l'avenir. Les indices comme "*bientôt*" constituent des marques de la situation d'un moment à venir non encore délimité, ni déterminé par rapport à celui du jour ou de la période de parution (d'énonciation) du journal en question. Cela dépend de la prépondérance du temps psychologique, insaisissable qui amène l'annonce de la situation encore incertaine.

¹⁶⁶Geneviève Calame-Griaule (2009) : « *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon* », 3^e édition revue et corrigée, Limoges, Lambert-Lucas, 600 p., bibl., ill, p. 15.

¹⁶⁷ Ibid., p. 248.

3. Les modalités

En effet, la modalisation est établie lorsque « *un locuteur nuance ses affirmations, émet des réserves, fait des restrictions* »¹⁶⁸; et c'est à l'aide de la catégorie des modalisateurs, c'est à dire des procédés signifiant qu'il annonce « *le degré d'adhésion (forte ou mitigée /incertitude/ rejet)* »¹⁶⁹, vis-à vis aux propos qu'il déclare.

C'est particulièrement ce type d'activité langagière qui sert à organiser le discours qu'Orecchioni appelle « *subjectivité au second degré* » et dont le domaine de l'analyse du discours doit prendre en considération

Par conséquent, les modalisateurs signifient l'ensemble des unités linguistiques, ou l'ensemble des substantifs qui créent et cachent un jugement ou un sentiment spécifique dans l'énoncé, cela veut dire que les articles journalistiques, et à l'aide de ces éléments le journaliste affirme et déclare un jugement ou une valeur, il peut aussi nuancer des évaluations, par le fait qu'il recouvre des formes linguistiques porteuses « *D'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet parlant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit* »¹⁷⁰.

4. Modalisation et point de vue

La modalisation est une manifestation caractérisée par le recensement de l'ensemble des procédés qui autorisent de trouver le point de vue du locuteur (sa subjectivité, ses préférences, ses sensations). Une modalisation peut exprimer :

- soit une certitude plus ou moins forte ;
- soit une évaluation positive ;
- soit une évaluation négative.

Exemple 1:

Alors, oui L'histoire du nouveau fleuve est déjà écrite
(17.09.2013).

¹⁶⁸ C. ABASTADO, (1980) : « *Message des médias* », CEDIC, p.124.

¹⁶⁹ C. KERBRAT-ORECCHIONI, (1980) : « *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage* », A. Colin, Paris, p. 133.

¹⁷⁰ G. E. SARFATI : Op., cit, p. 23.

Dans cet exemple, le journaliste vise la naissance d'une nouvelle Algérie. Ici l'énoncé annonce une certitude forte affirmée par le verbe "*être*".

Exemple 2:

- Les « forces extérieures qui nous veulent du mal » !
- (07-03-.2013).

Ici, il s'agit d'une évaluation négative par l'emploi de l'adjectif mal " qui veut dire, la mauvaise situation politique et l'intervention des pays étrangers dans les affaires intérieures de l'Algérie .

Exemple 3:

- Par son autisme, on peut être un peu sourd. Franchement sourd,(17.03.2019).

De même dans cet énoncé , l'évaluation est jugée négative par l'emploi de l'adjectif masculin singulier "*sourd*", et le non masculin autisme Cela signifie, avoir le silence, ne pas parler, le régime n'aime pas intervenir pour régler les problème du peuple.

Exemple 4:

- Et surtout montrer que nous sommes polis, civilisés et propres dans notre tête comme dans les rues que nous nettoyons après les manifs du vendredi. (08.04.2019).

Ici c'est une évaluation positive pour ce public, par l'emploi des adjectifs

4.1. Les procédés de modalisation

Parmi les procédés de modalisation, on peut employer dans les chroniques dans le journal en question :

4.1.1. Un vocabulaire péjoratif

Quant au vocabulaire péjoratif, est un vocabulaire qui contient une idée de mal qui déprécie la personne ou la chose ciblée, en atténuant sa valeur marchande par exemple. Déprécier, c'est ne pas apprécier à sa juste valeur en la déconsidérant afin de dissimuler sa vraie valeur en émettant à son propre sujet des jugements défavorables.

Exemple:

- Elle trahit une méconnaissance profonde de notre société
- l'Algérie bourré de fautes , de jugements fantaisistes et d'approches à sa limites de l'orientalisme malsain
(08.03.2019).

Les expressions soulignées comportent deux mots qui sont à souligner ici dans ces énoncés, toujours dans le journal "*Le Soir d'Algérie*" sont toutes ces expressions expriment sans exception, l'inclusion et la conception de tous genres de déceptions avec toutes ses confusions, ce qui révèle un désespoir inévitable sur tous les plans . En résumé, le mot « *déception* » est dit péjoratif, parce qu'il est venu lui-même décevoir les algériens. C'est un concept qui comporte une idée dépréciative de la chose désignée (l'Algérie), en diminuant les valeurs positives .

4.1.2. Un vocabulaire mélioratif

Tout simplement est un vocabulaire qui marque ce dont on exprime avec une manière favorable, c'est-à-dire qui comporte des circonstances convenables pour se déployer et se satisfaire. Ce vocabulaire mélioratif présente de bonnes dispositions à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose.

On utilise un vocabulaire mélioratif (ou appréciatif, laudatif) dans le but de traduire un point de vue positif, valorisant ; qui peut comporter des compliments, ou on trouve des paroles qui manifestent le respect que l'on porte à quelqu'un. Bref, c'est un louange, par lequel on manifeste un jugement favorable à son émetteur.

Exemple

- BOUTEFLIKA nous a été envoyé par Dieu(27.02.2019).

L'expression qu'il faut souligner dans cet énoncé de la chronique du journal "*Le soir d'Algérie*" est sans doute "envoyé par Dieu ", ce qui signifie que, BOUTEFLIKA à encore et pour toujours doit rester au siège d'El-Mouradia, , malgré son état de santé critique, basculé par les délais. Le président, même en chancelant en quelque sorte le protocole, il a fait son déplacement jusqu'à El-Mouradia et satisfait à l'obligation institutionnelle de réunir et présider le conseil des ministres.

Or est un président ambitieux, même s'il n'arrive pas à se lever de sa chaise, c'est tout le problème de l'Algérie.

a- Des phrases exclamatives pour la traduire des sentiments forts, une émotion vive.

Exemples :

- C'est comme ça !(04.03.2019)
- « salmiya ! salmiya ! »----- (01.04.2019)
- C'est pas sérieux khouya ! ----- (23.02.2019)
- Comme la trompe l'éléphant ----- (12.03.2019)
- Ce doit être les spirales----- (28.03.2019).

C'est un ensemble des énoncés extraits du journal quotidien francophone "*Le Soir d'Algérie*", dans la rubrique qui figure désormais à la fin du journal, «*Pousse avec eux*» l'exclamation est employée par le journaliste énonciateur afin de soupçonner des impressions et des émotions. Or, le locuteur est alors appelé à avouer ces sentiments. Le type exclamatif est souvent traduit par l'emploi de l'adverbe (*comme ! que!*) ou un déterminant exclamatif (*quel!*).

L'exclamation peut s'associer avec les autres types de phrases, interrogatives, déclaratives ou injonctives.

Néanmoins, Ces phrases exclamations citées exemples ci-dessus, ne sont pas employées pour poser des questions implicites, néanmoins, elles les y sont pour traduire l'étonnement discerné par le journaliste de cet article devant cet ensemble de phénomènes ou de choses désignés (tristesse, francophonie, vacances, l'arabisation et le dinar). Ces phrases exclamatives sont distinguées par l'usage d'un signe de ponctuation qui est le point d'exclamation sur le plan graphique, qui a un impact sur le plan de l'oral en marquant une intonation descendante et allongée.

b- Les auxiliaires modaux pour conjurer la probabilité ou la nécessité

En effet, on nomme un auxiliaire de mode les modaux comme devoir, pouvoir et falloir suivis de l'infinitif à fin de manifester la probabilité, la vraisemblance, ou la nécessité.

c- Le conditionnel pour évoquer l'incertitude absolue, ce mode est personnel, il manifeste une action incertaine, soumise à des circonstances particulières, c'est, en quelque sorte, apporter le lecteur au monde de l'imaginaire et de fiction.

d- Les verbes de sentiments ou d'opinion comme craindre, penser, estimer, croire, etc.

Nous pouvons aussi rajouter : les structures syntaxiques (verbe - sujet...), décalage énonciatif de divers ordres (ironie, discours rapporté...) signaux typographiques (guillemets)...

Comme nous pouvons aussi faire aussi appel aux : aspects verbaux : accompli, non accompli, mais aussi « *Certaines transformations libres : négation, passif facultatif, nominalisation : une négation implique toujours l'existence ou la présence qui est niée ; le passif permet de supprimer l'agent ; la nominalisation neutralise les valeurs temporelles et modales* »¹⁷¹.

Néanmoins, ce découpage est imprévisible, nous allons nous appuyer dans notre travail sur la classification faite par C.K. Orecchioni, qui recouvre une grande partie de ces fragments dans la catégorie des modalisateurs, et qui classe les autres catégories comme : décalage énonciatif ou signaux typographique sous d'autres titres (dans un journal, ces éléments conditionnent la lecture, en donnant un volet d'oralité au texte. Cependant la typographie et la mise en page d'un article en précisant avec cette manière, la réception et déchiffrement.

5. Les adjectifs

L'adjectif est une unité lexicale qu'on ajoute expressément au substantif avec lequel il est attribué, il le qualifie ou il le identifie, l'adjectif permet aussi de porter une appréciation à une personne désignée. Cette classe de modalisateurs bien déterminée est l'une des plus édifiantes ; instructive et constructive, en ce qui concerne le stockage et l'accumulation des autres unités surtout en charge subjective.

En outre, à l'aide de cette catégorie, l'énonciateur révèle, en montrant « *la place d'où l'on énonce* »¹⁷² et surtout à indiquer, « *la place d'où l'on énonce surtout pas* »¹⁷³. Par biais de l'adjectif, le locuteur veut produire des appréciations, ou attribuer un jugement, c'est-à-dire un point de vue employé par l'énonciateur dans les descriptions, par exemple, les adjectifs objectifs et les adjectifs subjectifs servent à donner un certain détail qui appartient au locuteur, dans le but de donner ou d'ajouter une information sur telle chose : « *des jugements de valeur,*

¹⁷¹ C. ABASTADO : Op., cit, p. 125.

¹⁷² D. MAIGUENEAU, (1991): « *L'analyse du discours* ». Ed, Hachette, p.33.

¹⁷³ Ibid.

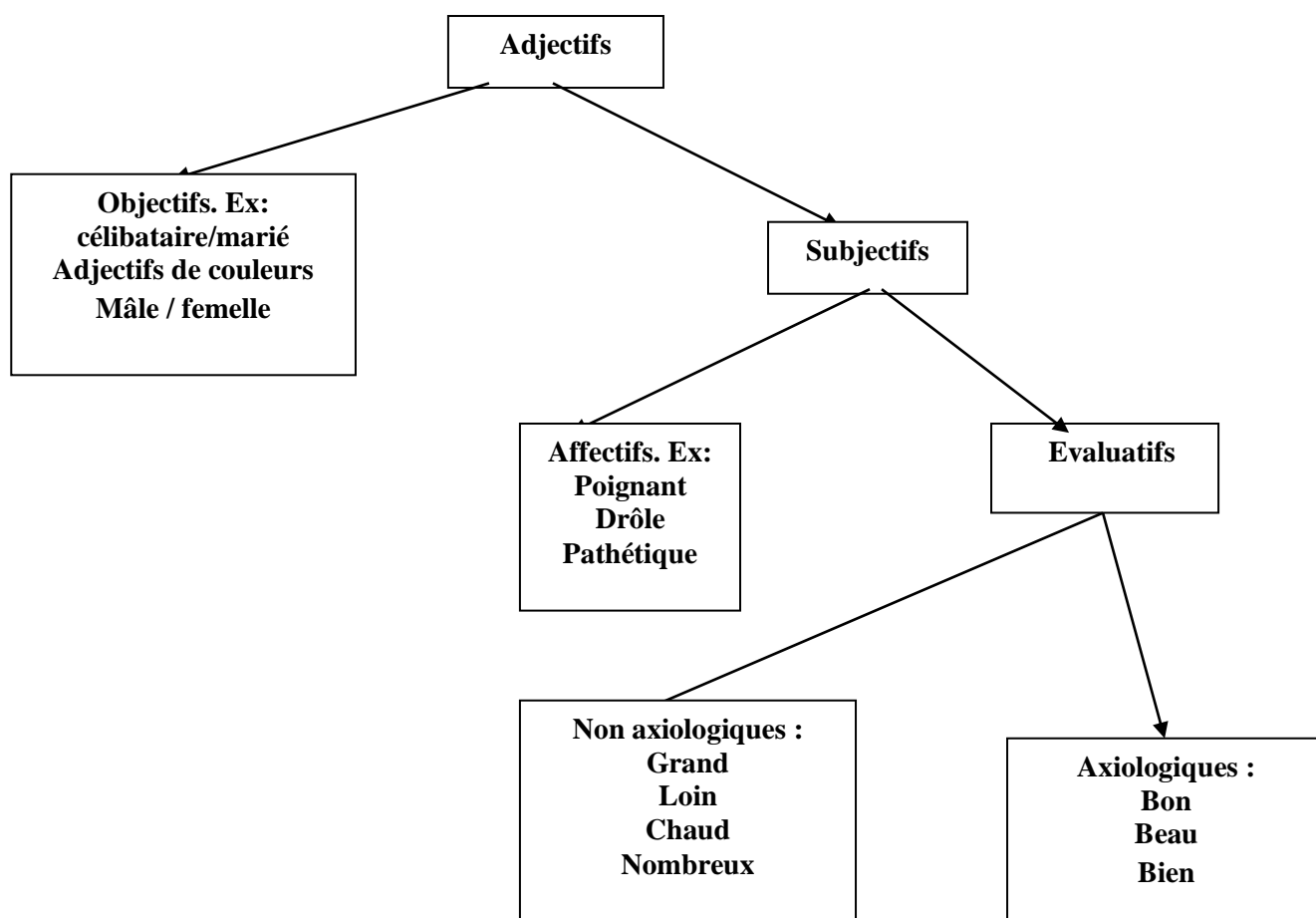
il les situe par rapport à des catégories d'opposition comme bien /mal, mélioratif/ péjoratif...
 »¹⁷⁴.

Cette classe un peu complexe, retient un large panel d'adjectif qui renferme selon une hiérarchie, un très grand nombre de qualificatifs ; auquel D. Maingueneau incorpore « Les unités lexicales qui lui sont liées derivationnellement »¹⁷⁵ classées selon le degré de leur charge subjective.

Objectif.....Célibataire.....Jeune

Subjectif.....Petit.....Bon¹⁷⁶

Dans notre travail, nous avons basé sur la classification du découpage proposée par C.K Orecchioni, et qu'elle l'indique comme suit¹⁷⁷:



¹⁷⁴ Ibidem., p. 11.

¹⁷⁵ Ibidem., p.120.

¹⁷⁶ L'axe graduel de la charge subjective des adjectives selon : C.K ORECCHIONI: « L'énonciation », Ed. Armand Colin .1999, p. 81.

¹⁷⁷ Classement des adjectifs selon : C. K. ORECCHIONI : Op., cit, p.94.

La détermination du découpage est très primordial, comme le souligne C. K. Orecchioni, il est important alors de: «*Prendre conscience du fait que l'axe d'opposition objectif /subjectif n'est pas dichotomique, mais graduel* »¹⁷⁸. Cette précision s'ajoute à un autre constat qui prouve que les « *Unités lexicales sont en elles-mêmes (en langue) chargées d'une dose plus ou moins forte de subjectivité* »¹⁷⁹.

Par conséquent, le journaliste énonciateur essaye de refléter "la réalité", tout en produisant un discours subjectif inconsciemment. Dans ce sens, le journaliste dévoile implicitement ou explicitement, les jugements, conscients ou inconscients en revendiquant les actualités : «*Le monde est une représentation* »¹⁸⁰. En somme, il expose des interprétations, des expressions qui reflètent des points de vue et qui remettent en cause le penchant, idéologique, philosophique, psychosocial du journal " *Le Soir d'Algérie*" est foncièrement subjectif. Les mots sont de ce fait qui confectionne ces titres

5.1. Les adjectifs objectifs

Ce genre d'adjectif est décrit par C.K Orecchioni comme force qui sert souvent à «*gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel* »¹⁸¹. Selon elle, sa présence est indispensable dans toute construction discursive, sous prétexte, qu'ils marquent et en forte puissance une neutralité et une distanciation flagrante du moi du journaliste, par ses écrit il démontre « *Neutralité de surface* »¹⁸².

Selon D. Maingueneau, cette typologie adjectivale sont : « *Définissables indépendamment de toute énonciation particulière et permettent de délimiter des classes* »¹⁸³. Par conséquent, le récepteur ne cherchera jamais à prendre en considération celui ou ceux qui s'exprime(nt) dans le discours émis, ni les circonstances de production afin de les interpréter le récepteur n'a pas besoin de : « *Nécessairement de prendre en considération la personne*

¹⁷⁸ C.K. ORECCHIONI: Op., cit, p.81.

¹⁷⁹ Ibid.

¹⁸⁰ P. BOURDIEU: Op., cit, p.101.

¹⁸¹ C. K. ORECCHIONI, (1999): Op., cit, p.80.

¹⁸² G.E. SARFATI: Op., cit, p. 47.

¹⁸³ D. MAINGUENEAU, (1993) : « *Elément de linguistique pour le texte littéraire* », Ed. Dumond, Paris, p.123.

qui l'exprime ni les circonstances dans lesquelles elle s'exprime (...) afin de les interpréter »¹⁸⁴.

Exemple :

-un jour peu être scientifique désœuvrés (10-04-2019)

-ni lampe économique à spirales blanches. (01-04-2019)

-Et....rien ! ils ne trouvent pas d'explications logiques , scientifiques à ce réveil (03-03-2019)

-Et conclure par la voix du conseil constitutionnel à la vacance du peuple . (24-02-2019)

Par l'emploi de ces adjectifs le journaliste essaye en quelques sorte de se distancier, malgré l'emploi fréquent des adjectifs. Peu importe le positionnement de ces derniers, qu'ils soient antéposé ou postposés, sa cible est d'exercer son propre appui sur son lectorat. D'ailleurs, nous pouvons trouver des adjectifs jugés objectif dans notre corpus. Cependant, ils peuvent endosser dans d'autres exemples, une signification subjective et appréciative dans ces discours.

Par conséquent, le discours journalistique est objectif, car le journaliste revendique des exigences et des contestations ; d'ailleurs nous pouvons retrouver facilement les marques d'objectivité, traditionnellement jugées comme objectives dans notre corpus (la chronique du journal quotidien d'expression française "*Le Soir d'Algérie*"). Pour plus d'éclaircissement nous avons classé les adjectifs cités dans nos articles selon la grille de C.K Orecchioni, dans la liste suivante:

5.2. Type d'adjectif

5.2.1. Adjectifs dénotant un état ou une appréciation particulière

- -je joue volontairement aux oiseaux de mauvais augure (06-04-2019)

-les revers des vestes de costumes comme les lourdes médailles des anciens du politburo (06-04-2019)

¹⁸⁴C. K. ORECCHIONI: Op., cit, p. 166.

-l'essence jeune du mouvement du 22vire au vieux gazole polluant ! (06-04-2019)

-une rafle géante du peuple le hurlant (24-02-2019)

Exemples :

5.2.2. Adjectifs dénotant une appartenance ethnique ou religieuse

-micros-trottoirs sont aujourd'hui pris de vitesse par des orateurs parfaits arabisants. (06-04-2019)

-ça m'a aussitôt rappelé certaines scènes iraquiennes (26-02-2019)

Exemples :

-les faire ériger par les chinois et les turcs (24-02-2019)

5.2.3. Adjectifs relevant l'appartenance ou trait géographique

-ni cette horrible pub sur la halva turque « chamia » (01-04-2019)

-Qu'ils avaient besoin de se sortir un peu de la routine avec le Nord-coréen
(26-02-2019)

Exemples :

5.2.4. Les Adjectifs numériques

- LE 4,75, idem ! Parti ! Le 5, n'en parlons meme pas ! A peine apparu.
(28-03-2019).

-« mais t'es fou ! Le 107, c'est la fin de tout » (28-03-2019).

-Et là, on me susurre que le 102est en ballottage. (28-03-2019).

-nou retrouvons maintenant avec deux scrutins et une salinité de la note
(05-03-2019)

-répertoire ceux qui ont distinctement scandé des slogans contre le 5 ème mandat ? (24-02-2019)

-Mais ils étaient des millions ! (24-02-2019)

-pour faire la nique à toutes ces vingt dernières années (24-02-2019)

4.2.6. Les adjectifs de couleurs et de justice

Exemples :

-ni lampe économique à spirales blanches. (01-04-2019)

-ni rasoir Bic jetable ! ni Ibiza siège rouge (01-04-2019)

-ni de sac à dos rose fluo avec la fatcha de Dora (01-04-2019)

Exemples :

Après avoir élaboré cette liste, nous pouvons apporter un commentaire particulier dans ce sens, en ce qui concerne : les adjectifs de couleurs dans « *Le soir d'Algérie* », en effet, même si ces adjectifs font partie de la catégorie des objectifs, ils donnent, dans notre corpus une coloration très particulière aux événements décrits, car ils expriment un point de vue et apportent une appréciation connotée, au-delà de toutes les définitions dictionnairiques, or en dépassant le périmètre sémantique de la signification dans son état premier.

Par conséquent, même si ces adjectifs, font traditionnellement partie des adjectifs objectifs, ils peuvent endosser, prendre la responsabilité comme dans ces exemples, une autre signification subjective et appréciative sur les informations.

5.3. Les adjectifs subjectifs

Prétendument ce classement est antérieurement lié aux jugements de valeur et aux jugements appréciatifs, on peut le subdiviser en deux grandes catégories:

a- Les adjectifs affectifs, qui concernent les affects, les sensations, les émotions, les sentiments et les états affectifs provoqués par des impressions.

b- Les adjectifs évaluatifs : ils concernent les appréciations et les jugements de valeur, qui déterminent ces valeurs d'une manière approximative.

La présence de ces deux catégories révèle les sentiments, les valeurs ou l'opinion de l'auteur, c'est-à-dire qu'ils montrent l'effet des événements sur les locuteurs. Contrairement des adjectifs objectifs, les adjectifs subjectifs se caractérisent souvent par des contours flous car ils portent une charge supplémentaire, cette charge subjective implique de gré ou de force son énonciateur dans son propre discours ; parce que ce genre d'adjectifs dépend obligatoirement de son cotexte ou de sa situation d'énonciation ; Car ils sont soumis au facteur spatio-temporel de réalisation. A ce propos, D. Maingueneau affirme que : « *les adjectifs ne s'interprètent qu'à l'intérieur de l'énonciation singulière dans laquelle ils figurent* ». ¹⁸⁵

Exemple :

-Un ancien président d'assemblée même pas de foutugarder son perchoir (05-03-2019)

L'adjectif dans cet énoncé extrait du " *Le soir d'Algérie*" est placé avant le nom « *président* » (antéposé). Ce placement peut affecter au sens ; au lieu de dire « *un président ancien*», on postposant l'adjectif et en attirant l'attention des lecteurs sur le nom, l'inverse s'est produit.

5.3.1. Les adjectif affectifs

Cette catégorie renferme tous les adjectifs impliquant « *en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent* » ¹⁸⁶. Qui suscite une réaction émotionnelle, une impression, ou un engagement affectif de la part de l'énonciateur ; par exemple de la pitié, de la sympathie, de la colère, de l'indignation, du mécontentement, ou de la souffrance.

Dans ce sens, C. Kerbrat Orecchioni affirme : « *les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet* » ¹⁸⁷.

Dans notre corpus nous pouvons détecter les adjectifs affectifs figurés dans les exemples suivants :

Exemples :

-« non, c'est pas possible » (05-03-2019)

¹⁸⁵ D. MAIGUENEAU, (1993): Op., cit, p. 123.

¹⁸⁶ D. MAIGUENEAU, (1993): Op., cit, p. 122.

¹⁸⁷ C. K. ORECCHIONI, (1999): Op.,cit, p. 95.

- ça paraît évident pour peu (28-03-2019)
- C'est dangereux pour un avion (13-04-2019)
- les exemples sont nombreux (14-03-2019)
 - un statut d'éternels mineurs placés sous tutelle éternelle (07-03-2019)
 - ceux qui nous dirigent d'ici ou des hôpitaux (07-03-2019)
 - nous cherchons encore et encore ce bien immense que leur gouvernement nous aurait fait (07-03-2019)
 - un redressement aux petits oignons
 - ma vénérable maman (09-04-2019)
 - cette expression géniale (04-03-2019)
- On est mal, très mal, tellement mal que rien n'y suffira ! (03-04-2019)
 - ✚ Nous sommes condamnés à nous trouver sur cet essentiel-là (03-04-2019)
 - ✚ C'est même souhaitable pour la bonne santé (03-04-2019)
 - ✚ Va pouvoir compenser un peu ses notes catastrophiques en maths. (25-02-2019)
- le « saut dans l'inconnu » serait mortel pour le pays (14-03-2019)
- De longue vue, aussi. (26-02-2019)

ce répertoire est composé d'un ensemble d'adjectifs teintés, d'où Hakim LAALAM cherche à évoquer les mêmes émotions ou sentiments qu'ils ressentent, chez celui qui le lit ou l'écoute ; et cela dans un but bien précis, résumé par C.K. Orecchioni comme tel « (...) *en affectivisant ainsi le récit, l'émetteur espère que la répulsion, l'enthousiasme ou l'apitoiement qu'il manifeste atteindront par ricochet le récepteur, et favoriseront son adhésion à l'interprétation qu'il propose des faits* »¹⁸⁸.

Malgré le désir d'objectivité proclamé explicitement, émis et proclamé par notre quotidien "*Le soir d'Algérie*", nous avons constaté l'emploi presque abondant de ce type

¹⁸⁸C. K. ORECHIONI, (1999): Op., cit, p. 140.

d'adjectifs . Leur charge affective est très puissante, cela dénote que la subjectivité est de nature humaine, car elle exerce un taux considérable d'implication dans le discours du journaliste concernant ce Hirakpesant.

En conséquence, nous remarquons l'usage de ces adjectifs affectifs qui marque étonnement et la stupeur, comme *géniale* ceux qui connotent le choc et la peur , le cas de *dangereux* ainsi, il ya ceux qui éclairent un état ou une appréciation un peu particulière, le cas de , *vénérable* .le journaliste accentue une image dramatique qu'il veut dessiner aux lecteurs, et cela par le biais de ces adjectifs attribués.

5.3.2. Les adjectifs évaluatifs

la définition de ce type d'adjectifs proposée par Larousse est la suivante: « *On appelle méthode évaluative, la procédure par laquelle, on analyse le contenu, on soumet aux sujet des propositions dont ils ont à établir les termes, ou qu'ils ont à apprécier. Généralement, les jugements à porter sont réduits à des réponses par plus ou moins. Ainsi, on classe les sujets ou les groupes selon le degré qui est choisi le plus fréquemment* »¹⁸⁹.

Cette classe représente l'ensemble des adjectifs évaluatifs par lesquels l'énonciateur cherche à inclure son énonciataire par ses valeurs et son point de vue; pour que ce dernier les admette avec souplesse implique un jugement de valeur émis par celui qui énonce.

En effet, ce genre d'adjectifs est étroitement lié à des cotextes minutieusement déterminés, ils sont encore utilisés pour apporter des rhèmes en plus à leurs thèmes , non pas « *une information classifiant sur le nom* »¹⁹⁰, mais plutôt « *une appréciation déterminante à son sujet* »¹⁹¹.

Dans ce sens , Kerbrat Orrechioni déclare que : « *les adjectifs évaluatifs sont tous subjectifs dans la mesure où ils reflètent certains particularités de la compétence culturelle et idéologique du sujet partant, mais ils sont à des degrés variables* »¹⁹².

Dans notre corpus pris dans trente articles de la chronique « *Pousse avec eux* » du quotidien « *Le Soir d'Algérie* », nous avons cité la catégorie précédente qui est la plus complexe,

¹⁸⁹LAROUSSE, (2014) : « *Le dictionnaire Linguistique et des sciences du langage* ».

¹⁹⁰D. MAIGUENEAU, (1993): Op., cit, p.125.

¹⁹¹Ibid.

¹⁹²L. K. ORRECHIONI: Op., cit, p.106.

elle engendre deux grandes sous-catégories ; une classe d'adjectifs évaluatifs non axiologiques et une seconde classe qui concerne les adjectifs évaluatifs axiologiques.

5.3.2.1. Les adjectifs évaluatifs non axiologiques

Cette catégorie paraît un peu particulière car il comprend « *Tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugements de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (...) impliquant une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet* »¹⁹³. Elle enchaîne en disant que ces degrés de variabilité sont soumis à des changements qui dépendent des sociétés dans lesquelles ils survivent. Néanmoins, ils peuvent être stables et immuables au sein de la même communauté linguistique.

Dans notre corpus nous avons trouvé ce type d'adjectifs dans plusieurs énoncés et nous avons les répertoriés dans les exemples suivants :

Exemples

-Pour cet être doté de pouvoirs extraordinaire et capable de changer une créature fermée à notre monde, traceuse au quotidien de lignes rouges à ne pas franchir en... Gandhi des temps « modernes » (30-03-2019)

-Je ne peux pas aller plus loin ! (30-03-2019)

-une rafle géante du peuple hurlant pacifiquement ! (24-02-2019)

-Le tour suprême dont rêvent tous les magiciens (30-03-1-2019)

-A ton programme et aux attentes de tes « très très très nombreux électeurs » (23-02-2019)

-Une pensée aujourd'hui pour un grand homme ----- (20.02.2019).

-L'horreur absolue ! C'est pour des raisons qu'il faut se contrôler dans les moments de grande colère. C'est dur ? (02-04-2019)

-Par la force de leur solitude du grand large, ont inventé cette autre expression géniale (04-02-2019)

-Dans les temps glorieux des courses et autres traversées de la flibuste et de

¹⁹³ Ibid., p. 97.

la piraterie. (04-02-2019)

- une super calibrée , une bien dosée (02-04-2019)

- Cette désagréable sensation de culpabilité *profonde* (02-04-2019)

- De la bonne grosse ouvrage d'état répressif (11-04-2019)

- C'est *sain* ! C'est même souhaitable pour la bonne santé. (03-04-2019)

- Montrer que nous sommes *polis* , *civilisés* , et *propres* dans notre tête (08-04-2019)

Néanmoins, les adjectifs choisis ont été sélectionnés selon le sens global du dénoté et en fonction de contextes qui pourra également modifier ou changer le sens principal du substantif qualifié.

D'une première vue, nous remarquons que, dans quelques exemples les adjectifs sont antéposés, par opposition aux autres où ils sont postposés. Cela n'est pas émis par hasard, au contraire une construction pareille est bien étudiée avant d'être oralisée devant les lecteurs.

Cette norme est jugée relative car elle est posée par les locuteurs d'une société, par conséquent, elle n'est pas forcément la même d'une communauté linguistique à une autre. A ce sujet, C. K. Orrechioni souligne : « *L'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objet donnée* »¹⁹⁴.

Cette catégorie des adjectifs évaluatifs non axiologique a une charge objective qui qualifie des objets, personnes ou situations...etc. C'est-à-dire qu'ils ne font pas partie de leurs traits qualificatifs habituels ; mais ce sont des éléments ajoutés et attribués par l'énonciateur.

D. Maingueneau a également évoqué cette idée en déclarant : « *Les évaluatifs non-axiologiques supposent une évaluation(...) fondée sur une double norme, interne à l'objet et spécifique à l'énonciateur. Autrement dit l'emploi de ce type d'adjectif dépend de l'idée que l'énonciateur se fait de la norme d'évaluation convenable pour une catégorie d'objet donnée* »¹⁹⁵.

¹⁹⁴ L. K. ORRECHIONI: Op., cit, p.97.

¹⁹⁵ D. MAIGUENEAU, (1993) : Op., cit, p.122.

D'ailleurs, tous les adjectifs modifient le sens du mot d'une signification à une autre, qu'il soit explicite ou implicite, et cela, tout dépend aux différentes situations de l'énonciation du discours, par conséquent la prise en charge des conditions de la réception qu'effectue le contexte vis-à-vis l'interprétation de ces adjectifs.

5.3.2.2. Les adjectifs évaluatifs axiologiques

Cette catégorie est plus subjective que celle qualifiée de particulière, elle repose sur deux règles.

- a. La première règle stipule que : « *on ne peut pas comparer axiologiquement que les objets qui appartiennent à la même catégorie* ».

- b. La deuxième règle certifie que tous ces jugements sont dépendants car ils sont soumis à des normes spécifiques des jugements relatifs au système d'évaluation des locuteurs (ethnique, stylistique, déontologique...etc.). ce genre d'adjectifs vise des prises de position (en faveur ou à l'encontre d'un objet, d'une situation ou d'un événement), de la part de locuteur, à cet égard, D. Maingueneau déclare : « *Une double norme liée à l'objet support de la propriété et à l'énonciateur(...)* »¹⁹⁶, il ajoute encore à cette idée : « *qu'il ne faut pas oublier que les jugements de valeurs les plus « personnels » s'appuient sur des codes culturels et que suivant les contextes, le même adjectif apparaîtra plus au moins subjectifs* »¹⁹⁷.

Ces adjectifs sont soumis à des prises de position du locuteur qu'elles impliquent dans notre corpus, l'émergence des adjectifs axiologiques dans notre corpus, nous citons les exemples suivants :

- Ça dort peut être pendant les conférences internationales (11-04-2019)
- De la bonne grosse ouvrage d'état répressif comme on n'en avait pas vu depuis le 22 Février (11-02-2019)

¹⁹⁶Ibid.

¹⁹⁷Ibidem.

- Je préfère de dire maintenant, même au risque d'être traité de parano professionnel (06-04-2019)
- Le grand corps malade s'en fout un peu des interrogations des médecins. (03-03-2019)
- Et c'est beau tous ces Grands Corps Malades (03-03-2019)
- Juste amateur de randonnées pédestres (03-03-2019)
- Fouiller les sacs pour y confisquer les téléphones portables ? (24-02-2019)
- Que la rue qui a produit la plus belle des fresques mondiales (10-04-2019)
- Est-ce que les mecs et les nanas de l'opposition sont sérieux ? (23-02-2019)
- Pays en crise économique avec des réserves de change en chute libre. (05-03-2019)
- Cette désagréable sensation de culpabilité profonde (02-04-2019)
- Que le saut dans l'inconnu serait mortel pour le pays (14-03-2019)

Ces adjectifs ne sont pas liés axiomatiquement aux éléments qu'ils qualifient, mais ils sont posés en fonction du point de vue personnelle de celui ou de celle qui les produit. Ce qui leur donne une teinte purement individuelle et relative. De ce fait, leur controverse est évidente de la part d'autres locuteurs qui n'auront pas peut être le point de vue ou la même que le sujet parlant.

L'usage des adjectifs sélectionnés montre bien le désir de décrire et de présenter la valeur de tout mot dénoté, de plus, la représentation du point de vue du journaliste vis-à-vis les évènements nationaux et internationaux qui concernent son pays.

En résumé, on peut dire que par cet emploi des adjectifs et quelques leurs nature (objective, subjective, axiologique, ou non axiologique), le journaliste veut et par toutes ses forces langagières et discursives de rassurer le public de la communauté francophone, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

6-Les adverbes

En effet, les adverbes constituent une catégorie des mots invariables qui peuvent être effaçables et qui peuvent également change le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe. A l'aide de cette catégorie de mots le scripteur peut transmettre aux lecteurs la

manière dont il évalue le sujet dont il interprète. Cet usage laisse dévoiler de la subjectivité par le biais d'un dispositif énonciatif du journaliste énonciateur qui dénote sans aucun doute son positionnement en tant que sujet écrivant ou parlant.

Les adverbes servent à faire partager donc aux lecteurs la façon dont l'énonciateur évalue, apprécie ou déprécie et juge le sujet dont il parle. Ce partage submerge explicitement dans les textes écrits ou oraux à travers le dispositif énonciatif. Ce dernier est souvent mis en place par cet émetteur, ce qui dénote son positionnement

Parmi ces modalisateurs, émis dans la chronique du journal en question , "*Le soir d'Algérie*", L'usage de ces adverbes , malgré leur abondance , le journaliste accentue l'image caricaturale qu'il veut apporter aux lecteurs, et cela même si ces adverbes sont affectés, quelques fois, au discours de personnes qui ne font pas inéluctablement partie des lecteurs profanes de ce quotidien. Nous retrouvons les adverbes ou locutions adverbiales d'opinion, de manière, d'intensité ou de sentiment.

Dans ces chroniques ciblées de Hakim LAALAM , nous avons tout d'abord relevé tous les énoncés contenant les adverbes afin de pouvoir par la suite les classer en catégories, ce qui nous permet de définir le rôle de chacun d'eux, et en même temps d'induire l'impact pragmatique de ces emplois.

6.1. Les adverbes de sentiment

C'est la classe d'adverbes est l'une des plus révélatrice de l'engagement affectif des énonciateurs surtout dans le discours politique, qui touche , les impressions, les émotions, et les sentiments. Or, ces situations sont submergées par des tendances et qui échappe à toute réflexion appréciée au contact d'un phénomène extérieur.

En effet, c'est par leurs moyens que nous pouvons filtrer et en même temps tamiser l'état d'âme émotionnel de l'énonciateur journaliste et qui modifie l'état de conscience, voire atténuer la partie d'objectivité des journalistes qui l'emploient.

Exemples

A -vendredi aussi .et peut être qu'un jour de marche de la foule *encore* et *encore* grossie, s'élèvera enfin une voix pour dire « Eh !Oh ! »

(17-03-2019)

B -y aura-t-il du monde à la manif de vendredi prochain ? » ou *encore* « que faut-il pour que les dézidiennes et les dézidiens ne soient pas gagnés par un sentiment de lassitude .

(21-03-2019)

C - Mieux, et là, ceux qui n'avaient pas *encore* été choqué lorsque j'ai proposé d'écrire à notre tour une lettre à Boutef

(08-04-2019)

D -plus *encore* les Vendredis dézédiens sont en train de réécrire le combat des peuples du monde pour leur dignité

(08-03-2019)

Cet adverbe cité dans les exemples ci-dessus » encore « a été utilisé par le journaliste pour exprimer l'intensité, un soulagement d'un état émotionnel (exemple a)

Dans l'exemple (b), l'adverbe *encore* est utilisé pour exprimer un point de vue de l'énonciateur sur le sujet du HIRAK , par l'emploi de l'adverbe "*encore*" qui marque souvent la persistance d'un état ou d'une action, qui signifie de nouveau, inclure et insérer les lecteurs, pourquoi ne pas les impliquer dans cette affaire. Or, ce qui connote, ce qui est tout récent, qui existe depuis peu et qui est moderne . c'est un adverbe marquer les sentiments, afin de créer une situation d'une réaction psychologique face à ce phénomène nouveau.

Le journaliste par le moyen de cet adverbe laisse tamiser son point de vue, sa manière de percevoir les évènements en Algérie ou la coloration particulière qu'il donne à ce sujet, et comment il a ressenti envers un évènement vécu. Alors face à cette impuissance que le journaliste s'est montré puissant.

6.2. Les adverbess d'intensité

Ce type d'adverbess sert à exprimer et avec une certaine force supplémentaire au locuteur, dans un énoncé, l'impact et la gravité de l'évènement ou le degré de l'information de l'énonciateur car il lui s'avère importants. Avec ce genre

d'adverbess le sujet parlant essaye de mettre en relief les autres élément du discours qui lui semblent voir une importance additive, ils expriment aussi le niveau de puissance et de force, quelques fois de la quantité même mesurée suivant le contexte.

Exemples

A- C'est très bien ça ! une bonne collection de livre

(04-04-2019)

B -L'impunité engendre toujours des drames

(11-03-2019)

C -ça peut aller très loin ce genre de remords.

(02-04-2019)

d- On est mal, très mal

(03-04-2019)

Ces adverbes soulignés ont été utilisé pour exprimer le degré de force et le niveau de puissance par lesquels se sont déroulées les actions. (cet adverbe d'intensité décrit l'amplitude. Ici l'adverbe "*très*" employé dans l'exemple c est synonyme de "*plus*" qui veut dire ; plus, c'est un adverbe employé dans le but de marquer un état jugé préoccupant et cela à travers la perception faite par le journaliste scripteur du quotidien "*Le Soir d'Algérie*".

Tantôt dans l'exemple b, l'adverbe "*toujours*", n'a pas la même signification ou plutôt le même sens, dans cet exemple, "*toujours*" signifie encore et maintenant.

Cet adverbe acquiert le sens de « *à chaque fois, sans cesse, éternellement même après une semaine qui s'est déjà écoulée du mois de Ramadhan, les prix sont toujours inaccessibles* »¹⁹⁸.

6.3. Les adverbes d'opinion

Ce sont des adverbes particuliers et spécifiques, ils ont une caractéristiques de pouvoir exprimer un avis personnel ou un jugement sur quelque chose ou sur quelqu'un. Ils peuvent être d'affirmation, de doute, de négation ou d'interrogation

D'ailleurs l'adverbe de circonstance est un mot qui « *modifie* » un autre mot, l'adverbe d'opinion « *modifie* » plutôt est une proposition ; et si l'adverbe de circonstance

¹⁹⁸LEXIBOOK, (2005) : « *Dictionnaire électronique de français* ».

équivaux à un complément circonstanciel, l'adverbe d'opinion équivaux, lui à tout une proposition¹⁹⁹.

Exemples :

1-A quoi correspond cette soudaine flambée des docus animaliers sur ces TV là ?

(25-02-2019)

2-D'ailleurs, à ce sujet, j'ai une ch'tite demande à faire mes frères de ces TV off-shores .

(25-02-2019)

3-Non !il sort et il marche

(03-03-2019)

- et il marche comme s'il n'avait jamais été aussi longtemps

(03-03-2019)

- Et le téléphone, tout le temps à l'oreille, parlant fort dedans, presque à tue-tête ! chez lui aussi .

(19-03-2019)

- Ensuite, à l'homme le plus honn du système à celui qui a servi tous les puissants du moment

(13-04-2019)

- C'est carrément deux galaxies qui ne se rencontreront jamais ! commentveux tu , allahyarhambabek

(10-04-2019)

- Et il conclut en affirmant que la liste de papiers qu'il faut a été réduite au maximum

(07-04-2019)

- On ne discute presque plus de la nécessité de se doter d'un conseil National .

(17-04-2019)

¹⁹⁹ALBERT HAMON, (1993) : « *Grammaire* », édition Hachette Livre, Paris, p.88.

- Qu'elle ne peut pas dormir après ça , après tout ça

(05-03-2019)

E – Et pourquoi pas des stylos avec plaquée dessus en sérigraphie la photo du premier ministre

(04-04-2019)

Ces adverbess décrivent et jaugent le degré d'adhésion de l'énonciateur dans ses exemples respectivement ;« *ensuite, partout, et encore* » peuvent en effet passer de la certitude absolue du locuteur vers ses opinions vers une prise de distance, confession de son incertitude. De doute dans les exemples⁵⁴ et 7 « *Que* et *presque* » pour exprimer une incertitude et une hésitation à peu près et qui n'est pas tout à fait.

La négation dans les exemples (8) « *ne...jamais*» ces adverbess peuvent trouver leur sens négatif initial signifiant à aucun moment et en aucune circonstance et qui peuvent aussi marquer la persistance d'un état ou d'une action.

Enfin l'interrogation dans les exemples (10). Le « *après* » qui marque le défi à tendance provocatrice qui refuse de se soumettre. L'exemple (e) « *Pourquoi* », on cherche les motifs et les causes ainsi que les raisons de ce refus .

6.4. Les adverbess de manière

Ces adverbess sont utilisés par le journaliste pour exprimer, une façon d'être, de faire ou de penser, de se comporter en société, de s'exprimer ou de faire des mouvements.

Exemples :

- Il en est un qui relève directement de notre santé .

(12-03-2019)

-l'air est pollué ! les particules fines, notamment celle émanant du diesel , sont en progression

(12-03-2019)

-Et je comprends parfaitement qu'il soit pressé

(11-04-2019)

-Par quoi il a exactement commencé ?

(11-04-2019)

-Vivement que cet intérim se termine et qu'on le laisse faire ce qu'il sait faire le mieux et le plus paisiblement .

(11-04-2019)

L'adverbe « *directement* » renseigne sur la manière par laquelle le journaliste énonciateur voit les événements et les actes effectifs. c'est une manière explicite du journaliste pour imposer sa vision et défendre son point de vue .

Ainsi dans les exemples « *parfaitement, exactement, paisiblement*» on cherche la manière et la façon ou les outils par lesquels l'énonciateur énonce solennellement son point de vue qu'il adhère.

Nous pouvons décrypter l'adverbe « *notamment* » de la manière suivante

Notamment : adverbe de manière qui signifie la façon qui mérite d'être notée particulièrement, singulièrement et de manière un peu spéciale .²⁰⁰

6.4. Les adverbes de temps

Ces adverbes sont utilisés par le locuteur pour se situer dans le temps par rapport surtout à la situation d'énonciation. C'est une façon d'être, par leur intermédiaire, ils exposent la valeur temporelle de son discours et sur le sujet qu'il compte décrire .

Exemples :

1 - Humilié jusqu'à l'os et la chaîne et le cadenas , se présente **soudain, tout-à-coup** , à 23 heures 56 tapantes au Conseil constitutionnel

(05-03-2019)

2 -Ou alors , ***soudain*** rattrapé par son mal d'antan

(03-03-2019)

3 -Il est **désormais** écrit dans l'Histoire toute fraîche de la 2^e République dézédienne

(28-02-2019)

4 -C'est comme si **demain**, en France, Lutte Ouvrière

(23-02-2019)

²⁰⁰NB : Toutes les définitions des adverbes sont prises du dictionnaire électronique LEXIBOOK, Limited,(2005) .

5 - ça , c'était **avant**.

(23-02-2019)

6 -**Quand** je les ai vus

(6-02-2019)

7 -D'abord, les images, vous les avez vues ? Ah! vous comprenez **maintenant** que je puisse avoir les chocottes!

(26-02-2019)

8 - Une forte délégation du Congrès américain, laquelle est **aussitôt** reçue par H'mimed

(26-02-2019)

9 -Les gaz lacrymogènes ne se sont même pas dissipés (04-03-2019)
de la place Audin

(26-02-2019)

10 -depuis

(11-03-2019)

11 -un signal! des chaines de télévision offshores se sont **soudainement** mises à diffuser en boucles des documents

(25-02-2019)

12 -...ma fille **finale**ment opté pour un exposé sur les chenilles processionnaires

(25-02-02019)

13-D'**où** vient l'expression « les rats quittent le navire »(04-03-2019)

14-La derija, les parlés de ma principauté qui se bousculaient jusque-là aux micro-trottoirs sont *aujourd'hui*

-désormais : adverbe de temps qui signifie, dorénavant et à partir du moment de l'énonciation, il s'agit alors de référence contextuelle, Puisque le locuteur essaye d'inscrire son discours dans son contexte verbal.

-aujourd'hui : le jour où l'on est, en ce jour ou l'époque actuelle de nos jours .C'est une référence déictique qui dépend du moment de l'énonciation, par leur biais l'énonciateur tend à : « localiser un évènement sur l'axe de la durée, par rapport à un moment T pris comme référence. Ce T peut selon le cas correspondre à ;

-Une date particulière prise comme référence du fait et de son importance historique. Cela permet la forte puissance argumentative sur laquelle s'appuie l'énonciateur dans son discours.

-T 1, moment inscrit dans le contexte verbal :il s'agit donc d'une référence contextuelle (cas du dernier exemple) .

-T 0, c'est le moment de l'instance énonciative : de la référence déictique »²⁰¹

Dans ce cas, ces adverbes ou déictique temporelles inscrivent l'énoncé dans le présent linguistique, temps du discours. Cela peut exprimer la simultanéité, l'antériorité, la postériorité, la neutralité ; ils peuvent exprimer également deux visées :

- a- Une visée ponctuelle : elle a pour caractéristique d'être antérieur (hier, jadis), coïncidente (aujourd'hui) ou postérieure (demain, désormais) au moment de l'énonciation.
- b- Une visée durative : cette visée sera rétrospective ou perspective. Par conséquent, elles peuvent renvoyer à une infinité de dates différentes et non d'ancrage précis sur l'axe temporel.

Cette catégorie de modalisateurs est l'une des plus édifiante, car elle qui concerne la rétention d'accumulation et de conservation .Par ce genre d'emploi, l'énonciateur cible le dévoilement par insistance, en plus du sens littéral, « la place d'où l'énoncé »,²⁰²et surtout à signifier, « la place d'où l'on énonce surtout pas »²⁰³

Par leur emploi, l'énonciateur peut porter, soit des appréciation ou des dépréciation, « des jugements de valeur, il les situe par rapport à des catégories d'opposition comme : bien- mal, mélioratif/péjoratif... »²⁰⁴

En fait, les langages par le biais de ces adjectifs, qu'ils soient objectifs ou qu'ils soient subjectifs, ils ne servent pas à décrire « la réalité », mais ils sont une interprétation directe d'un point de vue, lancé sur une cette réalité multiple. C'est-à-dire que « tout sujet énonce sa position de locuteur »²⁰⁵. Ces adjectifs se caractérisent comme le lieu où s'exposent implicitement ou explicitement, les jugements de valeurs soient de manière consciente ou inconsciente d'une personne ou d'un groupe de personnes.

²⁰¹C.K.Orecchioni : op.cit, 1999,p.51.

²⁰²D. MAIGUENEAU : *L'analyse du discours* . Ed, Hachette, 1991, p.33.

²⁰³Ibid.

²⁰⁴Ibidem., p.118.

²⁰⁵P.Bourdieu : *Ce que parler veut dire*, Ed Fayard, 1982, p.101.

7. Les verbes

Sur le plan linguistique, le verbe est un mot à double entité, par lequel on peut exprimer, soit un état, soit un devenir et dans la plupart des cas une action. Cependant leur différence d'emploi réside dans leurs valeurs d'expression, puisqu'il y a ceux qui expriment des sentiments, des points de vue ou opinion. Cela démontre en général leur subjectivité d'emploi, car il est impératif de dire que ces éléments incontournables dans leur analyse énonciative, sont eux aussi dotés d'une charge émotionnelle. Par ailleurs, cette charge est souvent dépendante de l'appréciation de l'énonciateur, même différente d'un verbe à un autre.

7.1. Les verbes de sentiment ou expressifs²⁰⁶

Ces verbes décrivent souvent les impressions ainsi que l'avis personnel de l'énonciateur. Leur charge affective et émotionnelle est par conséquent très développée ; ce qui fait d'eux des éléments foncièrement subjectifs. De ce fait, leur utilisation est particulièrement propre aux discours, surtout à ceux de grandes occasions. Car ils impliquent et engagent clairement leurs utilisateurs, ils dénotent, en même temps, la manière qu'ils ont eu d'appréhender et de séduire leurs allocutaires.

Au cours de l'analyse effectuée sur le corpus choisi, nous avons pu constater l'utilisation de ce genre de verbes et nous les avons restitués comme suit :

A travers ce relevé, nous sommes arrivés à en conclure que le journaliste de cette chronique a utilisé une panoplie de verbes exprimant :

7.1.1. La crainte et l'inquiétude

-Figurez-vous qu'un navire « chelou » s'est approché de leurs îles, leur proposant de la quitter et de rejoindre l'autre monde. eh ben, ils ont refusé tout net ! Terrible comme ces gens-là s'accrochant à leur caillou. (13-03-2019)

L'exemple montre que le journaliste de notre journal en question, était en train de supplier ses interlocuteurs pour imaginer ce qu'il veut afin de pouvoir leur transmettre ses idées. En outre, cet exemple est suivi aussi après par l'interjection *eh ben* qu'il s'agit comme un arrêt pour prendre soupir, et l'adjectif *terrible* qui signifie l'horreur et la crainte.

²⁰⁶ Le mot « expressif » est emprunté à la terminologie de G.E. Sarfati

7.1.2. L'espérance

Exemples :

- je souhaiterais que l'on rédige à l'ancien régnant ayant abdiqué des excuses sur une des failles (08-04-2019)
- Donnez-nous juste 12 mois de rab pour que nous puissions nettoyer les lieux. (05-03-2019)
- Je vous livre tout cru, on sentiment : j'ai l'impression que le hirakest en train d'évoluer (06-04-2019)
- Je les invite tous, gracieusement, dans ma grotte à crayons (04-04-2019)
- Que je n'ose imaginer (05-03-2019)
- vous n'entendrez plus parler de nous. (05-03-2019)
- Le tour suprême dont rêvent tous les magiciens. (30-03-2019)
- La rue exige de revivre enfin (10-04-2019)

Ces exemples montrent le souhait du journaliste de rapprocher encore d'avantage à manifester son influence sur ses interlocuteurs, de les rassurer et de les encourager à garder l'espoir à agir sur ses réflexions et son point de vue .

7.1.3 Le désir

Exemples :

- Je voudrais que l'on me présente enfin ce sorcier (30-03-2019)
- Je ne voudrais pas être à votre place, ce soir (24-02-2019)
- Un jour, peut-être des scientifiques désœuvrés, s'amuseront pendant leur pause déjeuné. (10-04-2019)
- Lorsque j'entends tellement de gens aujourd'hui le dire à l'unisson, nous aura autant » fait chier » (08-04-2019)

En utilisant les verbes « vouloir », « avoir », « s'amuser » Hakim LAALAM tend à encourager et à garder confiance avec son public pour pouvoir le convaincre de ses opinions et ses réflexions afin de les persuader pour des victoires futures.

7.1.4. La comparaison

Exemples :

-Il ne sert à rien comme ils le font à tour de postillons (28-02-2019)

Cet exemple est utilisé dans le but de pouvoir exprimer un sentiment spécifique qui émanait l'actualité algérienne durant cette période sensible. Par ailleurs, en prospectant plus en détail le corpus relevé, nous pouvons observer la présence d'autres verbes exprimant des sentiments pour marquer la manière d'emprunter la voix des personnes et d'exprimer les sentiments dominants dans cette période, qui semble la plus sensible et la plus décisive dans l'histoire contemporaine de l'Algérie. Par conséquent, ce choix n'est pas laissé au hasard ; au contraire, il est préalablement recherché et étudié par des spécialistes à ce genre d'évènements.

7.2. Les verbes d'opinion ou épistémique²⁰⁷

Ce genre de verbes est très particulier puisqu'il regroupe ceux qui expriment une opinion et ceux qui renseignent sur la manière que le locuteur a exprimé et d'appréhender son discours qu'il développe devant son propre public. Par leur biais, nous pouvons confirmer ou infirmer si le journaliste adhère et avec une conviction rassurante à ses propos ou au contraire ; si elle se distancie avec ce dont il est chargé de relater. A ce propos, C. K. Orecchioni déclare que « *les verbes d'opinion renseignent sur le degré d'assurance avec lequel les locuteurs adhèrent à leurs croyances* »²⁰⁸

Ces verbes ont été utilisés en masse dans notre corpus, dont voici leur liste :

Exemples :

1-Je suis sûr que Rachid Mimoun aurait aimé voir les foules récupérer les bras détournés de ces fleuves (28-02-2019)

2-Il pourrait ne rien se passer demain, que tous nous soyons frappés d'interdiction de sortir et de respirer.

²⁰⁷ Le mot « épistémique » est emprunté à la terminologie de G. E. Sarfati

²⁰⁸ C. Kerbrat-Orecchioni : *L'énonciation*, Ed, Armand Colin, Paris, 1999, p. 118.

- 3- Merci !je ne serais pas long. (31-03-2019)
- 4-Je risque de passer pour un traître (31-03-2019)
- 5-Ben, ça se voit , non ? Je note ! J'inscris sur mon calepin à spirales la liste.
(28-03-2019)
- 6-Je n'attends pas le 8 mars pour vous dire que vous êtes belles (08-03-2019)
- 7-Je peux compter sur ta discrétion, bien sûr ! (08-03-2019)
- 8-Je ne dis pas que ces warning partent d'une mauvaise intention. (14-03-2019)
- 9-Mais nous nous retrouvons sur l'essentiel. Nous sommes condamnés à nous retrouver sur cet essentiel-là. (03-04-2019)
- 10-Je précise que cette liste est ouverte (01-04-02019)
- 11-Je vais accueillir comme il se doit (20-03-2019)

Par l'utilisation de ces verbes soulignés, le journaliste tend à donner une interprétation de l'état actuel ainsi que celui du futur la nouvelle Algérie, qu'elle délivre sa vision des choses. Ces verbes sont, en réalité, porteurs des impressions gravées et laissées dans les mots qu'ils véhiculent.

Si nous prenons les exemples (1-2-3-4) , nous pouvons avoir une idée concrète sur le point de vue et la position de LALAM sur l'actualité qu'il développe. En outre, nous constatons que l'utilisation des verbes (attendre, préciser, noter, inscrire) dans les exemples 5-6-10 est une manière claire de dénoncer ces manifestations et ces comportements des ministres, le fait de poser ces verbes est une manière de marquer cet acte est interprété comme un fait controversé et non comme une recherche légitime de renseignement des futures décisions qui aide l'Algérie de sortir de cette crise.

Dans les autres exemples où le journaliste a employé les verbes, (dire, aller, retrouver) il tente d'ajouter une appréciation supplémentaire à sa prise de position faite par ses opposants.

En effet, il y a un autre sens qui se greffe sur ces verbes, qui est celui resté obstinément fidèle à ses opinions. Cette ténacité qu'il veut signaler, ne peut être clairement transmise qu'en usant de ces verbes.

8. Les temps des verbes

La temporalisation, dans le discours est un processus tout à fait indispensable, car c'est grâce à elle que les faits et les énoncés se placent dans le déroulement et la stratégie

discursifs. C'est par elle aussi que l'enchaînement et la compréhension des paroles seront possibles.

En effet, le locuteur est le seul maître à bord du temps qu'il doit utiliser dans les constructions de ses énoncés. Nous retrouvons cette réflexion chez E. Benveniste lequel pense que « l'énonciation est indissociable d'un processus de temporalisation par lequel précisément le locuteur s'approprie la langue »²⁰⁹

Cette forme d'embrayeur est très particulière, car « *les marques de présent, passé et futur sont attachées au radical du verbe (...) et ont pour repère le moment de leur énonciation* »²¹⁰. C'est-à-dire que le temps de base du discours est le présent de l'énonciation ; c'est autour de lui que vont graviter les autres temps et c'est à partir de ce présent que vont s'organiser les autres temps et toute énonciation. Il est, donc, clair que « *c'est par rapport à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire* »²¹¹, estime D. Maingueneau.

Aussi, étant donné que ce phénomène est commun à toutes les langues, atteste E. Benveniste « *les différentes langues organisent le temps en référence à un présent* »²¹²

Enfin, nous pouvons dire que ce temps est fréquemment utilisé par le journaliste LAALAM dans ses différents articles journalistiques car c'est un temps de base qui dénote beaucoup de signification subjectives surtout, puisque c'est grâce à lui que cet écrivain marque ses réserves, même une certaine distance envers ses allocutaires.

²⁰⁹E. Benveniste : *Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, éd. De Minuit, 1929, p.92.

²¹⁰ D. Maingueneau : Op, cit, p. 88.

²¹¹D. Maingueneau : *L'énonciation en linguistique française*, éd. Hachette, 1999, p. 36.

²¹²E. Benveniste : Op, cit, p.95.

Conclusion

A partir de l'analyse effectuée sur les différents articles de presse, qui appartiennent à notre journal *«Le Soir d'Algérie»* émis précisément dans la chronique *pousse avec eux!*, écrits par le journaliste francophone Hakim LAALAM nous pouvons dire que ces derniers contiennent une compétence linguistique et un lexique spécifique et riche.

Certes, le discours journalistique est marqué par sa présence et ses constances, mais il est toujours pris comme un discours de conviction, à cet égard le journaliste énonciateur opte pour utiliser des facteurs linguistiques énonciatifs comme traces de subjectivité.

En somme, et à partir de notre analyse énonciative, nous pouvons dire que LAALAM possède une stratégie discursive très particulière à lui seule à travers laquelle, il tend à créer une nouvelle stratégie énonciative bien distinguée par son style claire et sophistiqué

CINQUIEME CHAPITRE

**Vers une pragmatique du discours
médiatique dans « *pousse avec eux !* »**

Introduction

Les actes de langage sont réinsérés dans leur contexte communicatif, ils apparaissent donc, comme des entités tout à la fois détachées de leur contexte d'actualisation dans l'enchaînement discursif.

Par ailleurs, Les actes de langage sont envisagés par rapport au rôle qu'ils jouent dans la construction de l'énoncé, en particulier, en ce qu'ils sont susceptibles d'avoir de puissants effets sur les actants en présence, tel qu'il est élaboré dans le cadre des derniers développements de la pragmatique : «*Tout acte de langage est un acte d'échange interactionnel entre deux partenaires (sujet communicant et sujet interprétant) liés par un principe d'intentionnalité, cet échange se produisant toujours dans une certaine situation de communication.* »²¹³

Dans ce présent chapitre, consacré à l'analyse de notre corpus qui se compose de différents articles de presse publiés dans le quotidien algérien d'expression française du journal « *Le Soir d'Algérie* », et plus précisément dans la chronique « *Pousse avec eux* », écrite par le journaliste Hakim LAALAM et qui sont publiés durant la période du Hirak, nous allons travailler sur les pratiques langagières qui permettent à l'énonciateur de masquer sa subjectivité afin d'expliquer l'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle de son discours journalistique, c'est-à-dire sa position l'implicite. Il s'agit de voir aussi comment il se positionne par rapport à cet événement.

Les actes de langage s'inscrivent dans une approche fonctionnelle du langage, ils permettent de produire un effet sur l'autre ainsi que sur son environnement . parmi la richesse des actes de parole , nous avons choisi d'étudier à titre d'exemple la demande, l'excuse, le remerciement

Nous avons également, traité les procédés d'objectivation les plus récurrents et les plus visibles pour toute analyse du discours médiatique .

C. Kerbrat-Orecchioni (2003) Autrement-dit, quels sont les procédés d'objectivation de l'adjectif subjectif lors de la présentation des journaux télévisés français ?

Notre corpus présente quatre procédés d'objectivation . Ce ne sont pas les seuls

²¹³CHARAUDEAU, P. (2006) : « *Discours journalistiques et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives* », *Semen*, n° 22, En ligne.

procédés mais ce sont les plus récurrents et les plus visibles pour toute analyse du discours de l'information. Nous avons classé ces procédés d'objectivation, en fonction de leur fréquence dans l'éditorial comme suit:

Le recueil des données consiste alors à « *construire un corpus exploratoire* » (Moirand 2007 : 6) qui rendent compte d'un moment ou d'un instant discursif (la période de HIRAK), et qui nous a permis de réunir ce corpus en se référant sur des bases moins empiriques et mieux « pensées »

1. Le discours dans la presse écrite

En effet, le discours journalistique se réalise comme une communication intersubjective où à chaque fois le récepteur est interpellé explicitement ou implicitement dans l'énonciation. Le discours journalistique est un discours polyphonique par excellence. Dans ce discours, il y a plusieurs manières font référence à un autre discours :

a- La polyphonie lorsque l'auteur d'un énoncé peut faire parler plusieurs voix à travers son texte, elle est la manière de s'approprier la voix de l'autre et de la faire entendre dans son énoncé.

b- Le discours rapporté lors que le discours se présenté comme au moins une double énonciation.

A cet égard, et dans l'objectif d'analyser la subjectivité du discours de presse du « *soir d'Algérie* », il faut d'abord distinguer entre le discours du journaliste de celui des articles cités dans l'article, quelque soit les marques et les traces de la subjectivité qu'on doit attribuer au journaliste ou à autrui.

Il est donc nécessaire, en premier lieu de recenser le discours rapporté du discours du journaliste de manière à ce que le repérage et le codage des marques de la subjectivité ne s'appliquent qu'au discours du journaliste pare ce que la distinction entre ces deux discours nous permette d'analyser la subjectivation de la chronique dans notre journal « *Le soir d'Algérie* ».

2.2 Le discours rapporté

En effet, le discours rapporté est un procédé d'information qui traduit des aspects essentiels des pratiques journalistiques. La manifestation du phénomène de distanciation / implication du journaliste permet l'interprétation pragmatique du locuteur.

A propos de ce sujet, nous distinguons trois types de discours rapporté :

- le discours direct (DD).
- le discours indirect narrativisé
- le discours indirect (DI).

1. 1.1 Le discours direct

Le discours direct (DD) se présente comme la reproduction des énoncés de la source citée. Plus précisément, le DD prétend reproduire la textualité des énoncés de la source (Forget 1980 : 80). Or, la textualité n'est pas synonyme d'intégrité. La reproduction intégrale des propos d'autrui est impossible dans le discours de presse (ni, d'ailleurs, dans d'autres types de discours). La reproduction est, précisément, une reproduction, c'est-à-dire une nouvelle production dans une énonciation différente et dans un contexte discursif et argumentatif différent. Le journaliste ne peut reconstituer dans sa plénitude et sa complexité sémantique le contexte dans lequel les propos cités ont été prononcés ; la citation de presse est forcément, un extrait décontextualisé et re-contextualisé du discours d'autrui. »²¹⁴

Dans ce cas, le journaliste est un porte parole car le (DD) est une reproduction des énoncés de la source cité donc le (DD) sert à reproduire la textualité des discours. La reproduction est constamment une production dans une nouvelle énonciation ainsi un contexte discursif et argumentatif différent.

La citation dans la presse écrite est forcément, un extrait décontextualisé et recontextualisé du discours d'autrui.

Le discours dans les articles de presse est présenté par des manques et des signes typographiques comme les guillemets, les tirets, les deux points, des italiques, (dans le cas de dialogues rapportés), des parenthèses ou par une combinaison de ces signes. Ces marques permettent de marquer l'indépendance syntaxique du (DD) par rapport au verbe introducteur.

Exemples :

- La manette d'un poste électrique et gouter aux oreilles de zawaliya:

²¹⁴Cité par Charron, J et Loic, J. (1999 : 13-14), in *Enonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement*. p-p : 80-81

« vous vouez! On vient de vous faire entrer l'électricité chez vous!»

(07 - 03 - 2019)

-Je ne suis dit :

« aw! quoi? Déjà» (26 - 02 - 2019)

- ...et me lâcheavec une pointe d'extase mon dissimulé dans la voix :

« tout va bien si Hakim! C'est juste que je suis un peu pris ces derniers jours »

(19 - 03 - 2019)

A l'égard de ces trois exemples, nous constatons l'absence du verbe introducteur, autrement dit, il est masqué.

Les guillemets servent une reproduction intégrale d'une partie du discours original, et ce, pour marquer sa fidélité et sa plénitude ainsi que la rapidité des enchaînements.

Encore une voix pour dire:

« Eh ! oh ! camarade ! et si nous allons frapper à la porte du Palais? Prendre de leurs nouvelles? nous inquiéter de leur silence? » (17 - 03 - 2019)

Les points d'exclamation ou les points d'interrogation, les marques de l'énonciation sont reprises pour établir et retenir le mimétisme du contexte de l'énonciation. En effet, le journaliste ne peut pas reconstituer l'énonciation naturelle ou authentique qu'à travers l'imitation et la ressemblance des attitudes d'autrui.

En cas d'absence de ces marques typographiques, nous permettons à recourir à une autre norme de cohérence, à l'aide de laquelle le passage d'un locuteur à un autre pourrait être repérable par « *des marques de discordance* » (Authier, 1978), cela veut dire des outils qui suscitent une interruption sur le plan énonciatif en proposant qu'il y'a changement de locuteur. Cependant, ces marques se manifestent le plus souvent par la l'occurrence des pronoms personnels à la première personne et qui ont valeur de déictique. En fait, Ces pronoms expriment la manifestation du discours, au singulier (je, mon, mien, etc.), ils reflètent aux locuteurs cité, et, au pluriel, à un ensemble composé du locuteur cité.

Pour marquer également le discours rapporté direct nous pouvons recourir à un principe de cohérence. C'est-à-dire le journaliste peut créer une rupture sur le plan énonciatif en proposant qu'il y a changement de locuteur à condition que le sens original ou premier de l'énoncé ne s'en trouve pas significativement modifié.

D'ailleurs, le locuteur quand il s'adresse son discours ne s'adresse pas uniquement au journaliste, mais il parle en utilisant ses techniques, il transmet son message à son public, à ses opposants ou à ses adhérents, Où il déclare son point de vue et sa prise de position face à tel ou tel acte.

Dans le discours direct, le journaliste permet d'analyser la subjectivation de discours de presse, Parce que le journaliste quand il écrit, il n'écrit pas seulement au journal il s'adresse à un public à ses dissidents ou à ses adhérents. Il présente son indépendance, sa liberté, sa prise de position face à tel ou tel phénomène.

Exemple:

- Je me suis dit « aw! Quoi? Déjà? »

Je les sais rapides et hyper connectés (26 - 02 - 2019)

- On ne prévient de partout des dangers du « saut l'inconnu » (14 - 03 - 2019)

- Voilà ! Soyons humains et voyons la déclaration de Bouchareb comme un message pouvant se résumer ainsi: « vite ! je m'en peux plus!... » (27 - 02 - 2019)

Dans ces exemples, les verbes introducteurs peuvent à eux seuls modaliser le discours cité, c'est-à-dire ils intègrent aussi des discours précédents.²¹⁵

Les verbes introducteurs incitent également un état de réplique ou une attitude de réponse au propos déjà énoncés.

²¹⁵- Rosier . L : *le discours rapporté, histoire, théorie pratiques*, ED Ducolot, BRUXELLE, P. 25

Cependant, l'omission du verbe introducteur comme c'est le plus souvent et soulevé dans notre corpus que même le nom(identifié ou propos) peut permuter la réception qu'on a d'un contenu du moment où il est émis d'une histoire qui équivaut des antécédents remplis de sens, relatif logiquement à un contexte.

Par ailleurs, le discours doit réserver l'originalité de ses sources, en introduisant une position précise, le journaliste marque dans son énoncé sa présence comme sujet énonçant, il veut mettre en valeur un propos en fonction de la sensibilité d'un ensemble d'objectifs de son journal qui est « *le soir d'Algérie* ».

En fait, il y a un discours subjectif et dialogique, l'énonciation, donc, neutre ne semble pas manifestée, comme, dans tous les discours écrits.

Certes cet état est considéré comme une condition associée à la présence du récepteur, mais également, elle a pour objectif de mettre la présence aussi du locuteur dans son énoncé.

« L'allusion exige : 1- que l'auditeur soit déjà en possession de l'information en question, 2- que le locuteur le sache, elle suppos donc, et introduit, entre les personnages du dialogue, une sorte de complicité, étrangère à la formulation explicite.

*Pourquoi les procédés allusifs que comporté la langue auraient-ils pour fonction essentielle l'économe, et pour conséquence accidentelle seulement de rendre possible toute une stratégie intersubjective ».*²¹⁶

Cependant la polyphonie est une manière de s'approprier une voix de l'autre et de la faire entendre dans son énoncé, c'est-à-dire qu'un seul texte peut véhiculer beaucoup de visions différentes, elle est présentée pour la première fois dans les travaux de Bakhtine, il pense que les énoncés ne sont pas une simple actualisation d'une langue immanente, mais résultent de toute une interaction humaine, c'est un processus qui est éminemment dialogique... il ne peut guère s'aborder que par des relations établies avec le contexte de l'énonciation.

²¹⁶- Ducrot O et T - Todorov,« *Dictionnaire encyclopédique, des sciences du langage* », Ed Seuil, Paris, 1972, P. 21

1.1.2. Le discours indirect narrativisé

Selon le dictionnaire Larousse 2012 :

« Le discours est indirect quand la phrase répétée et non pas reproduite telle quelle dans le récit, mais introduite par un subordonnant, généralement que (c'est-à-dire transformée en un syntagme nominal). Cette transformation entraîne aussitôt la disparition des marques d'énonciation je, vous, tu et impose des références de lieu et de temps non plus par rapport avec la personne qui a prononcé la phrase, mais avec la personne qui fait le récit en répétant les paroles »²¹⁷.

Dans le discours rapporté en style narrativisé, l'énonciateur/locuteur/journaliste, rapporté non pas des propos ou des paroles, mais plutôt des actes locutoires, autrement dit ; le lecteur de l'article devine l'histoire en improvisant des scènes et des paroles prises comme un événement vécu. On parle également de discours narrativisé en terme de psycho-récit.

Exemples:

- le peuple est déjà loin devant. (07-03-2019).
- En 1885 donc, Pasteur a bravé la peur. (14-03-2019).

Le discours narrativisé est un discours décontextualisé, c'est un discours subjectif non prononcé car son énonciateur joue le rôle d'un lecteur, c'est pour ça il provoque généralement beaucoup d'interprétations polémiques et conflictuelles, il est souvent détaché de ses circonstances de production. C'est d'autant plus que la prise en charge énonciative semble être le fait de l'énonciateur journal.

A cet égard, Maingueneau déclare: *« dès lors qu'il n'y a plus qu'une seule situation d'énonciation celle du discours citant, au discours indirect, le discours cité n'a plus d'autonomie »²¹⁸*

²¹⁷LAROUSSE, (2012): « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage » : Op., cit, pp. 151-152.

²¹⁸- MAINGUENEAU; op, cit, p.119.

1.1. 3 Le discours indirect libre

C'est un procédé privilégié dans l'écriture journalistique, et selon le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, cette de discours est défini comme suit : « *dans le discours indirect libre, la substitution de pronoms et de référent je / ici / maintenant une fois faite, on supprime (on n'exprime pas) le subordonnant introduisant le discours indirect proprement dit* »²¹⁹. Il se distingue du type précédent par quelques caractéristiques, puisqu'il n'y a pas de verbe introducteur ni de « que » qui le suit, ni enfin d'adaptation des marques de l'énonciation (sujet, lieu, temps). Il s'agit donc d'une sorte de polyphonie, sans pourtant que nous discernons précisément les sources des autres voix : « *A la différence des ilots énonciatifs ou du discours direct avec « que », le discours indirect libre n'a pas de marques propres et, hors contexte, ne peut pas être identifié comme tel. La polyphonie du DIL n'est pas celle de deux voix nettement distinguées (DD) ni l'absorption d'une voix dans l'autre (DI), mais un mélange étroit de deux ou plusieurs voix : dans un fragment au DIL, nous ne pouvons pas dire exactement quels mots appartiennent à l'énonciateur cité et quels mots à l'énonciateur citant* » (Maingueneau 1998:130).

Dans la chronique, le journaliste utilise le style indirect dans le but d'incorporer des propos d'autrui dans ses énoncés en maintenant sa position en tant que locuteur. Cependant, le discours indirect libre est une forme particulière du discours rapporté.

Ainsi, dans l'énonciation (le journaliste assujettit) le discours d'autrui en s'adaptant aux exigences de sa propre énonciation de sorte que le nouveau discours cité a des caractéristique du discours indirect, ce qui manifeste une distanciation entre le discours de la source et le discours du journaliste).

En outre, le discours indirect libre se caractérise par un ensemble de marques qui autorisent l'identification de son style, au-dessous, nous citons quelques exemples qui identifient ce style .

Exemples :

- Ces millions de la route enfin mise en blog. (24-02-2019).

²¹⁹- Larousse, (2012) : « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », op, cit, p.152.

- Une rafle géante du peuple hurlant pacifiquement. (24-02-2019).
- Les médecins en sont là dans leurs perplexités. (03-03-2019).
- Le peuple n'est déjà plus là. (07-03-2019).
- Les choses semblaient avoir changé. (19-03-2019).
- Les affaires continuent.
- Des miles d'étudiants à la bourse physique, sans moyens habitant les hameaux et zones reculées du pays. (11-03-2019).

A partir de ces exemples, nous constatons que la subjectivité est présentée dans tous les énoncés puisque l'élément introducteur destine péjorativement ou méliorativement l'énoncé, comme il peut constituer un certain degré de certitude par rapport aux discours rapportés.

Exemple :

- Les frères là-haut ont jugé bon de me consulter... (19-03-2019).

Dans cet exemple, extrait de notre journal en question, le journaliste rapporteur se distancie d'une manière explicite du discours cité, il apparaît n'avoir aucune relation avec les propos du discours cité, mais avec aucune prise en charge de l'information, il essaie d'affirmer l'ambiguïté de la position du locuteur afin de prendre en charge certains nombres d'indices (adjectifs, adverbes, nom...) pour confirmer la crédibilité de ses discours.

Dans tous ces postures énonciatives, le journaliste s'efface, se distancie nécessairement explicitement ou implicitement pour donner aux lecteurs l'image qu'il veut afin de pouvoir agir et faire réagir l'autre positivement possible, et c'est ce que nous avons remarqué dans de la chronique « *pousse avec eux !* » du journal « *Le Soir d'Algérie* » les énoncés manifestent sous un effacement énonciatif, ils représentent le discours subjectif.

Dans ce sujet, Jean Michel ADAM affirme : « *tout en conservant le clivage information-commentaire, le linguiste propose une approche énonciative selon deux positions polaires : le pôle distance-information et le pôle implication-commentaire, la distance opposée à*

l'implication concerne à la fois la position du journaliste et le type de traitement de l'information»²²⁰

Toutes fois, toutes les postures énonciatives citées dans les énoncés ci-dessus, décrit explicitement qu'un enjeu pesant et important se manifeste par l'usage et le choix des mots utilisés par le journaliste en général et dans sa chronique plus particulièrement. Par ailleurs l'objectif figure dans la captation des lecteurs et leur attraction à ce journal *Soir d'Algérie*, dans le discours journalistique l'effacement, la distanciation, l'adhésion, le rejet du journaliste apparaissent nécessairement dans ses écritures en guise de créer une scène qu'il veut donner à son lectorat en faisant agir et réagir l'autre, positivement possible que négativement sur les lecteurs.

2.Effacement énonciatif et discours rapporté

2.1. Effacement énonciatif et distanciation

Il n'est donc plus question d'affirmer que le locuteur puisse s'éloigner de son énonciation afin d'émettre des énoncés objectifs portant sur le monde ou de rapporter directement des paroles d'autrui sans s'impliquer. Il est évident de pouvoir dire que le locuteur puisse réellement s'effacer dans des discours rapportés d'une manière directe dont l'objectif est de les reproduire dans leur authenticité.

Vion souligne que *« l'effacement énonciatif « constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il'' objectivise'' son discours en « gommant » non seulement les marques les plus manifestes de sa présence(les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable».*²²¹

²²⁰Jean Michel ADAM, *unité rédactionnelle et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite, pratique*, N 94, 1997, P18.

²²¹Vion, R. (2001), « Effacement énonciatif et stratégies discursives », in *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, De Mattia, Monique et Joly, André (éds), pp. 331-354, Ophrys, Gap, Paris. Cité in Rabatel, A. (2006).

Cet effacement apparent du locuteur correspond à une stratégie énonciative visant à créer un "effet de réel" par la mise en scène d'une situation d'énonciation montrée.

Dans ce sens, Charaudeau ajoute :

«Le sujet parlant s'efface de son acte d'énonciation et n'implique pas l'interlocuteur. Il témoigne de la façon dont les discours du monde(le tiers) s'imposent à lui. Il en résulte une énonciation apparemment objective (au sens de 'déliée de la subjectivité du locuteur') qui laisse apparaître sur la scène de L'acte de communication des Propos et des Textes qui n'appartiennent pas au Sujet parlant. Dès lors deux cas peuvent se présenter :

- Le propos s'impose de lui-même (...)

-Le propos est un texte déjà produit par un autre locuteur et le sujet parlant n'aurait donc qu'à jouer un rôle de rapporteur (dont on sait qu'en réalité il peut être plus ou moins objectif. (...). C'est le cas des différentes formes de 'discours rapporté''.²²² (

A cet égard, nous pouvons constater que le discours rapporté direct est un discours qui se crée avec volonté sous l'effet d'un effacement énonciatif volontier, cette situation qui implique la présence énonciative de ce même locuteur en lui provoquant une autre orientation qui permet à la coexistence de deux discours. Le nouveau discours donc a deux voix qui relèvent directe de la dimension polyphonique.

2.1.1 Le recours aux sources d'informations

Il y a plusieurs sources d'informations autorisent au journaliste-énonciateur de prouver que le

²²²Charaudeau (1992): op cite,pp 649-650.

recours à l'information en question est partagée par d'autres autorités et qu'elle ne lui appartient pas. Il s'agit ici d'une position contradictoire.

Néanmoins, la présence de ces sources de connaissances et d'actualité aide au journaliste d'adopter une certaine distance vis-à-vis de l'information proposée ou de s'effacer en face de ses sources .

Cet effacement énonciatif ferait le travail de gage d'impartialité et d'objectivité comme le stipule Sophie Marnette²²³:

« Les conventions veulent également qu'en dehors des éditoriaux et d'autres articles à la première personne, la plupart des articles paraissent « objectifs », c'est-à-dire, d'une certaine manière, effacent la voix du journaliste pour donner la priorité aux sources (sources de discours en tant qu'évènements ou source de discours à propos d'un évènement). »

A partir de la citation, ci-dessus, nous constatons que S. Marnette puise une certaine distance vis-à-vis de l'objectivité en disant que la plupart des articles apparaissent objectifs. A partir de ses réserves à propos de l'objectivité, elle rejoint la vision de Robert Vion²²⁴ (2001) pour qui « *ce type de mise en scènes, que nous appelons effacement énonciatif, ne doit pas nous faire prendre l'illusion de l'objectivité pour l'objectivité elle-même.* »

Dans notre travail, nous révélons l'objectivité quand le journaliste, par ses choix langagiers, s'efface et incarne une distance au point que sa position n'est pas assez facile à dévoiler. Dans cette situation, le recours à plusieurs sources d'informations lui incommoder la tâche et lui aide d'adopter une position de sous-énonciation en conformité avec la déontologie de son métier.

Dans notre corpus, nous allons montrer comment le journaliste emploie des propos et des paroles qui appartiennent à d'autres autorités considérées légitimes.

Nous étudions à travers les exemples relevés de notre corpus, comment le recours à d'autres sources d'informations permet aux subjectivèmes de posséder une certaine objectivité sous l'effacement de l'énonciateur qui sera la trace pertinente de la subjectivité et ce recours comme manifestation implicite de la subjectivité dans son discours.

²²³Sophie Marnette (2005), « *L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine* », Langage n° 156 .pp.51-63 (www.persée.com)

²²⁴ Ibid, p 2

Exemples

- En gros , Bedoui, Premier ministre, exhorte tout citoyen qui veut créer un parti politique ou une association

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 07. 04. 2019)

- Bedoui m'avait franchement surpris en annonçant que la procédure de retrait de permis avaient été chamboulées.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 07. 04. 2019).

- C'est fou comme le khawa-khawisme avance à grands pas, et à grosses doses d'qccolades forcées.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 07. 04. 2019).

- El yoummachikoilyoum ! comme le crient les camelots et autres bonimenteurs

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 07. 04. 2019)

- On est en 2^e République ?Non ?Ah ! Pas encore !
- Du Montesquieu ! je pense que Montesquieu et ses lettres Persanes ou encore Pascal et ses Pensées, c'est tout indiqué.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 04. 04. 2019)

prions aussi por qu'aucun forum mondial des Parlements et Sénats n'élise domicile en Dézédie.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 03. 04. 2019)

- grâce au docteur Ammar , dit le Spéléologue de Neuilly le Pouvoir Profond ! Cette Atlantide dont il a eu la gentillesse de nous indiquer les cordonnées GPS .

(*Le Soir d'Algérie*, « *Pousse avec eux* », 13. 04. 2019)

- il nous faut rester zen jusqu'au bout. Selmiya ! Selmiya ! N'est-ce pas ? khawa-khawa !

(*Le Soir d'Algérie*, « *Pousse avec eux* », 08. 04. 2019)

- -c'est la phrase à la mode ! Le truc que les nanas et les mecs te brandissent à tout bout de champ de puits quelques heures, comme un sauf-conduit, comme un badge certifiant de leur engagement ancien dans la cause : Moi Bouteflika, je n'ai pas attendu le 22 Février pour le dénoncer.

(*Le Soir d'Algérie*, « *Pousse avec eux* », 09. 04. 2019)

Analyse :

Dans toutes ces interventions illustrées, le journaliste Hakim LAALAM fait appel à une autre source d'informations garante de l'information donnée. Ce procédé à une valeur argumentative selon O. Ducrot²²⁵, qui le caractérise par une *argumentation par autorité* :

« *Pour ce faire, il [le locuteur] se fonde sur l'idée que X, vu sa situation ou ses compétences, ne peut pas se tromper, ou, au moins, a peu de chance de se tromper lorsqu'il dit P [proposition dite par X].* »

Cette démarche garantie au chroniqueur du journal non seulement de s'effacer dans son discours d'une manière totale ou partielle, mais de s'assimiler à la source évoquée. A cet égard, nous pouvons constater que l'occurrence de ces sources présente une valeur éminente dans le discours journalistique en revanche leur absence est jugée officielle et légitime chez les lecteurs dans ces interventions.

²²⁵DUCROT, O. (1993) « À quoi sert le concept de modalité ? », in N. Dittmar, A. Reich, eds. : « *Modalité et acquisition des langues* », Walter de Gruyter, Berlin. pp158-159

Par conséquent l'absence de ces informations provoque les conséquences suivantes :

- Les connaissances données sont moins crédibles et exhibées, donc elles causent des doutes et des soucis chez lecteurs.
- En l'absence de sources officielles, le journal en question s'écarte de la dogme et la règle du journalisme et sa réputation sera remise en cause. Par conséquent, il perd graduellement ses amateurs ainsi que son public.
- L'emploi abusif des interrogations et des exclamations

Exemples

- le boucan qu'elles produisent en tournant à fond depuis plusieurs jours rend toute communication et réflexion impossibles.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 31. 03. 2019)

- le gabarit aussi de nombre de ces nouveaux frères rend parfois impossibles l'accolade affectueuse et le câlin.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 31. 03. 2019)

- comment se fait-il qu'un grand corps Malade que l'on disait cloué sur son siège se mette soudain à marcher.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 03. 03. 2019)

- grâce au docteur Ammar , dit le « Pouvoir Profond » ! Cette Atlantide dont il a eu la gentillesse de nous indiquer les coordonnées GPS .

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux ! », 03. 2019)

- Ce PP, ce Pouvoir , serait –il le même qui l'a extirpé un jour à des mariage et des fêtes de circonstances et à des pleins d'essence pour le propulser dans la capitale , dans le cœur du PP ?

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux ! », 03. 2019)

- les derniers bisons d'Amérique du temps de David Crockett et la façon dont leur population a pu être reconstitué et sauvée de l'extinction.

Analyse

En effet, toutes les articles d'informations se définissent dans la plus part des cas, par l'objectivité du journaliste où ce dernier se manifeste comme un locuteur en marquant sa présence dans un discours d'autrui. Nous remarquons, dans les exemples ci-dessus, l'emploi du discours rapporté qui manifeste dans son tour des différences significatives en vu de la subjectivité énonciative.

D'ailleurs, dans la rhétorique d'objectivité, le journaliste essaie de suivre le principe de l'objectivité journalistique, nous pouvons dire, alors, le journaliste en tant que locuteur central de l'article d'information a fait recours à d'autres sources d'informations car ce discours est chargé par une nature discursive et comble une fonction principalement informative; en somme il néglige ses propres sources livrer l'information et juger leur importance.

A l'instar de ces exemples, nous constatons également, que les énoncés dans le discours rapporté conviennent proprement au journaliste d'où il emploie des locutions introductives neutres comme dit-on, l'on dit que, explique que, a exprimé, pour dire, afin de donner à l'information un caractère événementiel, c'est-à-dire en précisant les circonstances et les conditions de l'énonciation: le temps, le lieu sont bien précis, le journaliste lors la rédaction de son discours, il a l'intention de créer un cadre spatio-temporel (chaque vendredi) par la prise de parole d'autrui car ce dernier a des preuves concrètes qui lui permettent de produire des discours en se basant sur d'autres sources car tout simplement c'est une tâche qui appartient à sa fonction journalistique.

Le journaliste produit le propos d'autrui selon les exigences, les règles et les contraintes de son énonciation personnelle, ce qui manifeste une distanciation entre son propre discours et le discours de la source et ce, ce qu'il explique le privilège de l'utilisation du style indirect car il tend d'intégrer entre deux discours sous une version subjective.

En outre, le journaliste donne un grand intérêt à la reproduction de l'énonciation originale et l'usage des locutions introductives qui permettent d'axer l'interprétation du discours d'autrui.

Dans ce cadre, Le style directe et le style indirecte présentent des relation différentes entre les acteurs de la communication (le locuteur citant , le locuteur cité, allocutaire), le chroniqueur assujetti son discours dans une nouvelle énonciation propre à son identité qui incarne un style propre à lui , il ne se contente pas de rapporter les paroles d'autrui, il les contextualise , en donnant une explication à ces significations .

En somme, le discours rapporté constitue un révélateur particulièrement efficace pour l'étude de l'énonciation et de la subjectivation du discours de presse

Néanmoins dans ces exemples où la charge subjective est partiellement atténuée par le recours à une autre source d'informations qui se porte garante et objective. Ce procédé se base sur le principe de « captation » qui, selon D. Maingueneau (1996 :14), « consiste à transférer sur le discours citant l'autorité attachée au texte source ». Cela implique à attribuer clairement et explicitement la responsabilité de l'information à la source en question.

Exemple

- *Et il conclut en affirmant que la liste de papiers qu'il faut a été réduite au maximum.*

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux ! », 07. 04. 2019)

Dans cet exemple le renvoi est implicite, car il s'agit d'une simple allusion connotative à un discours dominant officiel et crédible qui est marquée surtout par l'emploi de la locution « il faut ».

- C'est fou comme le khawa-khawatisme avance à grand pas, et à grosse doses d'accolades forcée (Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 07. 04. 2019)

-un bon entrainement sur soi .une bonne dose de méditation et de yoga .des tisanes « bonne nuit ». et pourquoi pas des gélules de toutes les couleurs (Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 02.04. 2019)

A partir de notre analyse, nous constatons que le recours à une autre source d'informations s'établit souvent d'une manière implicite. Cela se manifeste par une volonté de ne pas dissocier nettement les propos cités des propos du présentateur qui demeurent, de ce fait, objectifs, neutres et impartiaux.

2.1.2 Objectivation par le recours aux contextes spécifiques

Il convient de dire que chaque unité linguistique a des emplois différents. Des emplois qui se changent selon plusieurs critères parmi lesquels nous citons un critère très pertinent, le contexte. Les questions qui se posent et qui s'imposent sont les suivantes : comment influe le contexte sur les sens diffusés par les différentes unités lexicales proposées dans les énoncés? Est-ce les unités lexicales déterminent le contexte ou c'est le contexte

qui impose tel ou tel usage pour les unités lexicales ?

Selon la conception restreinte celle de J. Dubois et al (1973 :116) pour qui le contexte est « l'ensemble du texte dans lequel se situe une unité déterminée », nous pouvons dire que la notion du contexte est elle-même problématique et c'est pour cette raison que nous allons l'aborder attentivement à une conception plus étendue.

Il est évident de dire que le sens de chaque unité lexicale est strictement lié au contexte dans lequel elle est énoncée. et comme il l'affirme Véronique Magaud (2005 :23) dans sa citation, c'est le contexte qui définit le sens de l'unité lexicale :

«Ainsi émerge une lexicologie dynamique où les mots sont appréhendés dans leur opposition paradigmatique mais aussi syntagmatique et contextuelle. Le sens des mots advient de leur double inscription, en langue et en discours et c'est par cet entrelacement que de nouvelles acceptions apparaissent ou que des sèmes complémentaires émergent. »

Alors, c'est en fonction du contexte que d'autres sèmes figurent. Selon ce principe, il est fort probable que des sèmes existants disparaissent ou restent moins perceptibles.

Pour masquer, la subjectivité réalisée par l'énonciateur dans son discours, le journaliste crée des contextes spécifiques. Des contextes qui comprennent des éléments susceptibles d'orienter l'attention des lecteurs et qui permettent au journaliste d'installer une certaine distance vis-à-vis de ses écrits.

Par son caractère problématique, la notion du contexte suscite encore les débats. C. Kerbrat-Orecchioni, dans ses travaux (1994, 1996, 2005), distingue le contexte discursif et le cotexte. Pour G-E. Sarfati (2001 :47), il a évoqué la notion du contexte externe et il parle sur la nature du contexte par rapport au texte. Le contexte discursif, dit aussi endogène ou séquentiel, dorénavant cotexte, est de même nature que le texte lui-même. Le cotexte peut être immédiat ou lointain, étroit ou large. Lors de l'analyse du discours, la délimitation du texte et de son contexte est primordiale. Autrement-dit, l'analyste est appelé à déterminer le texte et son contexte, bien que cette différence ne soit pas sans conséquences, signalons qu'au fur et à mesure de l'analyse, ce qui est texte devient cotexte et ce qui est pris pour contexte demeure le texte.

En effet, le contexte externe est de nature hétérogène au texte et possède des éléments de natures hétérogènes. En outre les éléments standards du contexte à savoir le cadre spatio-temporel, nature du canal, les participants, etc., nous joignons d'autres éléments d'ordre idéologique et pragmatique comme le but du discours, le genre du discours. Ces derniers éléments ont amplement suscité l'intérêt des analystes du discours.

A l'instar de ces divergences, nous nous sommes trouvé d'interroger sur les frontières entre le cotexte et le contexte d'une part, et entre le texte et le contexte, d'autre part, nous trouvons que la distinction entre cotexte et contexte n'est pas dichotomique et n'est faite que pour des raisons didactiques car, en réalité, il s'agit d'un seul environnement hétérogène. Quant au rapport du texte au contexte, il faut démontrer de la conception statique selon laquelle le contexte conditionne et détermine le sens du texte. En fait, le rapport entre texte et contexte est un rapport réflexif. Le texte crée son contexte qui le recadre sans cesse.

Le journaliste n'ignore absolument pas ce que lui offre le contexte. Au contraire, il choisit délicatement les données qui disposent son discours. En fait, en analyse de discours, on est toujours en contexte comme le souligne J.-M Adam (2006 :21) :

« ...on est toujours « en contexte ». Quand on travaille sur des énoncés, on ne peut travailler « hors

contexte » que si on se donne la phrase syntaxiquement définie pour objet ou le phonème phonologiquement délimité. »

Le contexte, qui est toujours là, figure plusieurs éléments qui ne sont pas tous obligatoirement au profit du journaliste. C'est ce dernier qui choisit les éléments les plus adéquats et appropriés. Cela, nous le voyons nettement lors des vendredis du HIRAK où seules les attentes des manifestants sont mises en évidence afin de justifier l'usage de discours subjectifs, notre corpus montrera clairement comment le journaliste entasse des données contextuelles discursivement importantes

Ces données lui permettent de s'effacer de son discours et de laisser le contexte justifier l'usage de l'adjectif subjectif.

C'est l'objectivation par le contexte que nous étudierons à travers les exemples suivants :

Exemples :

1-comment se fait-il qu'un grand corps malade que l'on disait cloué sur son siège se mette soudain à marcher ? quel est ce processus incroyable qu'un corps et matière associés puisse à nouveau se mouvoir. (Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux », 03. 03. 2019)

2-il marche comme s'il n'avait jamais été malade .il sort comme s'il n'avait jamais été cloué au lit . et il marche comme s'il n'avait jamais été longtemps immobilisé. Les médecins en sont là dans leur perplexité .ils se sont consultés entre eux . ils ont été consulté .ils ont été consulté. Et ... rien ! ils ne trouvent pas d'explication logique , scientifique à ce réveil , à cette sortie d'un immobilisme qui ressemblait plus à une hibernation qu'à une crampe aux mollets.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux »,03. 03. 2019)

3- le vœu gigantesque .et nous devons d'abord et avant tout compter sur l'immense mansuétude du Créateur, ou de la Créatrice , ou des Créateurs Associés, selon votre croyance .peu importe, prion avant qu'il ne soit trop tard ! Prions pour que cette contrée, cette Principauté qui a vécu et traversé tant et tant d'épreuve terrible soit encore une fois épargnée. Nous pouvons avec des approches différentes. Des points de vue divergents. Des opinions diamétralement opposées. C'est normal ! C'est sain. c'est , même souhaitable pour la bonne santé du pays que nous voulons voir se construire. (Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux »,03. 04. 2019)

Analyse :

Lors qu'on a fait l'analyse de ces exemples auxquels, nous avons procédé les notions adoptées par Kerbrat-Orecchioni (1998) et qui sont:

Cotexte : pour désigner l'environnement verbal de l'adjectif subjectif.

Contexte : pour désigner l'environnement culturel, idéologique et pragmatique.

Dans le premier exemple, l'adjectif, *malade*, il est question sur l'état physique de l'ex président BOUTEFLIKA , une qualification qui décrit l'état médiocre du président , une image qui donne un aperçu sur l'état catastrophique pour ne pas être élu dans le cinquième mandat.

L'emploi des deux adjectifs *logique* et *scientifique* ce sont des adjectifs axiologiques pour démarquer l'objectivité implicite de discours de l'information, ils portent une charge subjective connotative du journaliste et du journal même.

D'ailleurs, le journaliste tente à dissimuler sa subjectivité et pour qu'elle ne soit pas flagrante, il opte quasiment pour l'emploi des adjectifs subjectifs. Cela se fait typiquement par le recours à des contextes spécifiques.

Outre, il est convenu d'intervenir les différents aspects du contexte qui contribuent à l'identification du sens des énoncés, l'aspect culturel, l'aspect idéologique et pragmatique, ce sont des contributions qui renforcent le contexte. A cet égard, C. Kerbrat-Orecchioni (1998), affirme que la quasi-totalité des énoncés possèdent en plus de leurs contenus explicites, un ou plusieurs contenus implicites qui viennent se greffer sur les précédents. La prise en compte des contenus implicites qui ont reçu divers noms est devenue incontournable en analyse de discours.

Il est nécessaire également de signaler que les présupposés et sous-entendus sont deux procédés qui contiennent des contenus implicites qui ne doivent pas être scindés des contenus explicites. Ainsi dans leur interprétation, les présupposés nécessitent des savoirs linguistiques tandis que les sous-entendus nécessitent des savoirs encyclopédiques.

Dans ces exemples, les propos implicites auxquels le journaliste locuteur met mention dans les exemples -suivants :

1-Ce sont des modules robotisés, d'appartenance humaine et dont la particularité ce que t'as envie d'entendre dans un arabe « m'kattar », bourré de circonvolution, de moucharabiés et, bien évidemment farci aux arabesques.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux ! », 13. 04. 2019)

Cela sous-entend que l'Algérie a été mal gouvernée.

2-les forces extérieures qui nous veulent du mal !

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux ! », 07. 03. 2019)

Le journaliste ici vise les pays les plus forts et qui veulent intervenir dans les affaires intérieures de l'Algérie.

3-l'espèce de lièvres vivant en Dézidie ne sait pas chasser la carotte par elle-même.

Et donc, en gros, vous avez lâché les lièvres, et ils errent. Ça va prendre du temps de leur expliquer que les élections.

(Le Soir d'Algérie, « Pousse avec eux ! », 13. 03. 2019)

4-les exemples sont nombreux ! Tenez !pasteur !Louis Pasteur !s'il avait craint le saut dans l'inconnu, s'il n'avait pas inoculé dans le bras du petit enfant alsacien Joseph Meister le microbe « amélioré » de la rage , le mioche serait mort et avec lui des millions de personnes sur terre.

(*Le Soir d'Algérie*, « *Pousse avec eux !* », 14. 03. 2019)

5- ce n'est pas sorcier !on est en plein dans la sorcellerie et mon vœu ardent est celui-la : je voudrais que l'on me présente enfin ce sorcier , ce taleb ce chaman ce magicien , ce Prestidigitateur qui a soudain transformé le bloc de granit posé sur nos espoirs ces toutes vingt dernière année , placé sur notre poitrine et bloquant notre respiration .

(*Le Soir d'Algérie*, « *Pousse avec eux !*», 30. 03. 2019)

Si l'acte de langage sert à agir sur autrui et à travers ce dernier agir sur toute la société, il doit reposer sur les relations unissant les partenaires de la situation discursive avec des visées pragmatiques bien ciblées. On doit donc considérer l'énoncé-titre dans « *Le Soir d'Algérie* » comme un reflet authentique de la situation sociologique, traduisant les pensées et les intentions du journaliste. Selon Rabatel, l'intervention de l'énonciateur dans le discours fait de l'énoncé, directement ou indirectement, un acte de langage :

« Dès lors que le point de vu ne se limite pas à sa seule dimension constative, mais intègre un faire-voir, un faire-penser, un faire-agir, un faire-dire, fût-ce indirectement, dès lors que les énoncés cumulent une valeur descriptive, dénotant des états de faits et une valeur interprétative exprimant des jugements de l'énonciateur en vers les objets du discours dénotés, ces derniers équivalent à l'acte du langage indirect »²²⁶. (2005.122)

Nous invitons les lecteurs du journal « *Le Soir d'Algérie* » à prendre plus de prudence dans la perception et l'interprétation de l'évènement car le journaliste ne dit pas explicitement le contenu des actualités.

Ces contenus implicites qui s'ajoutent aux contenus explicites précédemment cités dans le cotexte permettent de justifier l'usage des adjectifs employés qui ont pour but la qualification

²²⁶ A.RABATEL, (2005) : "De la part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue", in "Marges linguistiques", n° 9, p. 122.

des images d'une telle situation catastrophique.

Le recours à ce procédé d'objectivation (le recours à des contextes spécifiques) se fait de la même manière dans le reste du corpus. L'attention du lecteur penchée par les contenus explicites et aussi par les contenus implicites pour ne pas se rendre compte de la sensibilité du journaliste.

3. La polyphonie énonciative

La polyphonie énonciative est une notion qui concerne le sujet de l'énonciation et les voix qu'il fait entendre dans l'énoncé, il faut entendre la pluralité des mots d'énonciation au sein d'un même énoncé, qui peuvent se superposer et se mêler, par conséquent, le sens consiste non seulement à décrire le monde, mais à montrer l'énonciation, et à présenter une image à travers un style aussi bien que de certaines formules expressives ou modales au sens large.

C'est un phénomène à étudier surtout dans le cadre de l'étude du discours rapporté,

Ducrot dans son ouvrage *les mots du discours* (1980) affirme sa théorie « *si l'on « s'exprimer » être responsable d'un acte de parole, colts ma thèse permet lors qu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celles du locuteur, ou encore comme disent certains grammairiens à propos des mots que les locuteurs ne répond pas a son compte, mais met explicitement ou non, entre guillemets une « polyphonie »(1980.p44) »²²⁷*

4 . Position énonciative du locuteur

Le locuteur est obligé peut être à adopter simultanément deux points de vue différentes, c'est-à-dire maintenir deux choses en même temps, ou produire un énoncé en même temps qu'il le commente. Il pourrait aussi organiser plusieurs points de vue et construit des énonciateurs censés de les soutenir. Il présente ces points de vue en s'effaçant devant eux.

²²⁷Les grandes théories linguistiques. Page 177

Quand le journaliste veut passer une information en gardant l'authenticité de ses sources et que ce locuteur rapporteur veut révéler une certaine réalité afin d'influencer sur le lecteur en dehors bien sûr de la commercialisation du journal en question «*Le soir d'Algérie* ».

En guise de ça, Le perlocutionnaire n'est pas seulement associé à la construction phrastique, mais ce fait est bien lié à l'intention communicative et à la visée du journal même qui forge en lui-même un discours médiatique souvent orienté pour des raisons bien déterminées.

5. Le discours journalistique, une instance de destination

« Le discours journalistique, ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement, mais pas d'explication possible. Une fois de plus, l'enjeu de crédibilité exige que le journaliste énonciateur ne prend pas lui-même parti, qu'il explique sans esprit partisan et sans volonté d'influencer son lecteur. »²²⁸

En effet, dans tout discours journalistique, il y a une interactivité d'un échange entre le locuteur et son interlocuteur. Tout journaliste n'échappe pas des contraintes et des exigences politiques et socioculturelles de sa société afin d'adopter la perspective de l'activité journalistique, outre, les contraintes imposées par la déontologie de la fonction journalistique, ce qui l'incite à prendre en compte tous ces facteurs régissant son métier notamment la réalité socioculturelle de sa société.

La théorie des actes de langage met que l'accomplissement d'un acte de langage requiert certaines conditions, l'accomplissement de tel ou tel acte implique d'introduire dans l'énoncé une référence au lecteur ou au récepteur. A cet égard, J.L. Austin explique la différence entre le constatif et le performatif et c'est le contexte, l'élément le plus fondamental dans la création de parole.

Il souligne : « [...] devrait faire quelque chose (par opposition à simplement dire quelque chose), et être heureux ou malheureux (plutôt que vrai ou faux), [...] chaque fois que

²²⁸CHARAUDEAU: op, cit,32-34.

nous "disons" quelque chose, nous produisons des actes de locutions (actes de dire quelque chose), et des actes d'illocution (actes de faire quelque chose)»²²⁹

Nous observons donc, qu'il y a le vouloir dire de la part du journaliste de la chronique, ainsi que son impact qui veut l'influencer sur son lecteur et c'est sous l'effet des circonstances de la réception du discours que cet impact soit heureux ou malheureux.

A ce propos Austin ajoute : *«Lorsqu'une telle énonciation ne parvient pas à faire ce qu'elle était destinée à faire, nous disons non pas qu'elle est fausse; mais qu'elle est malheureuse. Le malheur est dû, la plupart du temps à ce que les circonstances qui devraient accompagner le performatif ne se présentent pas»²³⁰*

De cela, nous constatons que le dispositif énonciatif (journaliste/lecteurs) implique une instance de réception public et que cette instance est plutôt imposée que souhaitée, car l'information n'est pas choisie, elle est donc destinée. Ainsi, cette information est le reflet de certaines réalités imaginées et fabriquée par son rédacteur le journaliste locuteur dont son intention est de ne pas négliger la dimension humaine et interprétative chez les lecteurs.

Cependant la chronique journalistique est un échange communicatif qui nécessite un positionnement de son locuteur-journaliste par une mise en œuvre de son style du langage, où il impose et implique un acte d'énonciation ainsi qu'une compétence langagière bien produit

²²⁹- J.L. AUSTIN: op, cit, p. 29

²³⁰-I bid, p. 25.

6 .Les actes de langage dans le discours

Les actes de langages qui apparaissent dans les articles ciblés dans notre quotidien *Le soir d'Algérie* tel que les envisagent Austin et Searle sont comme des entités abstraites et isolées, c'est-à-dire ils sont impérativement détachés de leur contexte d'actualisation. Autrement dit, les actes de langage sont réintégrés dans leur cadre communicatif. Tout simplement leur interprétation exige les réinsérer dans leur contexte communicatif.

Ces actes nous serviront à illustrer surtout :

- Les problèmes que posent parfois la définition et la délimitation des actes de langages.
- La nécessité de bien distinguer, lorsque l'on cherche à préciser le statut pragmatique d'un énoncé, signifiant et signifié, c'est-à-dire la structure formelle et la valeur illocutoire.

A l'instar de la fameuse citation d'Emile Benveniste (1966, P. 130) qui sert à faire une distinction radicale entre ces trois « archi-actes » :

- assertion.
- question.
- ordre.

*« On reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impérative distinguées par des traits spécifique de syntaxe et de grammaire [...]. Or ces trois modalité ne font que refléter les trois comportement fondamentale de l'homme parlant et agissant par le discours sur l'interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information ou lui intimer un ordre ».*²³¹

6.1 Les directifs :

a. Questions : Qui es-tu vieil homme ?

- Comment peuvent-ils être la solution ?
- Ne sont-ils pas plutôt le problème, auguste vieillard ?
- Quelle est cette grave faute que j'aurais commise pour qu'ils

décident de te déranger.

²³¹- Orrechioni. C.K, *les actes de langage dans le théorie et fonctionnement*, Armand Colin, France, 2016, P. 83.

6.1.1 Les modes de construction des titres

Le choix des titres fait ressortir pour des phrases nominales interrogatives, et exclamatives, la caractéristique générale de ce mode de construction est de déclarer en se soustrayant à tout repère personnel ou aspectuel.

La phrase nominale énonce un constat de la réalité tandis que la phrase verbale met en relation le locuteur qui affirme, à propos d'un sujet, un prédicat et son assertion. Nous avons remarqué que le journaliste opte pour utiliser des phrases nominales qui ont des énoncés surtout interrogatifs et exclamatifs.

6.2 Les interrogatifs

Exemples

- Où en serait le monde aujourd'hui sans saut dans l'inconnu ? (14 - 03 - 2019).
- Pour ou contre ? Ce débat qui déchire. (18 - 03 - 2019).
- Candidat unique ? La bonne blague ! (23 - 02 - 2019).

La plupart de ces questions sont des questions ouverte, or ces actes interrogatifs sont nombreux dans « *Le Soir d'Algérie* » parce qu'ils ont une valeur modale, une valeur qui permet aux journalistes de ce quotidien une certaine distanciation de leurs propos discursifs. L'énonciateur, par cette technique d'interrogation, mettent la balle dans le camp de leurs co-énonciateurs, qui peuvent à leur tour proposer une ou des réponses à travers ce genre de constructions phrastiques . Par ses réactions, le lecteur fictif peut se manifester même virtuellement et malgré l'absence de ses réponses dans la réalité du journal.

En guise de ce que nous venons d'entamer là-dessus, nous pouvons dire que le discours dans la chronique du « *Soir d'Algérie* » joue, en définitive, sur l'implication des lecteurs par leur stimulation. Un discours bien préparé et traité doit stimuler une intégration chez son destinataire ou au moins, une réaction et des stratégies d'inculcation visant cet effet abondant.

Certaines questions font un appel direct à la réflexion du public et semblent avoir des réponses que le journaliste veut consensuelles. Cependant, ce dernier ne manifeste aucune contrainte explicite pour ses lecteurs.

6.3 Les exclamatifs

Exemples

- La fable des louveteaux de la procession des anciens et de la poussière de cadre. (15-03-2019).
- Echaâb El Adhim et autres chants de Mars et d'amour ! (20 - 03 - 2019).
- Merci le scribe ! (21 - 02 - 2019).
- Autisme extra terrestre ! (17 - 03 - 2019).
- Les lièvres, le lapin et Vendredi ! (13 - 03 - 2019).
- Bellaâ ! Fermi ! Sekkar ! HabbatErridou ! (11 - 03 - 2019).
- Des bienfaits de la télé-pédagogie ! (12 - 03 - 2019).
- Le fabuleux règne animal ! (15-03-2019)
- La rue, ce blog géant 40 millions d'administrateurs ! (24 - 02 - 2019).
- Retourner le fleuve détourné ! (28 - 02 - 2019).
- En marche ! (28 - 02 - 2019).
- Débarquement (03 - 03 - 2019).
- Sidération ! (05 - 03 - 2019).
- ChaâbMentoujBladi(07 - 03 - 2019).
- La 2^{ème} République 5 étoiles ! (18 - 03 - 2019).
- Si ! Si ! Mais chut ! (19 - 03 - 2019).
- Un peuple pareil, ça se mérite ! (28 - 03 - 2019).

Le signe d'exclamation est présent partout, et dans tout les énoncés de la chronique de H. Laâlem « *Pousse avec eux !* » déjà, d'emblée le titre de cette rubrique est marqué par le point d'exclamation, c'est un point de repère et de référence. Ici, il ne s'agit pas d'un acte de langage isolé, mais nous devons reconnaître ces incidents pragmatiques. D'abord à l'oral, l'intonation exclamative se caractérise par une voix plus forte et par une mélodie descendante. Cette intonation suffit souvent à assurer la cohérence sémantique. A l'écrit, elle est marquée par le point d'exclamation. Il faut admettre alors que ce genre de construction phrastique marque la réaction du locuteur face à des événements réels ou imaginaires. Ce type se différencie du déclaratif et de l'impératif par une charge émotive, schématiquement parlant, il

correspond à la fonction expressive du langage. L'exclamation dans les exemples énumérés indique un soulagement d'une attente comblée manifestée par une surcharge émotive génératrice.

A partir de l'expression de l'exclamation, le journaliste veut sensibiliser des médias écrits, le dépassement de l'information et le mode d'expressivité à l'écrit. On a tendance à croire que la langue des médias se limite à l'obéissance et à la soumission. Le discours du quotidien « *Le Soir d'Algérie* » contraint quand même cette tendance, surtout dans ces deux rubriques (*Le Bonjour du « Soir »*) et (*Pousse avec eux !*). Il met donc ses lecteurs dans une praxis communicationnelle et socio-politique et ce, en vue d'un résultat positif et d'une complicité réactive en même temps. A l'instar des exemples suivants :

- Dans (*Le Bonjour du « Soir »*), on peut citer dans la catégorie : A ; le cas des exemples : **b, d, g, h, i, p** ;
- Dans « *Pousse avec eux !* », dans la catégorie : B ; le cas des exemples : **c, e, i, m, o, p**.

L'exclamation peut orienter le locuteur sur les objets d'enthousiasme et de subjectivité d'une rédaction pareille. « *Le Soir d'Algérie* » se retrouve s'adresser directement au public afin de mettre en suspense la nouvelle qui doit en principe le rendre joyeux. Ce sont des facteurs d'expression par l'exclamation. Il ne faut cependant pas réduire la séquence-titre à une structure phrastique. Elle peut se développer autour de plusieurs phrases, souvent longues. On peut citer à titre d'exemple : A(r), B (h et t).

Néanmoins, les valeurs modales des phrases exclamatives ne respectent pas souvent les contraintes typologiques. Elles peuvent exprimer la demande ou l'ordre. Exemple : A (s), B (e) et (q). Les objets stylistiques peuvent toutefois, permettre une observation des jeux internes d'organisation de la signification dans la phrase de titre.

6.4 Assertif :

- Les rats quittent le navire. (04 - 03 - 2019).

L'acte constatif peut être l'explication déjà connu des locuteurs.

Le journaliste du "*Soir d'Algérie*" élucide l'information dans les sous-titres à la une sans trop tarder et attendre ce que le bloc-texte intérieur devra prouver.

Cet énoncé (a) présuppose pour le lecteur du journal un savoir de l'antériorité du terroriste en question, en l'occurrence l'émir "Gouri", ses origines, son niveau culturel et intellectuel, ses traits moraux "violent", son âge, etc.... ce présupposé assure la félicité de l'acte informatif de ce genre de titres, puis qu'ils informent le lecteur sur ce qu'il ne sait pas par des informations fiables.

Qui savait que ce "émir" a le niveau primaire, même pas le CEP, qu'il est natif de Boudhar, très jeune, la preuve qu'en 1999, il n'a que 22 ans ? « *Le Soir d'Algérie* » est responsable de ses propos et cette responsabilité n'affaiblit pas quand bien même, le public partagerait l'univers prépositionnel de ces informations. Bref, l'acte d'informer est un acte responsable.

En outre, commenter l'information revient à la voir de façon critique, que la dite critique soit positive ou négative. Au-delà de l'information, le titre de presse annonce une véritable analyse d'une situation complexe. Cela se fait par la présence de nombreuses marques de subjectivité.

Le journal « *Le Soir d'Algérie* » invite ses lecteurs à plus de prudence dans la perception de l'évènement. Le journaliste ne dit pas explicitement « *méfiez-vous des affiches que vous lisez sur...* », Mais le lecteur doit sous-entendre cela, car on sous-entend une manipulation de la part des successeurs d'Ait-Ahmed avec une thématique nouvelle « *la révolution numérique, éthique, politique et développement du parti* » pour appréhender la manipulation sur les médias et les réseaux sociaux. Le journaliste veut sous-entendre aussi que le *FFS*, surtout avec le retrait officiel de son leader, est devenu moins crédible, moins tranchant dans ses positions politiques, moins engagé face au gouvernement malgré cette modernisation qui prétend certaine transparence. La preuve, le prétendu « *deal* » ne s'est pas concrétisé après deux gouvernements Sellal.

Par ailleurs dans l'exemple (d), le journaliste veut faire comprendre au public par le biais du verbe « *découvrir* » la violence, la barbarie et le danger des djihadistes que l'occident ne connaît peut-être réellement pas. Cela s'est fait par l'interpellation directe du locuteur sur la réalité présupposé d'une intention cachée de l'islamophobie. Le journal invite ses lecteurs à plus de prudence dans la perception des évènements, par l'emploi d'un vocabulaire qui vise la prise de conscience de l'inquiétude que pourrait causer les djihadistes par leurs actes barbares et irresponsables. En outre, le disqualifiant « *barbarie* », signifie chez les grecs « *étranger* », et c'est étranger par rapport à l'islam, qui condamne ces actes primitifs et sauvages. Ces djihadistes est l'état d'un groupe considéré comme non civilisé, grossier et choquant dans ses

comportements²³². Notons qu'il faut signaler l'engagement et la prise de position du journaliste du « *Soir d'Algérie* », même subjectif, il relève du caractère *performatif pure* qui vise à dénigrer ce genre d'actes sauvages.

Alors dans l'exemple (e) dans lequel : La Kabylie s'interroge après l'exécution du français Hervé Gourdel par un groupe de terroristes. L'article intérieur du journal devra répondre aux questions sur quoi et pour quelles raisons posées dans le titre et l'imperfection informative de ce dernier même incitative, il ne sert qu'à construire une propre opinion en suspens : sur quoi s'interroge la Kabylie ? Pour quelles raisons on a exécuté cet alpiniste français ?

L'acte constatatif peut être l'explication d'un fait isolé qui n'engage que ses exécuteurs, mais déjà connu par le lecteur. Le journaliste essaie d'élucider ce fait en lui apportant l'information nouvelle qui lui manquait. L'énoncé comporte un présupposé par lequel il relate l'histoire d'un kidnapping par son propre déplacement dans la forêt d'Ath-Ouaâbane de Tizi-ouzou dans la région de Tikjda, afin de reconstituer le puzzle de ce kidnapping.

A ce propos, O. Ducrot confirme l'existence de nombreuses situations

Le titre, en général nous donne une explication préalable sur le texte, et nous informe sur le temps et le lien.

- L'énonciateur - le journalistique à travers l'emploi de phrases interrogatives demande à l'interlocuteur de dire ce qu'il sait, dans ce cas il lui demande de révéler son ignorance c'est une demande ou parfois une requête.

- L'énonciateur d'une part ou autre impose à l'interlocuteur de répondre une question sur la capacité du destinataire à fournir une réponse.

Dans ce cas l'interlocuteur est supposé avoir une compétence pour répondre.

Dans certains type d'interaction interrogative, l'échange question-réponse constitue l'essentiel du matériel conversationnel. « *Nous considérons comme une question tout énoncé qui se présente comme ayant pour finalité principale d'obtenir de son destinataire un apport d'information* ». ²³³

²³²Le ROBERT pour tous, (1994) : « *Dictionnaire de la langue française* »

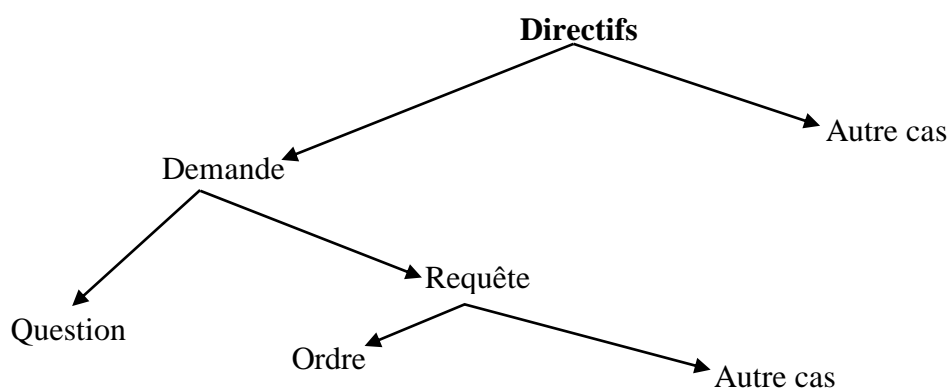
²³³-Ibid, P. 86.

- L'interrogation comme modalité peut être utilisée pour masquer ou exprimer indirectement d'autres actes d'énonciation. Elle peut avoir également une valeur argumentative : le sujet choisit de ne pas s'impliquer personnellement et directement dans l'argumentation. (non engagement) et tenir une distance.

Grâce à l'interrogation le locuteur exprime une demande ou une question.

Maingueneau (1999 : 48) stipule une autre fonction de l'interrogation : « *interroger quelqu'un c'est se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre, c'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique* ».²³⁴

- Cependant, les actes de question et de requête c'est-à-dire les deux formes de demande: demande d'un dire, et demande d'un faire sont intéressantes à plus d'un titre.



1. Questions :

La question sollicite une information (alors que l'assertion se présente comme apportant une information). En effet, l'acte de question recouvre de nombreux cas de figure qui s'opposent selon différents critères tels que :

a- La nature des marqueurs de la valeur illocutoire.

- Qui es-tu vieil homme ?

- Quelle est cette grave faute que j'aurais commise pour qu'ils décident de te déranger ?

- est ce que la mobilisation vendredicale va se maintenir ? ou encore y aura-t-il du monde à la manif de vendredi prochain. (21 - 03 - 2019).

²³⁴- Ibid, P. 86.

- la valeur taxémique de la question, et ses effets sur la relation interpersonnelle, l'acte de question étant à cet égard intrinsèquement ambivalent.

- d'une part, la question convie d'autorité son destinataire à répondre : c'est une forme de sommation. Dans ce cas le questionneur sera dans une position dominante sur le questionné.

- mais d'autre part, toute véritable demande d'information est l'aveu d'un manque et d'une supériorité de savoir du questionné sur le questionneur.

Ce que nous pouvons déduire, la valeur taxémique d'une question est donc impérativement lié au type de la question ainsi que le contexte dans lequel est inscrite.

1-1 Les marqueurs de la question.

Il ya plusieurs types de question sur le plan morphologique :

a- la valeur de question s'inscrit dans un énoncé possédant une structure interrogative du fait de l'existence de certains marqueurs spécifique.

Ces marqueurs peuvent être de nature :

* Lexicale : verbe performatif.

- mais, il m'a demandé de ne pas ébruiter la chose. (18 - 03 - 2019).

a. assertion:

- Les rats quittent le navire. (04 - 03 - 2019).

- Le peuple est heureux. (07 - 03 - 2019).

b- la valeur de question est exprimée indirectement venant se greffer sur un autre acte de langage.

* je ne sais pas comment va se dérouler la manifestation. (28 - 02 - 2019).

* je ne peux le savoir.

- Si demain, en France, lutte ouvrière, le NPA de Besancenot et le Rassemblement..... (23 - 02 - 2019).

- S'ils le font pas la force, ton droit politique. (23 - 02 - 2019).

- Si vous pouviez, après les docus animaliers nous diffuser aussi des cours de mathématiques. (07 - 03 - 2019).

- Si les caves savantes nous avaient réussi, nous n'en serions pas là aujourd'hui. (18 - 03 - 2019).

Tous ces énoncés étant eux aussi susceptibles dans certaines circonstances de fonctionner et figurer comme des questions ambiguës et implicites (demande de confirmation), en vertu de la règle de dérivation illocutoire suivante :

« toute assertion accompagnée d'un modalisateur de doute ou d'incertitude portant sur un état de chose supposé connu du destinataire peut fonctionner comme une question indirecte sur cet état de choses ».

* Cette règle fait intervenir une donnée contextuelle, c'est-à-dire l'état supposé des savoirs du destinataire au moment de l'énonciation de l'énoncé.

7. Différents types de réactions à une question:

7.1 Réponses Vs répliques.

- *Elle a grossi ? elle a grossi encore.* (17-03-2019).

- *Ça vous choque ? plus choquant encore.* (17-03-2019).

- *Je peux compter sur ta discrétion, bien*

n sûr ! Et l'autre de répondre « bien sûr ». (18-03-2019).

- *Et toi, on t'a contacté ? Qui, Si Lakhdar m'a contacté mais il m'a demandé de ne pas ébouiler*

les choses. (18-03-2019).

- *D'où vient l'expression « les rats quittent le navire ? de sources concordantes et saline.* (04-03-2019).

Ces réponses enchaînent sur le contenu de la question alors que les répliques, réponses mettent en cause sa pertinence (réactions plus rares, et que l'on peut même considérer comme exceptionnelles).

8.L'aveu d'ignorance.

La réponse a une question totale ou partielle peut prendre la forme particulière d'un aveu d'ignorance. Sans être aussi transgressive que les nom-réponse, ni aussi « marquée » que les répliques (car après tout si le destinataire est supposé susceptible de fournir l'information demandée, il ne saurait tenu de la posséder).

La réponse Je ne sais pas est toute fois “ décevante ” par rapport aux attentes du questionneur :

* A quoi correspond cette soudaine flambée des docus animaliers sur ces TV-là ?

- Je ne sais rien ! ().

* Et la flûte traversière, aussi, yek ?

A quoi correspond cette soudaine flambée des docus animaliers sur ces TV-là ?

On croit que la flûte traversière est un instrument doux ().

9. La requête

La requête reste un autre type de demander quelque chose à quelqu'un, par exemple :

- Zut, j'ai fini mon paquet !
- Tien tu as trouvé des players ?
- C'est à toi ces cigarettes ?
- Elle sont bonnes ces cigarettes-là !

Ce qu'on remarque, la requête est une forme de formulation possible que les locuteurs disposent : formulations indirectes non conventionnelles mais aussi formulations indirectes conventionnelles, dont le grand nombre s'explique sans doute par le caractère éminemment de cet acte de langage et :

* Cependant la requête est considérée comme un acte incurvé, elle est donc pourvue d'une forte charge relationnelle, d'où les précautions avec lesquelles on la manipule dans l'interaction.

D'ailleurs, lorsque le locuteur (journaliste) produit un énoncé pour demander à son interlocuteur d'accomplir un acte quelconque.

* En effet, l'ordre est un cas parmi les cas les plus particuliers de la requête auquel le locuteur manifeste sa volonté par un ensemble de dispositions et formulations impératives dont l'objectif est de présenter un acte « autoritaire ».

Selon la définition de l'ordre du petit Robert :

«Acte par lequel un chef, une autorité manifeste sa volonté, ensemble de dispositions impérative»

9.1 Les formulations indirectes de la requête

Le classement de ces énoncés peut reposer sur des critères tel que :

1. le type d'acte de langage « squatte » par la requête, est détourné à son profit :

- une question :

- *resteras-tu éveillé malgré ton âge à ce cauchemar qui continue.* (15-03-2019).

- une suggestion :

- *Si t'en veux pas de tes vacances.* (11-03-2019).

9.2 Recours au mode impératif :

* *Détends-toi, jeune homme impatient.* (15-03-2019).

* *Dis, l'ancêtre ! peux-tu me tenir.* (15-03-2019).

* *Donnez-nous juste 12 mois.* (05-03-2019).

* *Calez-la avec un truc.* (13-03-2019).

* *Montons-nous stoïque en amour, que débile, acceptons ces bouquets de rose.*

- *Découvrons-nous en grand peuple.* (20-03-2019).

- Utilisation d'une formule explicitement performative :

Je te demande de ne rien ébruiter. (19-03-2019).

9.2.1 Affirmation d'une obligation :

- *Faut dire aussi que le bonhomme ne s'en est pas vraiment cachot.* (19-03-2019)

- *Je dois bien l'avouer.* (26-02-2019)

- *D'abord, en arrachant, s'il le faut par la force.* (23-02-2019)

- *Il ne faut pas hésiter à le dire et à dénoncer haut et fort.* (12-03-2019)

- *Il faut le sortir de la (27-02-2019)*

- *Il faut écouter le peuple.* (20-03-2019)

9.2.2 Affirmation d'un désir :

- *Je ne voudrais pas être à votre place ce soir.* (24-02-2019)

- *Je suis sûr que Rachid Mimouni aurait aimé voir les foules récupérer les bras.* (28-02-2019)

10. L'excuse

- *Moi, je suis désolé.* (27-02-2019)

- Je suis d'abord mû envers lui par des sentiments de compassions. (27-02-2019)

Catherine Kerbat-Orrecchioni, considère “ les actes rituels ” “ les énoncés qui ont la double caractéristique d'être fortement stéréotypé dans leur formulation et leurs conditions

d'emploi et d'avoir une fonction surtout relationnelle, leur contenu étant en revanche relativement pauvre²³⁵

- L'excuse comme acte rituel qui est considéré particulièrement comme une formule de politesse.

C'est un acte très fréquent dans toutes sortes de situations communicatives, il se peut considéré également comme un acte expressif consistant à exprimer un certain état psychologique du locuteur vis-à-vis d'un état de chose spécifié dans le contenu propositionnel.

« Je suis désolé » est une réalisation directe.

Cette performative a une finalité de chercher à restaurer l'équilibre rituel de l'interaction, d'ailleurs elle vise à neutraliser symboliquement un acte offensant que le locuteur et impertinant envers son partenaire.

Selon Goffman (1973, P. 113), l'excuse est un acte réparateur qui a pour but de « transformer ce

qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable ».

C'est un acte de langage a une visée illocutoire qui est précisément, obtenir le pardon.

²³⁵- Catherine Kerbrat-Orrecchioni, « *les actes de langage dans le discours théorie et fonctionnement* », ARMAND Colin, CURSUS.

Conclusion

Durant toute cette étape de l'analyse, nous avons fait la collecte de tout énoncé qui exprime la subjectivité de l'énonciateur et son positionnement dans les discours de LAALAM émis précisément dans les chroniques du quotidien « *Le Soir d'Algérie* », dont l'étendue chronologique s'étale sur quatre mois. Les textes de presse traitent un événement relatif à l'actualité des activités politiques de l'état algérien, il s'agit de s'intéresser au contenu des événements pris pour exemples aussi que de s'intéresser sur la façon dont ils sont traités et évoqués et de démontrer l'incidence des formes du discours sur les manières de dire.

A partir de notre analyse, nous avons constaté que le chroniqueur du journal en question a tendance de créer une nouvelle stratégie discursive en utilisant la langue française dans notre contexte algérien, d'où il tend à imposer son point de vue en se cachant à l'aide des marques d'énonciation explicites qu'il emploie. le positionnement du journaliste énonciateur n'est pas toujours manière fait d'une manière explicite en ayant l'air de s'effacer en employant un ensemble de procédés discursif qui assure cet effacement énonciatif en rapport avec les conditions situationnelles de la production en créant un positionnement discursif

CONCLUSION
GENERALE

Conclusion générale

En définitive, au cours de la réalisation de ce travail, à savoir notre recherche, qui, appartient au domaine des sciences du langage de façon générique, et qui s'inscrit dans une sphère médiatique, voire journalistique de façon spécifique. Par cette recherche, nous voudrions faire œuvre utile au moyen d'une approche pragmatique dont la matière grise est quotidiennement disponible, même diversifiée chaque matin devant nos kiosque suite à une floraison médiatique. Il s'agit de la dernière page ou numéro 24 de notre quotidien algérien d'expression française, en l'occurrence « *Le Soir d'Algérie* » dans sa chronique « *pousse avec eux!* » du célèbre journaliste Hakim LAALAM, dont la durée de la collecte du corpus et qui s'est étalée autour de quatre mois, pendant la période du 'HIRAK'. Notre recherche s'installe dans une optique descriptive dans un premier rang et analytique dans un second. Pour ce faire, nous avons jugé nécessaire que le discours en question équivaut logiquement la présence de deux composants primordiaux, à savoir celui de l'énoncé et celui de l'énonciation. Ces deux pôles entretiennent entre eux une relation de réciprocity présupposition elle, considérée comme un acte qui implantant un énonciateur et un co-énonciataire.

A cet effet, il nous a paru que la chronique en vigueur possède un statut particulièrement autonome à travers laquelle le journaliste se livre à lui-même par son regard des choses et des événements ainsi que ses enjeux et jonglages des/par les mots très particuliers, même extraordinaires. Il annonce ses sujets, souvent par des titres objectaux, cependant, le code implicite et tacite reste la stratégie dominante de ses écrits. En effet, il vise maintien de son héroïsme de rôle principal sur la scène de l'information, et ce en imposant son point de vue sur ses lecteurs, qu'ils soient fidèles ou non-avertis, d'où résulte une interaction socialement paradoxale entre ce qu'il énonce et ce qu'on considère comme acte de langage supposant un échange même virtuel.

Par ailleurs, ce discours prétendument journalistique et mis à part sa fonction commerciale ou de marketing selon R. Barthes, il incarne un espace linguistique assez particulier dans la société de destination, car il représente une ébauche privilégiée qui s'impose en force chez les lecteurs algériens, notamment par l'influence qu'il exerce sur eux. Par cette chronique « *Pousse avec eux!* », le journaliste tente de répondre aux multiples fonctions journalistiques informatives déterminées par diverse formes syntaxiques, stylistiques, lexicales, rhétoriques et même par l'alternance codique. Il nous semble que cette rubrique quotidienne constitue un véritable matériau de l'exercice énonciatif, chose que nous

avons pu découvrir au cours de nos lectures, suivies d'une analyse pragmatique de propos de cette chronique, en outre des marques de subjectivité et de différents modes d'énonciation.

D'emblée, le discours journalistique se présente comme une communication intersubjective, dans chaque lecture, nous constatons que le récepteur, même distant et virtuel, il est inclus clairement dans cet acte énonciatif. Or, le scripteur-journaliste ne connaît nullement pas ses destinataires, ses écrits ressemblent à une bouteille dans la mer, elle ne connaît ni la destination ni le destinataire, surtout en cette dernière décennie, où le déluge technologique du lectorat fonctionne à l'aide d'un seul clic.

Notre méthodologie de travail consiste à l'adoption d'une analyse minutieusement détaillée de nos différents choix et des unités linguistiques utilisées par le journaliste dans sa célèbre chronique, et ce, afin de faire agir et réagir tout le lectorat du quotidien en question. Cette confection pragmatico-énonciative qu'on peut qualifier d'amalgamée de la part du chroniqueur vise à mettre en exergue d'abord les idées développées en mise en garde par une langue investie, au point qu'on la considérait de style qui ressemble souvent à celui du procès-verbal. Toutefois, sa langue est dotée clairement de différents procédés subjectifs marqués par diverses stratégies discursives qui tendent à spéculer la curiosité des lecteurs et attirer le chaland qui passe d'une seconde part. En d'autres termes, par ces procédés stimulateurs, voire provocateurs, le journaliste tend l'inculpation de ses lecteurs pour un certain partage et une certaine adhésion de ses idées maitresses en les convaincant d'épouser l'idéologie de l'institution du journal, et ce, par l'usage récurrent du discours direct, indirect ou narrativisé. En effet, ce tissage bien ficelé de manière ludique, sarcastique et logique s'effectuant par le biais d'une élaboration soigneusement construit de ces chronique quotidiennes. Ces stratégies convaincantes dans leurs apparences, sont en vérité tacitement occultées par une fonction persuasive exposée expressément dans ce genre d'articles journalistiques. In globo, ces derniers constituent le revers de la pièce de l'expression d'une subjectivité journalistique, qui de sa part s'adressant à vrai dire à une autre subjectivité, qui n'est que celle de son lectorat. Cela rejette l'idée par laquelle on voudrait ignorer le sujet qu'on doit analyser dans les textes écrits, surtout dans les journaux, c'est-à-dire que les fonctions poétiques et marketing ou la vente de ce quotidien, une monnaie indispensable pour la survie de ce dernier en version papier, ne doivent pas primer sur celle de référentielle.

Le locuteur du journal « *Le Soir d'Algérie* » est un vrai responsable de l'image symbolique qu'il diffuse, de son éthique qu'il veut instaurer et faire partager avec son lectorat, c'est un locuteur collectif, muni d'une personnalité grosso modo complexe, toutefois, malgré

cette complexité, il est l'unique responsable conscient de ses écrits, surtout ceux des chroniques audacieuses du journaliste en question. En fait, cela n'est pas nouveau ni hasardeux de sa part malgré les multiples abstractions qu'il essaie de personnifier à sa guise, il est manifestement visible que lisible de décrypter clairement l'arrière-fond idéologiques de ses tendances et celle de l'institution de son appartenance. Ex aequo de ses lecteurs avertis ou non et avec toute leur hétérogénéité complexe et disparates dans la (dé)construction et dans l'interprétation mentales de ces fragments textuels, ces lecteurs collectifs érigent et s'érigent avec toutes leurs constances un élément principal de la mémoire sociale des Algériens.

Il est manifestement patent qu'au cours de notre travail de recherche que le chroniqueur de ce quotidien algérien d'expression française est influencé d'une évidence majeure par les crises politico-socio-économiques que traversent notre pays. Cela n'est pas le fruit du hasard, mais il est le résultat logique d'une conscience professionnelle d'un journaliste chevronné et de grosse pointure, en l'occurrence de celle de Hakim LAALAM dont ses écrits sont stimulés par cet ensemble de conjonctures malmenâtes qui brutalise l'Algérie, à l'instar de la maudite période, à savoir « *le hirak* »; la baisse et la dévalorisation rapide et continuelle du dinar algérien ; la chute libre des prix du baril de pétrole en outre des fléaux sociaux qui ne cessent de tracasser la population algérienne. Tout cela a laissé apparaître de façon claire ses séquelles en subjectivité même latente et qui vient confirmer nos hypothèses stipulées en case départ de notre travail de recherche, dont les résultats obtenus sont répertoriés comme suit :

- Le journaliste opte souvent pour l'usage d'une langue courante, facile à la portée d'un public moyen avec l'emploi de phrases simples et courtes qui n'échappent pas aux règles de base et aux constructions scolaires de la langue. Ceci est clairement apparent par le recours fréquent aux phénomènes sociolinguistiques, à l'instar des xénismes, des calques, des sobriquets.
- L'usage fréquent de tournures nouvelles, cas des emprunts, et de néologisme en transgressant même la norme usuelle de la langue par des mots hybrides non adoptés par les dictionnaires, et ce par le fait d'emboîter et d'empaqueter deux bases d'origines différentes, généralement de l'arabe et du français en ex cathedra personnelle. En outre de tout cela, le chroniqueur se permet de l'usage fréquent des archaïsmes, ou les mots tombés dans la désuétude et disparus des dictionnaires .
- Le chroniqueur fait souvent appel aux janotismes, sorte de constructions maladroites de phrases donnant lieu à des équivoques.

- Le journaliste-énonciateur a tendance au recours fréquent aux abréviations et aux abrègements non-justifiés et ambigus de temps à autre suite à ses créations personnelles, tels ; les sigles épelés ou prononcés (cas des acronymes). A notre avis, cela est dû à sa liberté excessive d'expression, soit dans la presse écrite ou sur *YouTube*, et ce suite à sa longue expérience dans le domaine ainsi que son charisme personnel et sa vaste culture et son pouvoir magique dans le jongle avec les mots, même en dépassant les lignes rouges de ce quatrième pouvoir. Grosso modo, il est un stratège professionnel et un loup-garou dans ses fuites non déclarées à la censure une fois accusé de médisance.
- Sur le plan morphologico-sémantique ainsi que stylistique, nous constatons que notre chroniqueur opte pour un usage usuel, voire courant de la langue française malgré ses moult transgression non-justifiées par son échappatoire à la norme. Or nous avons souvent remarqué l'emploi fréquent d'un vocabulaire simple et vulgarisé dans ses divers énoncés, qu'ils soient longs ou courts, avec des phrases incomplètes marquées par les points de suspension et d'exclamation surtout, avec des titres fourre-tout et de faux-fléchage et avec trop de digressions et de distanciation.
- Par conséquent, nous sommes arrivés à démontrer que la langue utilisée dans cette chronique du quotidien « *Le Soir d'Algérie* » est dans sa quasi-totalité hermétique, compréhensible et accessible, malgré les redondances remarquablement récurrentes, par lesquels on a pu rencontrer des traces de l'empreinte stéréotypée de cette chronique et qui resteront gravées dans nos mémoires.
- Quant au temps utilisé, il est clairement constatable que le chroniqueur à souvent tendance au présent de l'indicatif dans ses narrations des faits étant donné qu'il est le temps par excellence de l'énonciation et du discours par lequel il essaie d'inculper ses lecteurs en les mettant dans les mêmes circonstances spatio-temporelles.
- Il est à signaler que Hakim LAALAM a tendance à recourir aux différents codes *switching* suite au contact permanent de ses deux langues phares, à savoir, le français d'une part, et l'arabe d'une seconde part. Cet emploi récurrent se manifeste par ses recours durants aux emprunts, aux calques et aux xénismes surtout reflétant authentiquement la réalité inhérente du contexte algérien. Par ses gymnastiques souples, le chroniqueur tente par ses discours linguistiques identitaires refléter les représentations d'altérité. Bref, ces variations et variétés des deux langues en question, amènent le journaliste à mieux gérer ses contradictions d'usage malgré cette pluralité discursive et dans un cadre purement normatif, afin de mieux le discréditer auprès de ses lecteurs. Tout cela s'est vérifié, au cours de notre recherche, sur le plan linguistique par l'emploi d'un lexique actualisé dans

ses chroniques, du moment où celui-ci est très souvent puisé des réalités algériennes. Avec cette diversité linguistique qui apparaît quotidiennement à la dernière page de cette forme tabloïd du journal « *Le Soir d'Algérie* », naît une stabilisation inédite d'une variété spécifique à cette chronique.

Les résultats auxquels nous sommes parvenues depuis le recensement des déictiques ainsi le degré de l'inclusion du locuteur dans son discours que les indices marqueurs d'énonciation sont des marqueurs qui montrent le degré de l'implication de l'énonciation dans son discours, nous avons constaté également l'existence de la subjectivité dans la presse écrite à travers la stratégie de l'effacement énonciative.

Nous avons illustré dans ce travail, les différents procédés linguistiques qui permettent au journaliste locuteurs de s'effacer pour se tenir en retrait des faits rapportés. Nous avons bien démontré cet effacement crée formellement des structures discursives révélatrices du degré de l'effacement ou la présence du journaliste dans son discours écrit.

Cet effacement énonciatif qui a été constaté et mise en exergue, se manifeste dans nos articles par la présence de plusieurs instances énonciatives, la subjectivité est manifestée par l'attitude de l'énonciation à partir de son propre style en défendant ses sentiments et ses impressions, ses intentions et son propre point de vue.

En parallèle et suite au ménage que nous avons élaboré au cours de cet interminable chantier, nous avons pu constater que notre chroniqueur prend souvent ses mises en garde et ses distances vis-à-vis les événements abordés. En effet, il est totalement absent comme si ces événements se racontent d'eux-mêmes avec un effacement intégral des déictiques de personnes lui renvoyant, soit de prêt ou de loin. Cependant sa présence est remarquablement visible que lisible dans ses écrits, et ce par ses opinions et ses déclarations à partir de ses titres souvent accrocheurs et sur-vendeurs. In extenso, cela signifie que ce genre de discours journalistique a souvent existé pour l'objectif de cultiver « *l'idéologie du miroir* », une stratégie simpliste héritée et inspirée des anciennes théories sur le processus de communication par le quatrième pouvoir, à savoir celui de la presse qui s'est consolidée avec les travaux des chercheurs en énonciation. Le sentiment d'appartenance : Le lecteur parle volontiers de « *mon journal* ». A ce titre, il s'identifie à cette publication et au-delà marque son appartenance à la « *communauté* » des lecteurs, au groupe social qui lit ce journal.

Toutefois, cette vision, n'est que le revers d'une même pièce de la subjectivité caractérisant l'existence d'un rapport très restreint unissant le sujet parlant en la personne du journaliste en question et son environnement extérieur bourré d'événements quotidiens

nationaux et internationaux. Ceci dit, le positionnement identitaire du locuteur dans ses propos reste le reflet immédiat des circonstances vécues d'une part et la langue d'expression d'une seconde part, qui, elle aussi est celle de ses lecteurs afin le message à vouloir transmettre ne subit aucun 'bruit' ni parasite et peut passer de manière très limpide et en toute transparence, même si les hypothèses resteront toujours prévisibles pour certaines cacophonies ou certaines cacographies.

De ce fait, nous avons tenté de démontrer que la subjectivité est partout malgré les prises de distanciation conscientes ou autres par le chroniqueur, car il s'agit d'un processus adopté par ce dernier en vue d'inculper ses lecteurs en leur laissant le choix de lire, de construire, de déconstruire et de reconstruire le(s) sens de ses macro-textes mis en vigueur, sous prétexte que tout choix est une liberté et toute liberté doit être assumée de part et d'autre. En fait, et par rapport au phénomène énonciatif, la mise en fonction de la subjectivité par notre journaliste au sein de son discours médiatique n'est avancée que pour la délivrance des informations à vouloir transmettre, présentées comme objectives. Cette redoutable stratégie incontournable, même vulnérable permet aux lecteurs de parvenir à leurs fins illocutoires avec maintes forces illocutionnaires à se procurer savoir et plaisir, savoir de s'informer et plaisir de lire.

Intra muros de l'émergence de la subjectivité énonciatrice remarquablement faite dans ces multiples chroniques quotidiennes, consolidées souvent par certaines caractéristiques typographiques spécifiques à cette rubrique, à l'instar de l'emploi abusif des guillemets, du gras et des points de suspension semés de manière aléatoire surtout en fin des titres colossaux prenant toute la largeur de la page, sans passer au-delà du fonds bleu qui lui est propre ; preuve de pacifisme au détriment de la couleur et de l'odeur des mots utilisés. En effet, le choix des mots, c'est surtout le goût des mots qui ont une certaines saveurs de parfums, de sons ou de couleurs, qu'on doit minutieusement choisir comme on choisit nos repas, nos amis et nos vêtements afin de ne pas blesser les autres ou comme disait l'autre ; les mots coupent plus que les couteaux : ils ne traversent pas la peau, mais ils blessent l'âme. Quant à la hiérarchisation des informations, nous avons remarqué que l'auteur de cette chronique préfère entamer et analyser les infos nationales au détriment des celles marquant la surface internationale surtout en période du HIRAK que traverse l'Algérie en particulier face à la pénurie de quelques produits alimentaires très nécessaires. A cet effet, le chroniqueur bourre ses textes par les expressions figées et idiomatiques ainsi que les citations tirées des deux langues, en l'occurrence l'arabe algérien et le français.

Grosso modo, cette chronique comme support textuel est doté bien souvent d'un fond culturel assez rigide, soit sur un plan culturellement historique, soit sur celui du sens de l'informativité et de culture de l'actualité. Cela fonctionne comme sorte de mise à jour constante et permanente des mémoires sociales et individuelles des lecteurs fidèles de la célèbre chronique « *Pousse avec eux* » de Hakim LAALAM. Cela est confirmée tout au long de notre recherche par le lexique employé, souvent actuel et actualisé, du moment où celui-ci est souvent tiré des réalités vécues par les Algériens, alors que les mots étrangers, non naturalisés et sans lexicographie du dictionnaire de langue française sont souvent mis entre guillemets. Quant aux mots inconnus, nous avons constaté qu'ils constituent un vrai obstacle embarrassant la lisibilité du texte et qui fait fuir ses lecteurs, parce qu'en réalité, si ces derniers rencontrent un/des mot(s) inconnu(s), axiomatiquement, ils vont finir par rejeter le texte dans sa globalité, et se disent au fond d'eux : Ah bon ! Ce texte n'est pas pour nous. Or cette chronique est bourrée de jeux stylistiques dont son objectif escompté est de séduire, voire divertir les lecteurs-publics par des emprunts aux dialectes locaux amalgamés au français, dans un registre très souvent familier, même vulgaire des fois, mais avec humour et dérision, en ridiculisant certains comportements du vécu des Algériens et des hauts responsables de l'Etat surtout.

En résumé, la chronique de H. LAALAM constitue un vrai espace est une véritable source de lecture, de culture, de liberté et d'évasion. A mon humble avis et qui n'engage que ma personne, cette dernière mérite d'être apprivoisée et qualifiée de véritable amitié du lectorat. En d'autres termes, elle constitue un vrai paysage linguistique et culturel par excellence, dans lequel s'exerce le bon usage de la langue de Molière pour un bon enseignement/apprentissage du FLE en Algérie. Bref, cette chronique peut être mieux investie dans nos établissements scolaires et universitaires surtout pour une meilleure acquisition de l'oral, de l'écrit et des techniques rédactionnelles.

Pour conclure, il est aujourd'hui plus que jamais important de faire des parallèles entre la langue, entant que système de combinaisons qui appartient à l'espèce immense des signes, ces réalités psychiques qui donnent aux humains accès au réel et à l'imaginaire, au concret et à l'abstrait, à la matière et à l'Esprit, et le discours, entant que réalisation et actualisation de cette langue par un acte individuel de parole, en l'occurrence le discours médiatique en particulier et entre les formes discursives et les contenus discursifs. Cela s'explique par la distinction de méthodes d'écriture, on n'écrit pas dans un journal comme on écrit dans un livre. Or dans un journal l'essentiel doit être exposé au début, c'est-à-dire dans ce qu'on appelle dans le monde de la presse « *l'accroche* », développé dans « *l'attaque* » et

synthétisé en ‘*chute*’. Alors que dans un roman, c’est le nom de l’écrivain qui est mis en tête puisqu’il porte son cachet personnel (la preuve, il est placé en haut de la jaquette), cependant, dans le journal, il est surclassé ou postposé.

Enfin, par ce travail de recherche que nous voudrions utile, travail de fond réalisé simultanément et de longue haleine dont le processus de subjectivité dans la chronique « *Pousse avec eux* » de H. LAALAM du quotidien algérien d’expression française « *Le Soir d’Algérie* » était notre cheval noir de bataille, nous pouvons juger nécessaire que ce genre textuel mérite amplement des études ultérieures de fonds qui équivaut des recherches dans des laboratoires de sciences du langage et nécessite son enseignement dans les écoles de journalisme qui est un métier de médiation et de communication qui « *consiste à recueillir et traiter des informations à destination d’un public* ». Ce métier comprend deux pôles insécables qui sont :

- primo ; la réception et la recherche des informations d’une part ;
- secundo ; leur mise en forme sous forme de journaux écrits, parlés, télévisés²³⁶.

Cela implique un travail de grosse envergure d’interprétation et de « *digestion* » de la matière informative, et une meilleure maîtrise de la langue (parlée ou orale, selon le média concerné). Or si l’écrivain peut écrire pour lui seul éventuellement parlant, le journaliste quant à lui, il travaille dans une institution et pour un public. Il aura donc un double malheur, celui du cœur de satisfaire les attentes de ses lecteurs, et suivre à la lettre les recommandations de son employeur et ne jamais dépasser les lignes rouges qui lui sont préalablement prescrites. Pour ce faire, il doit d’abord collecter et sélectionner les informations qui peuvent intéresser le public concerné par sa publication et faire preuve d’une réelle capacité de vulgarisation médiatique.

En résumé, son rôle serait naturellement ; chercher l’information à l’affiche, la vérifier auprès des autorités compétentes ou auprès de témoins de confiance, la trier, la sélectionner, la mettre en situation et la rendre compréhensible. Cette fonction est aujourd’hui vitale dans une société algérienne où les problèmes et les fléaux sociaux dévastateurs et qui sont d’une large complexité là où la population se sent incapable de les analyser. Dès lors, le constat est larmoyant et c’est là que le journaliste doit intervenir surtout en ce début du 21^e siècle et ne doit guère être un « *écrivillon* » qui cherche l’information la plus répondeuse ou celle des fait

²³⁶Yves Agnès, *Manuel de Journalisme ; écrire pour le journal*, éd. La découverte, coll. Repères, 2008, p. 448

divers ou « *les chiens écrasés* ». Au contraire, il doit être un professionnel, conscient et responsable de son rôle sociétal et de sa responsabilité sociale.

En effet, la crédibilité du journal est un élément sine qua non dans le monde médiatique qui dépend en bonne partie de la fiabilité des sources auxquelles le journaliste doit puiser ses informations à diffuser et à ne pas mettre sous le boisseau, car il s'agit d'un paramètre très difficile à estimer. Traditionnellement, les agences de presse servent de source première pour les médias et qui elles-mêmes font appel à diverses sources officielles, officieuses ou privées. D'une façon plus générale, les sources à disposition de notre chroniqueur semblent d'une extrême et extraordinaire richesse et fiabilité avec une analyse critique où notre chroniqueur s'implante comme le vrai reflet de tout ou partie de la vie de ses lecteurs francophones algériens. Mais, à notre humble avis, il doit également apporter des éclairages critiques plus francs, car il n'est qu'approbations et écho de la « *voix de son maître* », à savoir le journal en question entant qu'employeur et éviter les infox (fausses informations pour tromper le public).

Par cette recherche analytique et pétulante dans le domaine médiatique, nous voudrions faire œuvre utile et ajouter une pierre à cet édifice, en l'occurrence celui de la presse et qui permettrait sans aucun doute à d'autres travaux qui viendraient s'y greffer et l'enrichir, étant donné que le terrain est assez fécond et fertile. In fine et comme disait Molière : « *Tous les discours n'avancent point les choses. Il faut faire et non pas dire, et les effets décident mieux que les paroles.* »²³⁷

²³⁷ <http://cultureco.com>

BIBLIOGRAPHIE

1.Ouvrages

- ABASTADO. C. (1980) : « *Message des médias* », CEDIC.
- ADAM, J.-M. & BONHOMME, M. (2005) : « *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion* », Armand Colin, Paris [1^{ère} éd. 1997]
- ADAM, J.-M., HERMAN, Th. & LUGRIN, G., éd. (1999) : « *Genre de la presse écrite et analyse de discours* » in Semen, n° 13, En ligne.
- ADAM Jean Michel, (1997) *unité rédactionnelle et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite, pratique*, N 94,
- AGNES Yves. (2008) : « *Manuel de Journalisme ; écrire pour le journal* », éd. La découverte, coll. Repères.
- AUSTIN, J.L : « *Quand dire, c'est faire* », Ed. du Seuil, Paris, 1970.
- Austin, Searle et Ducrot,(1972):« *Dire et ne pas dire* », Herman, Paris.
- BACIUŠKIENĖGintarė, (2015) :« *Emploi des temps et des modes dans la langue de presse française d'aujourd'hui* ». Mémoire, Vilnius.
- BALLE, F. (1999) : « *Médias et sociétés* », Montchrétien, Paris.
- BARTHES, R. (1972) :«*Le degré zéro de l'écriture*, Seuil, Coll. Points, Paris.
- BARTHES, R. (1972) :«*Mythologie* », Seuil, Coll. Points, Paris.
- BARTHES, R. (1966) :«*Introduction à l'analyse structurale des récits* » .communications n° 8.
- BARTHES, R : « *Eléments de sémiologie, Communication* »N°4, Seuil.
- BARTHES, R : «*L'aventure sémiologique* », Seuil, Coll. Points, Paris.
- BAYLON.C, & MIGNOTX. (1995) :«*Sémantique du langage* », Nathan, Paris
- BAYLON Christian, MIGNOT Xavier(2000): «*Initiation à la sémantique du langage* »NATHAN, Paris.
- BENVENISTE, E. (1929) :«*Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique* » , éd. De Minuit.
- BENVENISTE, E. (1966) :«*Problèmes de linguistique générale* », Gallimard, Paris.
- BENVENISTE, E. (1970) :« *L'appareil formel de l'énonciation* »in « *Problèmes de linguistique générale 2* »,Gallimard, Paris.
- BENVENISTE, E. (1966) :« *De la subjectivité du langage* »in *problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.
- BOKOBZA, S : « *Le nouveau français: théorie et pratique* » , in

- BONARDI, C. & ROUSSIAU, N. (1999) : « *Les Représentations sociales, Les Topos* », Dunod.
- BROUCKER José. (1995):« *Pratique de l'information et écritures journalistiques* », Editions du CFPJ, 1995.
- BOURDIEU. P (1982):« *Ce que parler veut dire* », Ed Fayard .
- &BUYSENS, (1967) :« *La Communication et l'articulation linguistique* », Presses Universitaires de Bruxelles- P.U.F., Bruxelles-Paris.
- CALVET. Louis –Jean (1994) : in « *PolitiqueHebdo* »N° 18.
- CHAROLLES, M. & COMBETTES, B. (1999) : « *Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours* » in *Langue française*, N°121.
- CHAROLLES, M. (1997) :« *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces* », in *Cahier de recherche linguistique*, n°6, Université de Nancy 2.
- CHARAUDEAU, P. (2007) : « *Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un?* », in *Semen*, N°23, « *Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives de dialogue* », En ligne.
- CHARAUDEAU, P. (1997) : « *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social* », Nathan-INA, Paris.
- CHARAUDEAU, P. (1983) : « *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)* », Hachette, Paris.
- CHARAUDEAU, P. (2006) : « *Discours journalistiques et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives* », *Semen*, n° 22, En ligne.
- Chiss J-L, Filliolet J, Maigneueau D, (2001) « *Introduction à la linguistique française, Tome I, Notions fondamentales, Phonétique, lexique.* » Ed, Hachette Supérieur, Paris.
- CLARET Jacques,(1970):« *Le choix des mots* »,Presses universitaires de France, Collection « *Que sais-je ?* »,N° 1630, dans l'édition de 1980.
- DELESALLE . S (1986) : « *Histoire des conceptions de l'énonciation, Histoire, épistémologie, Langage* », n°8, vol. II
- DUBOIJ. (1969) :« *Énoncé et énonciation* », in *Langages*, n°13
- DUCHET, C. cité par Ch. ACHOURc et S.REZZOUG, dans : « *Convergences critiques* », Alger, O.P.U., 1995.
- DUCROT, O. (1993) : « *À quoi sert le concept de modalité ?* »,in N. Dittmar, A. Reich, éd. :«*Modalité et acquisition des langues*», Walter de Gruyter, Berlin.

- DUCROT, O.,(1995) :« *Introduction aux Actes de langages* », Hachette, Paris.
- DUCROT, O. (1983) et J.C, ANSCOMBRE « *L'argumentation dans le langage* ».
- FUCHS.C, & LEGOFFIC.P , (1992) : « *Les Linguistiques contemporaines : repères théoriques* », Hachette, Coll.«*Langue, linguistique et Communication* », Paris.
- FURET, C. (2006) : « *Le titre* », Ed, Métier journaliste, Paris.
- FURET, C. (1995) :« *Le titre, pour donner envie de lire* », Centre de formation et de perfectionnement, Paris.
- GADET, (1997) :« *La variation, plus qu'une écume* », in *Langue française*, n°115.
- &GENETTE, G. (1987) :*Seuils*, Le Seuil, coll. « *Poétique* », Paris.HERVOUET, L : « *Ecrire pour son lecteur, guide de l'écriture journalistique* », édité par l'école supérieure de journalisme de Lille.
- GASTON Cayron et alii., (1962):« *Grammaire française* ». Paris, Armand .
- GENEVIEVE Calame-Griaule (2009) : « *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon* », 3^e édition revue et corrigée, Limoges, Lambert-Lucas.
- GOLDENSTEIN, J. P. (1992) :« *Lire les titres. Entrée en littérature* ». Éd. Hachette, Paris.
- Grosse E.U et Siebold. E., (1996) : « *Typologie des genres journalistiques. Panorama de la presse parisienne* ». Berne : Peter Lang.
- &GRUNENWALD, J et al., (1978.). « *Nouvel itinéraire grammatical* ». Paris, Ferdinand Nathan.
- GUERY, L. (1991) : « *précis de mise en page* », Ed. du centre de formation et de perfectionnement des journalistes, Paris.
- HAMON Albert, (1993) : « *Grammaire* », Ed, Hachette livre, Paris.
- HELD Jean-Blaise. (2011) : « *Introduction générale au journalisme* ». Semestre d'automne,
- HERVOUET Loïc.(1979)« *Ecrire pour son lecteur* », ESJ Lille, Coll. J comme journalisme.
- HOECK, L.H. (1981) :« *La Marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle* », Mouton, La Haye, Paris, New York.Hoek, Léo, *Pour une sémiotique du titre*
- HO-DAC, L.M. ; LE DRAOULEC, A. ; PERI-WOODLEY, M. P : (2001) « *Cohabitation des dimensions temps, espace et "phénomènes" dans un texte géographique* », in *Cahiers de grammaire*, n°26.

- HYMES, D. (1984) :« *Vers la Compétence de communication* », CREDIF-Hatier, Coll. LAL, Paris.
- KERBRAT–ORECCHIONI, C. (1980) : « *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage* », A. Colin, Paris.
- KERBRAT–ORECCHIONI, C. (1998) : « *Les Interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations* », tome 1, Armand Colin, Paris, 1^{re} éd. 1990
- KERBRAT–ORECCHIONI, C. (1999) : « *L'énonciation* », Ed. Armand Colin .
- KERBRAT–ORECCHIONI, C. (2010) : « *Les actes de langage dans le discours* » Théorie et fonctionnement, A. Colin, Paris.
- Kouznetsov, V., G., (1991). « *Les styles fonctionnels du français contemporain* ». Moscou.
- MAINGUENEAU, D. (2005) :« *Analyser les textes de communication* », Armand Colin, Paris.
- MAINGUENEAU, D. (2001) :«*Pragmatique pour le discours littéraire* », Nathan université, Paris.
- MAINGUENEAU, D. (1993) :« *Elément de linguistique pour le texte littéraire* », Ed. Dunod, Paris.
- MAINGUENEAU, D. (1991) : «*L'analyse du discours* ». Ed, Hachette, Paris.
- MAINGUENEAU, D. (1999) : « *L'énonciation en linguistique française* », éd. Hachette.
- MÄRDH, (1980): « *Headlines in the grammar of the English front page headlines in Lund Studies* » in English 58, CWK Gleerup, Lund
- MOURIQUAND, J. (1997), *L'Écriture journalistique*, P.U.F., Coll. "Que sais-je ?", Paris.
- MALRIEU, D. (2004) :«*Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes*" in Langages n°153, mars 2004, Larousse, Paris.
- MAUFFREY Annick et COHEN Isdey,(1995):« *Grammaire française* », Paris : Hachette Éducation.
- Moren, M., K., Teterevnicova, N., (1970):« *Stylistique Française*». Moscou.
- LAMBRECHT, K. (1994) : « *Information structure and sentence form*», Cambridge University Press, Cambridge.
- LEHMANN A, Martin B.(2000) : « *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie* », Ed. Nathan/HER, Paris.

- MORSLY, D. CHEVALDNE, F. BUFFAT, M. MOTTET J. (1980): « *Introduction à la sémiologie (textes - images)*, OPU, 2^{ème} édition, Alger.
- LROSIER. L, (1999) : « *Le Discours rapporté. Histoire, théories, pratiques* », Duculot, Louvain-La Neuve.
- OUZOUNOVA . J , (1996) : « *À propos des instances énonçantes (d'après La Jeune Parque de Paul Valéry)* » in *Sémiotiques*, n°10.
- PETITJEAN, A. (1987) : « *Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle* », in *Revue Langue Française*, n°74. Ed. Hachette, Paris.
- PRIETO, L.J. (1966) :« *Messages et signaux* », P.U.F., Paris.
- PUISEUX Alain et TRENTSAUX Jacques., « *De si belles phrases* », ESJ-Médias pour 01 Informatique, ESJ Lille, 18 septembre 1998.
- RABATEL, A. (2005) : « *De la part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue* », in *Marges linguistiques*, n° 9, Paris.
- RASTIER, F. (2004) : « *Poétique et textualité* », in *Langages* N° 153, Larousse, Paris.
- Anne Reboul, Jacques Moeschler, (1998) « *La pragmatique aujourd'hui, une nouvelle science de la communication*, Ed. Seuil , 1998,
- ROSS.L, (1990) :« *L'écriture de la presse : L'art d'informer* », éd. Gaeten Morin, Québec.
- SARFATI, E. (1997) : « *Eléments d'analyses du discours* », Ed. Nathan, Paris.
- SAUSSURE, F. de. (1916) :« *Cours de linguistique générale* », Payot, 1^{ère} éd, Paris.
- SEARL. J.(1972):«*Speech Acts*», Cambridge University Press,trad. *Les actes de langage*, Hermann,Paris.
- TRAD. Française par G. Lane (1970) : « *Quand dire, c'est faire* », Seuil.
- TRENTSAUX Jacques et PUISEUX Alain., « *Trajectoires* », ESJ-Médias pour 01 Informatique, ESJ Lille, 20 novembre 1998.
- TUDESQ, A. J. (1999) :« *Les Médias en Afrique* », Ellipse, Paris.
- TUOMORLA, U.(1999) : « *Le discours direct de la presse écrite : un lieu de l'oralisation de l'écrit* », In *Revue Faits de Langue* N 13, Ed. Maison des sciences de l'homme, Paris.
- VAILLANCOURT. L dans un article web. Intitulé., « *La rhétorique des titres chez Montaigne* ».

- VIGNER, G. (1980) : « *Une unité discursive restreinte : Le titre. Caractérisation et apprentissage* », in *Le français dans le monde*, n° 156.
- VIGNER, G. (1979) : « *Lire : du texte au sens. Éléments pour un apprentissage et un enseignement de la lecture* », Clé international, coll. Didactique des langues étrangères, Paris.
- VOIROL Michel (1997): « *Guide de la rédaction* », CFPJ, 6^e édition, Paris.

2. Dictionnaires et encyclopédies

- Encyclopédie encarta Multimédia, 2005. : « *Approche des genres : la presse (dossier)* ».
- Dictionnaire Encyclopédique de la littérature française.
- Lexibook (2005) : Dictionnaire électronique de français.
- Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Dubois, M. Giacomo, L. GUESPIN, C.MARCELLESI, J.B.MARCELLESI, J.P. MEVEL, Larousse 2012.
- Le Robert pour tous, dictionnaire de la langue française, Paris, 1994
- Le Petit Robert, sens 2, 1994.
- Dictionnaire de rhétorique : Michel POURGEOISE, Armand Colin, Paris. 2001.
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D., dir. (2002) Dictionnaire d'analyse du discours, Le Seuil, Paris,
- Larousse : *Le dictionnaire Linguistique et des sciences du langage*, 2014.

Mémoire

- Mémoire de Magistère en sciences du langage : « *Analyse stylistique du discours féminin, Etude sociolinguistique, Cas du discours de Ségolène ROYALE* » Elaboré par :HAMMI Chafia ,université de Mohamed KHIDER, Biskra, 2012

Sitographie

- [Http: //209.85.135.104 / search ?q= cache : D040tmqhs cs : \[www.uqar.quebec.ca/chaieres/historlit.eraire/document/cv-http://wfms.ncl.ac.uk/engelust.htm\]\(http://www.uqar.quebec.ca/chaieres/historlit.eraire/document/cv-http://wfms.ncl.ac.uk/engelust.htm\)](http://209.85.135.104/search?q=cache:D040tmqhs%20cs%3Awww.uqar.quebec.ca/chaieres/historlit.eraire/document/cv-http%3A%2Fwfms.ncl.ac.uk%2Fengelust.htm)
- [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le Soir d%27Algérie&oldid=97421026](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le_Soir_d%27Algérie&oldid=97421026)».

- www.microplume.ch/.../2011/.../cours_intro_journalisme...2011 — Jean-Blaise Held. *Introduction au journalisme. Tentative de définition.*
- Copyright Luc Fayard 2005 - <http://lucfayard.blogs.com>, p. 01
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Deixis>
- http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Le_Soir_d%27Algérie&oldid=97421026
- wikipedia sur « *Le Soir d'Algérie* ».
- Encyclopédie encarta Multimédia, 2005.
- Copyright Luc Fayard 2005 - lf@neuf.fr - <http://lucfayard.blogs.com>,
<https://www.notrefamille.com/dictionnaire/definition/monosyllabe/>
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/asynd%C3%A8te/6037>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Parataxe>
- <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/ellipse/>
- www.books.google.com/books

ANNEXE

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Candidat unique ? La bonne blague !

Abdekka en Suisse pour un court séjour médical. Ah ! Ben, ça tombe bien. On va peut-être se croiser là-bas. Moi aussi, je me rends cet après-midi à...

Ouled Fayet !



Est-ce que les mecs et les nanas de l'opposition sont sérieux ? Du moins l'opposition invitée par Djaballah. Un conclave pour un candidat unique ? Face à l'Unique ? De qui se fout-on ? Il nous prend pour qui Djaballah, l'homme qui se fait tirer ses partis plus vite que son ombre barbue ? Allah yerham babakoum, qu'est-ce qui peut réunir un intégriste et un gauchiste déguisé autour de la même table ? Et qui plus est, autour d'un plat aussi lourd pour l'estomac, une tchektchouka-candidat-unique pour le 18 ? C'est comme si demain, en France, Lutte Ouvrière, le NPA de Besancenot et le Rassemblement Républicain de Marine Le Pen désignaient d'un commun accord, en se tombant dans les bras les uns les autres d'amour et de pâmouison, un seul et même candidat censé les représenter à l'Élysée. C'est pas sérieux, khouya ! Soit t'es en mesure de présenter ton candidat qui correspond à tes idées, à ton programme et aux attentes de tes « très très très nombreux électeurs ». Soit, tu reprends le tra-

vail politique à zéro. D'abord, en arrachant, s'il le faut par la force, ton droit politique à l'expression dans la rue. Ah ! La rue t'est interdite ? Ah ! Les flics sont lâchés sur toi dès que tu pointes le museau dehors ? D'accord ! Ben... faut juste faire ce qu'ont fait tous les partis à travers le monde et l'histoire des luttes syndicales et partisans : intégrer le risque vital et d'intégrité physique dans ta marge de progression. Oui ! Te faire tabasser ou tuer fait partie du risque professionnel et t'inscrira enfin dans la légitimité de terrain. Car personne n'est là à t'attendre au bas de ton siège, sourire large et les clefs de la rue offertes sur un coussin en velours. Plus que cela, de moins en moins de gens, de parents sont encore aujourd'hui prêts à te prêter leurs enfants pour que tu puisses édifier sur leurs corps, sans risque aucun pour toi, ta stature et ta légende. Ça, c'était avant. Alors va ! Descends ! La rue est devant toi. Si tu tombes, il doit y avoir derrière toi assez de tes adhérents pour reprendre le drapeau et le mégaphone. Sinon, s'il n'y a personne, c'est que t'es aphone ! Aussi aphone que celui qui te veux déloger du Palais ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

politique et par l'accaparement monopolisant tous les leviers de la gouvernance qui permettent la dis-

cinquième mandat, on voit bien qu'on postule l'indolence des citoyens algériens. On peut dire à

Novembre. On se demandait où il était passé.

A. M.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

La rue, ce blog géant aux 40 millions d'administrateurs !

Merci de m'avoir enfin fait aimer le...

... vendredi !



Et maintenant ? Vous allez faire quoi ? Analyser les vidéos pour identifier ceux qui ont manifesté et les arrêter ? Mais ils étaient des millions ! Répertoire ceux qui ont distinctement scandé des slogans contre le 5^e Mandat ? Mais ils étaient des millions d'une seule voix ! Repérer ceux qui ont arraché cadres et portraits ? Mais ils étaient des millions d'une seule main ! Traquer sous leurs semelles les adresses IP des «ennemis de la stabilité» ? Mais ils étaient des millions sortis dehors, laissant leurs ordinateurs à la maison. Fouiller les sacs pour y confisquer les téléphones portables ? Ils sont plus de 100 millions d'appareils et autant sinon le double de connexions VPN ! Plus, bien plus que vos réserves de change ! Je ne vois alors qu'une seule «solution». Arrêtez ces millions de dange-

reux activistes ! Ces millions de la route enfin mise en blog ! Une rafle géante du PEUPLE HURLANT PACIFIQUEMENT ! Mais où enfermer 40 millions ? Où embastiller le PEUPLE, Ya Bouguelb ? Il n'y a même plus assez d'argent pour construire fissa de nouvelles prisons, les faire ériger par les Chinois et les Turcs ! Coupler les coupures de l'internet à celles de l'eau, du gaz, de l'électricité, de la nourriture et de l'air ? Murer les portes de millions de foyers, comme pour faire la nique à toutes ces vingt dernières années d'APC fermées, soudées et de routes barrées ? Ou alors, le faire ! Oui, le faire ! Tuer le PEUPLE ! Et conclure par la voix du Conseil constitutionnel à la vacance du PEUPLE ! Cherchez mon Dieu ! Il y va de vos derniers instants ! Je ne voudrais pas être à votre place ce soir. Mais qui voudrait y être, à votre place, ce soir et demain ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

L'Algérie et le Soudan en course

A Katia Bengana, assassinée le 28 février 1994, à l'âge de 17 ans parce qu'elle avait refusé de porter le voile. Ses assassins l'ont empêchée de manifester vendredi dernier, mais eux devaient sûrement être dans les cortèges.

Omar El-Béchir (75 ans), le dictateur soudanais sous mandat d'arrêt international, et ami privilégié de ses pairs de la sainte ligue des potentats arabes, a décidé de ne pas rompre, pour l'instant. Pour les mêmes raisons, à une ou deux près, que celles qui occupent les Algériens, le «frère» soudanais fait face, depuis plusieurs semaines, à des manifestations hostiles dans tout le pays. Résumé des chapitres précédents : comme tout bon Président, ayant de la suite dans les idées et des idées de pérennité, El-Béchir a limité les mandats présidentiels à deux seulement. Mais, voyant que son deuxième mandat allait prendre fin et soucieux de l'aspect extérieur de sa Constitution, il a décidé de lui offrir un nouvel habit, avec un troisième mandat à son revers.

Les Soudanais, déjà avertis et en toute connaissance de ce qui se passe ailleurs, un ailleurs pas si lointain, n'ont pas apprécié l'initiative d'un homme qui est au pouvoir depuis près de 30 ans. Ses opposants, déclarés ou non, ont d'autant plus de raisons de s'alarmer que le Président actuel n'a tenu aucune de ses promesses et qu'il présente un seul et triste bilan, la sécession du Sud-Soudan. Devant l'ampleur des manifestations, El-Béchir a proclamé samedi dernier l'état d'urgence et a formé un nouveau cabinet impliquant davantage les militaires dans la gestion du pays.

C'est ainsi que le Soudan a failli nous voler la vedette et mettre tous les rieurs de son côté, alors que nous subissions sans réagir l'empilement des mandats et le choc des images figées. Désormais, le Soudan et l'Algérie vont s'affronter

pacifiquement, hors les murs de la ligue, et sur un ring virtuel mis en place par les bookmakers du monde entier et les paris sont ouverts. A voir les réactions des Algériens eux-mêmes, agréablement surpris par leur propre audace et celles des médias arabes et internationaux, l'Algérie partirait légèrement favorite, quoique. Une première leçon à tirer de ce vendredi 22 février 2019: même si les télévisions locales, officielles et officieuses n'ont pas déployé un zèle professionnel, on a eu quand même des images. Avec internet et les réseaux sociaux, alliés aux portables et à la photo numérique, on a pu suivre quasiment en direct les manifestations de rues et surtout apprécier leur caractère pacifique. Sur les chaînes satellitaires, et alors que certaines télé locales se sont épuisées en vain à rattraper leur retard, la palme revient à l'américaine Al-Hurra, avec images et directs à l'appui. On a pu aussi apprécier la neutralité bienveillante de la chaîne arabe Al-Ghad et la présence discrète sur place de la Saoudienne Al-Arabiya, libérée de la concurrence qatarie.

Faut-il aussi citer la sulfureuse Al-Magharibia, dont l'un des fils de Madani, ex-leader du FIS dissous et blessé seulement, détiendrait la majorité des actions, qui s'en est mêlée aussi, et pour cause. Outre ses programmes en kabyle, destinés à séduire une région bien précise et pour amuser le bon peuple, la chaîne a envoyé en première ligne le rappeur Lotfi double canon. En fait, comme arme fatale on a fait mieux, mais comme il ne souffre guère de la comparaison avec le plus très jeune Cheb Mami, bien au contraire, on se laisse prendre. En fait, ce qui pose problème chez cette chaîne qui se dit ouverte à tous les courants de l'opposition, et c'est en partie vrai, c'est de savoir qu'elle n'a pas été créée pour servir la démocratie. Comme dirait Ali

Benhadj, l'ouverture actuelle est purement tactique et dès que l'objectif sera tout près ou atteint, on reviendra à la vieille méthode islamiste, brûler les urnes, après usage. C'est pourquoi il faut rester vigilant devant l'implication des auteurs de la «tragédie nationale», dans les mouvements de protestation en cours, l'usage de certains slogans et le choix du jour. N'oublions pas que les Ali Benhadj, Madani Abassi et consorts se sont lancés dans la conquête du pouvoir à partir des mosquées et après la prière rituelle du vendredi. Méfiance !

Quant à croire que les islamistes peuvent s'acclimater dans la démocratie, au point d'oublier pourquoi ils sont là, il n'y a que les rêveurs du coin pour y croire encore, alors que l'Occident n'y croit plus. Ainsi, les Américains croient si peu à la rédemption des djihadistes islamistes qu'ils ont créé le camp de Guantanamo pour eux et qu'ils les combattent encore en Syrie, même à contrecœur. Ils espéraient bien que les premiers groupes armés, armés et formés par leur allié saoudien allaient faire chuter le régime syrien, mais contre toute attente, ce dernier a tenu bon. Après avoir annoncé le retrait américain de Syrie et le lâchage de ses alliés kurdes, désormais sous la menace turque, Trump a, en effet, exhorté ses alliés occidentaux à rapatrier leurs djihadistes. Ce qui est plus facile à dire qu'à faire, des pays concernés comme la France et l'Allemagne ne trouvent pas encore de solution, alors que Londres a déchu de sa nationalité sa terroriste Shamima Begum. Mais, s'agissant de ses propres terroristes, comme la très médiatisée Houa Mulhana, Trump tergiverse et son administration a avoué sa perplexité. Pourtant, Houa, qui a rejoint la Syrie en 2015 et a appelé à tuer des Américains, a déclaré à un journal britannique qu'elle regrettrait d'avoir participé



Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

au djihad en Syrie et contre son pays.

Au sujet des femmes djihadistes ou de djihadistes, on appréciera le témoignage des femmes évacuées de Baghouz, la dernière enclave en Syrie de Daesh, actuellement encerclée par les forces arabo-kurdes. Ces femmes, dont on dit souvent qu'elles ont été capturées et épousées contre leur gré par les terroristes, expriment un tout autre avis et se déclarent comme «ansar» (soutiens) du califat. L'une d'elles a d'ailleurs déploré la chute prochaine du dernier réduit de Daesh et a souhaité que le califat ressurgisse et s'étende au monde entier. Une autre, qui allaitait son enfant, a affirmé que son fils grandirait et deviendrait un jour djihadiste. Chassez le naturel !

A. H.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Le fabuleux règne animal !

Cachir-moi cette foule que je ne saurais voir !

Mou-Lièvre !

Ça tombe bien ! Ça tombe même très bien. Ma gamine est aux anges ! Elle est en pleine période de devoirs et de compos, et sur les bras, elle s'était aussi retrouvée avec des devoirs-maison. Essentiellement des exposés sur les espèces animales. On aurait dit que tous ses profs se sont donné le mot pour faire composer leurs élèves autour des bestioles en tous genres. Et là, alors qu'elle était vachement empêtrée dans des fiches sans fin sur le mulot à museau allongé et sur le bouquetin des versants est de l'Himalaya, ne voilà-t-il pas que la providence lui envoie un signe ! Un signal ! Des chaînes de télévision off-shores se sont soudainement mises à diffuser en boucle des documentaires animaliers ! Les éléphants en transhumance. Les derniers bisons d'Amérique du temps de David Crockett et la façon dont leur population a pu être reconstruite et sauvée de l'extinction. Les périodes d'accou-

plement chez les pigeons ramiers. Bref ! Un vrai bonheur pour ma potache qui a fait du copier-coller TV-Cahiers ! A quoi correspond cette soudaine flambée des docs animaliers sur ces TV-là ? Je n'en sais rien ! Fichtrement rien ! Peut-être une vaste opération de jumelage entre ces chaînes et la SPA locale. Ou une saine tentative des patrons de ces médias pour aider aux réformes de l'éducation menées par Benghabrit. Sérieusement, je n'en sais rien ! Ce que je sais, par contre, c'est que grâce à cette prolifération d'émissions sur le règne animal, ma fille ayant finalement opté pour un exposé sur les «chenilles processionnaires» va pouvoir compenser un peu ses notes catastrophiques en maths. D'ailleurs, à ce sujet, j'ai une ch'tite demande à faire à mes confrères de ces TV off-shores. Trois fois rien, en fait ! Si vous pouviez, après les docs animaliers, nous diffuser aussi des cours de mathématiques, qu'est-ce qu'on serait contents à la maison ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Débarquements !

Première mesure après la colère populaire dans la rue. Les autorités vont supprimer le... vendredi et passer directement du jeudi au samedi !

Bravo les mecs !



Quand je les ai vus, je dois bien l'avouer, j'ai eu peur ! La frousse de ma vie. Premier réflexe, j'ai fermé portes et fenêtres et me suis placé derrière les rideaux, à guetter le danger, tout en me tenant le ventre. Ben ! Vous auriez fait quoi, vous ? D'abord, les images, vous les avez vues ? Ah ! Vous comprenez maintenant que je puisse avoir les chocottes ! Voir débarquer en plein mois de «FÉVRIER MOUBAREK» une forte délégation du Congrès américain, laquelle est aussitôt reçue par H'mimed, ça te fout les foins ! Je me suis dit «aw ! Quoi ? Déjà ? » Je les sais rapides et hyper-connectés, mais de là à se pointer alors que les gaz lacrymogènes ne se sont même pas dissipés au-dessus de la place Audin, c'est fort. Et puis, leur tenue ! On voit tout de suite que les nanas et les mecs ne sont pas venus parader. Jeans, bras de chemise et poignée de main expé-

ditive. Mon Dieu ! Ça m'a aussitôt rappelé certaines scènes irakiennes. Mais bon, je m'égare sur ma carte, je m'égare ! Peut-être que cette visite du Congrès était programmée de longue date. De longue vue, aussi. Va savoir ! Peut-être, plus bêtement, que nous leur manquions un peu, qu'ils avaient besoin de se sortir un peu de la routine avec le Nord-coréen, varier les rencontres et les plaisirs. Ben oui ! Et comme la rue, chez nous était maîtrisée, vachement maîtrisée, superbement maîtrisée, maîtrisée à la Ouyahia, pourquoi ne pas les recevoir, que diable ! Ça donne même un petit air de «tout va bien, les affaires continuent, et ce n'est pas un chahut de gamins qui va nous faire dévier de notre trajectoire continue dans la continuité du continuum !». A la vérité, vaut mieux se dire ça. Sinon, je vais devoir télécharger fissa l'application qui te montre en temps réel le trafic aérien et t'indique les avions sur le point d'atterrir sur ton tarmac et leur nationalité. Mon petit doigt jamais taché d'encre me dit que ça va se bousculer ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Aidez-le au lieu de le crucifier !

Arthur, le célèbre présentateur TV français, très en colère contre les autorités de Dédédie : «Vous m'avez piqué mon concept !»

VCP ! Vendredi, c'est permis !

Doucement ! Doucement, camarades ! Avant de foncer bille en tête et de lui rentrer dans le lard, interrogez-vous ! J'ai oui dire que dans son propre parti, le FLN, des notabilités comptent engager une procédure contre lui et ses gaffes à répétition. Je le répète, t'slaâkel ! Calmos ! Doucement ! Un mec, relativement jeune qui dit que «Bouteflika nous a été envoyé par Dieu», faut pas tout de suite penser à le crucifier, à le clouer sur l'étoile aux cinq branches ou à le pendre au croissant lunaire. Et votre humanité, bordel ? Moi, je suis désolé, mais un cas pareil, je suis d'abord mù envers lui par des sentiments de compassion. S'il a «osé» comparer Abdekka à un prophète, c'est peut-être que Moad n'est pas bien. Ne se sent pas à sa place, voire est mal à l'aise dans sa peau. Quand on dit ça, lorsqu'on

fait ce genre de parallèles, de comparaisons, le mal doit être profond. La détresse humaine sans fond. Haya sidi ! Imaginez qu'il commette dans quelques heures l'irréparable, parce que pas compris, parce que nous n'aurons pas saisi son SOS ? Eh oui ! Quand on va jusqu'à comparer Dekka à un «Mersoul», ça peut s'assimiler à un SOS, une bouteille à la mer, un appel à sauvetage urgent. Voilà ! Soyons humains et voyons la déclaration de Bouchareb comme un message pouvant se résumer ainsi : «Vite ! Je n'en peux plus ! Encore une ou deux vanne comme ça, et je craque ! Intervenez avant ! Sortez-moi de là ! » Et il faut le sortir de là. Le faire suivre par une cellule de soutien psychologique. Lui apporter toute l'aide humaine possible. Alors ? Vous voyez bien que je ne suis pas juste ce monstre sans cœur. Je peux être, moi aussi, animé de bons sentiments envers mon prochain ! Tout en fumant du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Retourner le fleuve détourné !

Mourir pour le cachir, d'accord, mais de mort lente, d'accord !

Poème de l'Auvergnat

Je rédige un mercredi. Pour être publié le jeudi. Le vendredi 1^{er} mars, c'est demain. Je ne sais pas comment va se dérouler la manifestation. Je ne peux pas le savoir. J'entends ici ou là que cette journée du vendredi sera déterminante pour la suite. C'est là, justement, où j'ai un avis différent. Perso, je n'ai presque plus besoin d'attendre le 2^e vendredi. Presque pas, wallah ! Parce que, dans mes oreilles, le vacarme formidablement emplissant du mur de la peur qui s'est effondré le vendredi 22 m'emplit encore les oreilles et le cœur et les jambes. Même si les jambes ne suivent plus, forcément. Il est désormais écrit dans l'Histoire toute fraîche de la 2^e République dézédienne qu'il y aura un avant et un après 22 ! Sauf à vouloir un bain de sang, rien ne pourra être comme avant. Sauf à souhaiter le chaos pour le pays, celui ou ceux qui dirigent encore cette contrée ne peuvent pas faire comme si le cours tranquille de leur non-gouvernance n'avait pas été détourné. *Le Fleuve détourné !* Je suis sûr que Rachid Mimouni aurait aimé voir les foules récupérer les bras détournés de ce fleuve, détournés dès l'aube de l'indépendance et leur imprimer de

nouveaux cours, des bras neufs, des voies inexplorées et impétueuses de créativité. Rachid aurait aimé ! Alors, oui ! L'histoire du nouveau fleuve est déjà écrite. Il pourrait ne rien se passer demain, que tous nous soyons frappés d'interdiction de sortir et de respirer que le battement de la rue reconquise continuera ! Il ne sert à rien, comme ils le font à tour de postillons, de nous menacer du haut de leurs estrades et promontoires d'opérette et de «m'ssamriâtes». «Alli yederbak may'goulek ! » Celui qui veut te frapper, ne te prévient pas, traduit grossièrement dans le parler de bladi. J'écris mercredi. Pour être publié jeudi. Mais déjà, avant même d'ouvrir les yeux vendredi, je puis vous jurer deux choses : je n'ai plus peur de la suite ni ne crains pour le battement lourd du cœur de la rue. Et samedi, ensemble, nous fumerons encore du thé pour rester éveillés à ce cahuchemar qui continue.

H. L.

P. S. : une pensée aujourd'hui pour un grand homme. Le 26 février 2018, s'en allait Abdelhak Bererhi. Sa voix au téléphone, ou lorsqu'il passait nous voir dans les salles d'audience, les jours de procès ou les soirs de justice nocturne, résonne encore dans ma tête. Il me manque. Beaucoup.

Le Fumeur de Thé

POUSSE AVEC EUX !

En marches !

Par Hakim Laâlam

Dézédié ! Hausse du cours du...

... vinaigre !



Comment se fait-il qu'un Grand Corps Malade que l'on disait cloué sur son siège se mette soudain à marcher ? Quel est ce processus incroyable qu'un corps qualifié d'inerte par tous les spécialistes des Corps et Matières Associés puisse à nouveau se mouvoir, et pas qu'un peu ? Qu'il se lève. Qu'il ne prenne même pas la peine de tapoter son survêtement de la poussière qui s'y est accumulée. Qu'il ne daigne pas enfileur des baskets pourtant à proximité et qu'il quitte la moiteur de son antre pour sortir marcher ? Et pas que pour sortir ! Car il aurait pu juste sortir quelques mètres et s'adosser au mur de sa maison de Grand Corps Malade. Non ! Il sort et il marche. Il marche comme s'il n'avait jamais été malade. Il sort comme s'il n'avait jamais été cloué au lit. Et il marche comme s'il n'avait jamais été aussi longtemps immobilisé. Les médecins en sont là dans leur perplexité. Ils se sont consultés entre eux. Ils ont consulté. Ils

ont été consultés. Et... rien ! Ils ne trouvent pas d'explications logiques, scientifiques à ce réveil, à cette sortie d'un immobilisme qui ressemblait plus à une hibernation qu'à une crampe aux mollets. En même temps, le Grand Corps Malade s'en fout un peu des interrogations des médecins. Lui est dehors. Il marche ! Il marche ! Il marche comme un dératé. Quand t'as pas marché pendant vingt ans, c'est sûr que t'as qu'une seule envie, bouffer du bitume pour rattraper le temps perdu, cloué à ta chaise. Va-t-il pouvoir marcher encore, une fois par semaine ? Va-t-il accélérer le rythme de sa marche en rajoutant un jour à son programme de marche intensive ? Ou alors, soudain rattrapé par son mal d'antan, va-t-il revenir à la maison et se rasseoir vingt autres années sur son fauteuil ? Je ne sais pas ! Je ne suis pas médecin. Juste amateur de randonnées pédestres. Et c'est beau, tous ces Grands Corps Malades qui retrouvent enfin l'usage de leurs jambes. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Les rats quittent le navire

Les policiers l'ont promis ! Vendredi prochain, coïncidant avec le 8 Mars, ils vaporiseront les manifestantes avec du...

... Chanel 5 !



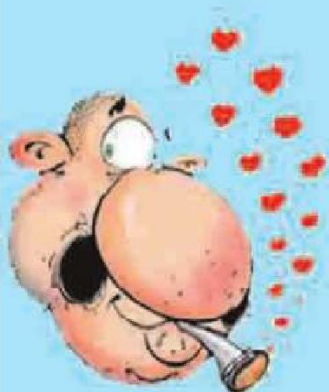
D'où vient l'expression «Les rats quittent le navire» ? De sources concordantes et salines, elle est d'origine marine. Ce sont les marins qui l'ont utilisée les premiers. A bord de leurs rafiots, et depuis que la navigation existe, ils disposent d'une série d'indices, d'éléments probants qui les renseignent sur la sécurité de leur embarcation. Et le rat en fait partie ! Vous et moi ne pouvons supporter l'idée de la présence de rats dans nos maisons. Evidemment ! Les marins, c'est l'absence de ce rongeur du bateau qui aurait plutôt tendance à les inquiéter. Dans les temps glorieux des «courses» et autres traversées de la flibuste et de la piraterie, les mouses se devaient de signaler sur-le-champ au second les départs soudains de rats du navire. Dans la grille de lecture des gens de la mer, cela voulait dire que des problèmes sérieux se profilaient à l'horizon, soudain incertain, de leur voyage. Epidémie à bord. Anomalie dans la

coque pouvant entraîner des voies d'eau et des avaries sérieuses. Ou tout autre grain pouvant mettre en péril l'équilibre de l'embarcation. C'est comme ça ! Ça a toujours été comme ça ! Lorsque les rats commencent à quitter un navire, le second et son capitaine, s'ils n'ont pas été touchés par l'épidémie, doivent trouver vite une solution. Sinon, interviendra alors une autre interjection elle aussi fort célèbre chez les marins : «Sauve qui peut». Les marins, décidément très bavards, contrairement à la légende qui en fait des êtres taciturnes, renfermés et taiseux, par la force de leur solitude du grand large, ont inventé cette autre expression géniale. Figurez-vous que si le navire coule, mais coule vraiment, là, ils lancent leur dernière tirade, elle aussi entrée au Triangle des Bermudes, l'équivalent du Panthéon chez les gens de mer : les femmes et les enfants d'abord ! Du coup, et en faisant les comptes, je suis étonné qu'il n'existât pas un dictionnaire du jargon marin. Ça peut toujours servir. Même sur la terre ferme ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



SIDÉRATION !

Contrefaçon ! Arrestation d'une bande de faux...

... Nekkazeur !

Voilà ! Je viens de quitter ma sphère habituelle, celle de la «critique humorisée», celle de la causticité et de l'absurde enrobé de h'nana, pour entrer, bien malgré moi, dans celle de la SIDÉRATION ! Celle qui te met les bras ballants et la mâchoire à la Tex Avery, au sol. Et les lèvres et la bouche et la glotte et ce qui reste de cerveau qui balbutient en cœur : «Non, c'est pas possible ! Non, c'est pas possible ! » Nous étions partis pour un seul scrutin présidentiel, le 18 avril. Pays en crise économique, avec des réserves de change en chute libre, nous nous retrouvons maintenant avec deux scrutins et une salinité de la note, de la facture finale que je n'ose imaginer. Sidérant ! Ceux qui ont imaginé ce saccage de notre tirelire nous envoient un seul message : «Allah yerham babakoum, donnez-nous juste 12 mois de rab pour que nous puissions nettoyer les lieux, faire place nette et partir. Promis qu'après, vous n'entendrez plus parler de nous.» Sidérant ! Un ancien président d'Assemblée même pas foutu de garder son perchoir, humilié jusqu'à

l'os et la chaîne et le cadenas, se présente soudain-tout-à-coup, à 23 heures 56 tapantes au Conseil constitutionnel pour y déposer 75 000 paraphes et sa candidature. Il organise une «conférence de presse», commence à dire ce qu'il va faire s'il est élu, reçoit un coup de fil en direct-live et annonce finalement qu'il ne se présente plus ! Sidérant ! Un sosie ou un homonyme ou un hologramme ou un gadget déglingué de Pif se pointe en salle de conf', hurle qu'il est le vrai Rachid Nekkaz, puis quitte la salle, avec en fond, dans nos cerveaux en ébullition incrédule, la musique d'une fanfare de cirque de banlieue. Sidérant ! Et dehors, des citoyennes et des citoyens du jour, une nation du bitume reconquis qui ressort en pleine nuit pour dire qu'elle ne dort pas ! Qu'elle ne peut pas dormir. Qu'elle ne peut plus dormir après ça ! Après tout ça ! Décidément sidérant ! Et surtout confirmé, acté, scellé et non négociable : dans la Maison Dézédie, le PEUPLE est tout là-haut, niveau terrasse. Et les dirigeants tout en bas, niveau 3^e sous-sol. Sans ascenseur ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Chaâb Mentouj Bladi !

Réfugié dans son garage, Nekkaz Il lance un appel vibrant aux Algériens : « Dans vos voitures, refusez de passer la...

... 5° !

Les «Forces extérieures qui nous veulent du mal» ! Encore et encore des warnings que l'on nous envoie à la figure, comme si nous étions des débiles incapables de distinguer le bien du mal, ce qui nous convient et ce qui nous tuera. Comme si nous étions condamnés depuis 1962 à un statut d'éternels mineurs placés sous tutelle éternelle. Allez ! Je vais tout de même faire un effort professionnel, froid et disséquant. El Marikan, l'Union européenne et tous ceux qui vont y venir – parce qu'ils vont y venir – nous veulent du mal ? D'accord ! Et ceux qui sont ici, ni à Washington, ni à Bruxelles ni au Vanuatu, ici et nous dirigent, ils nous veulent du... bien ? Je repose la question encore plus froidement, comme shooté au Rivotril : ceux qui nous dirigent d'ici ou des hôpitaux étrangers, ils nous veulent du bien ? Où ça, ce bien, sivouplé ? Parce que ça saurait s'ils nous voulaient du bien depuis le temps qu'on se connaît eux et nous ! «Maâch'ra k'dima » ! C'est un long compagnon-

nage forcé entre eux et nous. Et nous, nous cherchons encore et encore ce bien immense que leur gouvernance nous aurait fait ! Même le bonheur, ya bouguelb, ils l'ont décrété pour nous ! N'a-t-on pas entendu H'mimed lancer sa désormais phrase culte «le peuple est heureux» ? Le bonheur en kits précommandés ! L'extase en livraison express à domicile. T'es chez toi et on frappe à ta porte pour te remettre un colis plein de bonheur à consommer tout de suite, bessif, sinon, y a pas que sur ta porte qu'ils vont frapper. Alors ? Ils nous veulent du bien ceux qui, en 2019, sont tout fiers d'aller dans une bourgade abaisser la manette d'un poste électrique et gueuler aux oreilles des zawaliya «vous voyez ! On vient de vous faire entrer l'électricité chez vous ! ». Mon Dieu, le bien fou que ça fait de vivre ça dans un pays de gaz et de pétrole ! Mais au fond, le peuple n'est déjà plus là ! A écouter les Max-La-Menace qui lui prédisent le chaos arrivant en vagues «tsunamiques» de Washington, de Bruxelles ou de Berlin. Le PEUPLE est déjà loin devant. Il marche, sourd aux râles. Il marche, un drapeau dans le cœur et du thé à fumer pour rester éveillé à ce cauchemar qui...

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Un PEUPLE pareil, ça se mérite !

Menacé d'accueillir le FLN, le Musée des Antiquités rejoint les...

... manifestations du vendredi !



Non ! Je n'attends pas le 8 mars pour vous dire que vous êtes belles ! La preuve, je vous le balance le 10 ! Mais vendredi, B'net Bladi, vous avez «troué la bâche» ! Sahbi ! Ezzine ! Ezzine ! Mais non, pas au sens de potiches ! Au contraire ! Les caméras et les smartphones du monde ont immortalisé une jeunesse de Mars où la femme dézédienne a fait tomber un autre mur, en plus de celui de la peur. Non ! Nous ne sommes pas une procession de tchadors ! Il y a aussi des tchadors. Il y a aussi des hidjabs. Et il y a aussi des jeans, des robes et une explosion de couleurs ! En fait, dans les yeux éberlués de consœurs et de confrères étrangers, sur les plateaux de cet Occident qui adore «catégoriser» les peuplades des autres mondes, j'ai lu une stupéfaction qui trahit ! Elle trahit une méconnaissance profonde de notre société. Un gouffre de clichés. Des abysses de préconçus. En ce sens, cette marche du 8 mars, et toutes celles qui l'ont précédée, celle de

Mouwatana comprise, ont fait voler en mille morceaux un Guide du Routard de l'Algérie bourré de fautes, de jugements fantaisistes et d'approches à la limite de l'orientalisme malsain. Plus encore, les vendredis dézédiens sont en train de réécrire le combat des peuples du monde pour leur dignité. Ces filles et ces garçons qui feraient pâlir de jalousie profs et élèves de la prestigieuse école parisienne des Arts Visuels des Gobelins ont sorti leurs tripes sur les pancartes, et ont dessiné avec leur «envie de vie». Du street art dont les sémiologues de mon bled et d'ailleurs devront vite se saisir pour travailler cette matière inestimable. Inestimable pour l'humanité tout entière. Car oui ! C'est cela, justement ! Ce peuple, ces femmes magnifiques, ces hommes superbes qui ont donné vie au vendredi sont en train aussi d'aider l'humanité entière à avancer. En ce sens, ce PEUPLE, il faut le mériter ! Et déjà, clairement, logiquement, ceux qui 57 ans durant ont mis une camisole, un bâillon sur ses enfants, sur leurs parents et grands-parents ne méritent pas ce PEUPLE. Ne l'ont jamais mérité ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Bellaâ ! Fermi ! Sekkar ! Habbat erridou !

Faudra quand même qu'on m'explique comment une TV publique peut annoncer l'arrestation de 190 personnes lors de...

... manifestations qu'elle n'a pas couvertes !



Le bruit strident du rideau qui se baisse. Brutalement. Sans prévenir ! L'entends-tu ? C'est un bruit familier à nos oreilles de Dézédiennes et de Dézédiens. Nous avons cette manie de la fermeture. Pour un truc qui va de travers, pour une liste de logements un peu «chelou», pour une route non bitumée, pour l'eau coupée depuis l'indépendance, pour le gaz qui est arrivé dans le village voisin, et pas dans le nôtre, on ferme ! On soude une porte. On mure une fenêtre. On met des chaînes et des cadenas. C'est notre signature. Notre label. Notre certification ISO machin chose ! Et pourquoi le régime s'empêcherait-il alors d'en faire de même, hein ? Une note, et hop ! Bellaâ ! Fermi ! Sekkar ! Habbat erridou ! L'université ferme pour vacances anticipées ! Pour vacances avancées ! Pour vacances téléportées ! Pour

vacances bla djeddek que même si t'en veux pas de tes vacances, eh ben que t'en souperas quand même ! Hallucinant de légèreté ! Des milliers d'étudiants à la bourse phtisique, sans moyens, habitant les hameaux et zones reculées du pays et qui vont devoir mettre en place dans l'urgence là, maintenant un «plan Orsec» pour tenter de trouver un point de chute. L'exode d'une grande partie du peuple, chassée par une autre partie. Plus petite ! Vachement plus petite. Des drames se jouent depuis cette note. Des drames d'étudiants. Des drames de familles d'étudiants. Des drames dézédiens. L'impunité engendre toujours des drames. Qui mesure l'étendue d'un drame ? En théorie, ce sont les gardiens des instruments de mesure ! Mais là, ce sont eux qui ont déclenché ce drame ! Alors, comment appelle-t-on celui qui déclenche un feu, tout en sachant qu'il est le seul à détenir les clefs de la caserne des pompiers et de l'arrivée centrale de l'eau ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Des bienfaits de la télé-pédagogie !

Le FLN l'admet enfin : « Nous avons...

... Mouaed avec l'histoire ! »

Quoi, les documentaires animaliers ? Ben oui, les docs animaliers ! J'assume ! Y a aucune honte à aimer les documentaires animaliers. D'ailleurs, lorsqu'on aime comme moi les documentaires animaliers, faut surtout pas se cantonner à une position défensive. Faut attaquer ! Poser sur la table les arguments forts en faveur des documentaires animaliers. Et en tête de ces arguments, il en est un qui relève directement de notre santé. Oui ! La santé ! Suivre un documentaire animalier, ça évite de sortir, donc de se choper un tas de saloperies qui sont dans l'air. Car, il ne faut pas hésiter à le dire et à dénoncer haut et fort : l'air est pollué ! Les particules fines, notamment celles émanant du diesel, sont en progression constante. Un halo jaunâtre entoure et enserre la plupart des villes de

notre principauté. Nous avalons du poison ! Et rester chez soi, calfeutré, fenêtres et portes fermées, à regarder sagement un documentaire animalier, ça peut sauver des vies. Des milliers de vies ! Bon, y a pas que la santé ! Y a aussi le côté pédagogique ! On apprend un tas de choses hyper-intéressantes en suivant un documentaire animalier. Vous saviez, vous, qu'un koala peut mettre une demi-journée pour accomplir une distance d'un mètre sur sa branche, par contre ses orbites, ses yeux opèrent des battements mesurés, calculés à une cadence de 180 par seconde ? Phénoménal ! Transfigurant ! Un doc animalier peut changer le cours de votre vie. Ou à défaut de le changer, il peut l'allonger ! Comme la trompe de l'éléphant ! Mais je m'en arrête là sur l'éléphant, parce que je suis intarissable sur le sujet. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Les lièvres, le lapin et Vendredi !

*Quand on commence un boulot, on le termine.
Jusqu'au bout !*

Devise de l'artisan !

Et vous voulez que j'en fasse quoi ? Ben oui ! Vous me laissez là, avec une flopée de lièvres auxquels vous venez de poser un... lapin, et je fais quoi, moi ? La porte du clapier est ouverte, mais ils sont là, bêtes à pleurer, ne sachant pas trop s'il faut sortir. Rentrer franchement. Ou s'en aller enfin vivre dans la nature et y chercher pitance par eux-mêmes. Non, j'déconne ! L'espèce de lièvres vivant en Dézédie ne sait pas chasser la carotte par elle-même. Et donc, en gros, vous avez lâché les lièvres, et ils errent. Ça va prendre du temps de leur expliquer que les élections, « A-plus » ! Mais qu'entends-je ? Des aboiements ? Ne me dites pas que vous allez lâcher aussi les chiens ! C'est quoi le problème depuis quelques heures ? La porte de la ménagerie est restée ouverte, et vous ne retrouvez plus la clé ? M'enfin ! Calez-la avec un truc,

n'importe quel machin ! Je ne sais pas moi ! Un fauteuil ! Ah ! « A-plus » fauteuil, aussi ? Alors, une banquette, un lit, un sofa ! Trouvez quelque chose, nom de Dieu ! J'ai déjà fort à faire avec les lièvres, le lapin qui s'est mis en travers de leur chemin et maintenant, les meutes de chiens que j'entends et qui se dirigent droit vers Vendredi ! Ah ! Ben oui ! Parce qu'il y a aussi Vendredi qui arrive. Je sais ! Je ne vous en avais pas encore parlé ! Je le fais maintenant. Y a aussi Vendredi, Robinson Crusoe, Daniel Defoe et toute la famille de zvingués qui font les zouaves ! Figurez-vous qu'un navire « chelou » s'est approché de leur île, leur proposant de la quitter et de rejoindre l'autre monde. Eh ben, ils ont refusé tout net ! Terrible comme ces gens-là s'accrochant à leur caillou, leur Djazira ! Qu'est-ce qu'ils peuvent bien y faire qui justifie leur entêtement à tous ces Vendredis ? Ah ! Ils fument du thé pour rester éveillés à leur cauchemar qui continue...

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Où en serait le monde aujourd'hui sans sauts dans l'inconnu ?

C'est pas tout ! Mais quelq'un a pensé à prévenir...

... Ali Ghediri que les élections étaient annulées ?



On nous prévient de partout des dangers du « saut dans l'inconnu ». De l'ensemble des bosquets et massifs de géraniums en plastique que compte la Principauté fusent des conseils avisés qui nous hurlent aux oreilles que le « saut dans l'inconnu » serait mortel pour le pays. Je ne dis pas que ces warnings partent d'une mauvaise intention. Non ! Mais je me dis aussi que l'humanité ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui si à chaque fois que l'option « saut dans l'inconnu » s'était présentée à elle, elle avait décliné, avait fait marche arrière et était restée là, à attendre sa fin. Les exemples sont nombreux ! Tenez ! Pasteur ! Louis Pasteur ! S'il avait craint le saut dans l'inconnu, s'il n'avait pas inoculé dans le bras du petit enfant alsacien Joseph Meister le microbe « amélioré » de la rage, le mioche serait mort et avec lui des millions de personnes sur terre. En 1885 donc, Pasteur a bravé la peur

du fameux « saut dans l'inconnu ». Heureusement pour nos fesses ! Un autre exemple ? Curie ! Marie Sklodowska Curie. Au-delà de ses travaux sur la radioactivité, qui lui valurent un Nobel de physique, elle découvrit en 1898 le radium, et surtout le polonium ! Alors, je vous la pose la question, comment feraient aujourd'hui les services secrets russes, le FSB pour se débarrasser des emmerdeurs sans polonium, hein ? Il a bien fallu que Marie, la petite Marie - Petite Marie qui ne m'entend plus - se jette à l'eau et saute dans l'inconnu. Et des exemples comme ceux-là, j'en ai plein dans mon laboratoire. Pour dire, en gros, qu'il ne faut surtout pas avoir peur du « saut dans l'inconnu ». Parce qu'au pire, que risque-t-on au bout ? De se faire traiter au polonium ou de choper la rage ? Pensez-vous ! Le polonium, c'est trop cher pour nos réserves de change qui ont fondu. Et la rage, avec ou sans vaccin, lorsqu'on est né en Dézédie, on se la chope dès le berceau ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

La fable des louveteaux, de la Procession des Anciens et de la poussière de cadres !

Lakhdar Brahimi a déclaré : « Les réformes et le départ de tout le système prendront du temps. » Interrogé, le...

... TEMPS dément !



- Qui es-tu vieil homme ?
- Je suis chargé de te montrer le chemin !
- Mais, je chemine déjà ! Et pour l'heure, tu me le barres, ce chemin. D'ailleurs, qui sont ces vénérables vieillards qui t'accompagnent ?
- La Procession des Sages ! Ils font partie de ta solution !
- Mais eux aussi sont en travers de mon chemin ! Comment peuvent-ils être la solution ? Ne sont-ils pas plutôt le problème, auguste vieillard ?
- Détends-toi, jeune homme impatient ! C'est juste que tes pas s'égareront. Ils sont mal assurés. Et la Procession des Anciens est là pour corriger ta trajectoire.
- Quelle est cette grave faute que j'aurais commise pour qu'ils décident de te déranger, toi le vieillard, et tous les anciens afin que vous reveniez corriger le tracé ?

- Tu me fais penser à moi, jeune !
- As-tu été jeune un jour ?
- Ou ! Mais je suis trop vieux et fatigué pour m'en souvenir. Je sais juste que la jeunesse a besoin de cadres pour s'épanouir pleinement !
- Grand-Père ! Oh ! Grand-Père ! Ne vois-tu pas derrière, sur nos pas, les résidus de bois ? Nous avons marché des jours et des jours sur des tas de cadres pour en arriver là. Et devant, d'autres cadres encore attendent de redevenir copeaux, puis poussière !
- Marcher ! Marcher ! Tu n'as que ça à la bouche, toi et ta meute de louveteaux ! N'est-il pas l'heure pour vous de vous asseoir ? Tu as beau être jeune et vif, tes jambes et ton esprit ont besoin de repos.
- Dis, l'ancêtre ! Peux-tu me tenir cette calebasse !
- Que contient-elle ?
- Un chapelet de souvenirs tressés en muselière. Je te le laisse ! Et à ton tour, laisse-moi aller de l'avant. Un dernier conseil l'Ancien. Un conseil de blanc-bec : si la poussière de copeaux de bois qui s'élève de ta bouche t'incommoder, fume du thé, peut-être alors resteras-tu éveillé malgré ton âge à ce cauchemar qui continue.
H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Autisme extraterrestre !

- Il nous faut des visages nouveaux !
- T'as dit quoi ?
- J'ai dit qu'il faut du sang neuf !
- Répète ! J'ai pas entendu !
- Je dis que pour nous en sortir, il faut faire émerger des jeunes !
- Des quoiiii ?
- Laisse tomber !

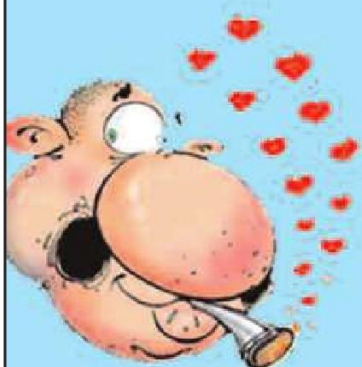
La foule ! La foule ! La foule ne me surprend plus. Elle a grossi ? Elle grossira encore. Elle a frôlé le seuil des 20 millions de manifestants ? Elle l'aurait même dépassé selon l'Institut Elabe qui n'existe pas encore en Dézédie. Oui ! La foule grossira encore. Et cela, je n'ai pas besoin d'Elabe ni d'Ipsos ni d'aucune officine de comptage pour le savoir, le prévoir. La foule ne m'étonne déjà plus. Ça vous choque ? Plus choquant encore, la foule ne me fascine plus ! Oui, là, j'entends déjà votre colère monter et gronder. Ne vous méprenez pas sur le propos. La foule ne m'étonne plus, parce que primo, elle est redevenue... foule ! Ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être si la Muselière-Connection ne s'était pas employée depuis 57 ans à la castrer. Et secundo, elle ne m'étonne plus, parce qu'au classement très exigeant de mon étonnement, de ma « fascination » elle est dépassée par le... REGIME. Alors là, oui ! Le régime m'étonne encore et encore. Les chiffres affolants de l'étonnement qu'il suscite en moi grossissent de vendredi en vendredi. Et je sais que mardi 19 mars, jour de la fête de la VICTOIRE, jour déjà plus ou moins annoncé d'une grande marche citoyenne pour fêter enfin la VICTOIRE, c'est le régime qui me surprendra encore. Par son autisme ! On peut être un peu sourd.

Franchement sourd. Voire sourd comme un pot. Mais sourd à ce point, c'est assourdissant d'abasourdissement sidérant ! Un truc de fou que même les ORL les plus chevronnés de la planète ne peuvent résoudre, soigner. T'as l'impression que les frères du Palais, ou du moins ce qu'il en reste, notamment ce triumvirat de 213 ans cumulés censé répondre aux aspirations de gosses de moins de 25 ans, a subi une ablation de tous les organes auditifs. Peut-être même sensitifs. Ils n'entendent plus rien ! Le vacarme de la rue n'arrive plus à s'introduire dans les oreilles des dirigeants, parce que le chemin vers les conduits auditifs n'existe plus. Le conduit auditif aussi. Les oreilles sûrement, dans la foulée. Et le corps ? Et l'esprit ? Et l'âme ? Et la conscience ? Et... mardi, il y aura encore marche. Vendredi aussi. Et peut-être qu'un jour de marche, de la foule encore et encore grossie, s'élèvera enfin une voix pour dire « Eh ! Oh ! Camarades ! Et si nous allions frapper à la porte du Palais ? Prendre de leurs nouvelles ? Nous inquiéter de leur silence ? » Là, imaginez un instant qu'il n'y ait plus personne ! Plus personne pour répondre derrière la porte, ya bouguelb ! A force de perdre d'abord les oreilles, puis les membres un à un, au bout de ce processus de dégradation, tous les corps du Régime auront disparu. Ne resteront que quelques petites flaques gélatineuses, au sol, à demi-séchées. Traces incertaines d'une présence extraterrestre de plus d'un demi-siècle en Dézédie. Et merde ! Le choc ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



La 2^e République 5 étoiles !

- Tu vois, là, dans la foule des manifestants ? C'est un magistrat !
- Ah bon ! Et à quoi tu vois ça ?
- Depuis le début de la marche, il a un téléphone collé à l'oreille !
- ???

Qui a vu qui quand et où ? C'est le jeu à la mode depuis quelques heures. Les noms et les lieux circulent. Et même lorsqu'ils ne circulent pas, on les fait circuler bessif, les dotant de moteurs bricolés à la va-vite ! « Et toi, on t'a contacté ? » « Oui, Si Lakhdar m'a contacté, je l'ai vu, mais il m'a demandé de ne pas ébruiter la chose. Je peux compter sur ta discrétion, bien sûr ? » Et l'autre de répondre « Bien sûr ! ». Très bien sûr ! Désolé de gâcher l'ambiance, de foutre le spleen, mais la démarche est déjà de guingois. Pour une raison toute bête. La 2^e République tant espérée et attendue semble se construire avec les instruments et outils de la 1^{re} République tant honnie ! On

consulte dans les alcôves. Dans les méandres filandreux des hôtels étoilés, sans dire quoi ! Oui sans dire quoi ! Ceux qui sortent le vendredi et ont créé de toutes pièces cet instant magique ont tout le reste de la semaine, le samedi, le dimanche, le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi pour être informés des contacts et démarches. En toute transparence. C'est par exemple le rôle des télévisions publiques. En tant qu'actionnaires majoritaires et exigeants de la révolution, les millions de manifestants du vendredi ont droit au direct-live du travail de construction en cours. Et pas à des chuchotements de couloirs ! Pas à des brises marines dont on dit qu'elles seraient plutôt « Charki » que « Gharbi » ! Ou l'inverse ! Sinon, sans cette garantie-là, autant retourner au travail des Caves Savantes ! Et Dieu sait que si les Caves Savantes nous avaient réussi, nous n'en serions pas là aujourd'hui ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Si ! Si ! Mais chut !

- C'est des malades, là-haut !
- Pourquoi tu dis ça ?
- Ben, la preuve ! Ils n'arrêtent pas de... consulter !
- ???

Dans le quartier, on s'est bien rendu compte qu'il y avait un truc anormal chez lui. On a commencé à en parler à voix basse. A l'arrêt de bus, à l'entrée de la cité. Au café, juste à la sortie de la cité. Et de balcon et balcon, en une sorte d'appels et de rappels théâtraux. Faut dire aussi que le bonhomme ne s'en est pas vraiment caché. Certains affirment même qu'il s'en serait vanté. Dans les faits, tous nous avons remarqué un certain changement dans son comportement. Pour ne pas dire un changement certain ! Lui qui d'habitude se promenait au milieu des barres d'immeubles en jogging et basket, avec cette attitude des jeunes retraités qui profitent de leur nouvelle vie, s'est soudain remis au costume. En toutes circonstances. Même chez l'épicer. Et le téléphone. Tout le temps à l'oreille, parlant fort dedans, presque à tue-tête ! Chez lui aussi, les choses semblaient avoir changé. De nouveaux rideaux

aux fenêtres. Une boîte aux lettres fraîchement repeinte. Et cette lumière qui restait parfois tard, très tard allumée dans la cuisine, et qui faisait halo en contrebas, dans la rue. Au bout de quelques jours, nous en avions la certitude, pas démentie par l'intéressé, qu'un gros truc était arrivé à ce voisin. N'y tenant plus, ne pouvant réfréner mes tics professionnels, refusant de laisser « mes bouteilles vides », je sautais le pas et l'abordais enfin, au portail de la cité : « Alors, Si Djaffar ! Ça va ? » Il me regarda avec un large sourire, comme s'il désespérait d'attendre qu'on lui posa enfin cette question, prit une profonde inspiration et me lâcha avec une pointe d'extase non dissimulée dans la voix : « Tout va bien Si Hakim ! C'est juste que je suis un peu pris ces derniers jours. Les Frères là-haut ont jugé bon de me consulter. Je suis programmé dans la 24^e fournée des consultés d'après ce que l'on m'a dit. Mais bon ! Je te demande de ne rien ébruiter. Tu sais, avec ces choses-là... » Ben voilà ! Fallait juste demander ! Et ensuite, se remettre à fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Echaâb El Adhim et autres chants de Mars et d'amour !

Lakhdar Brahimi a déclaré : « Le changement doit se faire dans un cadre organisé... » Ya waldî ! Comment te l'expliquer ? Dois-je te faire un dessin ? Quand comprendras-tu que nous ne voulons plus entendre parler de...

... CADRES ?!

Je nage dans l'amour ! Des fois, j'ai même l'impression étrange que je vais me noyer dans l'amour, tellement il me submerge. C'est que c'est un flot ininterrompu d'amour depuis quelques heures. « Echaâb El Adhim ! » Le peuple immense ! « Il faut écouter le peuple ! ». « Le peuple a montré un degré de maturation qui en a bouché un coin à la planète entière ! ». Et toute une série d'autres envolées lyrico-dithyrambiques qui me soufflent. Bon, je remarque bien que la plupart de ces fleurs et de ces déclarations d'amour proviennent de gens qui, il y a un mois à peine, me promettaient la castagne dans la « rue maîtrisée », qui m'avertissaient du feu de Dieu et des armées si j'osais poser le bout du bout de mon orteil en dehors de chez moi et qui me traçaient à longueur de communiqués ennuyants des lignes rouges interdites au franchissement. Mais bon ! Ne soyons pas tatillons,

ronchonards ou revanchards ! Montrons-nous stoïques en amour, que diable ! Acceptons ces bouquets de roses que l'on nous jette aussi violemment au visage. Découvrons-nous en grand peuple, alors que les laudateurs d'aujourd'hui nous décriaient hier comme une peuplade sale, fainéante, braillarde et incapable de comprendre le génie de ses dirigeants. Moi, en tout cas, j'essaie ! « Hakim Lemdeg'less » fait des efforts sur lui-même pour s'accepter dans ce nouveau rôle de citoyen modèle, qui débarrasse lorsqu'il a terminé de manifester, qui sait rire, chanter et danser lorsqu'il dénonce, qui embrasse goulument les appareils répressifs de l'Etat sans regarder à la dépense mémorielle et qui trace à traits fermes les contours d'une Dézédie nouvelle. D'ailleurs, dès ce vendredi, je vais donner des gages de ma gratitude débordante. Je vais accueillir comme il se doit, « À la El Kif » ceux dont on me dit qu'ils vont venir manifester avec moi et qui, au mois de février, la première semaine de février plus précisément, avaient placé des herses devant ma bouche et des muselières dans ma tête ! Ou l'inverse ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Merci le scribe !

Côte à côte, dans la même manifestation, médecins et magistrats. C'est pas beau, ça ? Les médecins bras dessus bras dessous avec les magistrats qui ont déclaré illégale leur grève ! Le...

... khawa-khawisme dans tous ses états !



Lui, il faut lui rendre un hommage ! Un hommage à la hauteur du boulot titanesque qu'il a accompli et qu'il continue d'accomplir avec une abnégation qui fait chaud au cœur. Ah ben oui ! En cours de semaine, tu te surprends à te poser des questions existentielles. Du genre « est-ce que la mobilisation vendredicale va se maintenir ? » ou encore « y aura-t-il du monde à la manif de vendredi prochain ? » ou encore « que faut-il pour que les Dézédiennes et les Dézédiens ne soient pas gagnés par un sentiment de lassitude et restent accrochés chaque vendredi à cet idéal qu'ils sont en train de se dessiner à coups de marches massives ? » Et là, juste au moment où ton ventre est tenaillé d'angoisse par ces questionne-

ments, pile-poil à l'heure de certaines remises en question, elle tombe ! Oui, elle tombe, et ça repart. Qui tombe ? Il tombe quoi ? La lettre pardi ! La fameuse lettre du Président qui aide la machine de la mobilisation à repartir de plus belle. Celle du 19 mars dernier n'est pas en reste ! Un morceau d'anthologie. Son contenu, sa forme et son allure générale devraient être enseignés dans les campus de motivation à la barricade ! T'es cloué au lit, deux plâtres aux deux jambes, une tension artérielle à 27/6, et un battement cardiaque à réveiller tout le voisinage, lorsque tu la lis cette lettre, tu te lèves et tu descends Place Maurice-Audin ou partout ailleurs dans la Principauté pour aller crier « Dégagez ! ». J'en arrive même à me demander si le rédacteur de ces lettres ne le fait pas exprès. Ne travaille pas justement à garder intacte, voire à décupler la motivation citoyenne. Oui, là, je pense que je délire ! Ce doit être ce 27/6 de tension qui me joue des tours. Vite ! Vite ! Du thé à fumer en urgence pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

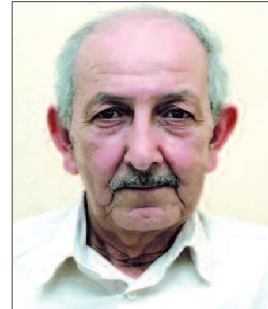
RND-FLN : survivront-ils à la recomposition du pluralisme ?

C'est une véritable bombe à fragmentation que vient de dégotiller le porte-parole du RND. Ciblant l'ensemble des partis de l'Alliance et notamment le sien et le FLN, il n'a guère fait dans la nuance, assumant sans hésiter la responsabilité de sa direction dans les désastreux errements qui leur coûtent bien plus qu'une disqualification politique dans l'immédiat. Car la probabilité d'une future descente aux enfers n'est plus à exclure. Son aveu est, par conséquent, explosif dès lors qu'il risque d'hypothéquer le devenir de plusieurs appareils politiques au lendemain de la dissolution du système et la naissance d'une nouvelle République. Parmi les associations politiques susceptibles de connaître une certaine déchéance électorale dans le futur, il y aura sûrement le RND et le FLN. Deux officines ayant constitué les béquilles d'un pouvoir aujourd'hui décrié par le mouvement populaire.

En effet, à travers un distinguo significatif, il s'est agi de Ouyahia, d'une part, souvent désigné à la vindicte, et d'autre part, le FLN en tant que système mafieux à lui seul. C'est dire que la pertinence des mouvements sociaux ne fut pas hasardeuse. Leurs cibles et l'exacte identification de la prédation coïncidaient effectivement avec la sale besogne ayant permis au chef de l'Etat de contrôler les principales institutions durant vingt années. Sans trop s'embourber des confettis du multipartisme, Bouteflika préféra, en effet, attribuer à ce binôme les fonctions de têtes de pont capables de piloter médiatiquement l'essentiel de ses programmes et stratégies. Or, si le choix du FLN allait de soi, au nom d'un supposé héritage historique ; par contre, celui du RND ne fut dicté que par sa nature artificieuse à l'image de son leader dont les prédispositions intellectuelles sont celles d'un carriériste sans état d'âme. A l'usage d'ailleurs, le

Président perçut l'avantage à tirer de la présence à ses côtés d'une personnalité dont les louvoisements lui avaient laissé croire qu'il pouvait devenir un jour son rival. Professionnel de la contre-vérité tout comme son mentor, Ouyahia a toujours inspiré des jugements prudents. Expert dans la duplicité de ses positionnements, n'a-t-il pas été pris, souvent, en défaut de sincérité ? Même lorsqu'il lui arrivait de brocarder le dogmatisme de ses contradicteurs, il n'était jamais parvenu à être exemplaire à son tour quand il prônait le pragmatisme qu'il a rarement cultivé. Paradoxalement, toutes les fois où il s'était revendiqué d'une cause, on le retrouvait, par opportunisme, de l'autre côté de la barricade. Homme de servitude et, par conséquent, relais des donneurs d'ordres, comment pouvait-il ignorer les noms de ceux qui constituent la « force non constitutionnelle » citée par Seddik Chihab ? Et si ce proche collaborateur se défausse personnellement sur le peu de connaissance qu'il a en sa possession, Ouyahia, par contre, les connaît parfaitement pour avoir occupé des responsabilités de premier plan tout au long de l'actuel faux mandat de Bouteflika. Ce serait, donc, sa compromission dans bon nombre de réglemens de comptes orchestrés à l'insu du chef de l'Etat, qui lui valurent un retour en grâce auprès de celui-ci et cela sur la proposition de la fameuse « présidence de substitution ». Cela dit, si l'incertitude est grande quant à l'avenir du RND, le FLN, à son tour, n'est pas à l'abri du doute. Ce dernier n'est-il pas au cœur de toutes les colères citoyennes ? C'est que le charlatanisme idéologique qui a longtemps servi de soubassement à sa propension à censurer sur la demande du pouvoir a fini par devenir lui-même une littérature politique infâme. Un genre de pratiques qui ne peut se résumer que dans une formule : le degré zéro du militantisme.

A ce sujet, les illustrations ne manquent guère. Car enfin, comment pouvait-on trouver des différences entre un Saâdani et un Belkhadem quand ils lâchèrent, en 2014, leurs chiens de garde dans le hall d'un hôtel ? Autre scène impensable, le pitoyable spectacle commandité par le mythomane Ould Abbès qui, pour chasser de son poste le président de l'APN, ne trouva pas mieux que de cadencier l'entrée d'une institution de la République. En dépit de toutes ces séquences rocambolesques qui renseignent sur l'extrême indigence politique dominante, l'on se demande pour quelle raison certains mandarins plastronnent à tout propos que le FLN est le seul parti de l'Algérie et qu'en aucun cas, il ne lui sera permis de contester sa prééminence ? Sans doute que l'arrivée au pouvoir de Bouteflika y fut pour quelque chose dans cet excès de vanité. Pour en avoir fait sa boîte à outils dès 2003, le Président voulait justement laminer le multipartisme qu'il qualifia de « maladie du désordre » en lui opposant le FLN comme référence historique du militantisme. Devenu le sas principal du régime, il se muera en une déplorable entreprise de désertification du champ politique. Au fil des années et de l'influence grandissante qu'il avait acquise, son rayonnement commença à donner des « idées » à certains caciques. Bouteflika s'en aperçut et dès 2012, il décida de créer une sorte de parité entre le RND de Ouyahia et le FLN de Belkhadem. Au nom de cet équilibre pernicieux, il parvint justement à déstabiliser ces deux leaders en les poussant au placard. Avec la promotion d'un Saâdani, le FLN entama « une nouvelle ère », celle du discrédit quotidien et de la dérision dans toutes les chaumières du pays ! Même le lotoage de cet impossible nervi et son remplacement par un octogénaire affabul-



Par Boubakeur Hamidechi
boubakeur.hamidechi@yahoo.fr

teur et flagorneur ne suffiront pas à redorer des couleurs patriotiques à ce s Réduit récemment à la nomination d'un i rimaire mal dégrossi pour la fonction, le allait connaître, coup sur coup, deux d pages de ce secrétaire messianique. C délits que la rue allait transformer en ré satoires implacables jusqu'à lui interdir s'amender. Et pour cause, le FLN est s blable à un monolithe pour qui il est diff de retirer les apparences sans le faire d raitre. C'est pour cette raison que l'on tend à ce qu'il ne survivra pas à la pais révolution d'un pays en quête d'une no de l'innocence.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



L'application pour traquer les langues fourchues !

- Vive Boutef !
- Tes fou de dire ça maintenant ? Aujourd'hui, faut dire « A bas Boutef ! »
- Justement ! Je ne voulais surtout pas crier la même chose que H'mimed et Bouchareb !
- ???

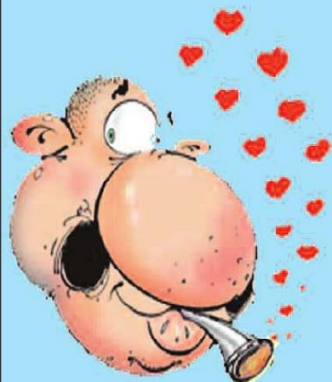
Hirak ou pas, marche ou pas, moi, je bosse. Ouais m'sieur ! Un vendredi et je bosse. Je travaille d'arrache-pied, depuis quelques heures, sur une application. Bon, je ne suis pas seul sur ce boulot. Je me fais aider par mon fils, il est un peu développeur sur les bords. L'objectif est clair, créer une application DZ dédiée aux femmes et hommes politiques, aux notables, aux personnalités nationales, aux stars dans divers domaines, comme la musique, la littérature ou encore le sport. Je veux cette application accessible à tous ! Gratuite, s'entend, bien évidemment. Téléchargeable en un clic. Compatible sur les principaux systèmes d'exploitation mobiles, Android et IOS. Je la veux surtout aérée et réactive. Pour l'heure, elle est en phase de finalisation. Mais, d'ores et déjà, je peux vous en donner la primeur. D'interface légère, elle se présente comme une sorte de tableau Excel à double entrée, une horizontale et l'autre verticale. Avec en haut, tout en haut, à droite de votre écran, la possibilité d'introduire dans un moteur de recherche le nom et prénom d'un politique ou d'une personnalité, et en option un domaine

d'activité précis, ou une date. Exemple «Moad Bouchareb, FLN, marches populaires ». Ce nom, ce prénom et ce sigle étant donnés ici seulement pour les besoins de la démonstration, bien évidemment. Comme de bien évidemment, bien sûr ! Et donc, dès qu'une des personnalités ciblées fait une déclaration, dit un truc en public, il vous suffit juste d'actionner votre application. Elle vous fournit aussitôt, avec la datation, tous les propos du monsieur ou de la dame sur le thème retenu. Ici, pour l'exemple choisi, LA MARCHE ! Et eureka ! Dans mon tableau, s'affichent clairement toutes les déclarations sur le sujet, de la plus récente à la plus ancienne. Alors ! Que disait Monsieur Bouchareb à propos des marches et de la colère populaire dont il vient de nous dire qu'il les rejoignait corps et âme ? Clic ! Clac ! Et hop ! Verdict ! Il vous suffit juste de lire. C'est là, inscrit sur mon tableau : en meeting à Oran, le samedi 23 février 2019, Moad Bouchareb a lancé ceci aux marcheurs du 22, donc de la veille : « Faites de beaux rêves et bon sommeil ! Dieu nous a envoyé Bouteflika en prophète, en 1999 ! » Elle est pas formidable, mon appli, hein ? Là, mon fils et moi, on en est à la lettre O. Ça coïncide un peu à la lettre O. Un gros morceau, la lettre O. Du lourd ! J'espère que l'application ne va pas boguer ! En attendant, fumons du thé et restons éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Un p'tit blizzard, peut-être ?

Seddik Chihab, numéro 2 du RND, a déclaré : « L'Algérie a été gérée par des forces non-constitutionnelles ! » Beaucoup ont été choqués par la seconde partie de la phrase, « forces non constitutionnelles ». Moi, c'est la première partie qui me gêne :

« L'Algérie a été gérée... » !

Et zut ! La pluie, ça ne marche pas ! Ou plutôt, si ! Ça marche ! Ils marchent les bougres ! Sous le soleil. Sous la pluie. Mon Dieu où va-t-on si on ne peut même plus compter sur le concours de Météo-Algérie ? Ils sont bien payés par l'Etat, les nanas et les mecs des prévisions météorologiques, yek ? Alors ? Qu'est-ce qu'ils foutent ? On se dirige droit vers le vendredi 29, et il se dit déjà dans les milieux initiés du ciel et des nuages que ce jour-là, il « risque » de faire beau ! Wallah el aâdim ! Faut se bouger les cocos du baromètre et du cumulo-nimbus. La neige, vous connaissez ? C'est le moment de nous étonner

par votre inventivité. Prévoyez une bonne grosse dose de neige. Et si vous êtes un brin reconnaissant envers cet Etat chéri, vous pouvez rajouter une couche de blizzard, voire une succession rare, mais possible d'un typhon et d'une tornade force 5. Trouvez-moi quelque chose, mais trouvez-moi ça vite ! Parce que là, ils commencent à me gonfler sévère les marcheurs du vendredi, avec leurs parapluies. Vous vous rendez compte qu'ils se sont arrangés pour en faire faire aux couleurs du drapeau national ! Si c'est pas la main de l'étranger qui est derrière tout ça ! Des parapluies One, Two, Three ! Et puis quoi encore pour le 29 mars ? Des raquettes pour ne pas s'étaler sur la neige ? Des motos skis ? On est mal, là ! On est très mal ! Qui c'est que je vais nommer ministre de la météo, des intempéries et catastrophes plus ou moins naturelles ? Lakhdar Brahimi ? Pfutt ! Même pas cap ! A la première ondée, il s'est cassé chez lui. A Paris ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Khallouni ! Khallouni !

Je propose de mettre le FLN dans un musée qui aura été spécialement construit sur l'assiette de terrain abritant actuellement le siège du...

... RND !

Quand on a un défaut, un travers, voire même une déviance, et que l'on est un homme public, un chroniqueur qui s'adresse à des milliers de personnes tous les jours, il faut s'appliquer les règles de la transparence que l'on défend et promet à longueur de billets. Commencer par donner soi-même l'exemple ! Voilà la règle que moi, je veux aujourd'hui m'auto-appliquer. J'espère qu'après ce coming out, vous ne me détesterez pas. J'ose même espérer que vous continuerez de me faire l'honneur de votre fidélité journalière. Allez ! Je me lance ! Les partis de l'Alliance, les « Mouwalat » comme il se dit si délicieusement sur les plateaux TV, s'entredéchirent. Férocelement. Entre eux ! Et en interne ! Et en externe ! Une vraie boucherie. Un massacre sanglant. La logique humaine voudrait que l'on intervienne pour que cesse ce « particide », ce « chitacide ». On a beau ne pas être d'accord avec les idées de ces formations, il n'est, paraît-il, jamais bon de laisser faire ces pratiques anthropophages, des « Frères » qui se déchiquètent à pleines dents, s'arrachent quotidiennement de

larges lambeaux de peau, avec dans l'idée d'arriver à extraire le cœur de la poitrine de l'ancien allié. C'est là que je dois faire mon terrible aveu, celui promis en début de chronique : peut-on encore attendre avant de les séparer ? Encore un chouïa ! Parce que, oh ! Honte ! Oh ! Désespoir, je suis bien obligé aujourd'hui de reconnaître que je ressens une sorte de jouissance intense à les voir s'entredévorer. Oui, je sais que c'est pervers, tordu de chez tordu, mais je vous avais avertis, je n'allais pas vous faire des révélations d'écolier bouton-neux reconnaissant avoir séché quelques cours. Non ! C'est du lourd ! J'admets enfin face à vous que je suis en symbiose orgasmique avec cette « tuerie » partisane. Je pourrais regarder et regarder encore tout ça des heures, des jours. Pour cette raison – majeure à mes yeux — j'implore de ne pas intervenir, je supplie le mouvement citoyen de ne pas se structurer encore, de différer la mise en place d'une instance des sages supposée prendre le relais de la rue. Mazal ! Khallouni ! Khallouni ! Laissez-moi le temps de franchement prendre mon pied intégral à voir autant d'hémoglobine visqueuse s'échapper de sous les portes de ces partis-là. Du sang de « Mouwalat » ? Mumm ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Le statu quo permanent

Pris de la page d'un ami facebookiste, ancien journaliste : « Il y a trois mois, ils interdisaient les cafés littéraires. Aujourd'hui, ils supplient les gens pour aller à leur conférence exclusive... »

Lakhdar Brahimi est chargé de revenir sur le « chemin de croix » de feu Mohamed Seghir Babès, alors président du CNES, pour la convocation d'une énième concertation nationale dont la seule mission semble être de meubler l'abysse du vide institutionnel ouvert par le viol de la Constitution et le report des élections du 18 avril 2019.

La compétence de Lakhdar Brahimi ne peut être mise en cause : il est l'un des membres du groupe restreint des Elders et la seule personnalité politique nord-africaine à en faire partie.

Egalement connu sous le nom de « Les anciens » ou « Sages universels » les Elders est une organisation non gouvernementale regroupant des personnalités publiques reconnues comme hommes d'État, activistes politiques pour la paix et avocats des droits de l'Homme rassemblés par Nelson Mandela le 18 juillet 2007, à Johannesburg. Étaient notamment conviés le milliardaire Richard Branson, le musicien Peter Gabriel, Lakhdar Brahimi, Graça Machel et Desmond Tutu.

Au-delà de la personne, il faut questionner les intentions, l'opportunité de la chose et la méthode. L'initiative part de l'idée, complètement éculée, qu'en associant une opposition de façade, déchiquetée et insignifiante, enfant adultérin de la « maison de l'obéissance » — comme disait feu Abdelhamid Mehri — on absorbera le mécontentement de plusieurs générations de citoyens harcelés, brimés, humiliés au nom de scabreuses légitimités.

Pour rappel, à la tête du Conseil national économique et social, M. Babès est arrivé au terme d'un exerci-

ce, sincère et compétent, à la tenue de la consultation nationale sur le développement local et les attentes des citoyens jeudi 29 décembre 2011. Aux rencontres de wilaya avaient succédé des assises régionales, et enfin les rencontres nationales, pour finaliser les recommandations inscrites dans le programme national des réformes en vue de leur mise en œuvre par le gouvernement.

Il était attendu du Cnes — et l'a fait — qu'il formule des « recommandations appropriées à même de concourir à l'amélioration de la gouvernance des collectivités locales ainsi que celle des relations de l'administration et des citoyens ».

Dans le contexte historique particulier de l'époque, il était attendu du Cnes qu'il pense et soigne dans le prolongement de la politique de dialogue et de réconciliation nationale les lignes de fracture ayant affecté la société, d'une part, les rapports de celle-ci à l'État, d'autre part. Ce faisant, il consolidait le front intérieur à un moment de fortes tensions et menaces extérieures immédiates de fragmentation sociale et territoriale. Il s'agissait d'œuvrer à la reconfiguration et à la construction d'un État efficace, anticipateur, innovant, garant de la justice sociale et de la légalité.

Le développement local passait alors par le prisme de la gouvernance d'un État solidaire, fort et responsable ; l'objectif étant de surmonter la délégitimation de l'État, la violation de son impartialité, la désorganisation des services publics et d'autres maux et insuffisances qui entravent encore le fonctionnement démocratique consensuel des institutions.

Dans cet exercice, une attention particulière avait été accordée au Grand Sud, aux Hauts-Plateaux, aux zones frontalières et de montagne, lourdement frappées par la décennie rouge et le terrorisme.

Les assises tenues à l'échelle régionale avaient pris la forme de quatre ateliers dédiés aux questions suivantes dont le seul intitulé indique les pistes d'effort proposées : - les pré-

requis d'un développement local rénové (tropismes institutionnels, ressources et infrastructures) ; - les réformes à engager pour un service public performant et de qualité dans un contexte extérieur de démantèlement (avec la nécessaire réhabilitation de ce service public dans des espaces aussi divers que l'éducation, la formation professionnelle, l'environnement, l'énergie, etc) ; - les articulations des espaces de gouvernance du développement local (relations élus, exécutifs locaux, administrations centrales) ; - la participation inclusive et normée de la société civile (population et mouvement associatif).

De ces écoutes croisées, larges et inclusives, il en est ressorti quelques idées fortes que les assises nationales avaient projetées en termes programmatiques sous la forme de cinquante recommandations.

L'accent était particulièrement mis sur l'intervention de la société civile dans la voie idoine d'une démocratie participative qui accorde un soin particulier à la jeunesse, afin qu'elle soit entendue et que ses attentes soient prises en compte, les questions de sa libre expression et de son organisation étant jugées « cruciales ».

Ses expériences, ses réflexions et ses espoirs constituent des éléments déterminants dans la définition d'une politique de développement», relevait le Cnes en insistant sur des éléments de diagnostic qui interrogent trois niveaux :

- accès aux sphères sociales, politiques et économiques ;
- l'adhésion active au sein des organisations qui influencent la vie ;
- et l'implication dans l'action publique et sa planification.

Ces idées resteront immortelles.

Elles représentaient ce que nous avions écrit ici même « une ultime chance » pour les détenteurs du pouvoir.

La véritable menace venait et vient toujours de l'absence des populations dans l'acte de gouvernance. La note d'organisation de la concertation nationale prévenait contre « les ren-



Par Ammar Belhimer
ambelhimer@gmail.com

contres alibis, la routine, la vision bureaucratique, ainsi que contre toute hégémonie de vue des pouvoirs publics ».

Il s'agit, indique-t-elle, d'une « ingénierie de contact direct » qui implique « d'être en mode écoute optimum de sorte à élargir le spectre de réfraction de la parole restituée à toutes les populations cibles répertoriées ».

Il s'agissait d'apprécier de façon critique le mode de constitution, de gestion, d'affectation/mobilisation/répartition des ressources « que ces ressources soient de nature financière, humaine ou de pouvoirs/prérogatives ».

400 communes restent encore en déficit budgétaire et vivent de subventions d'équilibre, les postes communaux sont des voies de garage humiliantes, rétribués au rabais et qui rebutent les compétences les moins exigeantes.

La délégitimation de l'État, la violation de son impartialité, la désorganisation des services publics ont fini par faire baisser les bras aux plus téméraires. Le développement résulte d'un processus continu et cumulatif, deux qualités qu'il n'a jamais retrouvées chez nous. D'échec en échec, de gâchis en gâchis, nous n'avons jamais été assidus à la tâche et la vertu de chacun s'arrêtait à la règle « après moi le déluge » sans se soucier des autres, toutes générations confondues.

A. B.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Pour ou contre ? Ce débat qui déchire !

Urgent ! Breaking news ! Dernière minute ! Ouyahia nommé ambassadeur en... Syrie ! Comme quoi, ça commence toujours avec des...

Fleurs et...



Là, j'en ai la preuve formelle ! Absolue ! Les officines d'informaticiens, de « mouches » du clavier chargées de polluer le débat autour des marches, de parasiter l'initiative citoyenne existent. Sinon, comment expliquer que le « gros » des interventions ces dernières heures soit focalisé sur le... Vuvuzela ! Si ! Si ! Une vulgaire trompette en plastique qui se hisse en haut du top 10 des priorités de la « révolution pacifique ». Bien avant d'autres questions soudain-tout-à-coup considérées comme moins urgentes, moins « décibélantes » ! On n'évoque plus ou alors du bout des lèvres bouchées par le vuvuzela l'enjeu de leaders jeunes et consensuels du Mouvement né le 22 février. On ne discute presque plus de la nécessité de se doter d'un Conseil National de la Rue ! Non ! Fi de ces questions tellement, tellement subsidiaires !

L'urgence de chez urgence, c'est le vuvuzela ! Des manifestants offusqués expliquent leur irritation et leurs si douloureux bourdonnements aux oreilles par le fait révoltant qu'ils n'ont pas pu faire entendre leurs slogans ni entendre ceux des autres à cause des vuvuzela ! Eh ! Madame ! Eh ! Monsieur ! Comme il a été décidé de brigades de nettoyage, il est tout aussi envisageable de charger un comité de vigilance et de sécurité de la manif d'en extraire ces « instruments de la pagaille » utilisés par les appareils répressifs de l'État pour porter atteinte à l'unité dans les rangs des manifestants ! M'enfin ! Se retrouver à la lisière du 6e vendredi et débattre du vuvuzela ! Et pourquoi pas du karkabou, hein, Le bruit métallique du karkabou, c'est gênant, non ? Et la flûte traversière, aussi, yek ? On croit que la flûte traversière est un instrument doux, pacifique, mais on se trompe ! La flûte traversière est un élément infiltré dans les rangs par l'orchestre philharmonique de Milan, donc la main étrangère ! Alors, sus aussi à la flûte traversière ! Yakhi hala, yakhi ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

Jusqu'où, jusqu'à quand ?

L'Algérie s'enfoncé chaque jour davantage ; ça empire de plus en plus ; ça ne s'arrange pas ; on ne voit rien venir ; rien ne se règle ; rien ne se décide ; rien ne bouge. Je ne vais pas faire l'inventaire, tout de même. Chaque Algérien le fait à son niveau. Chaque Algérien fait sa marche ; si ce n'est pas ce vendredi, ça sera le suivant. Et le suivant. Et le suivant. L'Algérie populaire marche et lance des mots d'ordre qui, selon moi, demeurent des lignes rouges. «Système dégage !» Il n'y a pas plus clair que cela. Et celui qui ne marche pas un vendredi pourra le faire une autre journée. Il y a une marche, pratiquement, chaque jour. Ici et là, sur chaque pouce de ce territoire, les Algériens marchent, juste pour demander au système de déguerpir. De partir. De prendre son baluchon. De changer d'air. De disparaître. D'aller voir ailleurs si le peuple y est. «La longue marche chinoise » est juste une promenade par rapport à la marche algérienne.

De l'autre côté, l'Algérie officielle, l'Algérie de l'Alliance présidentielle, fait la sourde oreille. Puis, il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut prêter oreille. Et, voilà, le pouvoir algérien est encore sourd. Aucun cri populaire n'atteint les oreilles officielles. Ni le cri d'Alger. Ni des autres régions d'Algérie. Du reste, à Alger, le chemin menant vers El Mouradia est bloqué par des policiers armés jusqu'aux dents. Le peuple n'a pas encore le droit d'aller crier sous les portes du Palais : «Système dégage !» Il le faut, pourtant. Aussi, certains font dans des conjectures d'un ras-le-bol populaire. Le peuple se fatiguerait-il de lui-même ? Le peuple abandonnerait-il la partie ? Le pouvoir a encore du ressort. Si jamais il table sur la fatigue du peuple (de trop marcher), il risque d'y avoir une autre lecture. Je dis, de ce fait, attention à la casse. Plus on tire sur la corde, plus elle risque de rompre. Pour le moment, la sagesse est du côté de l'Algérie populaire. Le peuple est

patient ; il est magnanime. Néanmoins, l'Algérie officielle ne doit pas trop jouer avec le feu. Qui met en avant les années 1990. Et la violence jamais égalée à travers le monde. Faut-il préciser que les islamistes n'ont pas encore montré le bout de leur nez ? Ou leurs crocs. Que l'on ne s'y méprenne pas, ils le feront, tôt ou tard. Et ils savent y faire. Ils ont de l'expérience. Et de la discipline. Et de la rigueur. Et c'est un islamiste qui lit la feuille de route d'une certaine opposition, faut-il le préciser ? L'autre opposition (pauvre opposition !) ne sait plus à quel saint se vouer. Elle est disparate. Il n'y a même pas un Smic syndical. Personnellement, j'ai peur pour mon pays. Tout peut se passer, désormais. La violence n'est pas à écarter. Le pouvoir n'a pas dit son dernier mot. L'islamisme politique est en embuscade. L'opposition est mollassonne. Aussi spontané que peut être le peuple, il lui faut impérativement des représentants pour, justement, défendre les mots d'ordre de liberté, de démocratie, d'alternance, de justice...Le feu couve sous les pieds de ce pays ; l'embrasement est possible. A Dieu ne plaise !

L'Alliance d'hier, superbe dans son arrogance, fière de son mépris, oubliée de faire son mea culpa. Et quand elle le fait aujourd'hui, elle se renie le lendemain. L'Histoire est une drôle de catin. Qui fait la nique au peuple. Un peuple qui n'arrête pas d'assumer son choix. Comme un seul homme. Le FLN doit impérativement rejoindre le musée de l'Histoire de ce pays ; car ce parti appartient au peuple algérien. Je voudrais connaître l'avis d'Ouid Abbès, aujourd'hui. Je voudrais bien écouter Sidi Saïd nous dire son appréciation de la situation actuelle. Je voudrais que Benyounés nous propose une solution. A Ghoul d'aller à la rencontre du peuple d'Alger, du côté de la Place Audin. On ne voit plus l'Alliance. On ne l'entend plus. Elle se terre. Ceux de l'Alliance, qui

disaient soutenir le cinquième mandat jusqu'à la mort, doivent se déterminer, aujourd'hui. Ou qu'ils se taisent à jamais ! Plus de lettres, messieurs ! Utilisez les réseaux sociaux, ça marche mieux. Branchez-vous, vous verrez l'Algérie profonde dire son dégoût. Puis, il y a des wallis qui ne comprennent pas, encore, qu'on n'a pas à mettre la photo du Raïs sur une décision d'attribution de logement à un citoyen. Ce n'est pas un cadeau du Raïs. C'est un droit du citoyen. Arrêtez la mascarade. Faites votre job, on ne vous demande rien d'autre.

Quid du nouveau gouvernement ? Bedoui, le tout nouveau Premier ministre, ne propose rien, pour le moment. De deux choses l'une, soit qu'il n'arrive pas à trouver preneur ministériel, soit qu'il joue la montre. J'ai ouï dire que personne n'est intéressé par un poste de ministre. C'est hilarant ! C'est dire à quel point la « chose publique » dégoûte. Les va-et-vient ministériels ont soudainement cessé : il n'y a plus de cinquième mandat à vendre. Je leur propose de se déplacer, maintenant, vendre un quatrième mandat rallongé de quelques mois. J'aimerais bien voir ça. J'ai ouï dire, également, que Lakhdar Brahimi est reparti. Où ? Je ne sais pas. Chez lui, peut-être. Où ça chez lui ? En Algérie, je suppose. A moins qu'en patriote avéré, il n'ait un « autre-chez-lui » ailleurs. Enfin, il a essayé, à son niveau, de nous vendre un tas de trucs. Comme le patriotisme à la sauce de la continuité. Un dialogue de sourds. Une table ronde sans convives. Un diagnostic présidentiel sans spécialiste. Une gérontocratie à peine murmurée. Ouais, j'ai ouï dire qu'il est reparti. Bel et bien reparti. Je regrette son accent moyen-oriental. Quant à Lamamra, ce tout nouveau vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, j'ai ouï dire qu'il fait le tour des capitales européennes, au frais du contribuable, pour vendre une Algérie qui peut,



Youcef Merahi
merahi.youcef@gmail.com

sans ingérence étrangère, sortir de cette impasse. Oui, oui, oui. Bien, bien, bien. Je ne connais pas les résultats de ce tourisme diplomatique. Je voudrais bien avoir une idée. L'Algérie populaire doit le savoir. On doit désormais lui rendre des comptes. Donc, il n'y a plus de troïka possible.

Un vieux maquisard me disait, ce matin : «Damma f'loued !» Désormais, il faut convaincre l'Algérie populaire qui, vraiment, est en colère. En colère contre un gâchis à l'échelle d'une nation. Qui a démarré dès 1962. Et qui persiste, à ce jour. Le peuple est dans la rue. Le pouvoir est retranché dans une tour d'ivoire. Un pouvoir qui ne dit rien. Qui n'entend rien. Qui ne bouge pas. Le vieux maquisard, rencontré par un pur hasard, me disait, ce matin : « L'Algérie est dans une impasse. Ah, si c'était à refaire ! »

Y. M.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Les nouveaux spéléologues et la reconstruction d'hymens démocratiques !

La Planche à Billets rejoint les manifestations ! La garce ! La perfide opportuniste ! Alors que jusque-là, elle...

... tournait à plein RÉGIME pour le pouvoir !

Saluons cette avancée formidable dans la spéléologie dézédienne. Les autres grimpent ! Montent. Et nous, nous forons, nous creusons pour découvrir grâce au Docteur Ammar, dit le « Spéléologue de Neuilly » le « Pouvoir Profond » ! Cette Atlantide dont il a eu la gentillesse de nous indiquer les coordonnées GPS. Bon, pas tout à fait quand même ! Les coordonnées de ce Pouvoir Profond qu'il vient de nous refiler ne sont pas si exactes que ça, voire même un peu floues. Ce PP, ce Pouvoir Profond, serait-il le même qui l'a extirpé un jour à des mariages et des fêtes de circoncisions et à des pleins d'essence pour le propulser dans la capitale, dans le cœur du PP ? Il faut que Si Ammar précise la géolocalisation !

Sinon, à quoi sert un GPS si c'est pour nous plonger encore plus dans le brouillard ! Le Pouvoir Profond, c'est cette formidable machine qui l'a « miraculeusement » placé à la tête de l'Assemblée, tellement qu'il n'en revenait même pas lui-même, se retrouvant à balbutier d'hallucinants et clapoteux remerciements pour un poste s'obtenant en théorie après vote ? Ou alors, le PP, c'est cette mécanique implacable qui lui a concocté un redressement aux petits oignons, un ch'tit coup d'Etat scientifique le bombardant à la direction d'un autre PP, le Parti Présidentiel, lui qui n'a de scientifique que sa petite calculette et les bilans de sa SCI, sa Société Civile Immobilière ? Faut juste qu'on sache, bark, Ah Ammar ! En ces temps de « reconstructions d'hymens démocratiques », les candidats sont nombreux et les chirurgiens rares ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Chiffrage !

Par Hakim Laâlam

El fariq Gaïd-Salah ! Purée ! A lui tout seul, c'est toute une...

... équipe !



Ce que je fais ? Ben, ça se voit, non ? Je note ! J'inscris sur mon calepin à spirales la liste. Quelle liste ? M'enfin ! Ça paraît évident pour peu que tu sois doté d'un minimum de jugeote ! La liste des chiffres désormais à bannir en Principauté. Alors, qu'avons-nous jusqu'ici ? Y a le 4. Le 4, à plus ! Fini ! Effacé ! Ensuite, le 4+1. Lui aussi, à plus ! Disparu ! Le 4,75, idem ! Parti ! Le 5, n'en parlons même pas ! A peine apparu, il a été liquidé ! Physiquement. En deux étapes. D'abord, en Suisse. Ensuite, en... Suisse ! Et là, on me susurre que le 102 est en ballottage. Bon, par précaution, je le mets quand même dans ma liste, mais je n'appuis pas trop avec la mine du crayon sur la feuille. Comme ça, ça sera plus facile à gommer ensuite, au cas où. Le 107 ! A peine j'allais l'inclure dans ma liste que des voix affolées sont venues souffler à mon oreille « mais t'es fou ! Le 107,

c'est la fin de tout ! C'est l'état d'exception. C'est la marche au pas de l'oie. C'est la green-zone. C'est tu respire dans l'ordre et la discipline et le sens du vent qui craint de secouer la moustache grise et de mettre de la poussière sur les Rangers ! » Donc, le 107, à plus, kif-kif ! Ah ! Oui ! Y a aussi le 106 ! Parce que des plaisantins homophobes, des petites frappes polluent en ce moment ma boîte avec des messages du genre « Pour l'application de l'article 106 ! ». Effacé ! Par principe ! Non mais, oh ! La révolution, c'est tous ensemble, sans exclusion. La révolution, c'est quel numéro déjà ? Ah ! Bon ! Y a plus de place dans mon calepin pour y inscrire le numéro de la révolution ? Heureusement que vous êtes là pour attirer mon attention. Ah ! Ces foutus carnets à spirales. Leurs fabricants inscrivent un nombre de pages sur la couverture, et, à l'arrivée, c'est jamais le bon ! Ce doit être les spirales ! Oui, les spirales ! Sûrement ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

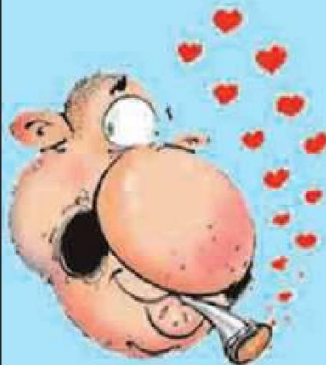
POUSSE AVEC EUX !

Le Chaudron d'Or !

Par Hakim Laâlam

Pourquoi Haddad a-t-il tant tardé à démissionner ? Ce n'est pas de sa faute, le « pauvre » ! C'est juste les autres membres du FCE qui n'arrivaient à...

... déchiffrer sa lettre de démission !



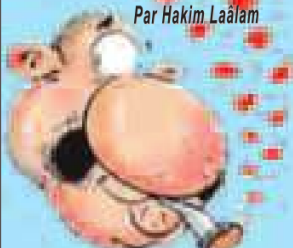
Là, je ne peux pas aller plus loin ! Pas un pas de plus ! Je ne peux continuer ainsi que si on satisfait à une demande de ma part. Oh ! A bien y regarder, ce n'est pas grand-chose. Ce n'est pas sorcier comme demande. Ou plutôt si, à la réflexion ! C'est sorcier ! On est en plein dans la sorcellerie et mon vœu ardent est celui-là : je voudrais que l'on me présente enfin ce Sorcier, ce Taleb, ce Chaman, ce Magicien, ce Prestidigitateur qui a soudain transformé le bloc de granit posé sur nos espoirs ces toutes vingt dernières années, placé sur notre poitrine et bloquant notre respiration en... fervent sauveur de la démocratie, des aspirations du peuple et de la liberté d'expression. Ah, ben oui ! Ce Taleb – appelons-le ainsi pour rester couleur locale – mérite un prix. Je le lui décernerais moi-même avec plaisir.

Le « Chaudron d'Or » ! Voilà ! J'institue officiellement le prix du « Chaudron d'Or » pour cet être doté de pouvoirs extraordinaires et capable de changer une créature fermée à notre monde, traceuse au quotidien de lignes rouges à ne pas franchir en... Gandhi des temps « modernes » en Martin Luther King du 22 février ! Tous les autres talebs n'ont qu'à aller se rhabiller ou se faire découper en rondelles dans une boîte traficotée, bidouillée, le nôtre de Taleb est imbattable, hors catégorie, puisqu'il a réussi ça, le tour suprême dont rêvent tous les magiciens. En même temps, tu peux aussi considérer que t'as un peu grandi. Que les tours de magie et de sorcellerie, t'as dépassé l'âge mental pour les gober et applaudir béatement. Une fois que tu te dis ça, tu prends alors une bonne inspiration, tu emplis enfin tes poumons d'air pur et tu rives, tu scotches, tu fixes tes yeux sur le seul chaudron qui vaille la peine d'être préservé de toutes les OPA d'où qu'elles viennent, le chaudron de la rue ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Alerte enlèvements ! Recherche dans le désintérêt des familles ! Toute personne susceptible de fournir des renseignements sur ces quatre individus disparus depuis plusieurs jours n'est pas soumise à la contrainte de se manifester. Merci !

Bedoui ! Lamamra ! Brahimi ! Madjer !

D'abord, avant d'écrire quoi que ce soit dans mon espace, faudrait peut-être penser, dans l'espace plus grand de la Principauté, à mettre sur pause les machines à laver. Le boucan qu'elles produisent en tournant à fond depuis plusieurs jours rend toute communication et réflexion impossibles. Ah ! C'est déjà mieux ainsi ! Merci ! Je ne serais pas long ! Et donc, le khawa-khawisme ! Moi, honnêtement, l'histoire de faire khawa-khawa m'a tout de suite séduit. Le concept est généreux. Humain. Humaniste et rassembleur. Sauf qu'avec le temps, de vendredi en vendredi, s'est posé à ma petite personne un problème d'ordre strictement morphologique. La sphère des personnes avec lesquelles on me demande et m'invite à faire khawa-khawa s'est considérablement élargie. Le gabarit aussi de nombre de ces nouveaux frères rend parfois impossibles l'accolade affectueuse et le câlin. J'ai des bras de dimension passablement norma-

Mes bras trop petits et le khawa-khawisme !

le. Des mauvaises langues diront que j'ai des petits bras. D'encore plus mauvaises langues de vipère laisseront même entendre que j'ai plutôt envie de la jouer « petits bras ». Pourtant, je plaide ici haut et fort mon innocence ! Wallah que mes bras de dimension certes modeste ne manquent pas de bonne volonté collante, mais physiquement, ils ne me permettent plus depuis deux vendredis au moins de faire khawa-khawa convenablement. Et je sens bien que dans la tribu du « khawa-khawisme », c'est plutôt mal vu. Non ! Je ne cherche pas à me singulariser. Abadan ! Je dis juste qu'il me faut vite résoudre mon déficit subit en khawa-khawisme. Je ne sais pas encore comment, mais faut que je m'y mette ! La gonflette, peut-être. Des mouvements d'assouplissement, peut-être. Porter des poids au bout des bras toute la journée pour les allonger et pour faire pénitence de mon handicap honteux, peut-être. Qu'importe ! L'essentiel étant que je sois en conformité avec les nouvelles règles ISO2019 du khawa-khawisme. Sinon, je risque de passer pour un traître. Tu t'imagines ? Si près du but ? Se faire éjecter à la 25e heure ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Ni ! Ni ! Et... Ni !

- *Il attend quoi le Conseil Constitutionnel ?*
- *Le feu vert !*
- *Et Gaïd, c'est pas assez vert ?*
- *C'est pas exactement le même vert !*
- *???*

Ni 102 ! Ni 7 ! Ni 8 ! Ni 666 ! Ni Bensalah ! Ni Saïd ! Ni Toufik ! Ni Zéroual ! Ni Gaïd ! Ni Madjer ! Ni Bencheikh ! Ni la FAF ! Ni Nutella contrefaçon ! Ni rasoir Bic jetable ! Ni Seat Ibiza sièges rouge Skaï ! Ni lampe économique à spirales blanches ! Ni frara sur le lait ! Ni sucrettes Aspartam ! Ni pain brioché avec sanoudj ! Ni costume glacé avec étiquette apparente sur la manche. Ni costume demi-manches ! Ni sandales avec chaussettes blanches ! Ni survêtement Lacoste à 5 000 dinars « bel moussaâda » ! Ni casquette Abibas ! Ni lunettes de soleil aux branches pailletées, avec deux D à Prada ! Ni dalle de sol sur les façades des villas ! Ni cactus et pneus sur les terrasses de ces villas ! Ni

latcha au prix de la sardine ! Ni Atlas 200 qui refuse toujours d'intégrer l'IPTV ! Ni chef cuisinière qui, en direct, sur une chaîne de TV culinaire malaxe une pâte à gâteau, les ongles enduits de vernis brillant ! Ni cartable ou sac à dos rose fluo avec la fatcha de Dora l'exploratrice ! Ni Pizza assaisonnée à la mayonnaise et à la harissa, généreusement étalées avec la même cuillère aux bords en plastique qui te découpe les lèvres ! Ni caméras-cachées- attentats pour accompagner la chorba du Ramadhan ! Ni cette horrible pub sur la halva turque « Chamia » ! Ni... j'en rajoute ou tout le monde a compris ? Je précise que cette liste est ouverte. Vous pouvez à loisir l'enrichir dans le cadre d'une large et « Salmiya ! Salmiya ! » concertation. Il en va de l'avenir du pays ! Et entre « Khawa ! Khawa ! » on ne joue pas avec ça ! On peut juste, à la rigueur, fumer du thé et rester éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Gouvernement entaâ...

Lakhdar Brahimi ! Avec lui, faut faire l'inverse. Lui interdire de prendre l'avion pour...

... Alger !

Non ! Il faut éviter la vulgarité à tout prix ! Je sais que, parfois, en certaines circonstances de la vie, l'envie de se lâcher à la vulgarité, voire à l'obsécénité est forte. Mais même dans ces périodes difficiles, il faut se retenir de céder à la vulgarité. Oui, je sais qu'il faut se faire violence. Mais mieux vaut se faire violence à soi-même que regretter ensuite d'en avoir fait usage envers autrui. Soyez franc ! Combien de fois en avez vous lâché une grosse, une super calibrée, une bien dosée, pour ensuite regretter votre race de l'avoir fait ? Des tas de fois, n'est-ce pas ? Et vous vous souvenez aussi de cette désagréable sensation de culpabilité profonde que l'on ressent après, yek ? Voilà ! On se dit « quel minable j'ai été quand même d'avoir dit ça, en public ! ». Ça peut aller très loin ce genre de

remords. Jusqu'à présenter des excuses à la personne ou à l'entité cible de votre vulgarité. Peut-être même à un mea-culpa devant témoins ! L'horreur absolue ! C'est pour ces raisons qu'il faut se contrôler dans les moments de grande colère. C'est dur ? Je vous le concède ! Mais on peut y arriver. Un bon entraînement sur soi. Une bonne dose de méditation et de yoga. Des tisanes « Bonne Nuit ». Et pourquoi pas des gélules de toutes les couleurs. Le tout étant d'arriver au stade de la zénitude et du self-control lorsque vos nerfs sont mis à rude épreuve. D'atteindre cet état de paix intérieure qui vous aide à absorber les chocs émotionnels quels qu'ils soient. Allez ! Démonstration : « est nommé au poste de ministre en charge des relat... » « Yakhi gouvernement entaâ... » Bon ! Je l'admets, tout n'est pas encore au point chez moi. J'ai besoin d'entraînement. Et surtout de fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Main dans la main, prions !

Les passeurs professionnels sont formels ! Si au lieu de Oum Teboul et la frontière avec la Tunisie, Haddad avait opté pour le Maroc et le poste de Zoudj Bghal, il serait passé comme une lettre à la poste britannique !

Allez savoir pourquoi ?!

Joignez vos mains aux miennes ! Quelle que soit votre religion, prions ensemble frères et sœurs ! Mais je vous préviens, il nous faut prier très très fort. Vachement fort. Parce que la demande est énorme. Le vœu gigantesque. Et nous devons d'abord et avant tout compter sur l'immense mansuétude du Créateur, ou de la Créatrice, ou des Créateurs Associés, selon votre croyance. Peu importe, prions avant qu'il ne soit trop tard ! Prions pour que cette contrée, cette Principauté qui a vécu et traversé tant et tant d'épreuves terribles soit encore une fois épargnée. Nous pouvons avec des approches différentes. Des points de vue divergents. Des

opinions diamétralement opposées. C'est normal ! C'est sain. C'est même souhaitable pour la bonne santé du pays que nous voulons voir se construire. Mais nous nous retrouvons sur l'essentiel. Nous sommes condamnés à nous retrouver sur cet essentiel-là. Sinon, c'est qu'au fond, nous n'aimons pas cette terre. Pas suffisamment pour empêcher qu'elle ne devienne la risée du monde. Et ça, je suppose que personne, surtout pas les habitués de cet espace, ne le veut ni ne le souhaite, n'est-ce pas ? Alors, prions ! Sœurs et frères, fermons les yeux et prions de toutes nos forces pour qu'aucun ministre étranger en charge des relations avec le Parlement de son pays ne se rende en visite chez nous. Prions aussi pour qu'aucun forum mondial des Parlements et Sénats n'élise domicile en Dézédie. Sinon, moi, j'vous le dis, on est mal, très mal. Tellement mal que rien n'y suffira ! Même pas fumer du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Sauvons-les du trauma !

Par Hakim Laâlam



- Et tu crois que le départ de Abdekka va avoir un impact sur le vendredi ?

- Tiens ! Passe-moi tes marqueurs ! Les miens sont à sec et j'ai encore tout un tas de pancartes à confectionner !

- ???

On est en 2e République ? Non ? Ah ! Pas encore ! C'est dommage, mais ça peut tout de même le faire. Voilà ma demande. Un geste ! Un petit geste pour le gouvernement le plus «court» dans l'histoire mondiale des «short-government». Je pense surtout à ces jeunes «ministres» envoyés au charbon et aux quolibets par le Clan. Oh ! Pas grand-chose ! Un geste. Un truc qui fasse qu'ils ne soient pas juste entrés et sortis dans un bureau, quelques heures seulement. Une décision qui leur laisse d'autres souvenirs que ceux d'insultes, de moqueries (moi-même j'y ai participé !) et de charges violentes. Oui, bon, d'accord, ils ont cédé à un appel. Mais qui d'entre des jeunes sans expérience, éblouis par les lustres et dorures de la République, aurait réellement mis sa main sur sa poitrine et crié à la face du Clan qui l'aurait sollicité «Moi ? Vous n'y pensez pas ! C'est une injure que vous me faites là » ? Ne vous préci-

pitez pas à me répondre ! La jeunesse est génératrice d'impulsions souvent irraisonnées. Et ils y ont cédé ! Mais on peut aujourd'hui les aider à vivre ce trauma. Mais non ! Pas les mugs ! M'enfin ! De vulgaires tasses siglées «Gouvernement Bedoui» ? C'est riquiqui, voire mesquin ! Et pourquoi pas des stylos avec plaquée dessus en sérigraphie la photo du Premier ministre ! Allons ! Allons ! Je pense plutôt à quelque chose d'un peu plus marqué. D'un peu plus durable ! Des livres ! Voilà ! Des livres ! Des bouquins précieux, joliment reliés et traitant de sujets pouvant aider la jeunesse à mûrir, à évoluer, à dompter les élans meurtriers. Meurtriers pour leur avenir, s'entend. Du Montesquieu ! Je pense que Montesquieu et ses «Lettres Persanes» ou encore Pascal et ses «Pensées», c'est tout indiqué. C'est très bien ça ! Une bonne collection de livres, ça aide toujours à traverser un cap. A revenir sans trop de dégâts sur terre, après un traquenard pareil. Et si des livres ne suffisent pas, je les invite tous, gracieusement, dans ma «Grotte à Crayons». Nous y fumerons ensemble du thé pour rester joyeusement éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Hold-up en cours !

Par Hakim Laâlam

Purée ! Il a tout raté !

Même sa sortie !



Je ne veux pas gâcher la fête ! Maudit soit... moi si je joue volontairement aux oiseaux de mauvais augure, mais comme il n'y a aucune barrière solide entre le peu de neurones qui se heurtent dans ma caboche et ma bouche et ma plume, je vous livre tout cru mon sentiment : j'ai l'impression que le « Hirak » est en train d'évoluer de manière souvent imperceptible du... jean-tee-shirt au costume deux-pièces. Voire au costume demi-manche vu que le printemps est déjà là. Comme un envahissement de terrain sous les yeux d'un arbitre qui ne dit rien, ou qui va jusqu'à inciter les gardiens du stade à faciliter l'accès au gazon aux « Nouveaux Supporters ». Peut-être suis-je un brin délirant, peut-être mon esprit divague-t-il, mais des signes que je perçois me confirmer l'invasion normalisante. La Derja, les

parlés de ma Principauté qui se bousculaient jusque-là aux micros-trottoirs sont aujourd'hui pris de vitesse par des orateurs parfaits arabisants, et dont les résonances vachement ampoulées n'auraient pas dépareillé les CC du FLN les plus blindés ! Les pin's gros comme le poing s'arbovent sur les revers des vestes de costumes comme les lourdes médailles des anciens du Politburo dans les rues de Moscou, lors des défilés commémoratifs. L'essence jeune du mouvement du 22 vire au vieux gazole polluant ! Je préfère le dire maintenant, même au risque d'être traité de parano professionnel : un hold-up a lieu depuis quelques jours et vendredis. Nous avons tous les yeux rivés sur une poignée de « Rapetou » arrêtés et que l'on nous présente comme le mal absolu. Pendant ce temps-là, les cerveaux du « Ocean's Eleven » vident le seul vrai coffre qui a de la valeur : LA RUE ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Aya ! Aya ! El youm machi koul youm !

Mais sinon, quelqu'un a des nouvelles du cheval qui avait été...

... offert au cadre ?



Mon Dieu que le ton est pressé ! Limite menaçant ! Vous l'avez lu ? En gros, Bedoui, Premier ministre, exhorte tout citoyen qui veut créer un parti politique ou une association à le faire dans les plus brefs délais. Dans la foulée, il ordonne à l'administration de faciliter au maximum la délivrance des documents nécessaires à cette procédure de création de parti. Et il conclut en affirmant que la liste de papiers qu'il faut a été réduite au maximum. Genre, il te faut juste un bon du taxi qui t'aura déposé devant le ministère le jour du dépôt. Pour prouver bark que tu es venu par tes « propres moyens ». Déjà l'autre jour, le même Bedoui m'avait franchement surpris en annonçant que les procédures de retrait de permis avaient été chamboulées. Le retrait de permis sur place, sur le lieu de l'infraction, c'est fini ! Dis donc ! C'est fou comme le khawa-khawisme avance à

grands pas, et à grosses doses d'accolades forcées. Là, je sors pour aller au journal, et je me demande si, devant la pompe à essence, il n'y aura pas des brigades nous invitant fermement, « bla djed'na » à faire le plein gratuit ! Va savoir ! Peut-être même que les trois prochaines vidanges avant l'élection présidentielle seront non seulement gratuites, elles aussi, mais en sus, le concessionnaire ou le garagiste sera dans l'obligation de nous verser un p'tit pécule de bonne route ! Je ne sais pas vous, mais tout ça m'a immédiatement fait penser aux marchés de gros ! Les halles. Ou encore les maquignons, la veille de la fête de l'Aïd el-Kebir, lorsqu'il leur reste des moutons sur les bras à liquider ! Les soldes partisans de printemps sont lancées tôt cette année. « El youm machi koul youm ! » comme le crient les camelots et autres bonimenteurs. Ça va se bousculer au ministère de l'Intérieur pour le retrait des formulaires. Ça ne vous rappelle rien ? Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Politesse épistolaire !

Débat succulent et chaud-bouillant sur Samira TV
autour du thème : « *Oçban, est-ce le pluriel de içaba ?* »

Mumm ! La télé comme je l'aime !

Oui ! Oui ! Je sais que sa dernière lettre en a choqué beaucoup d'entre vous. Sa bafouille dans laquelle il demande pardon. Mais, en même temps, il nous faut rester zen jusqu'au bout. Selmiya ! Selmiya ! N'est-ce pas ? Khawa-khwatate ! Et surtout, montrer que nous sommes polis, civilisés et propres dans notre tête comme dans les rues que nous nettoyons après les manifs du vendredi. Où je veux en venir ? Ben... au fait que notre bonne éducation doit nous conduire à répondre à Abdekka. Si ! Si ! Non ! Ne confondez pas ! Je n'ai pas écrit Sissi ! Mais plutôt Si ! Si ! Une affirmation doublée, renforcée. Donc, pour moi, il faut répondre à la missive de l'ex-chef de l'Etat. C'est un minimum ! Mieux, et là, ceux qui n'avaient pas encore été choqués lorsque j'ai proposé d'écrire à notre tour une lettre à Boutef' vont l'être assurément lorsque je vais dévoiler l'objet de la nôtre de

lettre. Allez ! Je dévoile : en retour, il faut que nous demandions nous aussi... pardon à Abdelaziz ex-1er ! J'évite une volée de bois vert. J'esquive un uppercut. Et je préserve mon visage d'une giclée de crachats, et là, une fois plus ou moins sain et sauf, je peux enfin expliquer mon idée : je souhaiterais que l'on rédige à l'ancien régnant ayant abdiqué des excuses sur une des failles qui aura caractérisé notre parcours de peuple. Il faut que la population demande pardon à Bouteflika de ne pas l'avoir... éjecté plus tôt ! Ah ! Vous voyez ? Ça va déjà mieux, je le sens à votre mine qui s'apaise. Ben oui ! C'est tout de même une faute grave tout ce temps à mettre dehors un gars qui, lorsque j'entends tellement de gens aujourd'hui le dire à l'unisson, nous aura autant « fait chier » ! Nous aurions dû le libérer et nous en libérer bien plus tôt. Nous ne l'avons pas fait ! Faut donc avoir l'honnêteté de reconnaître notre faute. Pardon Monsieur pour ça ! Et rien que pour ça ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



Mais si voyons ! J'y étais ! J'en étais !

Je propose mon facteur comme Président ! Dans cette contrée épistolaire par excellence, il a toujours été aux...

... Avant-Postes !

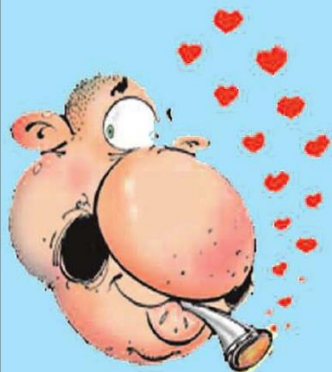
C'est la phrase à la mode ! Le truc que les nanas et les mecs te brandissent à tout bout de champ depuis quelques heures, comme un sauf-conduit, comme un badge certifiant de leur engagement ancien dans la « cause » : «Moi, Bouteflika, je n'ai pas attendu le 22 février pour le dénoncer.» Ou encore «Dès sa prise de fonction en 1999, j'ai crié haut et fort tout le mal que je pensais de ce despote !» Waouh ! Tu te dis que, contrairement aux registres des résidences de ton APC, et aux témoignages de ta famille, entre 1999 et ce jour, mardi 9 février 2019, t'as dû vivre dans un autre pays ou une autre galaxie pour avoir si piteusement raté autant d'engagés anti-Abdekka ! Ou alors tu te dis que toi aussi, tu dois te joindre à cette «légende urbaine» en train de s'installer dans le décor décidément en carton-pâte de la Dézédie. Alors, j'y vais ! Franco de port et de honte ! Moi, Bouteflika, dès 1962, à peine jailli des entrailles endolories de ma vénérable maman, j'ai attiré l'attention de

Boumediène contre ses agissements. En couchedolotte de fortune, emmaillotté dans de la jute, j'ai rampé jusqu'au Palais et, les yeux dans les yeux, j'ai lâché à un Boum abasourdi : «Moustache ! Méfie-toi de ce gugusse !» Il ne m'a pas écouté ! Quelques mois après, et du Guigoz encore sur les lèvres, je suis allé voir Ben Bella à qui j'ai dit en face, les yeux dans les yeux et la main dans le «Sendouk Tadamoun», ceci : «C'est ce Judas qui te perdra !» Il ne m'a pas écouté ! Et dès que j'ai pu courir et gambader, j'ai grimpé la colline des Tagarins pour dire aux généraux, les yeux dans les yeux et la peur au ventre, «surtout pas lui, même s'il est le moins mauvais». Ils ne m'ont pas écouté ! Alors, ça va comme ça ? J'suis bon ? Je peux figurer dans cette drôle de dream-team surgie du néant, de ce néant étonnement et soudainement surpeuplé d'opposants tellement tellement historiques à Bouteflika ? Me reste tout de même une question : si nous avons été aussi nombreux à le combattre depuis aussi longtemps, comment se fait-il que nous n'ayons pas eu sa peau et celle de son frère plus tôt ? Pas la peine de vous presser pour me répondre. Prenez plutôt le temps de fumer du thé pour rester éveillés à ce cauchemar qui continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



CONTACT IMPOSSIBLE !

Ah si ! Y a une grosse différence entre Bouteflika et Bensalah. Comparé à Abdekka, Bensalah n'a...

... jamais parlé !

Pour te donner une idée de la FAILLE, du gouffre qui sépare la « Rue du 22 » et le système et le Palais et les dépendances, ce fait qui se déroule en ce moment. La Rue exige de revivre enfin, d'en finir avec les fabricants de camisoles, et au RND que se passe-t-il ? Seddik Chihab, le numéro 2 exige lui le départ de Ahmed Ouyahia, le numéro 1. Ensuite, le numéro 1, Ahmed Ouyahia gèle la qualité de membre du RND de Seddik Chihab et le vire, virtuellement pour l'heure. Eddenia ! Ce n'est plus « Rencontre du 3e type », c'est carrément deux galaxies qui ne se rencontreront jamais ! Comment veux-tu, Allah yarhem babak, que la Rue qui a produit la plus belle des fresques mondiales de l'expression manifestante puisse croiser un jour les destins lilliputiens de gens pareils, de Ouyahia, de Chihab, et de tous ceux qui, en ce moment, ne voient plus la Dézédie qu'à travers la date de

péremption qu'ils portent tatouée sur leurs fronts et qu'ils tentent d'effacer avec de l'eau fangeuse ? Ce genre de rencontres, de croisements est physiquement impossible. Il l'est aussi mentalement. Et il l'est enfin métaphysiquement. Un jour, peut-être, des scientifiques désœuvrés, vachement désœuvrés, s'amuseront pendant leur pause-déjeuner à calculer les coordonnées, latitude et longitude spatiales de Chihab et de H'mimed. Le résultat ne fera que confirmer ce que chaque manifestant du vendredi, sans être spécialement matheux, sait déjà : si ce pays a été si mal gouverné toutes ces années, ou pas gouverné du tout, c'est justement dû au fait qu'eux, les Seddik, les Ahmed's ou encore les Mouad ne vivent pas dans la même sphère spatio-temporelle que les habitants qu'ils sont pourtant censés gouverner. D'où l'échec patent. La science de la télépathie n'ayant pas encore atteint des degrés de développement probants, ces « dirigeants exogènes » n'ont jamais pu établir un truc pourtant incontournable dans toute gouvernance : LE CONTACT ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Faut l'calmer lui !

Par Hakim Laâlam



- C'est quoi ce tas de bois en copeaux par terre ?
- Ah ça ? Ils ont oublié de balayer sous le pupitre, à la fin du discours de Bensalah !
- ???

Il est pressé ! Et je comprends parfaitement qu'il soit pressé, le Prizidan Bensalah ! Devant lui, il n'a que 90 jours ! Donc, pas de répit ! Pas de round d'observation, comme le disent les confrères des rédactions sportives. Hop ! Hop ! Hop ! Fissa ! Au taf ! Au boulot, le Abdelkader ! Par quoi commencer ? Par quoi il a exactement commencé ? Quel a été son premier acte de Prizidan ? Voyons voir, voyons voir ! Ah ! Ben voilà ! J'ai les vidéos et les photos sous les yeux ! Ah, ouais ! Il y est allé fort, très fort, d'entrée de jeu. On ne rigole pas chez les Bensalah ! Ça dort peut-être pendant les conférences internationales, mais, quand ça se réveille, ça bosse. Et quel boulot ! Faire charger les étudiants qui

manifestaient à Alger et dans plusieurs villes de la Principauté. La totale ! Canon à eau ! Canon à capsules de gaz lacrymogènes. Charges avec boucliers en tête et matraques au clair. De la bonne grosse ouvrage d'Etat répressif comme on en avait pas vu depuis le 22 février. En même temps, Aâmhoum Salah avait promis de rester aux côtés du peuple. Eh ben là, grâce au Prizidan et au Bataillon 102, ils sont proches de nous. Tellement proches que ça se voit tout de suite sur les corps de nos enfants. Dites ! Juste par curiosité ! Les 90 jours de Bensalah, ils les calculent à partir de quelle date ? Non, je veux juste savoir, parce qu'à voir le zèle que le Prizidan a mis à « entrer dans le vif sanguinolent et pleurant du sujet », vivement que cet intérim se termine et qu'on le laisse faire ce qu'il sait faire le mieux et le plus paisiblement qu'il soit, la sieste ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Comment te faire (presque) regretter Abdekka, mode d'emploi !

Ce pays est devenu trop dangereux ! J'me casse en...

... Libye !



D'abord, aller au dépôt central. Des boîtes moisis qui y sont entreposées sortir les bataillons inactifs de «parleurs en ampoules». Ce sont des modules robotisés, d'apparence humaine et dont la particularité est de dire tout ce que t'as envie d'entendre dans un arabe «m'kattar», bourré de circonvolutions, de moucharabiés et, bien évidemment, farci aux arabesques. Tu actives tout ça et tu envoies ces bataillons sur les «Plateaux-TV-Cachir». Ensuite, tu mets en prison quelques hommes d'affaires pour des... affaires de passeports doublons. J'ai bien écrit «quelques», parce qu'au-delà d'un certain nombre et surtout d'un certain poids d'affaires et d'hommes, ça en devient du supplément bagages, et le supplément bagages, c'est dangereux pour un avion, tous les bagagistes peuvent te le confirmer. Ensuite, à l'homme le plus honni du système, à celui qui a servi tous les puissants du moment – et même les impuissants – à celui qui était déjà là sur terre lorsque le mouchoir en papier

et le PQ ont été inventés, tu donnes ordre de se porter candidat à la présidentielle du 4 juillet prochain. Partant du principe que plus y a d'os à ronger, moins on s'occupera d'Algérie ! Ensuite, tu établis un calendrier du canon à eau et de la sirène crève-tympan. Disons un jour sur deux, ou un vendredi sur trois, étant entendu que cet emploi du temps est laissé à la discrétion du garde-champêtre de permanence. Ensuite, tu fais sortir la grosse artillerie. Aâmhoum Salah ! Avec, là aussi, une seule et unique stratégie payante depuis l'époque des frères Barberousse. Le tir de barrage alternatif. Un coup, une salve ! Un autre coup, «mais non, vous savez bien que je vous aime !». Voilà ! Bien sûr que ce mode d'emploi n'est pas complet. Je n'ai plus trop de place pour détailler. Mais je pense qu'avec ça, t'as déjà de quoi faire. Allez ! Tu peux maintenant remonter au grenier, t'y réfugier un long moment, étreindre le cadre de Abdekka en pleurant doucement sur ce pays-gâchis ! Tu peux aussi, en rab, mais sans faire trop de bruit, fumer du thé et rester éveillé à ton cauchemar qui continue.

H. L.

Résumé

La chronique « *Pousse avec eux* » du quotidien algérien d'expression française « *Le Soir d'Algérie* » est devenue à la fois l'une des formes privilégiées d'exposition langagière et l'un des modes de lecture les plus courants. Ce travail voudrait dans une approche dite pragmatique, à la fois examiner les spécificités de ce genre textuel particulier, analyser les procédés de la subjectivité et comprendre comment le chroniqueur illustre une identité sociale et linguistique algérienne. Ainsi, les structures ; syntaxique et lexico-sémantique de cette chronique à la dernière page du journal sont variables, avec, cependant une constance autour d'une structure énonciative complexe. C'est un lieu d'interactions langagières et sociales particulières et le reflet des pratiques linguistiques de la société algérienne. On peut donc y retrouver une hiérarchisation du français à laquelle s'identifient ces lecteurs avertis en se retrouvant aussi dans les représentations socio-discursives reflétant les discours et les attitudes dans la société algérienne moderne. En somme, cette chronique est devenue un espace de rencontre pragmatico-politique.

Mots clés : pragmatique, discours, subjectivité, énonciation.

ملخص

المقال الصحفي "Pousse avec eux" لليومية الجزائرية الناطقة بالفرنسية "Le Soir d'Algérie" أحد الأشكال المفضلة لعرض اللغة وأحد أكثر طرق القراءة شيوعاً. يرغب هذا العمل في ما يسمى بالمقاربة البراغماتية ، لفحص خصوصيات هذا النوع النصي المعين ، لتحليل عمليات الذاتية وفهم كيف يوضح المؤرخ الجزائري الهوية الاجتماعية واللغوية. وهكذا ، الهياكل ؛ النحوية والمعجمية الدلالية من هذا السجل إلى الصفحة الأخيرة من المجلة متغيرة ، مع وجود ثبات حول بنية نطق معقدة. إنه مكان لتفاعلات لغوية واجتماعية محددة ويعكس الممارسات اللغوية للمجتمع الجزائري. لذلك يمكننا أن نجد تسلسلاً هرمياً للفرنسية يتعرف عليه هؤلاء القراء المطلعون من خلال إيجاد أنفسهم أيضاً في التمثيلات الاجتماعية الخطابية التي تعكس الخطابات والمواقف في المجتمع الجزائري الحديث. باختصار ، أصبح هذا التاريخ ملتقى سياسياً براغماتياً.

الكلمات المفتاحية: البراغماتية ، الخطاب ، الذاتية ، النطق.

Summary

The chronicle "Pousse avec eux!" of the French-language Algerian daily "Le Soir d'Algérie" has become both one of the preferred forms of language exposure and one of the most common modes of reading. This work would like in a so-called pragmatic approach, both to examine the specificities of this particular textual genre, to analyze the processes of subjectivity and to understand how the chronicler illustrates an Algerian social and linguistic identity. Thus, the structures; syntactic and lexico-semantic from this chronicle to the last page of the journal are variable, with, however, a constancy around a complex enunciative structure. It is a place of specific linguistic and social interactions and reflects the linguistic practices of Algerian society. We can therefore find there a hierarchy of French with which these informed readers identify by also finding themselves in the socio-discursive representations reflecting the discourses and attitudes in modern Algerian society. In short, this chronicle has become a pragmatico-political meeting place.

Keywords: pragmatics, discourse, subjectivity, enunciation.

